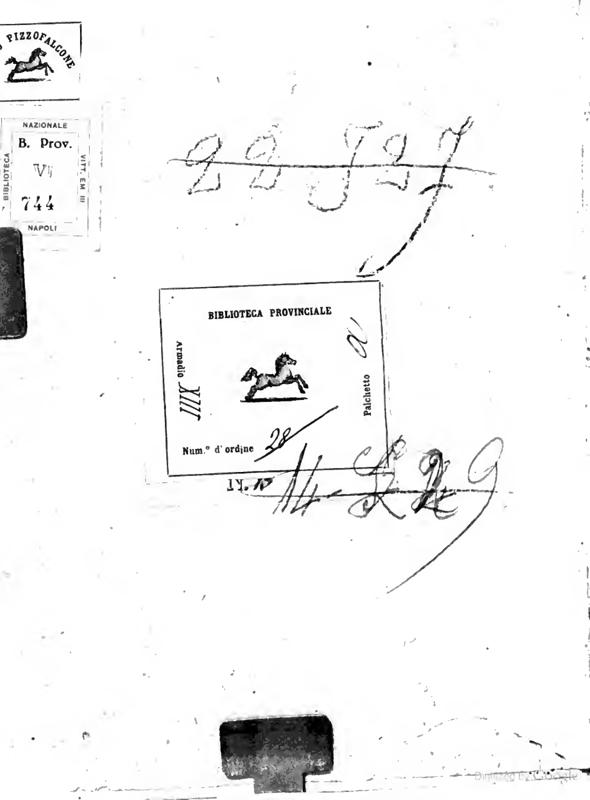



PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
VI
744
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIII
Palchetto a
Num.° d' ordine 28

DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS,

ET DES SCIENCES.

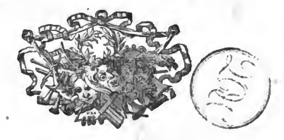
TOME TROISIEME.



DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS, ET DES SCIENCES; ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME TROISIEME.

Depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.



A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.


Biblioteca Nazionale
NAPOLI

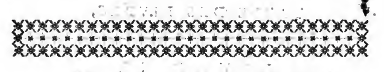


TABLE
DES LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,

Contenus dans la Troisieme Partie.

LIVRE II.

LIVRE III.



LIVRE IV.

LIVRE V.

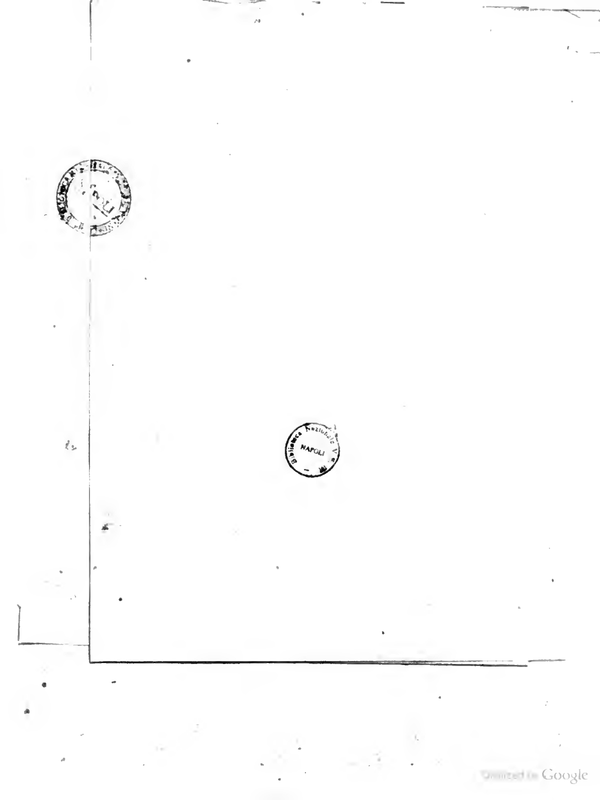
LIVRE VI.

DISSERTATIONS.

Fin de la Table de la troisieme Partie.



DE







DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS ET DES SCIENCES, ET *DE LEURS PROGRÈS* CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.



PLUS ON AVANCE vers les tems qui se rapprochent de la naissance de Jesus-Christ, plus l'Histoire ancienne se développe & s'éclaircit. L'Asie, dans les siécles où nous entrons, offre les spectacles les plus frappans. On y voit s'anéantir les quatre puissans Empires des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Lydiens.

L'Egypte, cette monarchie si ancienne & si célebre, va commencer à pencher vers son déclin. Nous ne verrons pas sa ruine totale. Le moment où en proie aux ravages de Cambyses

fils de Cyrus, l'Egypte vit renverser son trône, & ne forma plus qu'une province de l'empire Persan, appartient à des siécles qui ne sont point l'objet de mes recherches. Je ne dois donc pas en parler. J'ai cru seulement pouvoir l'annoncer.

Sur les débris de tous ces différens royaumes, s'éleva la monarchie des Perses, nation dont jusqu'à ce moment il n'est point question dans l'antiquité. La naissance de ce nouvel Empire, plus étendu & plus formidable qu'aucun de ceux dont nous avons eu occasion de parler, sera le terme où nous nous arrêterons.

L'Europe ne présente pas, dans ces mêmes siécles, des tableaux aussi frappans. Mais l'abolition du gouvernement Monarchique dans plusieurs villes de la Grece, qui s'érigerent alors en républiques, Lycurgue & Solon donnant des loix, l'un à Lacédémone, & l'autre à Athenes, sont des objets d'autant plus intéressans, que cette époque est celle de la grandeur & de la célébrité que les Grecs se sont acquises dans l'Histoire ancienne.

On doit ranger encore au nombre des événemens fameux, qui appartiennent aux siécles que nous allons parcourir, la fondation de Rome, ville dont la destinée semble avoir été d'engloutir & d'absorber tous les royaumes de l'univers. Ses foibles commencemens n'annonçoient pas ce dégré de puissance où depuis elle est parvenue. Rome en fut redevable à sa politique & à son courage, qui la firent triompher de tous les obstacles qui paroissoient s'opposer à son agrandissement. C'est un objet, au surplus, que nous ne faisons qu'indiquer. Les Romains n'entrent point dans le plan que nous avons entrepris.





TROISIEME PARTIE.

Depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité : espace d'environ 560 ans.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement.

'AI RÉSERVÉ, pour cette troisiéme & derniere partie de mon ouvrage, les réflexions, & même les critiques qu'on peut faire sur le gouvernement, & les loix des différens peuples qui se sont distingués dans les anciens tems. Ainsi, après avoir rapporté tout ce que les Ecrivains de l'antiquité ont pû nous transmettre sur cet objet, je proposerai quelques réflexions, tant sur les loix particulieres, que sur les principes fondamentaux de toutes les différentes formes de gouvernement dont j'aurai eu occasion de parler.

Je pense, au surplus, qu'il ne sera pas inutile, avant que d'entrer en matière, de dire un mot sur l'état des Hébreux dans les siécles que nous parcourons présentement. Quoique mon intention n'ait jamais été de traiter en particulier l'histoire de ce peuple, je ne crois pas pouvoir me dispenser d'indiquer au

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

moins la révolution qui se fit alors dans la forme de son gouvernement, & de faire connoître en peu de mots le caractère de la plûpart de ses Souverains.

Les Juifs, peuple inquiet & volage, se lasserent enfin d'avoir Dieu pour chef & pour monarque immédiat. Ils demanderent à être gouvernés extérieurement par un Roi, & à former une monarchie sensible de même que les autres nations [a]. L'Etre sûprême voulut bien y consentir. Il est à remarquer que cette innovation arriva dans le même tems à peu près que la plupart des villes de la Grece, on ne voit point trop par quels motifs, s'érigerent en républiques. Saül fut sacré roi d'Israël la même année que Médon fut élu Archonte d'Athenes [b].

Les Juifs eurent lieu de se repentir de la nouveauté qu'ils avoient introduite dans la forme de leur gouvernement. La mauvaise conduite de leurs Rois, le schisme des dix Tribus qui formerent le royaume de Samarie, & enfin la ruine totale de la nation, furent les justes châtimens de son inconstance. Si les noms de David, de Salomon, de Josaphat & d'Ezéchias, se trouvent dans la liste des plus grands Rois, on n'y lit qu'avec horreur ceux de Roboam, d'Athalie, de Joram & de Manassès. L'histoire des Juifs, dans tout le cours de l'époque qui nous occupe maintenant, ne présente presque jamais que des spectacles effroyables, des tragédies sanglantes & les forfaits les plus inouis. L'impiété & l'idolatrie triompherent presque toujours à Samarie, souvent même à Jérusalem. La ruine totale du royaume de Samarie fut le premier échec que ce peuple souffrit. Ses iniquités attirerent enfin les vengeances du Très-Haut sur Jérusalem. Nabuchodonosor fut l'instrument dont le Tout-Puissant se servit pour châtier une nation indocile, qui retomboit dans les mêmes fautes à chaque moment.

Il est à propos encore d'observer que l'espace de tems dont nous allons rendre compte, a vû commencer & finir le gouvernement des Rois chez le Peuple de Dieu. La captivité rappella les Hébreux à la Théocratie. A leur retour de Babylone, ils formerent, du consentement & par la protection des rois de Perse, une espece de république, dont le Grand-Prêtre étoit le chef & le principal administrateur [c].

[a] 1. Reg. c. 8. ℣. 5.
[b] Marsham. secul. 13. p. 326 & 340.
[c] Voyez le P. Calmet, Dissert. sur la police des Hébreux, t. III. p. 10, &c.

CHAPITRE PREMIER.

Des Assyriens.

Les Assyriens, que nous avons perdus si long-tems de vûe, vont enfin sortir de l'obscurité; mais ils ne feront que paroître, & rentreront bien tôt dans l'oubli, pour n'en sortir jamais. Cet empire est encore plus célebre par sa chûte que par sa fondation. Les événemens qui ont occasionné la ruine de cette vaste monarchie, ne sont guere mieux connus que ceux qui lui ont donné naissance. J'observerai, dans ce que je vais en dire, la même méthode que j'ai suivie dans les livres précédens : je ne rapporterai que ce qui m'aura paru de plus vraisemblable.

Les Assyriens, après avoir tenu durant plusieurs siécles l'empire de l'Asie, commencerent à s'affoiblir par la révolte de divers peuples. Les Médes, que Ninus avoit autrefois asservis [a], furent les premiers qui secouerent le joug [b]. Je ne dirai rien des circonstances ni des suites particulieres de cette révolution, vû le peu d'accord qu'il y a entre les anciens sur tous ces faits. Du démembrement de la monarchie Assyrienne, il se forma deux empires célebres, celuy des Babyloniens & celui des Médes. Malgré cet échec, le trône de Ninive subsista encore quelque tems avec un grand éclat [c]. Les noms & les actions des Souverains qui l'ont occupé jusqu'à son entiere destruction, sont parvenus à la postérité. On connoît leurs ravages dans la Judée. Les livres saints ne sont pas les seuls qui en fassent mention. On voit, par les Historiens profanes, que même depuis la révolte des Médes, les monarques d'Assyrie furent encore très-puissans.

Hérodote nous apprend que Phraortes, roi des Médes, ayant déclaré la guerre aux Assyriens, périt dans cette entreprise avec la plus grande partie de ses troupes [d]. Le même Auteur, parlant de Sennachérib, qu'il qualifie roi des Arabes & des Assy-

[a] Diod. l. 2. p. 114.
[b] Hérod. l. 1. n. 95. = Diod. l. 2. pag. 138. = Justin. l. 1. c. 3.
[c] Hérod. l. 1. n. 102.
[d] Ibid.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

riens, dit qu'il vint attaquer l'Egypte avec une armée formidable [a]. Il paroît même qu'Assaradon, fils & successeur de Sennachérib, profita d'un interregne de huit ans qu'il y eut à Babylone, pour réunir ce royaume au trône d'Assyrie [b]. Ce nouvel empire subsista ainsi pendant 54 ans. Il succomba enfin pour ne se relever jamais.

Cyaxare, roi des Médes, ayant attiré dans son parti Nabopolassar, gouverneur de Babylone, mit le siége devant Ninive, la prit & la rasa entiérement [c]. La destruction de Ninive mit fin au royaume d'Assyrie. Il fut anéanti pour toujours. Le titre même en fut éteint. Depuis ce moment, l'histoire ne fait plus mention des Assyriens. Leur monarchie fut partagée entre les Babyloniens & les Médes. Cet événement arriva l'an 626 avant l'Ere chrétienne [d].

[a] L. 2. n. 141.

[b] En voici la preuve. Il est certain, par l'Ecriture, qu'Assaradon avoit succédé à Sennachérib son pere, roi d'Assyrie. 4. Reg. c. 19. ℣. 37.

D'un autre côté, on trouve un Assaradin dans le canon de Babylone, composé par Ptolémée. On voit de plus, que le régne de cet Assaradin avoit été précédé par une anarchie de huit années. Cela me fait soupçonner que l'Assaradin du canon de Ptolémée, est l'Assaradon de l'Ecriture; & qu'il n'étoit monté sur le trône de Babylone que par droit de conquête, ayant profité sans doute des troubles qu'une anarchie de huit ans avoit occasionnés dans cet empire.

[c] Tobie, c. 14. ℣. 14. Edit. des 70. = Nahum, c. 2. ℣. 8. 10. 13. c. 3. ℣. 7. = Sophon. c. 2. ℣. 13. 15. = Ezechiel. c. 31. ℣. 3. & suiv. = Herod. l. 1. n. 106. = Strabo, l. 16. p. 1071. = Alex. Poly-hist. apud Syncell. p. 210.

[d] Voyez l'histoire de Judith, par le P. Montfaucon, p. 245.



IIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE II.

Des Babyloniens.

L'HISTOIRE des Souverains de Babylone ne nous eſt guere plus connue que celle des monarques d'Aſſyrie. L'exemple des Médes, qui ſecouerent le joug des Aſſyriens, fut imité par pluſieurs autres peuples dépendans de cette couronne [a]. Les Babyloniens ne furent pas des derniers à profiter de l'atteinte que la révolte des Médes avoit donnée à la puiſſance des Aſſyriens. On voit que peu de tems après celui où l'on conjecture qu'arriva cette révolution, les Babyloniens formoient une monarchie ſéparée de celle des Aſſyriens. La tige de ces nouveaux Souverains a été un Prince nommé Nabonaſſar [b]; c'eſt lui qui a donné lieu à cette époque fameuſe, connue dans l'antiquité ſous le nom d'Ere de Nabonaſſar. Elle répond à l'an 747 avant Jeſus-Chriſt.

Depuis ce tems, Babylone eut toujours ſes Rois particuliers, indépendans de ceux d'Aſſyrie. La diſtinction des deux monarchies eſt marquée très-expreſſément dans les livres ſaints. On voit un Mérodach-Baladan, que l'Ecriture qualifie roi de Babylone, envoyer, du tems de Sennachérib roi d'Aſſyrie, des ambaſſadeurs à Ezéchias [c]. Nous venons de dire comment Aſſaradon, ſouverain de Ninive, avoit profité d'une anarchie de huit années qu'éprouva Babylone, pour rentrer dans l'ancien domaine des monarques d'Aſſyrie [d], & comment quelque tems après, Nabopolaſſar, ſatrape ou vice-roi de Babylone, ligué avec le roi des Médes, avoit détruit Ninive, & renverſé l'empire Aſſyrien [e]. Depuis cet événement, les Babyloniens s'éleverent au plus haut dégré de puiſſance. Mais ce ne fut qu'un éclat paſſager. Leur empire, après avoir brillé pendant 88 ans, fut détruit par Cyrus. Babylone ne fit plus qu'une

[a] Herod. l. 1. n. 95.
[b] Canon Ptolem. aſtronom.
[c] 4. Reg. c. 20. ℣. 12. = 2. Paralip. c. 32. ℣. 31.
[d] *Supra*. p. 6.
[e] *Supra*. Ibid.

IIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

portion de la vaste monarchie des Perses à laquelle Cyrus donna naissance.*

Je l'ai déja dit & je le répete, l'histoire d'Assyrie & de Babylone ne nous est presque point connue. Originairement séparés, réunis ensuite, puis alternativement séparés & réunis, ces deux empires marchent sur la même ligne. Les mêmes événemens, la même obscurité, tout est à peu près commun aux deux peuples. Nous ignorons la plus grande partie de leurs loix & de leurs coutumes [a]. Nous manquons de ces faits, de ces détails, qui seuls peuvent servir à caractériser un peuple, & faire connoître sa politique, l'esprit & les principes de son gouvernement. Nous sommes donc obligés de nous en tenir à des notions, trop générales à la vérité pour satisfaire pleinement la curiosité, mais qui suffisent néanmoins pour donner une très-grande idée des empires d'Assyrie & de Babylone.

Il est certain, en effet, que les Assyriens & les Babyloniens ont formé dans l'Asie deux des plus vastes monarchies de l'antiquité. L'Ecriture sainte & l'Histoire profane en parlent toujours comme de deux puissances formidables. D'ailleurs, ce qu'on lit sur la grandeur & l'opulence de Ninive & de Babylone, atteste bien solemnellement le dégré de gloire & d'élévation où ces deux empires étoient parvenus. On voit enfin que chez l'un & l'autre peuple les arts ont été florissans & les sciences très-cultivées. C'en est assez pour assurer que les Babyloniens & les Assyriens avoient fait de grands progrès dans la politique & dans l'art du gouvernement.

* Voyez la premiere Part. L. I. c. 1. art. III.



CHAPITRE

CHAPITRE III.

Des Médes.

NOUS AVONS des lumieres assez justes sur la maniere dont le gouvernement politique s'est établi chez les Médes. Ces peuples, immédiatement après leur révolte contre les Rois d'Assyrie, ne se formerent pas en corps de monarchie. Ils resterent quelques années dans un état d'*autonomie*, comme l'appelle Hérodote [a]. Les dissensions & les malheurs domestiques, dont ils furent accablés pendant tout ce tems, les forcerent bien-tôt à tenir conseil pour délibérer sur les moyens de mettre de l'ordre & de la police dans leur Etat. Ils n'imaginerent point de meilleure voie que celle d'élire un Roi. Le choix tomba sur Déjocès, personnage très-distingué par sa prudence, son équité & l'intégrité de ses mœurs [b].

La conduite que tint ce nouveau Souverain, justifia le choix des Médes. Son premier soin fut de joindre à sa qualité de Roi toutes les marques extérieures qui pouvoient en relever l'éclat, & mettre sa personne à l'abri de toute insulte & de tout attentat. Il commença par ordonner qu'on lui bâtît une maison digne d'un Souverain. Il en désigna lui-même l'emplacement, & la fit revêtir de bonnes fortifications. Il demanda ensuite des gardes pour la sûreté de sa personne. Les Médes lui obéirent. Le palais fut élevé dans l'endroit & de la maniere que Déjocès l'avoit ordonné, & il choisit lui-même ses gardes [c].

Après que Déjocès eut pris toutes les mesures convenables pour la sûreté de sa personne, & le maintien de sa dignité, il songea au moyen de policer ses peuples. Jusqu'à son avénement à la couronne, les Médes avoient vécu dispersés dans des bourgs & des villages, éloignés & séparés les uns des autres [d]. Déjocès leur ordonna de bâtir une ville qui fût assez grande pour y rassembler un nombre considérable de familles. Afin de les y engager, il leur fit sentir l'avantage qu'ils trouveroient à

[a] L. 1. n. 96.
[b] Ibid. & suiv.
[c] Hérod. l. 1. n. 98.
[d] Hérod. Ibid. n. 96.

demeurer dans une place fortifiée, qui les mettroit à couvert des insultes de l'ennemi. On choisit une situation où l'art n'eut qu'à aider la nature. La ville fut bâtie en peu de tems. C'est celle que les anciens ont connue sous le nom d'Ecbatane. Elle étoit environnée de sept enceintes de murailles. La derniere renfermoit le palais du Roi, où ses trésors étoient déposés [a].

Dès que la ville fut en état d'être habitée, Déjocès obligea une partie des Médes à venir s'y établir. Toute son application fut alors de dresser des loix pour maintenir l'ordre & la police dans ses Etats. Comme il avoit affaire à des peuples féroces, & dont il y avoit tout à redouter, il crut ne pouvoir prendre trop de précautions pour leur inspirer la crainte & le respect dûs à la majesté du trône. Persuadé que plus on envisage la personne du Souverain dans l'éloignement, & plus on la respecte [b]; il éleva, pour ainsi dire, un mur de séparation entre le peuple & lui. Il ordonna qu'on ne se présenteroit point devant le Roi, sans y être conduit par des introducteurs, & il ne fut permis à personne de le regarder en face. Ceux mêmes qui avoient le privilège de l'approcher, ne pouvoient ni rire ni cracher en sa présence [c]. Toutes les affaires se traitoient par des personnes interposées. Du fond de son palais, Déjocès voyoit tout ce qui se passoit dans ses Etats. On ne discutoit devant lui les procès que par écrit, & quand il avoit rendu son jugement, c'étoit aussi par cette voie qu'il le notifioit aux parties. Il s'attacha sur-tout à l'observation exacte de la justice. Il soutint l'autorité des loix par les châtimens les plus sévères & les plus rigoureux, ne jugeant rien de plus essentiel au maintien d'un Etat naissant. Dès qu'il avoit ouï dire que quelqu'un avoit fait tort à un autre, il le faisoit venir, & lui imposoit une peine proportionnée à sa faute. Il avoit à cet effet, dans tous les pays de sa domination, des personnes affidées qui observoient si les plus puissans ne faisoient point de tort aux plus foibles, & qui lui en faisoient rapport [d].

Il paroît, par tout ce que nous venons de dire, que le gou-

[a] Hérod. l. 1. n. 98.
[b] *Major è longinquo venit reverentia.* Tacit.
[c] Herod. l. 1. n. 95.
Aux Indes, il n'est pas permis de cracher dans le palais du Roi. Voyage de V. le Blanc, p. 182.
[d] Hérod. l. 1. n. 10[illegible]

vernement des Médes étoit purement Monarchique. La conduite de Déjocès donne l'idée d'un grand politique. Je ne sçais cependant si elle mérite d'être approuvée dans toutes ses parties. On ne peut que louer les mesures qu'il avoit prises pour en imposer par un extérieur capable de frapper l'imagination, & propre à inspirer à ses nouveaux sujets, l'idée que leur Souverain étoit un être différent des autres hommes. Il avoit à craindre qu'une trop grande familiarité ne vînt à lui attirer le mépris, & ne donnât lieu à des complots contre une autorité naissante. Mais peut-on approuver également l'affectation de se tenir toujours enfermé dans son palais, & de se rendre comme invisible? Conduite qui n'a été que trop imitée par les Rois d'Orient. C'étoit, comme le dit un génie sublime de notre tems, le plus mauvais parti que ces Monarques pûssent prendre. Ils vouloient se rendre plus respectables, mais ils faisoient respecter la royauté & non pas le Roi. Ils attachoient l'esprit de leurs sujets à un certain trône, & non pas à une certaine personne. Cette puissance invisible qui gouverne, est toujours la même pour le peuple. Que dix Rois se soient égorgés & détrônés, l'un après l'autre, il ne sent aucune différence. Il ne les connoît que de nom. C'est comme s'il avoit été gouverné successivement par des esprits [a].

J'ignore si c'est à Déjocès qu'on doit attribuer un des plus grands vices qu'on puisse reprocher aux principes du gouvernement établi chez les Médes. Le pouvoir du Législateur est imparfait lorsqu'il n'est pas le maître d'abroger la loi qu'il a pû établir. Telles étoient cependant les bornes de l'autorité souveraine chez les Médes. Il n'étoit pas permis au Roi de changer ni de révoquer un édit qu'il avoit publié [b]. Je blâmerai également l'usage où étoient ces peuples, de ne confier l'éducation de leurs Monarques qu'à des femmes & à des eunuques [c]; usage qui a toujours été pratiqué, & qui se pratique encore dans l'Orient.

Le trône des Médes, après avoir subsisté avec assez d'éclat pendant environ deux cents ans, fut réuni par Cyrus à celui des Perses, & s'absorba dans cette vaste Monarchie.

[a] Lettr. Persan. lettr. 100. = [b] Dan. c. 6. ỷ. 15. = [c] Plato, de leg. l. 3. p. 815.

CHAPITRE IV.

Des Egyptiens.

DEPUIS SESOSTRIS jusqu'à Bocchoris, c'est-à-dire, pendant près de neuf cents ans, l'Egypte ne fournit rien sur l'objet présent de nos recherches. Ce n'est pas que cette monarchie ait souffert alors quelque échec ou quelque diminution. On voit par Homere & par Hérodote, qu'au tems de la guerre de Troie, l'Egypte étoit très-florissante [a]. L'Ecriture sainte nous en donne la même idée du tems de Salomon & de ses successeurs [b]. Mais il ne nous est resté aucune particularité, tant sur les événemens arrivés durant ces neuf siécles en Egypte, que sur les actions des Souverains qui en ont occupé le trône pendant ce long intervalle [c].

Cette obscurité cesse au regne de Bocchoris. Ce Prince a mérité une place honorable dans l'histoire, par la sagesse de ses ordonnances. Les Egyptiens le mettoient au nombre de leurs Législateurs [d]. C'est en faire un grand éloge; car dans cette longue suite de Rois qui ont occupé le trône depuis le déluge jusqu'à ce que l'Egypte ait passé sous la domination des Perses, il n'y en a que cinq que les Egyptiens ayent honorés du titre de Législateurs, Mnévès, Sazichès, Sésostris, Bocchoris & Amasis [e]. L'histoire ne nous a rien conservé sur les loix de ces deux premiers Monarques [f]. A l'égard de Sésostris, j'ai rendu ailleurs un compte très-détaillé des institutions politiques attribuées à ce Prince [g]. Il ne me reste donc plus qu'à exposer ce que j'ai pû recueillir sur les loix dont Bocchoris & Amasis ont été regardés comme les auteurs. Je parlerai aussi de quelques

[a] Odyss. l. 4. = Herod. l. 2. n. 112, &c.

[b] 2. Reg. c. 9. ỳ. 16.

[c] On sçait seulement que, sous Roboam, Sesach pilla le temple de Jérusalem.

[d] Diod. l. 1. p. 106.

[e] Diod. Ibid.

[f] Voyez ce que nous avons dit sur Mnévès, Prem. Partie, L. I. art. IV. p. 45.

A l'égard de Sazichès, tout ce qu'on en sçait, c'est qu'il ajouta quelques particularités aux loix déja établies, & qu'il s'appliqua à perfectionner le culte des Dieux. Diod. l. 1. p. 106. On ignore au surplus dans quel siécle ce Prince peut avoir vécu.

[g] Voyez la Seconde Part. L. I. chap. 2.

autres Souverains dont les réglemens sont parvenus jusqu'à nous, quoique ces Princes n'aient point été mis au nombre de ceux que l'Egypte regardoit spécialement comme ses Législateurs.

Bocchoris, prince sage & habile [a], mais d'un caractere dur & sévere [b], monta sur le trône 762 ans environ avant J. C. Ce fut lui qui, dit-on, régla les droits des Souverains, & tout ce qui regarde la forme des contrats & des conventions [c]. On lui attribue aussi les premieres loix sur le commerce [d]. Elles ordonnoient que celui qui nioit devoir une somme qu'il avoit empruntée sans billet, seroit déchargé de sa dette sur son serment. A l'égard de ceux qui ne prêtoient leur argent que par billet, il ne leur étoit point permis de faire monter les intérêts plus haut que le capital.

Jusqu'à Bocchoris les loix d'Egypte permettoient au créancier de faire emprisonner son débiteur [e]. On sait que Sésostris, en montant sur le trône, paya les dettes d'un grand nombre de gens détenus dans les prisons à la poursuite de leurs créanciers [f]. Bocchoris abrogea cet usage : il permit seulement au créancier de faire saisir les biens de son débiteur pour en avoir le payement ; mais il défendit de faire arrêter & prendre au corps le débiteur lui-même [g]. Solon avoit eu cette loi en vue quand il établit à Athenes ce qu'on appelloit la *Scisachtie* ; loi qui ôtoit au créancier le pouvoir de contraindre par corps son débiteur à le payer [h] ; Diodore de Sicile ajoute qu'on blâmoit les autres Législateurs Grecs qui, ayant défendu de saisir les armes ou la charrue de quelqu'un à qui l'on avoit prêté de l'argent, avoient permis de faire saisir l'homme même pour le payement de sa dette [i].

Bocchoris avoit tellement excellé dans cette partie du gouvernement qui a l'administration de la justice pour objet, que plusieurs de ses ordonnances & de ses décisions subsistoient & s'observoient encore, du tems même que les Romains étoient maîtres de l'Egypte [k].

[a] Diod. l. 1. p. 75.
[b] Plut. t. 2. p. 529. E.
[c] Diod. l. 1. p. 106.
[d] Diod. l. 1. p. 90.
[e] Diod. l. 1. p. 90.
[f] Diod. l. 1. p. 63.
[g] Diod. Ibid. p. 90.
[h] Diod. Ibid. = Plut. in Solon. p. 86. D.
[i] Diod. Ibid.
[k] Diod. p. 106.

Je placerai après Bocchoris, Asychis, dont Hérodote rapporte une loi assez singuliere sur les emprunts. Nous avons parlé ailleurs du soin qu'avoient les Egyptiens de faire embaumer les morts, & de l'usage où ils étoient pour la plûpart de les conserver dans des appartemens destinés à cet effet [a]. Pour favoriser le commerce en facilitant le crédit, Asychis fit une loi qui permettoit de prêter de l'argent à quiconque donneroit en gage le corps de son pere [b]. Mais la même loi ajoutoit que tout débiteur qui viendroit à mourir sans avoir retiré un gage si précieux, seroit privé des honneurs de la sépulture [c]. On sentira l'efficacité de cette peine, si l'on veut se rappeller ce que j'ai dit ailleurs de la façon de penser des Egyptiens sur les devoirs funebres [d].

Peu de tems après les monarques dont nous venons de parler, l'Egypte éprouva une de ces catastrophes auxquelles tous les Etats sont exposés. Sabacos, roi d'Ethiopie, s'en empara, & y régna pendant cinquante ans [e]. Cette révolution ne fut que passagere. Ce Prince renonçant de lui-même à sa conquête, abdiqua la couronne, & s'en retourna en Ethiopie. On peut mettre à juste titre Sabacos au nombre des Législateurs de l'Egypte. Ce Prince né doux & humain, abolit la peine de mort, & ordonna qu'on employeroit les criminels, qu'on en jugeroit dignes, aux travaux publics. Il pensoit que l'Egypte retireroit plus de profit & d'avantage de ce genre de supplice qui, imposé pour la vie, lui paroissoit également propre à punir & à réprimer les crimes [f].

Quelque tems après Sabacos, Psammitique monta sur le

[a] Diod. l. 1. p. 102. = Lucian. *de luctu* n. 21. t. 2. = Joan. Damascen. Orat. 1. p. 932. de imag. p. 714.

[b] Hérod. l. 2. n. 136.

[c] Hérod. *loco citato*.

[d] Prem. Part. l. 1.

[e] Hérod. art. 4. p. 55. n. 137. = Diod. l. 1. p. 75.

Si l'on s'en rapporte à Jules Afriquain, Sabacos aura succédé immédiatement à Bocchoris, qu'il prit & fit même bruler vif. *apud Syncell.* p. 74.

Diodore ne fait régner Sabacos que longtems après Bocchoris. l. 1. p. 75.

Hérodote, dont le suffrage est d'un si grand poids dans tout ce qui concerne l'Egypte, ne fait nulle mention de Bocchoris, & fait régner Sabacos immédiatement après Anysis, successeur d'Asychis. l. 2. n. 137.

Quelques Chronologistes modernes croient que l'Asychis d'Hérodote, & le Bocchoris de Diodore ne sont qu'un seul & même personnage, désigné sous deux noms différens. C'est ici un de ces points de critique que je n'entreprendrai point d'éclaircir, & moins encore de décider.

[f] Hérod. Diod. *locis cit.*

trône. Ce Prince fit un changement considérable dans les anciennes maximes du gouvernement. Jusqu'alors l'Egypte avoit été fermée aux autres narions [a]. Il n'y avoit que la ville de Naucrate où il leur fût permis d'aborder & de faire le commerce [b]. Les Egyptiens mêmes, si l'on en croit les Ecrivains de l'antiquité, étoient dans l'usage de tuer ou de faire esclaves tous les étrangers qu'on surprenoit ailleurs le long des côtes [c]. Psammitique changea entiérement de maximes. Il ouvrit ses ports au commerce de toutes les nations, favorisa la navigation dans ses mers, & accorda toutes sortes de privileges à quiconque vouloit venir s'établir en Egypte [d]. Ce Prince aima & protégea particuliérement les Grecs. Il devoit son salut & son rétablissement aux Ioniens & aux Cariens [e]. Non content de les récompenser libéralement, il voulut les fixer dans ses Etats; & pour les y engager, il leur distribua des fonds de terre considérables [f]. Il leur donna même de jeunes enfans Egyptiens à élever, avec ordre de leur apprendre la langue grecque [g]. Psammitique fit plus; il voulut que les princes ses enfans, reçussent une éducation semblable à celle des Grecs [h]. Il s'allia même par des traités avec les Athéniens & les autres peuples de la Grece [i].

Amasis, un des successeurs de Psammitique, se conduisit par le même esprit. Il fit beaucoup de bien aux Grecs, & leur permit de s'établir dans la ville de Naucrate. Il donna même la permission à ceux qui ne venoient en Egypte que pour y trafiquer, de bâtir dans certains lieux des autels & des temples [k].

Amasis, par la sagesse de son gouvernement, a mérité d'être mis au nombre des Législateurs de l'Egypte [l]. On attribue à ce Prince quelques nouvelles ordonnances sur le département des provinces. Il passoit même pour avoir mis la derniere main à la forme du gouvernement [m]. L'Egypte fut parfaitement heu-

a Hérod. l. 2. n. 154. = Diod. l. 1. p. 78. = Strabo l. 17. p. 1142.
b Hérod. l. 2. n. 179.
c Diod. p. 78 & 80.
d Diod. Ibid.
e Hérod. l. 2. n. 152, 153. = Diod. l. 1. p. 77.
f Hérod. n. 158. = Diod. p. 78.
g Diod. Ibid.
h Diod. Ibid.
i Hérod. l. 2. n. 154. Diod. l. 1. p. 78.
k Hérod. l. 2. n. 178.
l Diod. l. 1. p. 106.
m Diod. Ibid.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

reuse sous son regne. On y comptoit alors jusqu'à vingt mille villes toutes bien peuplées [a]. Afin de maintenir l'ordre parmi une si prodigieuse multitude d'habitans, Amasis fit une loi dont on ne peut trop admirer la sagesse. Cette loi obligeoit chaque particulier de venir déclarer tous les ans au Gouverneur de la province son nom, sa profession, & les moyens dont il subsistoit. Celui qui ne satisfaisoit pas à la loi, ou qui faisoit une fausse déclaration, & ne pouvoit montrer qu'il vivoit par des moyens honnêtes, étoit puni de mort [b]. Hérodote & Diodore disent que Solon emprunta cette loi des Egyptiens, & l'établit à Athenes [c], où elle subsistoit encore, du tems d'Hérodote, dans toute sa force. Mais d'autres Auteurs attribuent avec plus de justice & de fondement, l'établissement de cette loi à Dracon [d], antérieur à Solon de quelques années. Cette même loi au reste, avoit lieu chez plusieurs peuples [e].

Amasis doit être regardé comme le dernier souverain de l'ancienne monarchie Egyptienne. Il fut même assujetti par Cyrus, si nous en croyons Xénophon [f]. Mais ce ne fut que sous Psamménite, son fils, que Cambyse renversa le trône des Rois d'Egypte, & que ce pays florissant & si renommé ne fit plus qu'une province du vaste empire des Perses. L'Egypte ne se releva point de ce coup mortel. Ce royaume passa successivement sous la domination des Grecs & des Romains. Je ne fais qu'indiquer ces événemens, dont le récit appartient à des siécles qui passent les bornes que je me suis prescrites.

En parlant des institutions civiles & politiques des Egyptiens, je me suis contenté jusqu'à présent d'exposer les faits tels que je les ai trouvés dans les anciens Historiens. Maintenant que je crois avoir rapporté tout ce qui peut appartenir à cet objet, proposons quelques réflexions sur la constitution politique, & les loix de cette monarchie.

Toute l'antiquité s'est accordée à combler d'éloges les Egyptiens sur la sagesse de leur gouvernement. Les plus fameux personnages de la Grece, ceux dont on a le plus vanté les lumieres

a Hérod. l. 2. n. 177.
Ce fait me paroît de beaucoup exagéré. Voyez les Mémoires de Trév. Janv. 1752, p. 30. & 31.
b Hérod. l. 2. n. 177. = Diod. l. 1. p. 88.
c Loco cit.
d Voy. Marsh. p. 594. 595.
e Voy. Perizon. ad Ælian. var. hist. l. 4. c. 1. p. 328.
f Marsh. p. 588.

&

III[e]. PARTIE. Dep. l'étabI. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

& la prudence, s'étoient transportés en Egypte pour s'instruire des loix & des coutumes de cette nation [a]. C'est dans cette source que les législateurs Grecs avoient été puiser les regles & les principes du gouvernement [b]. Les écrivains modernes non-seulement ont adopté le suffrage des anciens, ils ont encore enchéri sur la matiere. Rien n'égale l'idée qu'ils nous donnent de l'Egypte. A les entendre, ce pays sembleroit n'avoir été autrefois habité que par des sages : une république de philosophes ne présenteroit pas un tableau plus satisfaisant. Mais le portrait n'est-il point embelli ? & ne doit-on pas un peu rabatre de la haute opinion qu'on a communément de la politique des Egyptiens, & de la sagesse de leurs loix ? C'est ce qu'il faut examiner sans partialité ni prévention.

Je ne mettrai certainement pas au nombre des loix qui ont dû mériter tant d'éloges aux Egyptiens, celle qui concernoit les voleurs. Il leur étoit ordonné de se faire inscrire chez leur chef, & d'y porter sur le champ tout ce qui seroit dérobé. On étoit sûr de retrouver les effets volés, pourvû qu'on en désignât le nombre, la qualité, & qu'on marquât le tems & le lieu où le vol s'étoit fait. Il en coûtoit le quart du prix pour se les faire rendre [c]. On a voulu excuser les Egyptiens sur ce réglement qui ne fait pas honneur à leur sagesse. Le législateur, dit-on, sentant qu'il ne pouvoit empêcher le vol, avoit donné aux citoyens un expédient facile pour recouvrer ce qui leur étoit dérobé [d]. Mais si l'on ne peut pas détruire ce malheureux penchant qui porte les hommes à s'approprier le bien d'autrui, du moins ne faut-il pas l'autoriser. Rien n'y étoit plus propre que cette loi. Les voleurs étoient non-seulement assurés de l'impunité, mais même d'une récompense.

On peut faire aux Egyptiens un reproche encore mieux fondé sur le pouvoir excessif qu'ils avoient laissé prendre à leurs prêtres. Arbitres de la nation, & maîtres de toutes les affaires [e], ils réunissoient l'autorité temporelle à celle qu'ils tenoient de la religion. Le Souverain même leur étoit en quelque sorte

[a] Diod. l. 1. p. 79. 80. 107.

[b] Ibid. & p. 100. = Isocrat. in Busirid. p. 329. = Strabo l. 10. p. 738. D. = Plut. t. 1. p. 41. F.

[c] Diod. l. 1. p. 90. = A. Gellius, l. 11. c. 18. p. 540. 541.

[d] Diod. l. 1. p. 91.

[e] Voy. pr. Part. L. I, art. IV. p. 47 & 48.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

subordonné. Ils avoient le droit de censurer journellement sa conduite, de lui donner des avertissemens [a], & de diriger toutes ses actions. Il y a plus: par la constitution primitive de la monarchie, le trône en Egypte étoit héréditaire; mais il arrivoit quelquefois que la famille régnante venoit à s'éteindre: alors on mettoit la couronne sur la tête de celui que la nation jugeoit le plus digne de la porter. Ce nouveau monarque ne pouvoit être pris que dans le corps des prêtres, ou dans l'état militaire: si le choix tomboit sur un militaire, il falloit aussitôt qu'il se fit recevoir dans l'ordre sacerdotal [b]. Mais on n'exigeoit pas d'un prêtre, dans pareille circonstance, qu'il se fit admettre dans l'ordre militaire, tant les Egyptiens avoient de vénération pour leurs prêtres, seuls dépositaires des loix & des sciences de la nation.

Il faudroit ne point connoître les hommes pour ne pas sentir les inconvénients d'une pareille maxime. Tant de pouvoir, & des distinctions si flateuses ne pouvoient que partager l'autorité souveraine, & inspirer aux prêtres du mépris pour tout le reste de la nation; mépris qui devoit nécessairement tourner au détriment de l'Etat. Hérodote en rapporte un exemple bien marqué dans ce qui se passa sous le regne de Séthon, prêtre de Vulcain, qui fut élu Roi quelque tems après Sabacos [c].

A peine Séthon se vit-il affermi sur le trône, qu'il maltraita les gens de guerre, comme s'il ne devoit jamais avoir besoin de leur secours. Il alla même jusqu'à les dépouiller des fonds de terre que les Rois ses prédécesseurs leur avoient accordés [d]. Séthon ne tarda pas à se repentir d'une conduite si indiscrete. Sennachérib, roi d'Assyrie, étant venu fondre sur l'Egypte, il ne se trouva personne dans la noblesse & dans l'état militaire qui voulût prendre les armes. Séthon se vit réduit à faire tête à l'ennemi avec une armée levée à la hâte, & composée d'artisans, d'ouvriers, & d'autres gens de la plus basse profession [e]. Il ne dut son salut qu'à la nouvelle que reçut Sennachérib de l'approche de Tharaca, roi d'Ethiopie, qui venoit au secours de l'Egypte à la tête d'une puissante armée [f]. Les prêtres in-

[a] Diod. l. 1. p. 81. 84.
[b] Plato in Polit. p. 550. B. = Plut. t. 2. p. 354.
[c] L. 2. n. 14.
[d] L. 2. n. 14.
[e] Id. Ibid.
[f] Jos. Antiq. l. 10. c. 1. = 4 Reg. c. 19. ℣. 9.

téressés à faire valoir cet événement, qui sembloit justifier la conduite de Séthon, ne manquerent pas de publier que Sennachérib avoit été repoussé par une voie miraculeuse. Ils inventerent même une fable qui en attribuoit toute la gloire à Séthon [a]. C'est ce qu'il importe peu d'examiner. Cet exemple suffit pour montrer les mauvais effets du trop de privileges & de distinctions dont les prêtres jouissoient en Egypte.

Je passe à l'article le plus important de la politique des Egyptiens. Tout le peuple étoit partagé en un certain nombre de classes [b]. Les professions étoient héréditaires dans chaque famille : le fils étoit obligé d'embrasser celle de son pere [c]. Les deux principaux corps de l'Etat, l'ordre militaire & le sacerdoce, étoient tellement séparés & divisés, qu'une personne de race sacerdotale ne pouvoit entrer dans l'état militaire, & réciproquement une personne de famille militaire ne pouvoit être reçue dans l'ordre des prêtres [d]. On a beaucoup loué cette institution. Je suis bien éloigné d'en porter un pareil jugement. Je la crois au contraire des plus blâmables & des plus pernicieuses. Comme il s'agit ici d'un point essentiel, & d'un principe qui intéresse particuliérement le bonheur & le maintien des Etats, il sera bon d'examiner & de discuter avec attention les avantages & les inconvéniens qui peuvent résulter de l'établissement des professions héréditaires dans les familles.

On peut dire, en faveur des professions héréditaires, qu'on fait mieux ce qu'on a toujours vû faire, & ce à quoi on s'est uniquement exercé dès l'enfance. On acquiert conséquemment bien plus de facilité à exceller dans un art. Chacun ajoute sa propre expérience à celle de ses ancêtres. Par ce moyen chaque art & chaque science doivent être portés au plus haut dégré de perfection. Cette coutume d'ailleurs éteint toute ambition mal entendue; chacun demeure content dans son état, & n'aspire point à en sortir pour monter à un rang plus élevé. Voilà quels peuvent être à-peu-près les avantages des professions héréditaires. Le premier coup d'œil est en leur faveur. Je crois néanmoins ces raisonnemens plus spécieux que solides. Disons mieux : une pareille institution est entiérement contraire aux

[a] Hérod. l. 2. n. 141.
[b] Voyez la seconde Part. L. I. c. II.
[c] Ibid.
[d] Diod. l. 1. p. 84. 85.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

maximes fondamentales de la société & de la saine politique.

Cette noble ambition qui fait l'ame & le soutien des Etats, ne peut jamais se trouver dans les pays où les professions sont héréditaires. On détruit par ce moyen toute émulation. Qu'on ne dise pas que chacun fera mieux sa profession, lorsqu'il lui sera défendu de la quitter pour en embrasser une autre. Je dirai toujours qu'on fera mieux sa profession, lorsqu'en y excellant on pourra se flater de parvenir à une autre plus relevée. D'ailleurs, qui ne voit que par cette maxime on gêne l'esprit & les talens? Tel qui n'a point reçu de la nature d'aptitude à la profession pour laquelle il est destiné, auroit peut-être excellé dans une autre, si le choix en avoit été remis à sa disposition. On pourroit étendre bien davantage ces réflexions; mais comme dans ces sortes de questions, l'expérience prouve plus que les raisonnemens, jettons un coup d'œil sur les nations qui se sont le plus distinguées par les lumieres de leur esprit, & par l'étendue de leurs connoissances. Nous verrons que ce n'est point chez les peuples où les professions étoient héréditaires, que les arts & les sciences ont fait les plus grands progrès.

Les professions n'étoient point héréditaires chez les Grecs; cependant quelle différence entre les productions des Grecs & celles des Egyptiens! On admirera tant qu'on voudra ces masses énormes qui rendent encore aujourd'hui l'Egypte si fameuse. Je rendrai justice à la grandeur de ces entreprises & à la solidité qu'on a su leur donner; mais je serai plus frappé de la dépense, de la patience, & du travail infatigable qu'ont coûté les pyramides & les obélisques, que je ne serai touché du goût & du génie des artistes qui ont élevé ces monumens. J'en dirai autant des sciences dont les Grecs peuvent avoir reçu les premieres teintures des Egyptiens, mais qu'ils ont portées à un point où jamais elles ne sont parvenues en Egypte. Mettons les Romains à côté des Egyptiens, le parallele ne sera pas moins défavorable à ces derniers, quoique les arts & les sciences ne soient pas la partie où les Romains se sont le plus distingués.

Passons aux nations qui subsistent encore aujourd'hui, & faisons entre elles la même comparaison. Deux peuples fameux se présentent dans l'Asie, les Indiens & les Chinois. Aux Indes

le fils est obligé de suivre la profession de son pere [a]. Il n'en est pas de même à la Chine [b]. Je ne suis pas plus partisan qu'un autre des Chinois, & je suis bien éloigné de regarder cette nation avec les mêmes yeux que quelques auteurs voudroient nous la faire envisager. Néanmoins il faut convenir qu'il n'y en a point dans l'Asie qu'on puisse lui comparer ; & il s'en faut bien que les arts & les sciences soient aussi florissans aux Indes qu'à la Chine. Je pourrois encore parler des Arabes, si je voulois m'étendre sur cette question que je terminerai en disant qu'on ne peut citer aucun peuple, où les professions fussent héréditaires, qui se soit distingué par ses talens & ses connoissances. Je dis au contraire que cette institution n'est propre qu'à rétrécir l'esprit, & à l'arrêter dans les progrès qu'il pourroit faire. C'est, au reste, le moindre des abus qui résultent des professions héréditaires. Faisons voir qu'une pareille maxime doit infailliblement entraîner la ruine de l'Etat où elle a lieu.

L'expérience journaliere prouve que dans tous les pays les familles se multiplient inégalement. Il peut arriver qu'une tribu se multiplie à l'infini. Alors ceux qui la composent, n'ayant que le même métier pour subsister, tomberont nécessairement dans la misere, & deviendront inutiles & même à charge à l'Etat. Par une raison contraire on est en danger de perdre plusieurs arts utiles & essentiels par le dépérissement des tribus qui en sont dépositaires. D'ailleurs il naît tous les jours de nouveaux arts enfantés par de nouveaux besoins & par de nouvelles découvertes. Comment cultiver ces arts dans les Etats où chaque famille est attachée à une certaine profession ? Il faut donc créer à chaque fois de nouvelles tribus, & assigner de nouveaux rangs. Enfin il y a des arts qui s'abolissent par l'expérience & la conviction qu'on acquiert de leur peu d'utilité. Que deviendront alors les familles qui en étoient dépositaires ? & comment pourront-elles se soutenir & subsister ?

Quelque grands que soient ces inconvéniens, il en est cependant encore d'une bien plus dangereuse conséquence.

Quel est le but principal de la société ? C'est l'union & la concorde entre les citoyens. Ces avantages inestimables ne peuvent jamais se trouver dans les Etats où les professions sont

[a] Lettr. édif. t. 5. p. 18. 19. — [b] Lettr. édif. t. 24. p. 40.

héréditaires & attachées à certaines familles. Ces sortes de distinctions entraînent une aversion invincible, bien différente des sentimens qui naissent de la seule différence des rangs, différence qui n'exclut point un attachement réciproque entre les inférieurs & les supérieurs. Les hommes liés & attachés dès l'enfance à une certaine profession, ne connoissent, n'estiment que cette profession, & méprisent souverainement toutes les autres. De-là s'ensuit une haine innée, une jalousie indélébile, un mépris mutuel entre tous les membres de l'Etat. Par cette mauvaise politique on détruit les motifs d'égards, d'intérêts & de considération, qui sont la base & le soutien de toute espece de gouvernement; on rend la plus grande partie des citoyens inutiles les uns aux autres; on va directement contre le vœu de la société, dont le but est de rapprocher les esprits, & de porter les personnes qui composent un Etat, à se regarder comme freres & comme membres d'un seul & même corps. On arrête les effets les plus salutaires que les hommes doivent tirer de l'habitude & de la nécessité de vivre ensemble. Dans ces Etats chacun regarde comme étranger, comme une espece d'ennemi, un homme qui est d'une autre tribu que la sienne. Prenons encore un exemple, & jugeons du passé par le présent.

De tous les tems, le peuple aux grandes Indes a été partagé en différentes *Castes* ou tribus. De tous les tems les professions y ont été héréditaires dans les familles, & il n'a jamais été permis aux tribus de s'allier les unes aux autres [a]. Quel est l'effet de cette funeste politique? Chaque tribu a son langage, sa religion, ses usages, ses coutumes & ses loix particulieres [b]. Il y a autant de temples ou Pagodes que de tribus; point de communication, nulle relation, tout est séparé. Chaque pagode est desservie par les ministres de sa tribu [c]. Chaque métier est renfermé dans sa caste, & ne peut être exercé que par ceux dont les parens en faisoient profession [d]. Un homme d'une caste inférieure, quelque mérite qu'il ait, ne peut jamais s'élever à une

[a] Diod. l. 2. p. 153. 154. = Strabo l. 15. p. 1029. 1033. = Arrian. de Ind. p. 530. 533.

[b] Voyage de la Boulaye le Gouz. p. 159. 160. 122. = Voyage d'Ovington. t. 1. p. 292. = Lettr. édif. t. 12. p. 67.

[c] La Boulaye. p. 159. = Voyage de Pyrard. p. 277.

[d] Lettr. édif. t. 5. p. 18.

caste supérieure [a]. Les sciences sont inaccessibles à toutes autres tribus qu'à celle des Bramines & des Rajas [b]. Deux hommes de différentes castes ne peuvent point manger ensemble, s'approcher, ni converser familiérement [c]. On en vient souvent aux mains au sujet de la préséance [d]. On ne sauroit concevoir à quels excès cet entêtement & cette prévention sont capables de porter les esprits [e]. Il y a telle caste si basse & si méprisable, que ceux qui en sont, n'oseroient regarder en face un homme d'une caste supérieure. S'ils prenoient cette liberté, il auroit droit de les tuer sur le champ [f]. Je n'oserois assurer que le partage du peuple en différentes classes, & les professions héréditaires produisissent d'aussi mauvais effets chez les Egyptiens ; mais s'il en étoit de même, comme il y a bien de l'apparence [g], que penser des vûes & de la sagesse de leurs premiers législateurs ?

Il y avoit un défaut encore plus essentiel dans la constitution du gouvernement Egyptien. Il étoit permis aux freres & aux sœurs de s'épouser [h]. Cet usage est entiérement contraire aux regles & aux principes de la bonne politique. Il n'a pû avoir lieu que dans les tems où il falloit peupler la terre vuide d'habitans. Il a dû cesser dès que le genre humain a commencé à se multiplier, & que les sociétés politiques se sont formées. Les seules lumieres de la raison ont éclairé la plupart des législateurs sur les inconvéniens qui résulrent des mariages entre freres & sœurs. Ils ont senti que si les familles ne se mêloient point les unes avec les autres, chacune formeroit dans l'Etat un corps isolé & séparé; motif qui doit nécessairement aliéner les esprits. Les Chinois suivent des maximes bien plus sages que n'étoient celles des Egyptiens. Les loix de la Chine défendent non seulement les mariages entre freres & sœurs, elles ne permettent pas même de s'allier dans la même famille, quelque éloignée que soit la parenté [i]. Cette loi est très-prudente, & part d'une po-

[a] Lettr. édif. t. 14. p. 204.
[b] Ibid. t. 16. p. 221. = Mém. de Trev. Mars. 1701. p. 17.
[c] Lettr. édif. t. 12. p. 67. = Voyage de Pyrard, p. 273, &c. = Anc. Relat. des Indes & de la Chine. p. 113. 114.
[d] Lettr. édif. t. 12. p. 68.
[e] Ibid. p. 96, &c.
[f] Ibid. p. 68.
[g] Voyez Hérod. l. 1. n. 47. 167.
[h] Voyez la premiere Partie, Liv. I. art. IV. p. 49.
[i] Martini. l. 1. p. 31.

IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

litique très-profonde. Elle a été établie, non-seulement pour engager les citoyens à s'unir d'intérêt & de fortune, mais aussi pour prévenir les conséderations & les unions entre certaines familles, unions toujours pernicieuses à un Etat.

Ce qu'on a trouvé de plus estimable dans le caractere d'esprit des Egyptiens, est l'attachement & le respect qu'ils avoient pour leurs loix & leurs coutumes. On leur a donné les plus grands éloges sur leur constance à les observer, & à ne rien changer dans les usages primitifs de la monarchie. Une coutume nouvelle étoit, dit-on, un prodige en Egypte. Tout s'y faisoit toujours de la même maniere [a]. Les Egyptiens ne vouloient rien emprunter des autres peuples [b].

Je dirai d'abord qu'à cet égard les Egyptiens ne méritent aucun éloge particulier. Cette façon de penser leur est commune avec tous les peuples de l'Orient. On sait que les Orientaux ont un grand attachement pour leurs usages. Ils n'en changent point. Leurs façons de penser & d'agir sont les mêmes qu'elles ont été de tous les tems. Il est certain d'ailleurs que la température de l'air & la position des climats influent considérablement sur le génie & le caractere des peuples. La température de l'Egypte toujours uniforme, rendoit les Egyptiens solides & constans. Reste à savoir si cette vertu n'est pas un vice, lorsqu'elle est portée à l'excès.

On ne peut faire trop de réflexions, & prendre trop de précautions quand il s'agit de toucher aux anciennes constitutions d'un Etat, & d'y faire quelques changemens; mais ce scrupule doit cependant avoir des bornes. Il est certain, par l'expérience, que telle loi qui étoit bonne dans un tems, cesse souvent de l'être dans un autre, & peut même entraîner de grands inconvéniens. Il est également vrai qu'il y a certaines loix dont le tems seul a pû faire reconnoître l'abus & les mauvais effets. Les circonstances changent, & alors il faut nécessairement changer le systême politique, abolir les anciennes loix, & en substituer de nouvelles. Il est impossible que le premier législateur ait pû tout prévoir. Pourquoi enfin ne vouloir pas profiter des découvertes utiles faites dans les différens climats? Un réglement

[a] Plato de Leg. l. 2. p. 789. l. 7. p. 886. = Diod. l. 1. p. 74. = Porphyr. de abstin. l. 4. p. 370. 371.

[b] Hérod. l. 2. n. 91.

ment en est-il moins bon, parce qu'il n'est pas notre ouvrage? Est-ce un motif pour ne pas se l'approprier, quand on voit les avantages qui peuvent en résulter? Enfin l'attention à maintenir les anciennes loix & le respect pour les anciens usages, ne doit pas s'étendre jusqu'aux objets qui sont purement du ressort de l'esprit & de l'imagination. Les sciences & les arts ne se perfectionnent que par le tems. Chaque jour on acquiert de nouvelles lumieres, chaque jour les vues s'étendent & se rectifient. L'expérience fait reconnoître l'abus & l'erreur des anciennes pratiques. Il est alors de la bonne politique de réformer les usages vicieux, de chercher de meilleures méthodes, & de les substituer aux anciennes. C'est néanmoins ce qu'on ne pouvoit faire en Egypte. Il falloit constamment s'en tenir aux usages primitifs. Il n'étoit permis en aucune occasion de s'en écarter : les loix le défendoient expressément [a].

C'est par l'effet de cette façon de penser vicieuse que, généralement parlant, les peuples de l'Orient n'ont fait aucun progrès dans quelque genre que ce soit. Ils n'ont tiré aucun parti, aucun avantage de leur commerce fréquent avec les nations de l'Europe. Constamment bornés & attachés à leurs anciens usages, ils sont aujourd'hui les mêmes qu'ils étoient il y a 3000 ans. Je crois en trouver la raison dans ce que j'ai dit précédemment sur l'établissement des professions héréditaires dans les familles. Il faudroit, si on laissoit introduire de nouveaux arts, créer de nouvelles castes, & voir périr de misere celles qui étoient dépositaires des anciennes connoissances.

Malgré les défauts que nous venons de relever dans la politique des Egyptiens, il faut cependant rendre justice à ces peuples, & convenir que ces imperfections sont rachetées par quantité de maximes excellentes & de principes admirables, dignes, en un mot, de nous faire concevoir à bien des égards, une idée avantageuse de leurs législateurs.

Les Egyptiens ont certainement connu plusieurs des véritables maximes du gouvernement. Cette nation grave & sérieuse comprit d'abord que le vrai but de la politique doit être de rendre les peuples heureux, & qu'ils ne peuvent l'être qu'autant qu'on leur inspire des sentimens de vertu & de reconnois-

[a] Plato. Diod. Porphyr. *locis suprà cit.*

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

sance. C'est dans cette vûe que le législateur voulut que les citoyens se respectassent beaucoup, que chacun sentît à chaque instant ce qu'il devoit aux autres. De-là ces loix séveres contre le meurtre, l'adultere, le viol, & tous ces réglemens inventés & établis pour mettre les citoyens à la garde les uns des autres [a]. De-là ce respect infini qu'on avoit pour les vieillards. Les jeunes gens étoient obligés de se lever devant eux, & de leur céder par-tout la premiere place [b]. Le législateur avoit donné enfin aux regles de la civilité la plus grande extension [c]. C'étoient autant de liens civils & politiques, imaginés pour contenir le peuple, & maintenir la paix & le bon ordre entre les citoyens; c'étoient autant de moyens propres à inspirer la douceur, & capables d'entretenir l'union, en banissant tous les vices qui partent d'un caractere dur & grossier.

De ce même principe sont émanées les loix sur la sépulture des morts, l'usage de les embaumer, de les déposer dans des sépulchres magnifiques, & de regarder le cadavre d'un pere comme le gage le plus sûr qu'un débiteur pût donner à son créancier [d]. Toutes ces institutions entretenoient l'amour & la vénération pour les parens. Il étoit impossible qu'on eût tant de respect pour les peres après leur mort, sans être porté à avoir pour eux les plus grands égards pendant qu'ils vivoient. La gloire qu'on a donnée aux Egyptiens d'être les plus reconnoissans de tous les hommes [e], montre la justesse des mesures que le législateur avoit employées pour graver cette vertu dans le cœur de ses peuples.

Quelles louanges enfin ne méritent pas les Egyptiens sur ce jugement rigoureux qu'on faisoit subir à la mémoire des morts, & sur l'examen qu'on faisoit de leur vie, pour décider s'ils méritoient les honneurs de la sépulture! L'audience se tenoit en public. C'étoit le peuple qui décidoit, & prononçoit la sentence [f]. Il n'est point dans ces occasions de juge plus compétent. Ce moyen étoit excellent pour contenir tout le monde dans le devoir, les Rois même ne pouvant s'y soustraire. L'Histoire ne présente point de coutume plus sage & plus politique:

[a] Voyez la prem. Part. L. I. art. 2. p. 53.
[b] Hérod. l. 2. n. 80.
[c] Ibid.
[d] *Suprà.* p. 14.
[e] Diod. l. 1. p. 101.
[f] Ibid. p. 84. 103.

coutume qui devoit inspirer aux citoyens les plus grands sentimens d'honneur & de vertu. De pareilles maximes ont toujours été le fondement des Empires que nous savons avoir subsisté le plus long-tems & le plus glorieusement.

CHAPITRE V.

La Grece.

J'ai déja indiqué dans le volume précédent une partie des révolutions que la Grece a éprouvées au commencement des siecles qui nous occupent présentement. On y a vu que le retour des Héraclides dans le Péloponnese avoit fait entiérement changer de face aux différentes principautés de cette partie de l'Europe [a]. On se souvient aussi que vers le même tems Thébes & Athénes changerent la forme de leur gouvernement, qui devint Républicain, de Monarchique qu'il avoit été jusqu'alors [b]. Il y eut encore d'autres mouvemens dans la Grece. Quelques-uns des royaumes qui s'étoient formés originairement s'éteignirent. Il s'en éleva de nouveaux. Plusieurs villes, à l'exemple de Thébes & d'Athénes, s'érigerent aussi en républiques [c]. L'histoire de tous ces différens Etats n'est pas également intéressante.

On peut assurer qu'il n'y a que celle d'Athénes & de Lacédémone qu'il soit important de connoître. Ces deux villes, par l'ascendant & la supériorité qu'elles acquirent dans la Grece, donnerent le mouvement, & si l'on peut le dire, le ton à toute la nation : Athénes & Lacédémone ont présidé à tous les événemens auxquels les Grecs ont eu part : ainsi en étudiant avec soin l'histoire de ces deux villes, on peut connoître parfaitement le caractere, le génie & la politique des Grecs. Je ne m'attacherai donc qu'à exposer les principes du gouvernement d'Athénes & de Lacédémone, à en examiner la forme, & à faire sentir les différences qu'il y avoit entre les maximes qui guidoient ces deux républiques.

[a] Voyez la 2e. Partie. L. I, c. 3. art. 6. — [b] Ibid. — [c] Pausan. l. 1. c. 43. p. 103.

IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ARTICLE PREMIER.

Athénes.

QUOIQUE les Athéniens aient été, comme tous les autres Etats de la Grece, originairement gouvernés par des Rois, jamais peuple n'a eu plus de penchant pour la Démocratie. Le pouvoir de leurs Rois, restraint presque au commandement des armées, disparoissoit pendant la paix [a]. Plutarque observe que dans le dénombrement qu'Homere fait des forces de la Grece au siege de Troie, les Athéniens sont les seuls auxquels ce Poëte donne le nom de Peuple [b]. Cependant ils étoient encore soumis à des Rois (1). Homere a voulu sans doute par cette distinction, faire connoître le penchant que les Athéniens avoient pour la Démocratie, & donner à entendre que la principale autorité résidoit dans le peuple. Le différend qui, à la mort de Codrus, s'éleva entre ses enfans, fournit aux Athéniens, ennuyés du gouvernement Monarchique, un prétexte pour l'abolir.

Codrus, ce prince qui se sacrifia si généreusement pour son peuple, avoit laissé deux enfans, Médon & Nilée [c]. Médon étoit l'aîné, & devoit en cette qualité succéder à la couronne; mais Nilée s'y opposa, sous prétexte que Médon étant boiteux, une pareille difformité dégradoit la majesté du trône [d]. Les Athéniens remirent la décision de ce différend à l'oracle de Delphes. La Pythie prononça en faveur de Médon, & lui adjugea la couronne [e].

Cette décision qui confirmoit le droit de Médon, auroit dû lever tous les obstacles; mais ou le peuple n'y eut point d'égard, ou, ce qui est plus vraisemblable, la réponse de l'oracle renfermoit quelque sens ambigu que les Athéniens interpréterent selon la disposition où ils étoient d'abolir la royauté [f]. Quoi

[a] Voyez la seconde Part. L. I. art. 7.
[b] Iliad. l. 2. v. 54. == Plut. in Thes. p. 11. D.
(1) Ils avoient alors pour Roi Mnesthée qui avoit enlevé la couronne à Thésée.
[c] Pausf. l. 7. c. 2. init.
[d] Ibid.
[e] Ibid.
[f] Voyez Marsh. p. 340.

qu'il en soit, ils prirent de-là occasion de changer la forme de leur gouvernement, & de supprimer l'autorité royale. Jupiter fut déclaré seul monarque d'Athénes [a]. On choisit pour gouverner l'Etat, des Magistrats auxquels on donna le nom d'Archontes. Médon n'eut d'autre avantage que d'être honoré de cette dignité. Les premiers Archontes furent perpétuels. Celui qui étoit revêtu de cette charge, la gardoit pendant toute sa vie [b].

Cette nouvelle forme de gouvernement subsista pendant 331 ans. Mais l'archontat perpétuel parut au peuple d'Athénes, amateur excessif d'une liberté sans bornes, une image trop vive de la royauté. Résolus d'en abolir jusqu'à l'ombre même, les Athéniens réduisirent l'exercice de l'archontat à dix années [c].

Ce retranchement ne les tranquillisa pas encore. La jalousie & l'inquiétude naturelle des Athéniens leur fit trouver trop long & trop dangereux cet espace de dix années. Dans la vûe de ressaisir plus souvent l'autorité qu'il ne confioit qu'à regret à ses Magistrats, ce peuple ombrageux jugea à propos d'abréger le tems de leurs fonctions, & il réduisit enfin l'archontat à une année seulement d'exercice [d].

Ces révolutions exposerent Athénes aux plus grands malheurs. Une puissance aussi limitée que celle des Archontes, n'étoit pas capable de contenir des esprits remuans, devenus jaloux à l'excès de la liberté & de l'indépendance. Les factions & les querelles renaissoient chaque jour: on ne s'accordoit sur rien [e]. Il seroit bien difficile de marquer exactement quelle a été jusqu'à Solon la forme du gouvernement d'Athénes. Les Auteurs anciens ne se sont point expliqués précisément sur ce sujet. On ne trouve rien dans leurs écrits qui puisse nous en éclaircir. Il y a bien de l'apparence que pour la police & la manutention de l'Etat, on suivit la plupart des loix par lesquelles Athénes étoit gouvernée dans le tems qu'elle étoit soumise à ses Rois [f].

La situation où se trouvoit Athénes, auroit à la fin entraîné sa ruine totale. Les malheurs instruisent. Les Athéniens sentirent que l'Etat ne pouvoit plus subsister au milieu des troubles &

[a] Marsh. p. 340.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid.
[e] Plut. in Sol. p. 84. 85.
[f] Voyez Pauf. l. 4. c. 5. *sub fin.*

IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

des dissensions qui le déchiroient. On songea donc à mettre un frein à cet esprit d'indépendance qui régnoit parmi tous les citoyens. On jetta pour cet important ouvrage les yeux sur Dracon, personnage illustre, d'une sagesse & d'une probité reconnues, & très-instruit des loix divines & humaines [a]. On lui confia l'autorité nécessaire pour réformer l'Etat, & publier des loix qui remédiassent aux abus dont il étoit tems d'arrêter le cours. Comme le nom de Dracon se lit dans la liste des Archontes, on peut croire que ce fut durant sa magistrature, qu'il entreprit de réformer la République.

On ne voit point qu'avant Dracon Athénes ait eu un corps de loix rédigées par écrit [b]. Il pouvoit à la vérité y avoir quelques loix écrites [c], mais on n'avoit point encore recueilli ces loix, & formé de leur compilation une espece de code. La jurisprudence étoit si incertaine, que presque tous les jugemens étoient arbitraires. On n'avoit pas même spécifié quelles actions étoient criminelles, & quels châtimens devoient être infligés à ceux qui les commettoient [d]. Dracon peut donc être regardé comme le premier législateur d'Athénes [e].

Il étoit d'un caractere dur & austere. Il outra la sévérité, & ne mettant point de distinction entre les délits, il punit de mort la plus légere faute comme le plus énorme forfait [f]. Dracon renouvella aussi la loi qui ordonnoit de faire le procès aux choses inanimées, quand elles avoient occasionné la mort de quelqu'un [g]. Interrogé pourquoi il avoit décerné la peine capitale pour toutes sortes de fautes; c'est, répondit-il, que les plus petites me paroissent dignes de mort, & que je n'ai pu trouver d'autre punition pour les plus grandes [h]. Herodicus disoit des loix de Dracon, qu'elles paroissoient être moins l'ouvrage d'un homme que d'un dragon, par allusion au nom de ce législateur [i]. Démade, fameux orateur, les avoit bien caractérisées, en disant qu'elles n'avoient pas été écrites avec de l'encre, mais avec du sang [k]. Aristote ne paroît pas en avoir fait grand cas,

[a] A. Gellius. l. 1. c. 18.
[b] Joseph advers. Appion. l. 2. c. 6.
[c] Démosthene parle d'une loi de Thésée écrite sur une colomne de pierre. *In Neæram.* p. 673. c.
[d] Voyez la seconde Part. L. I, art. 8.
[e] A. Gell. l. 1. c. 18.
[f] Plut. in Sol. p. 87. E.
[g] Ibid.
[h] Ibid.
[i] Arist. Rhet. l. 2. c. 23. p. 579. B.
[k] Plut. loco suprà cit.

puisqu'il dit qu'elles n'avoient rien de remarquable que leur cruauté [a].

Il ne reste plus des loix de Dracon que quelques fragmens épars dans différens auteurs [b]. On ne voit pas que ce législateur ait rien changé à la forme du gouvernement [c]. Il forma seulement une nouvelle compagnie appellée les Ephêtes [d]. Ce tribunal composé de cinquante-un Juges choisis parmi tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'Etat, devint le premier tribunal d'Athénes. On y appelloit des décisions de toutes les autres juridictions. Lui seul jugeoit en dernier ressort. Ce grand éclat des Ephêtes ne fut pas de longue durée. L'Aréopage humilié par Dracon, reprit sous Solon son ancienne splendeur.

Les loix de Dracon étoient trop violentes, pour qu'elles pussent subsister long-tems. Si on eut tenu exactement la main à leur exécution, la loi auroit bientôt détruit plus de citoyens que n'auroient pû faire les fléaux du Ciel, ou l'épée de l'ennemi. On fut donc obligé d'en adoucir la rigueur; & l'extrême sévérité de ces loix conduisit à un excès contraire, la licence & l'impunité. Les factions & les divisions recommencerent plus fortement que jamais. On retomba dans les premiers troubles. La République se divisa en autant de partis qu'il y avoit de différentes sortes d'habitans dans l'Attique [e]. On étoit prêt à en venir aux plus fâcheuses extrêmités. Dans ce péril, on eut recours à Solon, à qui ses rares qualités, & particuliérement sa grande douceur, avoient acquis l'affection & la vénération de toute la ville [f]. On le pressa de travailler à faire cesser les différends, en prenant connoissance des affaires publiques.

Solon balança long-tems à se charger d'une commission si difficile [g]. Enfin il fut élu Archonte, sans qu'on eût recours au sort comme dans les autres élections [h]; & d'un consentement unanime on le nomma arbitre souverain, & législateur d'Athénes [i].

Dépositaire de l'autorité absolue, & maître du cœur de ses concitoyens, Solon s'appliqua fortement à réformer le gouver-

[a] Polit. l. 2. c. 12. p. 337. C.
[b] Thysius en a fait le recueil apud Gronov. Thes. Gr. antiq. t. 5.
[c] Arist. loco cit.
[d] Pollux l. 8. c. 10. Segm. 124. 125.
[e] Plut. in Sol. p. 85.
[f] Plut. Ibid.
[g] Plut. in Sol. p. 85.
[h] Ælian. var. hist. l. 8. c. 10.
[i] Hérod. l. 1. n. 29. = Plut. p. 87. E.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

nement d'Athénes. Il se conduisit avec toute la fermeté & la prudence qu'on peut désirer dans un homme d'Etat. Quoiqu'il connût parfaitement toute la grandeur du mal, il ne jugea cependant pas à propos de corriger certains abus qui lui parurent plus forts que les remedes. Il n'entreprit de changemens que ceux qu'il crut pouvoir faire goûter aux Athéniens par la voie de la raison, ou les forcer d'accepter par le poids de l'autorité, mêlant sagement, comme il le disoit lui-même, la force avec la douceur. Aussi quelqu'un lui ayant demandé si les loix qu'il avoit données aux Athéniens étoient les meilleures qu'on pût leur prescrire: Oui, dit-il, les meilleures qu'ils fussent capables de recevoir[a].

Solon commença par casser toutes les loix de Dracon, excepté celles qui concernoient les meurtriers [b]. Il procéda ensuite à la police de l'Etat, c'est-à-dire à la distribution des charges, des dignités & des Magistratures. Il les laissa toutes entre les mains des riches, qu'il distribua en trois différentes classes, relativement à la différence de leurs facultés. Ceux dont le revenu montoit annuellement à cinq cents mesures, tant en grains qu'en fruits secs & en boissons, composoient la premiere classe. On plaça dans la seconde les citoyens qui en avoient trois cents, & pouvoient entretenir un cheval en tems de guerre. On mit dans la troisieme ceux qui n'en avoient que deux cents [c]. La quatrieme & derniere classe comprenoit tous les mercenaires, & gens vivans de leur travail [d].

Les citoyens de cette classe n'étoient jamais admis aux charges. Solon leur donna seulement le droit d'opiner dans les assemblées publiques. Ce privilege, qui au commencement parut peu de chose, devint par la suite très-considérable, & rendit le peuple maître absolu des affaires, attendu que la plupart des procès & des différends retournoient toujours au peuple, devant lequel on pouvoit appeller de tous les jugemens des Magistrats. D'ailleurs, comme les loix de Solon avoient le défaut d'être écrites avec beaucoup d'obscurité, il falloit à chaque instant les interpréter; & il n'y avoit que les assemblées publiques qui pussent décider du sens qu'on devoit leur donner [e]. C'étoit aussi

a Plut. in Sol. p. 85. C.
b Ælian. Var. hist. l. 8. c. 10. = Plut. p. 87. E.
c Arist. Polit. l. 2. c. 12.
d Plut. p. 87. E.
e Arist. Plut. locis cit.

dans

dans ces assemblées que se décidoient les plus grandes affaires de l'Etat, telles que la paix, la guerre, les traités, l'arrangement des finances, &c.

IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

La constitution du gouvernement d'Athénes étoit donc purement Démocratique ; c'est-à-dire que toute l'autorité étoit entre les mains du peuple [a]. Il paroît que Solon sentit les inconvéniens du pouvoir excessif qu'il avoit confié à la multitude. Il songea donc à lui donner un frein, & dans cette vûe il choisit dans chaque tribu cent personnes de mérite, dont il composa un nouveau conseil appellé le Sénat. Comme il n'y avoit encore du tems de ce législateur que quatre Tribus, le nombre des sénateurs fut de 400. Le peuple ne pouvoit statuer que sur ce qui avoit été vû & proposé par le Sénat [b]. Les sénateurs ne s'assembloient point, qu'on n'eût auparavant affiché le sujet sur lequel ils avoient à délibérer [c]. Après que l'affaire avoit été examinée, on lisoit au peuple l'avis qui avoit été formé dans le sénat. Ceux qui vouloient parler, montoient alors sur la tribune aux harangues. Quand il s'agissoit ensuite d'opiner, le crieur public commençoit par appeller à haute voix les citoyens qui avoient passé l'âge de cinquante ans [d], & en continuant jusqu'à ceux qui en avoient trente ; car il falloit être parvenu à cet âge pour avoir droit de suffrage dans les assemblées publiques. On décidoit préalablement si l'affaire seroit mise en délibération. Le peuple en effet étoit le maître de rejetter purement & simplement le décret du sénat, ou d'en ordonner l'exécution après l'avoir examiné [e]. C'est à ce sujet qu'Anacharsis disoit un jour à Solon : » J'admire que chez vous les sages n'aient que le droit de délibérer, & que celui de décider soit réservé aux fous [f] «.

Un des premiers soins de Solon avoit été de rétablir l'autorité de l'Aréopage abaissé par Dracon. Il déféra à cette auguste compagnie l'inspection générale sur tout l'Etat, & le soin de faire observer les loix dont il la rendit dépositaire [g]. Je n'entrerai au surplus dans aucun détail sur les réglemens civils faits par ce législateur. Ils sont assez connus. On sait l'hommage que

[a] Plato in Menex. p. 519. = Demosth. in Neæram. p. 875. c.
[b] Plut. p. 88. D.
[c] Potteri Archeol. l. 1. c. 16. p. 121.
[d] Plut. t. 2. p. 784. c.
[e] Voyez Sigon. de Rep. Athen. l. 2. c. 34.
[f] Plut. in Solone. p. 81. B.
[g] Plut. p. 88. F. Athen. l. 4. c. 19. p. 168.

les Romains ont rendu aux loix de Solon, dont quelques-unes subsistent encore aujourd'hui, puisqu'elles ont été le fondement de la jurisprudence Romaine adoptée par presque toute l'Europe. Il paroît que Solon en avoit emprunté plusieurs des Egyptiens [a]. On les fit graver sur des rouleaux de bois enchâssés dans des cadres, de maniere qu'ils pussent tourner à volonté [b]. Ces monumens furent d'abord déposés dans la citadelle, & ensuite dans le Prytanée, afin que tout le monde fût à portée de les consulter [c]. Quelques-uns de ces cadres & de ces rouleaux subsistoient encore du tems de Plutarque [d].

Exposer la constitution du gouvernement d'Athénes, c'est en faire connoître les défauts. Tout Etat où le peuple juge & décide, est essentiellement vicieux. Comment, en effet, pouvoir discuter les affaires devant des assemblées si nombreuses? comment même s'y faire entendre? On peut juger de la multitude d'auditeurs qui composoient les assemblées à Athénes, par la quantité de suffrages que la loi exigeoit, lorsqu'il étoit question de bannir quelqu'un par l'Ostracisme, ou d'adopter un étranger. Il falloit dans l'un & l'autre cas au moins six mille voix [e]. Quels troubles d'ailleurs ne devoient pas occasionner le partage & la diversité de sentimens, d'intérêts & de vûes particulieres?

Solon, pour me servir de l'expression de Plutarque, avoit crû que le gouvernement d'Athénes, affermi & arrêté par l'aréopage & par le sénat des quatre cents, comme par deux ancres fermes & inébranlables, cesseroit de s'agiter & de se tourmenter [f]. Le succès ne répondit point à son attente. Jamais Etat ne fut plus agité & livré à de plus cruelles dissensions. On n'en doit attribuer la cause qu'à la trop grande autorité dont le

[a] *Solon sententiis adjutus Ægypti sacerdotum, latis justo moderamine legibus, Romano quoque juri maximum addidit firmamentum.* Amm. Marcell. l. 22. c. 16. p. 346.

Il est vrai que, suivant Hérodote, l. 1. n. 29. & Plut. p. 92, Solon ne fut en Egypte qu'après avoir publié ses loix; mais, ou ce législateur avoit eû connoissance des loix d'Egypte avant son voyage, ou il ajouta à ces loix, & les corrigea d'après les lumieres qu'il avoit acquises en Egypte: car il est certain, d'après le témoignage même d'Hérodote, de Diodore & d'Ammien Marcellin, que Solon avoit emprunté plusieurs loix des Egyptiens. Voyez Herod. l. 2. n. 177. Diod. l. 1. p. 88. 90. Amm. Marcell. l. 22. c. 16. p. 346.

[b] Plut. t. 1. p. 92. B. t. 2. p. 79. A. Gellius l. 2. c. 12. Suid. in Ἄξονες, t. 1. p. 240. in Κύρβεις. t. 2. p. 400.

[c] Poll. l. 8. c. 10. Segm. 128.

[d] Plut. suprà.

[e] Demosth. *in Neæram.* p. 875. E. = Pollux l. 8. c. 5. Segm. 20. = Plut. in Aristide p. 322. F.

[f] In Sol. p. 88. E.

peuple jouissoit. » La témérité & la licence des assemblées populaires ont perdu les républiques de la Grece, dit Cicéron [a]. » J'ajoute, & particuliérement celle d'Athénes.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Solon avoit bien prévu l'abus que le peuple feroit du pouvoir qu'il lui avoit confié : aussi avoit-il imaginé un frein pour le contenir; mais ce frein n'étoit pas suffisant. L'aréopage n'avoit aucune part au gouvernement, & le sénat dépendant lui-même du peuple, ne pouvoit réparer une constitution d'Etat essentiellement mauvaise & défectueuse. Il y avoit même un vice radical dans la constitution de ce sénat formé pour contenir le peuple. Il étoit trop nombreux. Composé dans son origine de quatre cents personnes, il le fut ensuite de six cents. L'expérience a toujours fait connoître que les têtes des plus grands hommes se rétrécissent lorsqu'elles sont assemblées, & que là où il y a le plus de sages, il y a aussi moins de sagesse [b].

On n'envisage communément les Athéniens que du côté qui leur est favorable & avantageux. L'histoire d'Athénes frappe & en impose par son éclat & par son brillant. Nous sommes éblouis par les batailles de Marathon & de Salamine, par la pompe des spectacles, par la magnificence & le goût des monumens publics, par cette foule d'hommes supérieurs en tous genres, qui rendront à jamais le nom d'Athénes précieux & mémorable. Cependant si nous voulions examiner l'intérieur de cette république, quels tableaux affreux ne présenteroit-elle pas [c]? Nous verrions un Etat sans cesse en combustion, des assemblées toujours tumultueuses, un peuple agité perpétuellement par les brigues & les factions, & livré à la fougue du plus vil harangueur, les citoyens les plus illustres persécutés, bannis, & continuellement exposés à la violence & à l'injustice [d]. La vertu étoit proscrite à Athénes, & les services qu'on rendoit à la patrie oubliés, & souvent même punis par la voie de l'Ostracisme. Quel gouvernement que celui où la vûe des citoyens qui avoient le mieux servi l'Etat, étoit odieuse & insupportable! Valere Maxime est bien fondé à s'écrier : » Heureuse Athénes, » d'avoir encore trouvé, après des traitemens si injustes, des ci-

[a] Pro Flacco n. 7. l. 5. p. 244.
[b] Lettres Persanes, Lettr. 106.
[c] Voyez Plato in Alcib. 1°. p. 448. B.
[d] Id. in 2°. p. 454. 456.

III[e]. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hebreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

» toyens qui aimassent leur patrie [a] »! L'histoire de tous les autres peuples de la Grece ne fourniroit pas, à beaucoup près, autant d'exemples d'injustice & d'ingratitude envers les bienfaiteurs de l'Etat, qu'en présente la seule ville d'Athénes.

On ne peut nier cependant que la douceur, la générosité & même la grandeur d'ame ne fussent le caractere général & dominant des Athéniens. On en pourroit citer mille exemples. Je n'en rapporterai point d'autre que la loi qui ordonnoit de remettre dans son chemin quiconque s'en étoit égaré [b]. Mais le peuple est toujours peuple. Par-tout il est léger, capricieux, injuste, cruel, & prêt à suivre les premieres impressions qu'on lui donne. Chaque Athénien en particulier étoit naturellement doux, affable, bienfaisant; mais dans les assemblées ce n'étoit plus le même homme [c]. Aristophane représente le peuple d'Athénes sous l'emblême d'un vieillard très-sensé dans sa maison, mais qui dans les assemblées publiques tombe en enfance [d]. La conduite inégale des Athéniens déplaisoit à leurs alliés, & à la fin les éloigna totalement. Elle étoit encore plus insupportable aux Villes qui étoient dans leur dépendance. Ils les traitoient avec la derniere dureté [e]. Il falloit essuyer les bisarreries d'un peuple flaté & séduit sans cesse par ses orateurs; c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux & de plus terrible que les caprices d'un Prince gâté par la flaterie & les vils hommages de foibles courtisans.

[a] L. 5. c. 3.
[b] Cicero de Offic. l. 3. n. 13.
[c] Voyez Plat. de Leg. l. 3. = Xenophon de Rep. Athen. = Polyb. l. 6. c. 8. = Ælian. var. hist. l. 2. c. 19. l. 3. c. 18. l. 5. c. 13.
[d] In Equit. act. 2. scen. 2.
[e] Voy. Casaubon in Athen. p. 114. 175.



ARTICLE II.

Lacédémone.

On a vu dans la seconde Partie de cet ouvrage que 80 ans après la prise de Troye, les descendans d'Hercule s'étoient remis en possession du Péloponése. Ils marchoient alors sous la conduite de trois principaux chefs, Aristodême, Téménès & Cresphonte. Ces conquérans partagerent entre eux les contrées dont ils venoient de se rendre maîtres. Téménès eut l'Argolide; la Messénie échut à Cresphonte. Aristodême étant mort durant le cours de cette expédition, ses deux fils Euristhêne & Proclès prirent sa place, & eurent en partage la Laconie [a].

Ces deux Princes ne jugerent point à propos de diviser le domaine qui leur étoit adjugé. Ils ne régnerent point non plus alternativement, comme autrefois Etéocle & Polinice étoient convenus de le faire à Thébes; mais soit en vertu des ordres de leur pere, soit par quelque autre motif que nous ignorons, ils gouvernerent conjointement & avec une égale autorité, l'un & l'autre portant le titre de roi de Lacédémone, & étant reconnu en cette qualité. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces deux freres avoient l'un pour l'autre l'antipathie la plus forte. Ils ne s'accorderent jamais; & toute leur vie se passa dans des discordes continuelles: leurs descendans même hériterent de cette funeste mésintelligence [b]: car cette forme de gouvernement ne finit point en leur personne. Le sceptre demeura conjointement dans ces deux branches qui subsisterent environ 900 ans, pendant lesquels elles ont donné sans interruption des rois à Sparte de pere en fils. On en compte trente dans la ligne d'Euristhêne, & vingt-sept dans celle de Proclès. Ces deux familles s'éteignirent à-peu-près dans le même tems: singularités remarquables, & dont je ne crois point qu'on trouve d'exemple chez aucune autre nation.

La révolution qui enleva le sceptre aux descendans de Pé-

[a] *Suprà* 2e. Part. L. I. c. 3. art. 6. = [b] Hérod. l. 6. n. 52. = Pausf. l. 3. c. 1. p. 205. 206.

lops, pour le remettre entre les mains des Héraclides, avoit fait éprouver au Péloponése toutes les horreurs de la guerre. Les habitans chassés de leurs héritages, avoient été contraints de fuir, & de chercher un asile dans les Provinces voisines [a]. Le pays étoit resté désert. Le premier soin d'Euristhêne & de Proclès fut de songer aux moyens de repeupler la Laconie. Pour y parvenir plus promptement, ils se déterminerent à recevoir tous les étrangers qui viendroient s'y retirer pour quelque raison que ce pût être; & afin de les fixer, ils leur accorderent les droits & les privileges de naturels & de citoyens [b].

Les deux Rois diviserent ensuite toute la Laconie en six parties. Ils choisirent Sparte pour leur capitale, & y établirent leur séjour. C'est de-là qu'ils envoyoient dans les villes de leur dépendance, des gouverneurs pour faire connoître aux peuples leurs intentions [c]. Nous ignorons au surplus quelles étoient alors les loix & les maximes du gouvernement. Depuis cette époque, jusqu'à la réforme de Lycurgue, l'histoire de Sparte est fort obscure. Nous passerons ces tems de ténebres, pour venir au siécle de ce fameux législateur.

Quoique la puissance royale fût établie & subsistât constamment dans les deux branches de la famille régnante, l'Etat se ressentit à la fin des discordes que ce partage d'autorité ne pouvoit manquer d'occasionner. Les deux Rois formerent deux partis auxquels chacun s'attacha selon son inclination particuliere, ou ses intérêts. Ces divisions intestines forcerent les souverains de Sparte de chercher à l'envi l'un de l'autre, les moyens de gagner l'affection de leurs sujets. Ils eurent recours à des complaisances qui insensiblement devinrent très-préjudiciables au maintien & à la tranquillité de l'Etat.

Eurypont ou Eurithion, petit fils de Proclès, fut le premier qui, pour plaire au peuple, relâcha un peu de l'autorité absolue dont les rois de Sparte avoient toujours joui : condescendance qui produisit une horrible confusion & une licence effrénée; source d'une infinité de maux dont l'Etat se trouva long-tems affligé. Le peuple, au lieu de se rendre plus traitable, n'en devint que plus insolent. La liberté dégénéra en indépendance.

[a] *Suprà* 2e. Part. L. I. c. 3. art. 6.

[b] Strabo, l. 8, p. 560. 561. 562.

[c] Arist. Polit. l. 2. c. 9. p. 329. E. — Strabo, p. 560.

Les Rois n'eurent plus d'autorité. On osa même attenter à leur personne sacrée. Eunome, pere de Lycurgue, perdit la vie dans une sédition [a]. Au milieu de ces troubles & de l'anarchie, parut Lycurgue, dont la prudence & la fermeté firent totalement changer de face au gouvernement de Lacédémone.

Ce fameux législateur auroit pû facilement monter sur le trône après la mort de son frere aîné, qui n'avoit point laissé d'enfant mâle: il régna même pendant quelques mois. Mais ayant appris que la Reine sa belle-sœur étoit enceinte, il déclara que la couronne appartenoit à l'enfant qui naîtroit, si c'étoit un fils. Il tint parole, & la Reine ayant accouché d'un prince, Lycurgue le déclara Roi, & dès ce moment se démit du pouvoir uverain [b].

Une conduite si généreuse n'appaisa pas les soupçons, que quelques ennemis de Lycurgue avoient voulu répandre sur la droiture de ses intentions. Pour les calmer & les dissiper entiérement, ce grand homme se condamna à un exil volontaire. Il entreprit plusieurs voyages, dans la vûe de consulter les personnes les plus habiles & les plus expérimentées dans l'art de gouverner. Il alla d'abord en Crete; il passa ensuite dans l'Asie, & se rendit enfin en Egypte, le séjour alors des sciences & de la politique [c].

Lycurgue n'avoit gouverné l'Etat que trois mois; mais c'en avoit été assez pour faire connoître tout ce dont il étoit capable. Ses vertus lui avoient attiré l'estime & la vénération de tous ses concitoyens [d]. Son absence en fit encore mieux sentir le prix. Les désordres s'étoient tellement augmentés à Sparte, que tout l'Etat députa vers lui plusieurs fois, pour le presser de revenir [e]. Cette disposition des esprits détermina Lycurgue à rentrer dans sa patrie. Il résolut aussi-tôt de changer la forme du Gouvernement, persuadé que l'établissement de quelques loix particulieres n'apporteroit aucun soulagement aux maux qu'on vouloit guérir [f].

Avant que d'exécuter son dessein, il alla consulter à Delphes Apollon sur l'entreprise qu'il méditoit. Le Dieu l'approuva, il

[a] Plut. in Lycurg. p. 40.
[b] Plut. p. 40. 41.
[c] Plut. p. 41. 42.
[d] Plut. p. 41. A.
[e] Plut. p. 42.
[f] Ibid.

en reçut la réponse la plus favorable. La prêtresse l'appella l'ami des Dieux, s'écriant qu'elle ne savoit pas même si elle ne devoit pas le regarder comme une divinité, plutôt que comme un simple mortel. Elle assura ensuite Lycurgue qu'Apollon avoit exaucé sa priere, & qu'il formeroit l'Etat le plus excellent qui eût jamais été [a].

On conçoit aisément quelle autorité & quel crédit une pareille réponse acquit à Lycurgue, & combien elle applanit de difficultés. De retour à Lacédémone, il commença par gagner les principaux de la ville, en leur faisant part de ses vûes. S'étant assuré de leur consentement, il les engagea à se rendre en armes dans la place publique, pour étonner & intimider ceux qui voudroient s'opposer à ses projets [b]. Il ne trouva point d'obstacles, & fit ce qu'il voulut.

Je passerai sous silence le détail des établissemens & des ordonnances de Lycurgue. Je remarquerai seulement que ce législateur ne jugea pas à propos de coucher ses loix par écrit: il le défendit même très-expressément. Il vouloit les imprimer dans l'esprit & dans le cœur de ses concitoyens par la pratique & par l'usage [c]; & il y réussit. Observons encore que ce législateur ne voulut faire aucune loi civile [d].

Il seroit difficile au surplus de donner une idée juste & précise du gouvernement politique de Lacédémone. Platon lui-même convenoit qu'il n'étoit pas possible de le définir [e]. En effet, le gouvernement de Sparte n'étoit, à proprement parler, ni Monarchique, ni Aristocratique, ni Démocratique. Il étoit mixte, & participoit de toutes ces différentes especes de constitutions politiques.

Il y avoit deux Rois à Sparte, mais leur pouvoir étoit très-foible & très-borné. Il ne paroît pas que leur volonté influât beaucoup sur les affaires de l'Etat, ni qu'ils eussent un grand crédit dans les délibérations publiques [f]. Ils n'étoient, à proprement parler, que les premiers citoyens de l'Etat [g]; reconnoissant dans les Ephores & dans le peuple une autorité supé-

a Plut. in Lycurg. p. 42.
b Id. Ibid.
c Ibid. p. 47.
d Id. Ibid.
e De Leg. l. 4. p. 829. D. = Voyez aussi Arist. Polit. l. 4. c. 9.
f Voyez Thucyd. l. 1. n. 79. 85. 87. = Arist. Polit. l. 3. c. 14.
g Voyez Herod. l. 6. n. 56.

rieure;

rieure, à laquelle ils étoient obligés de rendre compte de leur conduite [a]. Ils jouissoient cependant de grands privileges qui les distinguoient honorablement. On avoit aussi pour leur personne le plus grand respect & la plus grande considération [b].

Le sénat, composé de vingt-huit membres électifs, jouissoit originairement d'une autorité fort étendue. Ce corps avoit été institué par Lycurgue, pour maintenir l'équilibre entre les rois & le peuple; le sénat se rangeant du parti des rois quand le peuple vouloit se rendre trop puissant, & prenant au contraire les intérêts du peuple lorsque les rois paroissoient vouloir trop entreprendre [c]. Les rois assistoient au sénat lorsqu'ils le jugeoient à propos. Ils y avoient le privilege du double suffrage [d]. Le sénat avoit seul le droit d'examiner les affaires, & de les proposer dans l'assemblée publique; mais quand il avoit donné son avis, le peuple étoit le maître de le rejetter ou de l'approuver [e]. Les sénateurs, comme je l'ai déja dit, étoient électifs. C'étoit par voie de suffrages, & dans l'assemblée du peuple qu'on procédoit à ce choix important [f].

Bientôt la puissance du sénat sembla trop forte & trop absolue. On résolut de lui donner un frein, en lui opposant l'autorité des Ephores. Ce fut environ 130 ans après Lycurgue, que cet établissement eut lieu (1). Les éphores étoient au nombre de cinq [g], & ne demeuroient qu'une année en charge [h]. C'étoit le peuple qui les choisissoit, & souvent ils étoient tirés parmi les gens de la plus basse condition [i]. Etablis pour défendre les droits de la nation contre les entreprises des rois & du sénat, ils avoient beaucoup de ressemblance avec les Tribuns de Rome. Quoique leur magistrature ne passât pas les bornes d'une année, ils devinrent si puissans que toute l'autorité résida dans

[a] Hérod. l. 6. n. 82. 85. = Thucyd. l. 5. n. 60. 63. = Diod. l. 12. p. 533. = Plut. t. 1. p. 806. F.

[b] Hérod. l. 6. n. 56. = Plut. t. 1. p. 804.

[c] Plut. t. 1. p. 42. E.

[d] Hérod. l. 6. n. 57. = Thucydide prétend que chaque Roi n'avoit qu'une voix. l. 1. n. 20.

[e] Plut. in Lycurg. p. 43. B.

[f] Arist. Polit. l. 2. c. 9. p. 330. 331. Justin. l. 3. c. 3.

(1) Les Anciens ne sont point d'accord sur le tems de l'institution des Ephores. Le plus grand nombre néanmoins en rapporte l'origine à Théopompe, qui régna 130 ans après Lycurgue.

[g] Paus. l. 3. c. 11.

[h] Cragius apud Gronov. Thes. Gr. antiq. t. 5. p. 2570.

[i] Arist. Polit. l. 2. c. 9. p. 330. A.

la suite entre leurs mains. Les éphores pouvoient casser les sénateurs, les faire mettre en prison, & même les punir de mort [a]. Les rois étoient obligés de leur obéir à la troisieme sommation [b]. Ils avoient droit de les condamner à l'amende & de les faire arrêter [c]. Lorsque les rois entroient au sénat, les éphores étoient dispensés de se lever pour eux [d]. Les rois, au contraire, étoient obligés de leur rendre cette marque de respect [e]. Tous les mois on renouvelloit le serment de l'Etat, les éphores au nom de la république, & les Rois en leur nom. Les rois s'obligeoient & promettoient de se conduire selon les loix & coutumes. Le serment que les éphores prêtoient au nom de la république, étoit qu'elle maintiendroit les rois tant qu'ils observeroient exactement leurs promesses [f]. Ces magistrats avoient même imaginé, pour contenir les rois, un moyen bien singulier fondé sur l'ignorance & la superstition des peuples.

Tous les neuf ans les éphores choisissoient une nuit où le ciel fût très-clair & très-serein. Ils s'asseyoient en rase campagne, gardant un profond silence, & les yeux attachés au ciel. S'ils voyoient une étoile tomber, c'est-à-dire, s'ils appercevoient une de ces exhalaisons lumineuses, qu'on voit souvent traverser le ciel, ils accusoient aussi-tôt les rois de s'être attiré le courroux des Dieux. Ils les suspendoient de leurs fonctions jusqu'à ce qu'il vînt quelque ordre de l'oracle, qui ordonnât leur rétablissement [g].

Les éphores étoient encore chargés de veiller à la conduite des reines [h]. Ils avoient enfin la garde du trésor public [i], & l'inspection générale sur tout l'Etat [k]. Aristote blâme avec raison l'établissement de ces magistrats [l]. Ils causerent les mêmes désordres dans Sparte, que les tribuns du peuple à Rome.

Le peuple avoit aussi beaucoup d'autorité à Sparte, & beaucoup de part au gouvernement [m]. C'étoient les assemblées publiques qui décidoient seules des affaires de l'Etat [n]. C'étoit

[a] Xenoph. de Rep. Lac.
[b] Plut. in Agid. & Cleom. p. 800. E. = Corn. Nepos in Agesil. n. 4.
[c] Corn. Nepos in Pauf. n. 3. & 5.
[d] Xenoph. de Rep. Laced. *sub fin.*
[e] Plut. t. 2. p 817. A.
[f] Xenoph. *loco cit.*
[g] Plut. in Agid. & Cleom. p. 800. B.
[h] Plato in Alcib. 1°. p. 441. A.
[i] Xenoph. de Rep. Laced. *sub fin.*
[k] Ælian. var. hist. l. 2. c. 5.
[l] Polit. l. 2. c 9. p. 330.
[m] Plato de Leg. l. 4. p. 819. D.
[n] Thucyd. l. 1. n. 79. 85. 87.

encore dans ces assemblées que se faisoit l'élection des magistrats [a].

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Le gouvernement de Lacédémone, où l'autorité étoit partagée en cinq corps differens, deux rois, un sénat, cinq éphores & l'assemblée du peuple, est une espece de paradoxe politique. Il sembleroit que l'opposition de toutes ces différentes puissances, qui se traversoient réciproquement, auroit dû être une source perpétuelle de troubles & de dissensions intestines. Cependant on ne trouve dans l'histoire aucun Etat qui ait été moins agité que Sparte; & Polybe dit que de tous les peuples connus, il n'y en avoit point qui eût conservé plus long-tems sa liberté [b]. Ce ne fut certainement pas l'effet d'un gouvernement aussi défectueux dans sa constitution que l'étoit celui de Lacédémone. On n'en peut donc attribuer la cause qu'aux loix de Lycurgue. Tant qu'elles furent exactement observées, l'intérêt de l'Etat prévalut sur des considérations particulieres, & Sparte fit trembler tous ses voisins. Elle périt dès qu'elle s'en écarta.

On ne peut en effet disconvenir qu'il n'y eût un grand fond de sagesse & de prudence dans les loix de Lycurgue. Elles ont fait l'admiration des plus fameux politiques de l'antiquité, & avec raison, quand on n'en jugeroit même que par l'événement. Mais on ne doit jamais perdre de vûe que ces réglemens ne pouvoient être bons que pour un Etat peu étendu, & n'étoient réellement praticables que chez des peuples peu nombreux, tels que ceux dont la Grece étoit composée. Du tems de Lycurgue, on ne comptoit dans Sparte que neuf mille habitans [c], & trente mille dans la campagne [d]. Dans un aussi petit Etat on peut élever & gouverner tout un peuple comme une seule famille. C'est d'après ce principe que je dirai avec Polybe, que la forme du gouvernement de Sparte suffit, tant que les Lacédémoniens ne songerent point à étendre les bornes de leur domination. Mais ce même gouvernement devint imparfait & défectueux, dès le moment que Sparte se laissa emporter à des vûes d'ambition, & conçut des projets d'agrandissement [e].

[a] Plut. in Lycurg. p. 43. B.
[b] L. 6. C. 6. p. 491.
[c] Hérod. l. 7. n. 234.
[d] Plut. in Lycurg. p. 44. B.
[e] Polyb. l. 6. c. 6. p. 491. = Voyez aussi l'Esprit des Loix. l. 4. c. 7.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ARTICLE III.

Des Colonies Grecques.

L'ATTENTION que j'ai donnée à l'histoire d'Athénes & de Lacédémone, a été cause que je n'ai rien dit d'un événement qui ne doit cependant pas être oublié. Je parle de cette quantité de colonies qui, vers le commencement des siécles que nous parcourons, sortirent du sein de la Grece, & allerent former des établissemens dans plusieurs parties de l'Asie & de l'Europe. J'ai indiqué dans le volume précédent la cause de toutes ces migrations. On y a vû quels avoient été l'effet & la suite de la révolution que la Grece éprouva, lorsque 80 ans environ après la prise de Troie, les Héraclides vinrent arracher le sceptre aux descendans de Pélops. Les plus renommées & les plus célebres de ces colonies ont été celles que les Ioniens, les Eoliens & les Doriens formerent dans l'Asie.

La guerre de Troie avoit donné occasion aux Grecs de prendre une connoissance assez exacte de l'Asie mineure. Les Ioniens établis anciennement dans l'Attique, étoient passés ensuite dans le Péloponése. Ils y resterent tranquilles jusqu'au tems où les Héraclides vinrent s'en remettre en possession. Les Achéens, chassés alors de la Laconie, se jetterent sur les Ioniens, & les contraignirent de sortir du Péloponése. Les Ioniens se refugierent dans l'Attique [a]; mais s'étant multipliés au point que le pays ne pouvoit plus nourrir un si grand nombre d'habitans, Nilée, celui des enfans de Codrus que les Athéniens avoient rejetté [b], se mit à leur tête, & les conduisit en Asie. Ils s'emparerent d'une contrée qui étoit alors bornée par la Carie & par la Lydie. C'est celle qui de leur nom fut depuis appellée Ionie. Ils y bâtirent douze villes, Ephese, Colophon, Clazomene, &c [c].

Cette colonie avoit été précédée d'une autre migration qui n'est pas moins fameuse dans l'histoire. Ceux des Achéens qui descendoient d'Eolus, ayant été chassés de la Laconie par les

[a] Voyez la seconde Part. L. I. c. 3. art. 6.
[b] *Suprà*, p. 28. & 29.
[c] Marm. Arund. Ep. 26. = Pauf. l. 7. c. 2. *Init.* = Ælian var. hist. l. 8. c. 5.

Doriens rentrés dans le Péloponnese avec les Héraclides, se virent contraints de chercher de nouvelles terres [a]. Ils se mirent sous la conduite de Penthile, ce fils d'Oreste qui avoit été détrôné par les Héraclides. Après quelques courses, ils se fixerent dans l'Asie mineure entre l'Ionie & la Mysie, & donnerent à cette contrée le nom d'Eolide. Smyrne & plusieurs autres villes doivent leur fondation à cette colonie [b].

La troisieme peuplade, qui vers le même tems passa de la Grece dans l'Asie, étoit composée de Doriens. Ils avoient accompagné les Héraclides dans leur expédition contre les Athéniens, sous le regne de Codrus. Les Héraclides y furent battus. Leur défaite néanmoins ne les empêcha pas de s'emparer de la Mégaride, & de la donner aux Doriens. Une partie de ce peuple demeura dans ce pays. Quelques-uns passerent en Crête. Mais le plus grand nombre s'établit dans cette partie de l'Asie mineure qui, de leur nom, a été appellée Doride. Ils y bâtirent Halicarnasse, Cnides & d'autres villes. Ils se répandirent aussi dans les isles de Rhodes, de Cos, &c [c].

Je ne dirai rien de plusieurs autres colonies qui sortirent de la Grece vers le même tems. Je passerai donc sous silence ces établissemens considérables qu'on sait avoir été formés par les Grecs dans l'Italie [d], dans la Sicile [e], sur les bords du Pont-Euxin [f], & jusques sur les côtes d'Afrique [g]. Ce détail nous conduiroit trop loin. Les colonies de l'Asie mineure sont sans contredit les plus célebres de toutes celles que la Grece ait jamais formées. Elles prouvent suffisamment à quel point cette partie de l'Europe étoit autrefois peuplée. On est toujours étonné qu'une nation aussi peu considérable que les Grecs, renfermée dans l'enceinte d'un pays qui n'égaloit pas le quart de la France, ait été en état d'envoyer presque en même tems un si grand nombre de colonies.

Ce seroit peut-être ici le lieu de proposer quelques réflexions sur la facilité & sur le goût qu'avoient les peuples de l'antiquité pour former & envoyer tant de colonies dans des pays souvent

[a] Voyez la seconde Part. L. I. c. 3. art. 6.
[b] Strabo, l. 13. p. 871. — Vell. Paterc. l. 1. n. 2. 4.
[c] Strabo, l. 14. p. 965.
[d] Marsham. p. 510.
[e] Id. p. 463.
[f] Id. p. 516.
[g] Id. ibid.

assez éloignés. On pourroit insister sur cet usage qui caractérise singuliérement les Grecs dans les siécles dont je parle maintenant. On pourroit aussi en conclure, avec bien de la vraisemblance, que les familles devoient multiplier alors beaucoup plus qu'elles ne paroissent multiplier aujourd'hui. Il y auroit lieu enfin de former plusieurs raisonnemens sur la cause de cette humeur inquiéte qui rendoit les anciens peuples si sujets aux migrations, & qui les portoit à changer de séjour avec une facilité qui nous étonne toujours à présent. Il s'est passé en effet plusieurs siécles avant que la plûpart des nations de l'antiquité se soient bien affermies, & fixées constamment dans un même canton. Tous les différens objets que je viens d'indiquer, mériteroient sans doute d'être examinés avec grande attention ; mais cette discussion nous détourneroit trop de l'objet principal qui doit nous occuper dans l'article présent. Je reviens donc aux colonies Grecques.

Je ne vois rien de particulier à dire sur la forme de gouvernement que suivoient les différentes colonies dont je viens de parler. Comme la plupart de ces transmigrations ne se sont faites que vers le tems où l'esprit républicain commençoit à dominer dans la Grece, les colonies qui en sortirent se conformerent à ces idées, & adopterent, en conséquence, le gouvernement Républicain. A l'égard des loix civiles & politiques qu'on y établit originairement, il est à présumer que dans les commencemens elles différoient peu de celles dont j'ai déja eû occasion de rendre compte dans la seconde Partie de cet ouvrage, lorsque j'ai exposé l'ancien gouvernement de la Grece [a]. Le tems y apporta seulement par la suite quelques modifications, relativement à la position de chaque colonie.

Je ne porterai pas plus loin mes recherches sur l'histoire Grecque. Mon intention n'est point de me livrer à tout ce que pourroit fournir une nation si digne de notre étude & de notre attention. Je ne dirai qu'un mot sur la révolution que les siécles, dont il est ici question, virent s'opérer dans le gouvernement, les mœurs & le génie des différens Etats de la Grece.

La Grece, dans un sens, ne renfermoit qu'un seul & même peuple, & l'on peut dire que jusques vers le milieu des siécles

[a] Voyez L. I. c. 3. art. 8.

que nous parcourons présentement, la façon de penser y étoit à-peu-près la même. Mais depuis cette époque, on remarque bien de la variété & de la contrariété entre les mœurs & la conduite des différens Etats qui composoient la nation Grecque. Il est aisé d'en pénétrer la cause, pour peu qu'on fasse de réflexion aux événemens dont cette partie de l'Europe a été le théâtre.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Le gouvernement & les mœurs avoient été originairement les mêmes, ou du moins fort semblables dans les différens Etats de la Grece, quoique fondés par diverses colonies. Qu'on parcoure les premiers siécles de l'histoire d'Athénes, d'Argos, de Sicyone, de Thébes, de Sparte, de Corinthe, de Mycénes, on ne remarquera aucune différence dans l'administration de ces différens Etats. On voit subsister cette uniformité pendant bien des siécles, & jusqu'après le retour des Héraclides dans le Péloponése. Les Grecs étoient encore fort ignorans dans les arts, les sciences, le commerce, la navigation, l'art militaire & la politique. J'en ai donné des preuves suffisantes dans la seconde Partie de cet ouvrage. Je m'y suis appliqué à faire sentir quel étoit alors, par rapport à tous ces différens objets, l'état des Grecs. Cette nation étoit alors peu éclairée & très-pauvre, tranquille par conséquent, & sans ambition. Quelque siécles après le retour des Héraclides, les choses changerent de face. Les Grecs commencerent à s'instruire; bien-tôt il s'opéra une révolution générale dans les esprits, un mouvement universel se fit sentir. C'est ici que commence l'époque de cette variété & de cette opposition qui ont régné ensuite dans les mœurs des différens peuples compris sous le nom de Grecs: oppositions cependant qui ne devinrent bien sensibles que quelque tems après Lycurgue & Solon. Alors toutes les différentes républiques de la Grece acheverent de se former & de se policer, & par une suite toujours nécessaire de ces sortes d'événemens, la façon de penser primitive changea aussi. Chaque Etat ouvrit les yeux sur ses intérêts, & se forma des loix & des maximes relativement à sa position & à ses vûes particulieres. Il se fit un mouvement général par rapport aux objets de la politique, des arts & du commerce. Les factions naquirent avec l'ambition & la cupidité. La nation chercha même à faire valoir les richesses du génie dont elle étoit si abondamment pourvue. Les orateurs, ainsi que

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

les philosophes, acquirent depuis ce moment une considération, un crédit & une autorité dont on ne voit point d'exemple dans aucun autre pays.

Ce changement ne fut pas avantageux à la Grece. L'opulence dans laquelle se trouverent quelques-unes de ses républiques, leur inspira des pensées d'ambition & de rivalité. Insensiblement l'esprit d'agrandissement & de domination s'empara des différens États de cette partie de l'Europe. Chacun voulut l'emporter sur ses voisins, & donner le ton à la nation. L'intérêt général disparut & céda aux vûes particulieres. La Grece se vit alors déchirer par des factions & des divisions intestines. En vain les bons citoyens voulurent-ils élever la voix & représenter les suites funestes de cette mésintelligence, ils ne furent point écoutés. Les républiques séduites & guidées par des orateurs passionnés, s'acharnerent les unes contre les autres, & se firent presque continuellement la guerre la plus sanglante & la plus opiniâtre. L'issue en fut des plus funestes à la nation. Les avantages que les Grecs remporterent alternativement les uns sur les autres, commencerent par affoiblir mutuellement leurs forces, & finirent par jetter dans tous les cœurs des semences de haine & d'animosité, qui rendirent pour jamais irréconciliables tous les différens peuples compris sous le nom de Grecs. C'est ainsi qu'ils préparerent eux-mêmes leur ruine par des pertes réciproques, & par une conduite qui les mit hors d'état de se réunir pour défendre la liberté commune. Cette mésintelligence jointe à la foiblesse occasionnée par une suite de guerres continuelles, perdit enfin la Grece, & la força de subir pour jamais un joug étranger.

Fin du premier Livre.



TROISIEME



TROISIEME PARTIE.

Depuis l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux, juſqu'à leur retour de la captivité : eſpace d'environ 560 ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

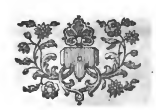
LES OBJETS dont nous allons nous entretenir dans cette troiſiéme Partie, ſont d'une eſpece un peu différente de ceux qui nous ont occupés dans le volume précédent. Nous y avons examiné l'origine & le progrès des Arts chez les peuples de l'antiquité. Pour remplir ce deſſein, il a fallu entrer dans pluſieurs détails qui déſormais ſeroient ſuperflus. Les ſiécles que nous parcourons préſentement ne nous offrent rien de nouveau dans ce genre. A l'exception des Grecs, les autres nations, dont j'ai déja eû occaſion de parler, n'ont rien ajouté aux découvertes dont on a vû qu'elles étoient en poſſeſſion depuis long-tems. Je ne m'attacherai donc qu'aux traits les plus capables de caractériſer le génie & le goût qui régnoit dans les entrepriſes & dans les monumens

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, juſqu'à leur retour de la captivité.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de sa captivité.

des Assyriens, des Babyloniens & des Egyptiens. Au surplus, l'époque qui fixe présentement nos regards, est celle de la gloire & de la splendeur de ces peuples. Depuis les conquêtes de Cyrus, soumis successivement aux Perses, aux Grecs & aux Romains, ils sont tombés dans une décadence absolue, & leur génie paroît s'être éteint avec leur liberté.

L'histoire des Arts chez les Grecs n'offre point, dans l'espace de tems que comprend cette troisieme Partie, d'objets dignes d'une grande attention. Les progrès de ces peuples ont été, en tout genre, beaucoup plus lents que ceux des Egyptiens & des nations de l'Asie. Les siécles que nous parcourons présentement ne sont pas encore ceux qui ont immortalisé la Grece. Mais 200 ans environ après cette époque, les Grecs prirent l'essor le plus sublime. Alors ils enrichirent les Arts de tout ce que l'imagination & le goût peuvent leur prêter. Ils en saisirent les vraies beautés que les Egyptiens, ni les peuples de l'Asie n'ont jamais connues. Nous ne jouirons cependant point de ce magnifique spectacle; il faudroit pour cet effet descendre jusques vers les siécles de Périclès, ou même d'Alexandre. Les bornes que je me suis prescrites ne me le permettent pas : contentons-nous de voir naître l'aurore qui annonçoit un si beau jour.



III[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE PREMIER.

Des Assyriens & des Babyloniens.

On a vu dans la premiere Partie de cet ouvrage que Ninive devoit sa fondation à Assur, & Babylone à Nembrod [a]. J'y ai dit en même tems que le sentiment de ceux d'entre les écrivains de l'antiquité, qui attribuoient à l'ancien Ninus & à l'ancienne Sémiramis les superbes ouvrages qui ont rendu ces deux villes si célebres, n'étoit pas exact [b]. Il me paroît en effet peu vraisemblable qu'on ait pû exécuter, dès les premiers tems, les travaux également immenses & magnifiques dont parlent ces auteurs. Je juge qu'ils ne l'ont été que dans les siécles qui nous occupent présentement. Ce sentiment, au surplus, est appuyé du suffrage de quantité d'historiens qui, à tous égards, méritent infiniment plus de croyance que Ctésias copié par Diodore & par d'autres écrivains assez modernes [c].

Castor, dont la chronologie paroît avoir été fort estimée d'Eusebe & de plusieurs autres écrivains de mérite, comptoit deux Ninus rois d'Assyrie; l'un fondateur de Ninive, & l'autre qui monta sur le trône dans les derniers tems de cet Empire [d]. Tout me porte à croire qu'on doit rapporter à ce second Ninus l'agrandissement & la magnificence de Ninive, attribuée mal-à-propos, par Ctésias & ses copistes, au premier Ninus, fondateur de l'Empire Assyrien.

A l'égard de Babylone, on doit incontestablement placer sous le regne de ses derniers Souverains la construction de tous les ouvrages qui ont immortalisé cette capitale. Bérose [e], Mégasthêne [f], Hérodote [g], & Abydêne [h], font honneur à Nabuchodonosor, & à Nitocris son épouse, de tous les embellissemens de Babylone. Leur témoigage est conforme à celui de

[a] L. I. c. 1. art. 3. p. 37 & 38.
[b] Ibid. L. II. c. 3.
[c] Voyez Marsh. p. 477.
[d] Apud Syncell. p. 205. 206. A.
[e] Apud Jos. advers. Appion. L. 1. c. 6.
[f] Apud Euseb. præp. Evang. L. 9. c. 41. p. 457. B.
[g] L. 1. n. 185.
[h] Apud Euseb. loco cit. p. 456.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

l'Ecriture-Sainte [a]. Je crois donc être suffisamment autorisé à rapporter aux siécles dont il s'agit dans cette troisieme Partie, tout ce que les anciens ont débité sur la grandeur & la magnificence de Ninive & de Babylone.

Ce seroit sans doute ici le lieu de faire une description détaillée de ces deux villes. Mais premiérement il ne nous reste que des notions fort imparfaites sur Ninive. De tous les écrivains de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, aucun n'avoit vû cette capitale. Elle étoit anéantie, & depuis long-tems, lorsqu'Hérodote le plus ancien de ces auteurs écrivoit. Quant à Babylone, ce sujet a déja été traité tant de fois, & dans tant d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, qu'il seroit, à ce que je crois, superflu de s'y étendre. Je me contenterai donc de proposer quelques réflexions générales sur ces deux villes.

Si l'on s'en rapporte à l'opinion commune, l'enceinte de Ninive & de Babylone auroit été d'une étendue prodigieuse & incroyable. La premiere de ces deux villes formoit, au rapport des anciens, un quarré long, dont les deux grands côtés avoient chacun 150 stades, & les deux petits 90. Son circuit total étoit par conséquent de 480 stades [b]. On évalue ordinairement ces 480 stades à 25, ou même 30 de nos lieues communes. Mais selon l'opinion de M. de l'Isle, fondée sur de bonnes autorités, les stades de la haute antiquité doivent être évalués beaucoup plus bas [c]. En suivant donc la réduction qu'il propose, l'emplacement de Ninive ne devoit occuper qu'environ six lieues quarrées [d]. Cette ville devoit être conséquemment un peu plus de sept fois plus grande que Paris (1).

On lit, il est vrai, dans le Prophéte Jonas, que Ninive étoit une grande ville qui avoit trois journées de chemin [e]. La plupart des commentateurs en concluent qu'on ne pouvoit faire le tour de Ninive qu'en trois jours. Cette expression me paroîtroit plutôt signifier qu'il falloit employer au moins trois jours

[a] Daniel, c. 4. ℣. 27.
[b] Diod. l. 2. p. 115.
[c] Acad. des Sciences, ann. 1721. M. p. 60. 61.
[d] Ibid. ann. 1725. p. 54.
Pour parler plus exactement, 5 $\frac{911905}{1234321}$ lieues quarrées.
(1) La surface de Paris est de $\frac{11580825}{14440416}$ parties d'une lieue quarrée. Ainsi Ninive avoit plus de sept fois (7 $\frac{1}{10}$) autant de surface que Paris.
[e] C. 3. ℣. 3.

nées pour la parcourir. L'explication que je propose, me paroît même exactement conforme à la mission du Prophéte. Il avoit en effet été envoyé à Ninive pour prêcher la pénitence, & ce n'étoit qu'en parcourant l'intérieur de la ville, qu'il pouvoir annoncer à ses habitans les menaces du Tout-puissant. Aussi le texte sacré dit-il que Jonas étant entré dans Ninive, y marcha pendant un jour, & fit entendre sa voix [a].

Ninive, au surplus, n'étoit point peuplée à proportion de l'étendue de son enceinte. On lit dans le même Prophéte que je viens de citer, qu'il y avoit alors dans cette ville cent vingt mille ames qui ne savoient pas distinguer leur main droite de leur main gauche [b]; expression qu'on entend, & avec raison, des enfans dans le plus bas âge. Il résulte de ce passage qu'il ne pouvoit y avoir dans Ninive qu'environ sept cents mille ames, les enfans ne faisant pour l'ordinaire que la cinquieme partie des habitans d'une ville. Ninive ne devoit donc pas être beaucoup plus peuplée que Paris, quoique son enceinte fût infiniment plus vaste. Cette ville renfermoit sans doute quantité de jardins très-spacieux; usage établi de toute antiquité dans les villes de l'Orient, & qui subsiste encore aujourdhui [c].

J'en dirai autant de Babylone, & avec beaucoup plus de fondement; car les anciens parlent effectivement des jardins & même des terres labourables qu'elle renfermoit dans son enceinte [d]. Mais d'ailleurs, ils ne sont nullement d'accord sur l'étendue de cette ville. J'ai crû devoir donner la préférence aux mesures d'Hérodote, dont le témoignage est bien supérieur à celui de tous les autres écrivains. Il avoit été à Babylone dans un tems où cette ville n'étoit pas entiérement déchue de son ancienne splendeur; avantage que n'ont pas pû avoir Clitarque, Diodore, Strabon, &c. Suivant donc Hérodote, le circuit de Babylone étoit égal à celui de Ninive, c'est-à-dire, qu'il étoit de 480 stades [e]. Mais Babylone formoit un quarré parfait, & par conséquent elle étoit plus grande que Ninive (¹). En sui-

[a] C. 3. ŷ. 4. = Voyez le P. Hardouin ad Plin. l. 6. sect. 16. not. (25).
[b] Ch. 4. ŷ. 11.
[c] Acad. des Scienc. ann. 1725. M. p. 54. 55.
[d] Diod. l. 2. p. 121. = Q. Curt. l. 5. c. 1.
[e] L. 1. n. 178.
(¹) Quoi qu'en dise Strabon, l. 16. p. 1071. C.

vant la proportion que j'ai déja indiquée, on doit évaluer l'emplacement de Babylone à plus de six lieues quarrées de surface ([1]). Cette ville étoit donc près de huit fois aussi grande que Paris ([2]). Quant au nombre des habitans, qu'elle contenoit, on n'en peut rien dire. Je présume seulement que Babylone devoit être peuplée dans la même proportion que Ninive.

On a beaucoup vanté les travaux & les édifices qui ont rendu autrefois Babylone une des merveillles du monde. On peut réduire tous ces objets à cinq chefs principaux ; 1°. la hauteur de ses murailles, 2°. le temple de Bel, 3°. les jardins suspendus, 4°. le pont bâti sur l'Euphrate, & les quais dont ce fleuve étoit bordé, 5°. le lac & les canaux creusés de main d'homme pour la distribution des eaux de l'Euphrate.

Tous ces ouvrages si merveilleux au jugement de l'antiquité, me paroissent avoir été extrêmement exagérés par les auteurs qui en ont parlé. Comment concevoir, en effet, que les murailles de Babylone aient pû avoir 318 pieds de hauteur, sur 81 pieds d'épaisseur, dans un circuit de près de 10 lieues [a] ?

J'en dirai autant de cet édifice quarré, connu sous le nom de temple de Bel. Il étoit composé de huit tours placées les unes au dessus des autres, qui alloient toujours en diminuant. Hérodote ne nous apprend point quelle étoit la hauteur de ce monument [b]. Diodore dit qu'elle surpassoit toute croyance [c]. Strabon la fixe à un stade [d], mesure qui revient à près de six cents de nos pieds ([3]). Car du tems de ce géographe, les stades étoient beaucoup plus considérables que dans les premiers siécles ([4]). La masse entiere de ce bâtiment devoit répondre à son

([1]) A la rigueur $6\frac{154074}{1234321}$ lieues quarrées.

([2]) Environ $7\frac{4}{7}$.

Si l'on jugeoit de la grandeur & de l'étendue de Babylone sur un fait rapporté par Aristote, quelle idée ne devroit-on pas s'en former? Il dit que lors de la prise de cette ville, il y eut tel quartier où, trois jours après, la nouvelle n'en étoit pas encore parvenue. *De Rep.* l. 3. c. 3. t. 2. p. 340. 341.

Je ne conçois pas comment un auteur tel qu'Aristote a pû rapporter sérieusement une pareille absurdité.

[a] Hérod. l. 1. n. 178.

Hérodote dans cette occasion n'a pû parler que d'après le rapport des habitans. Lorsqu'il fut à Babylone, les murailles en étoient plus d'aux trois quarts détruites, comme il nous l'apprend lui-même. l. 3. n. 159.

[b] Il dit seulement qu'il avoit 4 stades de circuit. l. 1. n. 181.

[c] L. 2. p. 123.

[d] L. 16. p. 1072.

([3]) Les tours de Notre-Dame n'ont que 204 pieds de hauteur.

([4]) On doit les évaluer au moins à 95 toises 2 pieds 11 pouces, mesure de Paris.

excessive hauteur. C'est aussi l'idée qu'en ont voulu donner les anciens. On en va juger par le fait suivant. Xercès avoit démoli entiérement ce temple. Alexandre entreprit de le rebâtir. Il voulut commencer par faire nettoyer la place, & en écarter les ruines. Dix mille ouvriers, qui furent employés pendant deux mois à ce travail, ne purent pas, dit-on, l'achever [a].

Les richesses que renfermoit le temple de Bel étoient proportionnées à son immensité. Sans parler des tables, des encensoirs, des coupes & autres vases sacrés, d'or massif, il y avoit une statue de 40 pieds de haut, qui seule pesoit mille talens Babyloniens. Enfin, selon le dénombrement que les anciens nous ont donné des richesses contenues dans ce temple, la somme totale reviendroit à deux cents vingt millions cinq cents mille livres de notre monnoie. De pareilles exagérations se détruisent d'elles-mêmes.

A l'égard des jardins suspendus, selon toutes les apparences ils n'ont jamais existé. Le silence d'Hérodote sur un ouvrage si singulier & si remarquable, me détermine à mettre au rang des fables tout ce que les autres écrivains ont débité sur cette prétendue merveille. Hérodote avoit visité soigneusement Babylone. Les détails dans lesquels il est entré, prouvent qu'il n'a obmis aucune des raretés de cette ville. Présumera-t-on qu'il eût passé sous silence un ouvrage tel que les jardins suspendus? Tous les auteurs qui en ont parlé sont bien postérieurs à ce grand historien. Il n'y en a aucun, excepté Bérose (¹), qui parle d'après son propre témoignage. C'est toujours sur le rapport d'autrui. Diodore avoit tiré de Ctésias ce qu'il dit de ces fameux jardins. Il y a bien de l'apparence aussi que Strabon avoit puisé dans la même source. Enfin, la maniere dont Quinte-Curce s'exprime, fait assez sentir combien l'existence de ces jardins lui paroissoit suspecte. Il jugeoit que l'imagination des Grecs y avoit la plus grande part [b].

[a] Strabo, l. 16. p. 1071. = Arrian. de Exped. Alex. l. 7. p. 480.

(¹) On sait que les exagérations ne coûtoient rien à Bérose, quand il s'agissoit d'exalter les merveilles de son pays.

[b] *Super arce vulgatum Græcorum fabulis miraculum pensiles horti sunt.* l. 5. c. 1. p. 114.

Il y avoit vraisemblablement à Babylone quelque colline revêtue de terrasses & ornée d'arbres. Cette espece de jardin aura suffi pour donner lieu à une imagination échauffée, d'enfanter les descriptions que nous lisons aujourd'hui dans certains auteurs.

IIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Parlons maintenant du pont de Babylone, que les anciens ont mis au nombre des plus merveilleux ouvrages de l'Orient. Il avoit près de cent toises de long, sur, à-peu-près, quatre de large [a]. On ne peut nier qu'il n'ait fallu beaucoup d'art & de travail pour en jetter les fondemens Il ne devoit pas être facile de les asseoir dans le lit d'un fleuve extrêmement profond & rapide, qui d'ailleurs charrie une quantité prodigieuse de limon, & dont le fond est entiérement sablonneux. Aussi avoit-on pris beaucoup de précautions pour assurer les piles du pont de Babylone. Elles étoient construites de pierres liées & attachées les unes aux autres par des clefs de fer. Les joints en étoient remplis de plomb fondu [b]. La façade des piles, tournée vers le courant de l'Euphrate, étoit défendue par des éperons extrêmement avancés, qui coupant l'eau de fort loin, en diminuoient le poids & l'action [c]. Tel étoit le pont de Babylone.

En rendant justice à l'habileté des Babyloniens dans la conduite de ces travaux, on ne peut cependant s'empêcher de remarquer le mauvais goût qui, de tout tems, a régné dans les ouvrages des Orientaux. Le pont de Babylone nous en fournit une preuve très-marquée. Cet édifice manquoit absolument de graces & de majesté. Sa largeur n'étoit nullement proportionnée à sa longueur (1). Les piles n'en étoient point non plus espacées convenablement. Il n'y avoit qu'onze pieds & demi de distance entre chacune [d]. Enfin ce pont n'étoit point vouté [e]. Qu'on juge de l'effet qu'il devoit faire.

Les Babyloniens, au surplus, ne sont par les seuls qui aient ignoré autrefois l'art de construire des voûtes. Ce secret, à ce que je crois, a été inconnu à tous les peuples de la haute

[a] Diod. l. 2. p. 121.

Selon cet auteur, le pont de Babylone avoit cinq stades de long sur 30 pieds de large. En réduisant ces dimensions à nos mesures, ce pont auroit eu 477 toises 2 pieds 7 pouces de long.

Cette longueur, comme on voit, n'est nullement proportionnée à sa largeur. D'ailleurs Diodore dit qu'on construisit le pont à l'endroit où l'Euphrate étoit le plus étroit. Nous apprenons de Strabon, l. 16. p. 1073. A. que ce fleuve n'avoit qu'un stade de largeur à Babylone. J'ai cru, en conséquence, devoir abandonner le texte de Diodore, & fixer la longueur du pont à un stade.

[b] Hérod. l. 1. n. 186.

[c] Diod. Ibid.

(1) En suivant même la réduction que nous avons proposée, ce pont avoit 95 toises 2 pieds 11 pouces de long, sur 4 toises 2 pieds 7 pouces de large. La longueur du pont Royal n'est que de 72 toises. Il a cependant 8 toises 4 pieds de largeur.

[d] Diod. l. 1. p. 121.

[e] Hérod. l. 1. n. 186. = Diod. *loco citato*.

antiquité ;

antiquité, qui en général ne paroissent pas avoir été bien savans dans la coupe des pierres.

Quant aux quais dont l'Euphrate étoit revêtu, on peut croire qu'ils étoient grands & magnifiques. Je doute néanmoins que ces ouvrages surpassassent ceux que nous avons journellement sous les yeux. Je crois qu'à cet égard Paris peut bien le disputer pour la magnificence & l'étendue du travail à toutes les villes de l'univers.

Je remets au livre suivant à parler plus particuliérement des canaux & de ce lac creusés de main d'homme, pour la décharge & la conduite des eaux de l'Euphrate. On y verra, s'il n'y a pas beaucoup à rabattre du récit des anciens, lorsqu'ils font monter la circonférence du lac de Babylone à 1200 stades quarrés [a]; c'est-à-dire, à plus de cinquante lieues (1), sur une profondeur d'environ 120 pieds [b]; ajoutant que ce lac étoit en entier revêtu de pierres [c].

Je n'ai pas prétendu, au reste, par ces réflexions anéantir entiérement la grandeur & la magnificence de Ninive & de Babylone. Je pense seulement qu'on doit beaucoup rabattre de tout ce que les anciens en ont débité. Je pense encore que les Assyriens & les Babyloniens n'ont eû aucune idée de ce que nous nommons ordre d'architecture. J'en juge ainsi sur le peu de goût que, dans tous les tems, les peuples de l'Asie ont mis dans leurs édifices (2). Je crois donc que les monumens, qui ont rendu autrefois Ninive & Babylone si célebres, étoient plus recommandables par leur singularité & la profusion des ornemens, que par l'ordonnance & l'agrément de leur construction. Cette élégance & ces belles proportions qui charment & séduisent dans l'architecture Grecque, ont été, & sont encore ignorées aux Indes, à la Chine, en Perse, & généralement parlant, dans tout l'Orient.

[a] Megasthen. apud Euseb. Præp. Evang. l. 9. c. 41. p. 457. C. = Diod. l. 2. p. 122.

(1) 50 lieues $\frac{3475}{17118}$

[b] Megasthen. *loco cit.*

Ces 120 pieds font 114 pieds 7 pouces, mesure de Paris.

Diod. *loco cit.* ne donne au lac de Babylone que 35 pieds de profondeur. C'est encore beaucoup.

[c] Hérod. l. 1. n. 185.

Diod. l. 2. p. 122. dit qu'il étoit revêtu d'un mur de briques liées avec du bitume.

(2) Il faut excepter de cette proposition les Grecs de l'Asie mineure.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

On ne peut parler que très-imparfaitement de la maniere dont les Assyriens & les Babyloniens traitoient la sculpture. On voit seulement que cet art devoit être fort pratiqué chez ces peuples. L'Ecriture parle d'une statue d'or haute de soixante coudées, & de six de large, élevée par les ordres de Nabuchodonosor [a], sans compter plusieurs autres représentations de Divinités & de Princes, dont les temples & les palais de Babylone étoient remplis [b]. Il est donc certain que les Babyloniens travailloient beaucoup en sculpture. Mais l'élégance & la correction présidoient-elles aux ouvrages de leurs artistes? C'est ce dont on peut douter, & avec grande raison. On ne voit point en effet que les Asiatiques aient jamais sû dessiner avec goût & précision. J'en juge ainsi, non-seulement par les productions modernes de ces nations, mais même par ce qui peut être échappé de leurs monumens à l'injure des siécles. Les figures qu'on voit dans tout ce qui existe aujourd'hui de bas-reliefs des anciens peuples de l'Orient, sont lourdes & incorrectes, sans attitude, sans grace & sans variété d'expressions. On concevra encore une plus mauvaise opinion des artistes de Babylone, si l'on admet que les ruines, connues aujourd'hui sous le nom de *ruines de Persépolis*, sont les débris d'un palais construit par les premiers Souverains de la Perse. Les statues & les bas-reliefs qu'on y peut encore appercevoir, sont assurément du plus mauvais goût, & de la plus platte exécution [c]. Tout médiocres cependant que soient ces ouvrages, il paroît que les anciens sculpteurs de Babylone n'auroient pas été en état de les exécuter. Je le dis sur ce que Diodore nous apprend que les palais de Persépolis & de Suse furent bâtis par des artistes que Cambyse transporta de l'Egypte en Perse, après qu'il eut soumis cet empire [d]. Néanmoins, lorsque Cambyse s'empara de l'Egypte, il étoit déja maître de Babylone, & bien en état, par conséquent, d'en tirer tous les ouvriers qu'il auroit crû propres à exécuter les magnifiques ouvrages qu'il avoit résolu de faire élever. Si ce Prince jugea donc nécessaire de transporter dans la Perse des artistes Egyptiens, je pense être en droit d'en conclure qu'il es-

[a] Dan. c. 3. ỳ. 1.
[b] Dan. c. 5. ỳ. 4. = Diod. l. 2. p. 122. 123.
[c] Voyez Chardin, t. 2. p. 140, &c. = Le Bruyn t. 2. p. 285.
[d] L. I. p. 55 & 56.

timoit ceux de Babylone incapables de remplir les grands & magnifiques projets qu'il avoit conçus. Car quel autre motif auroit pû l'engager à une pareille démarche? A talens égaux, la proximité feule auroit dû déterminer Cambyfe à préférer les ouvriers Babyloniens. Au furplus, j'aurai encore occafion dans l'article fuivant de revenir fur la maniere & le caractere de ces peuples dans les ouvrages de goût & de génie.

Rendons d'ailleurs juftice aux Babyloniens fur leurs progrès dans plufieurs parties des arts qu'ils paroiffent avoir fort bien entendues. Je mettrai, par exemple, dans ce nombre la fonte des métaux. La grande quantité de ftatues d'or, d'argent & de bronze, dont les temples de Babylone étoient décorés [a], le prouve fuffifamment. Je pourrois auffi m'étendre fur l'habileté des Babyloniens dans les manufactures d'étoffes, & particuliérement dans les ouvrages de broderie; mais je réferve ces détails pour l'article où je traiterai des mœurs & ufages de ces peuples. Ce que j'aurai occafion alors de dire fur leur luxe & leur magnificence ne permettra pas de douter du point de perfection auquel les Babyloniens avoient porté une grande partie des arts, dans les fiécles brillans de leur monarchie.

J'aurois pû parler du temple de Salomon & de tous les ouvrages également recherchés & magnifiques, qu'on fait avoir été exécutés par les ordres de ce Prince. Mais l'hiftoire & les monumens de la nation Juive n'entrent point dans le plan que je me fuis propofé. Je n'en ai jamais traité qu'incidemment, & lorfqu'il a fallu y avoir recours pour éclaircir & conftater l'état où étoient les Arts dans l'Afie & dans l'Egypte, aux fiécles qui formoient l'objet de la premiere & de la feconde Partie de cet ouvrage. L'époque que nous parcourons préfentement, nous difpenfe de rien emprunter de l'hiftoire du peuple de Dieu. On trouve affez de reffources dans les écrivains profanes pour établir les faits dont j'ai à rendre compte dans cette troifieme Partie.

[a] Dan. c. 5. ℣. 4. = Hérod. l. 1. n. 181. = Diod. l. 2. p. 122. 123.



IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE II.

Des Egyptiens.

Je viens de dire que suivant toutes les apparences on devoit beaucoup rabattre de l'idée que les anciens ont voulu nous donner des monumens construits par les Assyriens & les Babyloniens. Nous y sommes d'autant plus autorisés, qu'il n'existe plus rien aujourd'hui capable de justifier les merveilles que l'antiquité publioit de Ninive & de Babylone. Ainsi nous ne sommes point forcés d'admettre des récits qui répugnent souvent à la raison. On ne doit pas porter absolument le même jugement des faits que les anciens auteurs nous ont transmis sur les monumens des Egyptiens. J'observerai d'abord que les écrivains de l'antiquité ne paroissent pas s'être livrés aux mêmes exagérations sur les édifices de l'Egypte, que sur ceux de l'Asie. D'ailleurs les obélisques & les pyramides subsistent encore aujourd'hui, sans parler d'une infinité d'autres monumens, dont les ruines seules peuvent nous faire juger de la grandeur & de la magnificence qui régnoit dans les entreprises des Egyptiens. Ce que nous avons sous les yeux confirme donc presque tout ce que les anciens auteurs ont pû dire sur ce sujet. Ainsi nous sommes à portée d'aprécier leur témoignage, & de juger des faits qu'ils exposent.

J'ai parlé dans la seconde Partie de cet ouvrage de la ville de Thébes, des obélisques & de tous les autres monumens dont j'ai crû pouvoir rapporter la construction aux siécles qui nous occupoient alors. Quant aux pyramides, les écrivains de l'antiquité ne s'accordent, ni sur le tems, ni sur les auteurs de ces ouvrages singuliers. On les met ordinairement au nombre des plus anciens monumens de l'Egypte. Je crois néanmoins pouvoir en douter. Homére qui fait souvent mention de l'Egypte, qui rapporte plusieurs singularités de ce pays, qui parle de Thébes & de ses cent portes, ne dit rien des pyramides. Ce silence me porte donc à croire que ces monumens extraordinaires n'existoient pas, ou du moins ne venoient que d'être achevés de son

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

tems. Je présume en conséquence qu'ils n'auront été érigés que dans les siécles qui nous occupent présentement, peut-être une cinquantaine d'années avant, ou après Homere (1).

Je ne crois point devoir m'arrêter à faire une longue description des pyramides. On sait que la plus grande des trois qui sont à quelques lieues du Caire, forme un quarré dont chaque côté de la base a 660 pieds. Son circuit est par conséquent de 2640 pieds. Elle en a près de 500 de hauteur perpendiculaire. Son sommet est terminé par une platte-forme quarrée, dont chaque côté peut avoir 16 à 17 pieds. La solidité totale de la pyramide est de 313590 toises cubes [a]. Cette masse imposante est composée de pierres d'une grandeur extraordinaire. Il y en a plusieurs qui portent 30 pieds de long sur 4 de hauteur & 3 de largeur [b].

Au rapport d'Hérodote, cent mille ouvriers furent occupés en même tems à la construction de cette pyramide [c]. Ils étoient relevés par un pareil nombre de trois mois en trois mois. Dix années entieres furent employées à tailler & à voiturer les pierres (2). Il fallut vingt ans pour achever cet énorme édifice [d], qui renfermoit dans son intérieur des galleries, des chambres & un puits. Une inscription apprenoit combien il en avoit coûté pour les porreaux, l'ail, les oignons, & autres pareils légumes fournis aux ouvriers. Cette somme montoit, dit-on, à seize cents talens d'argent [e], c'est-à-dire, à près de sept millions de notre monnoie. Cet objet étoit certainement le principal article

(1) Il paroit assez constant que ce Poëte vivoit un peu plus de 900 ans avant J. C.

La date que j'assigne aux pyramides, revient parfaitement à celle que leur donne Diodore l. 1. p. 72.

[a] Reg. scient. Acad. hist. autore J. B. Duhamel, p. 428. == Sicard. mém. des miss. du Levant, t. 7. p. 170. 171.

[b] Hérod. l. 2. n. 124. == Pietro d'ella Valle. Let. XI. t. 1. p. 224. 225. == Maillet, descript de l'Egypte. p. 224. 230. 231. 253.

[c] L. 1. n. 124. == Diod. l. 1. p. 73. & Pline l. 36. sect. 17. disent trois cents soixante mille.

(2) Hérod. l. 2. n. 124. Diod. l. 1. p. 72. Plin. l. 36. sect. 17. p. 738. disent qu'on avoit tiré de l'Ethiopie & de l'Arabie les pierres qui furent employées à la construction de la pyramide. Ce fait me paroît peu exact. D'abord il n'est pas vraisemblable que les rois d'Egypte ayant sous la main d'excellens matériaux, aient voulu dépenser inutilement des sommes immenses pour en faire venir de fort loin. D'ailleurs les pierres dont sont bâties les pyramides, ont trop de rapport avec celles qu'on trouve communément aux environs, pour imaginer qu'elles n'en aient pas été tirées. Thevenot, t. 2. p. 484. Vansleb, Relat. d'Egypte. p. 138.

Je croirois seulement qu'on auroit pû faire venir du voisinage de la mer rouge & de la haute Egypte, les marbres dont les pyramides étoient autrefois revêtues à l'extérieur.

[d] Hérod. Diod. Plin. *locis cit.*

[e] Hérod. l. 2. n. 125. == Diod. l. 1. p. 73. == Plin. l. 36. sect. 17. p. 738.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

de la dépense. Je ne pense pas que le surplus ait dû être bien considérable, ou pour mieux dire il n'en a coûté que la nourriture des ouvriers pour bâtir les pyramides. Je me crois en effet bien fondé à soutenir que tous les anciens monumens de l'Egypte ont été bâtis par corvées [a]. Il n'en a donc coûté aux monarques qui ont entrepris les pyramides, que la dépense de nourrir les ouvriers employés à ces grands travaux.

J'ai dit que la grande pyramide étoit presque en entier bâtie de pierres d'une grandeur énorme. Nos auteurs modernes ont fait beaucoup de raisonnemens, & formé bien des conjectures pour expliquer par quels moyens les Egyptiens ont pû élever de pareilles masses à la hauteur à laquelle ils les ont portées. Ces doutes ont été vraisemblablement occasionnés par quelques écrivains de l'antiquité, qui ne parlent de cette opération que d'une maniere assez vague & assez incertaine. Diodore dit qu'on étoit parvenu à bâtir les pyramides par le moyen de terrasses disposées en plan incliné [b]. Il ajoute à ce récit des circonstances qui ne peuvent manquer de le rendre fort suspect à quiconque voudra y réfléchir. Disons en autant de ce qu'on lit sur le même sujet dans Pline. Cet auteur semble avoir copié Diodore, en répandant néanmoins sur ce qu'il a emprunté de l'historien Grec, cette obscurité qui lui est presque toujours si familiere [c]. Il étoit cependant bien facile, en consultant Hérodote, de se faire une idée très-simple & très-juste de la maniere dont les pyramides ont été construites.

Selon ce grand historien, les pyramides étoient formées par différentes assises de pierres qui diminuoient successivement de largeur, suivant que l'exigeoient les proportions de l'édifice. L'assise inférieure débordoit donc toujours celle qu'on élevoit immédiatement au dessus, & chacune des faces de la pyramide formoit ainsi une espece d'escalier. Les relations des voyageurs modernes s'accordent parfaitement avec ce récit. Il est même facile de compter encore à présent le nombre des assises qui forment la grande pyramide [d]. D'après ce fait on voit qu'il ne falloit que du tems & de la patience pour élever les plus fortes

[a] Voyez Arist. de Rep. l. 5. c. 11. t. 2. p. 407. E. = Diod. l. 1. p. 73 & 74.
[b] L. I. p. 73.
[c] Voyez l. 36. sect. 17.
[d] Voy. Gréaves Pyramidograph. p. 11. = Thevenot, t 2. p. 412. 413. = Vansleb, Relat. de l'Egypte. p. 140. = P. Lucas, Voyage du Levant, t. 1. p. 45.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

pierres à telle hauteur que ce fût. Une machine fort simple, & selon Hérodote très-facile à manier, posée sur la premiere assise, servoit à y élever les pierres destinées à la construction de la seconde. Celle-ci construite, on y établissoit une machine toute semblable à celle dont je viens de parler, & ainsi de suite [a]. Car il restoit toujours sur chacune des assises déja construites, une ou plusieurs machines qui servoient à élever successivement les pierres de dégrés en dégrés [1]. En réïtérant cette manœuvre, autant de fois qu'il étoit nécessaire pour former la hauteur de la pyramide, on parvenoit à conduire facilement les pierres à son dernier sommet. Telle est, au rapport d'Hérodote, la maniere dont le corps de ce monstrueux édifice a été construit.

Ce même auteur nous enseigne aussi la façon dont on s'y prit pour en faire le revêtement à l'extérieur; car il est certain qu'originairement toutes les pyramides avoient été revêtues, soit de carreaux de marbre, soit de briques ou de petites pierres; de sorte qu'elles ne présentoient autrefois à l'œil qu'un talus parfaitement uni, tel qu'on l'apperçoit encore à présent dans la plupart de ces édifices [b]. La grande pyramide, à la vérité, n'offre aujourd'hui que quatre especes d'escaliers; mais il est aisé de se convaincre que cette masse énorme avoit été originairement revêtue à l'extérieur de marbre, que l'injure des tems, ou plutôt l'avidité des Arabes a fait disparoître [c]. Hérodote nous apprend donc ce que le bon sens seul nous eût dicté; c'est-à-dire, qu'on commença le revêtissement des pyramides par leur sommet [d].

On avoit pratiqué sous plusieurs de ces édifices des souterreins, dans lesquels il n'est pas possible aujourd'hui de pénétrer. Les anciens ne nous en ont point laissé de description détaillée. Un puits, dont Pline fait mention [e], & que l'on voit encore de nos jours [f] dans l'intérieur de la grande pyramide, servoit

[a] Hérod. l. 2. n. 125.

(1) Hérodote donne également à entendre que c'étoit la même machine qui servoit pour toute la construction, & que la manœuvre consistoit à transporter cette machine successivement sur toutes les assises de la pyramide. Mais j'ai crû devoir préferer l'opération que j'ai indiquée. Elle est, & plus naturelle, & beaucoup plus expéditive.

[b] Gréaves, pyram. p. 20. 22. = Thévenot, t. 2. p. 411. = P. Lucas, t. 1. p. 46.

[c] Maillet, Descript. de l'Eg p. 224. 227. 228. 2<3. = Sicard, Mém. des missions du Levant. t. 2. p. 282. = Mém. de Trév. Août 1723. p. 1425.

[d] L. 2. n. 125.

[e] L. 36. sect. 17.

[f] Thevenot, p. 420. 421. = Maillet, p. 2. 9. = Gréaves, pyram. p. 14. = Vansleb, p. 142.

Ce puits n'a tout au plus que 40 pieds de profondeur.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

probablement d'entrée aux fouterreins de cet édifice. Hérodote dit qu'on y avoit conduit les eaux du Nil par un aqueduc creusé sous terre, & dirigé de façon que la pyramide formoit une espece d'isle [a]. Pline donne à entendre la même chose [b]. Ces ouvrages souterreins, supposé qu'il n'y ait point d'exagération dans le récit des auteurs que je viens de citer, étoient au moins aussi considérables que les pyramides elles-mêmes. On sera forcé d'en convenir, si l'on considere que ces édifices sont éloignés du Nil de près de deux lieues, & bâtis sur une coline élevée de plus de cent pieds au dessus du niveau de ce fleuve [c].

On sait qu'à l'exception de la grande pyramide, toutes les autres sont fermées & inaccessibles. L'opinion commune veut aujourd'hui qu'elle n'ait été ouverte que depuis la conquête de l'Egypte par les Mahométans. Il est certain néanmoins qu'elle l'étoit dès le tems de Strabon. Ce qu'il dit de l'intérieur de cet édifice, & du cercueil qu'on y trouve [d], est absolument conforme à ce qu'en rapportent toutes les relations modernes. Plutarque parle aussi des échos que la voix y formoit [e], circonstance rapportée également par nos voyageurs [f]. Il est cependant assez singulier que tous les autres auteurs de l'antiquité aient gardé le silence sur cet article, & qu'en général ils ne nous aient point laissé de description détaillée des différens conduits, des diverses galleries, & des chambres qu'on rencontre dans l'intérieur de la grande pyramide, non plus que du cercueil placé dans l'appartement le plus élevé.

Presque tous ceux qui ont eû de nos jours occasion de parler des pyramides, n'ont pas manqué d'en terminer la description par quelques traits d'une morale commune & triviale sur les motifs & l'objet de ces monumens singuliers. Je ne m'arrêterai point à réfuter ces vaines déclamations répétées de bouche en bouche, & dictées par l'ignorance & le manque de jugement. Un peu plus de connoissance de la façon de penser des anciens Egyptiens, joint à quelque critique, nous auroit épargné toutes ces répétitions serviles de nos écrivains modernes, concentrés

[a] L. 2. n. 124.
[b] L. 36. sect. 17.
[c] Gréaves, pyram. p. 7. = Maillet, p. 220.
[d] L. 17. p. 1161.
[e] T. 2. p. 903. A.
[f] Gréaves, pyramid. p. 15. = P. Lucas, voyage du Levant, t. 1. p. 43.

presque

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

presque toujours dans un même cercle d'idées. Tâchons d'en sortir, & de faire sentir les raisons qui ont pû déterminer les Souverains de l'Egypte à construire des édifices aussi singuliers, à tous égards, que le sont les pyramides.

Les Egyptiens étoient persuadés que la mort ne séparoit point l'ame du corps, & qu'elle y restoit attachée aussi long-tems qu'il pouvoit demeurer en son entier [a]. C'est d'après cette idée que ces peuples prenoient tant de précautions pour préserver leurs cadavres de la pourriture, & les garantir de tous les accidens qui auroient pû en occasionner la destruction. De-là ces soins qu'on se donnoit, & ces dépenses qu'on faisoit pour embaumer les morts, & les déposer dans des lieux où ils fussent à couvert de toute insulte. C'étoit le principal objet de l'attention des Egyptiens. Aussi ne regardoient-ils les palais & les maisons que comme des hôtelleries dans lesquelles on ne fait que passer, & les appelloient ainsi, donnant par opposition le nom de demeures éternelles aux tombeaux [b].

La situation de l'Egypte exposée tous les ans aux inondations du Nil, avoit obligé les Egyptiens à prendre toutes sortes de précautions pour empêcher la prompte destruction de leurs sépulchres. C'est par cette raison qu'ils les plaçoient dans des bancs de rochers assez élevés pour être à l'abri des débordemens du fleuve. Ils y creusoient des especes de caves, dans lesquelles les Momies étoient déposées. On employoit ensuite toutes sortes de moyens pour en dérober la connoissance. L'entrée de ces tombeaux, faite en forme de puits quarré, étoit si artistement recouverte, qu'on ne peut aujourd'hui les reconnoître qu'avec beaucoup de recherches & d'attention [c].

D'après ces faits, qui sont certains, la construction des pyramides devient très-simple & très-naturelle. L'intention des Souverains qui les firent bâtir, avoit été d'employer tous les moyens que l'art humain peut fournir, pour mettre leurs cadavres à l'abri de tous les événemens, & leur assurer en quelque sorte une durée éternelle. Dans cette vûe ils imaginerent de les placer

[a] Serv. ad Æneid. l. 3. v. 67.

[b] Diod. l. 1. p. 60. 61.

Nous lisons dans Hérodote que Cambyse, roi de Perse, n'ayant pû exercer sa rage sur Amasis, le dernier des souverains de l'Egypte, fit exhumer le cadavre de ce Prince, & que, pour comble de mauvais traitement, il le fit brûler. Hérod. l. 3. n. 16.

[c] Pietro della Valle. Lettr. XI. t. 1. p. 231. = Maillet, p. 276. 282.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

dans des édifices dont rien ne pût altérer la solidité. Les architectes Egyptiens choisirent pour cet effet la forme pyramidale, plus propre qu'aucune autre, par sa structure, à braver l'injure des tems. Par une suite du même principe, les fondemens de tous ces édifices ont été assis sur le roc [a]. Peu satisfaits de toutes ces précautions, les rois d'Egypte épuiserent encore toutes les ressources du génie & de l'industrie, pour dérober & masquer l'endroit où leur corps devoit être déposé (1). C'est un projet que la construction intérieure de la grande pyramide rend absolument sensible [b].

Joignons à ces motifs des raisons d'une politique barbare & inhumaine, qui peuvent avoir encore contribué à la construction de ces prodigieux édifices, si communs dans l'ancienne Egypte. On sait quelle étoit autrefois la fertilité de cette contrée, & le peu de tems & de soins qu'il en coûtoit pour cultiver les terres. Cette multitude innombrable d'habitans, dont l'Egypte étoit alors peuplée, jouissoit donc d'une grande abondance & d'un grand loisir. On prétend que sous le regne de plusieurs monarques il y avoit eû bien des troubles & des mouvemens occasionnés par l'effet de cette vie oisive & aisée [c]. Afin de prévenir toutes les factions & toutes les cabales, quelques souverains jugerent à propos de donner, même en tems de paix, beaucoup d'occupation à leurs peuples. Dans cette vûe, ils imaginerent de faire construire les pyramides, entreprise qui devoit nécessairement occuper, & pendant long-tems, bien des milliers d'hommes. Cette raison politique n'a point échappé à Aristote [d]. Elle a même été sentie par Pline, qui cependant l'a négligée pour se livrer, comme il fait volontiers, à de vaines & frivoles déclamations [e].

[a] Plin. l. 36. sect. 16. p. 737. = Maillet, Descrip. de l'Egypte. p. 219 220. = Gréaves, Pyramidograph. p. 7. 22. 23. *apud* Thevenot, t. 1.

(1) Voy. Her. l. 2. n. 16. = Diod. l. 1. p. 57.

[b] Pietro della Valle. Lettr. XI. p. 225. Maillet, p. 217, &c.

[c] Diod. l. 1. p. 100 = Plut. t. 2. p. 380. A.

[d] De Rep. l. 5. c. 11. t. 2. p. 407. E.

[e] L. 36. sect. 16.

Voici les termes dans lesquels il s'exprime, en parlant des pyramides : *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio, quippe cùm faciendi eas causa à plerisque tradatur, ne pecuniam successoribus, aut æmulis insidiantibus præberent, aut ne plebs esset otiosa.*

Ces premiers mots, *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio*, ont servi de texte à tous nos écrivains modernes. Cette pensée leur a paru si belle & si juste, qu'ils l'ont à l'envi commentée & paraphrasée, en se copiant perpétuellement & servilement les uns les autres, comme c'est leur usage dans presque tout ce qui concerne la haute antiquité.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Je crois donc appercevoir un double motif dans la construction des pyramides : l'un dicté par la prévoyance de l'avenir, & l'autre par la politique. Mais autant le premier de ces motifs peut sembler excusable, autant le second doit-il paroître odieux & détestable. Aussi lisons-nous dans l'histoire que la mémoire des souverains qui avoient entrepris ces édifices immenses, étoit demeurée en exécration. Ils devinrent, même de leur vivant, l'objet de la haine & de la détestation publique ; & ces Monarques furent tellement effrayés des plaintes & des murmures qu'ils virent s'élever contre eux, qu'ils ne purent jouir du fruit de leurs entreprises. Ils n'oserent se faire inhumer dans les pyramides qu'on avoit érigées par leurs ordres ; appréhendant que le peuple irrité n'en tirât leurs cadavres, & ne les privât de la sépulture, ces malheureux Souverains furent obligés de recommander à leurs amis de déposer leurs corps dans des endroits inconnus & secrets [a]. Juste punition des corvées exhorbitantes dont ils avoient accablé leurs sujets, & des travaux inouis qu'ils en avoient exigés : leur nom même a péri. L'oubli auquel ils furent condamnés [b] est la cause, sans doute, de l'incertitude dans laquelle nous sommes aujourd'hui, sur le tems & les auteurs de ces fameux monumens.

Après les pyramides, on peut mettre, sur la foi des auteurs de l'antiquité, le labyrinthe d'Egypte au rang des ouvrages les plus considérables & les plus singuliers qui ayent jamais été imaginés. Il regne une grande diversité d'opinions entre les anciens, sur le tems auquel on doit rapporter la construction de cet édifice si vanté. Je suivrai le sentiment d'Hérodote, qui me paroît mériter la préférence, tant par son ancienneté que par l'exactitude de ses recherches pendant son séjour en Egypte : il place la construction du labyrinthe sous les douze Rois qui occuperent en même-tems le trône pendant une quinzaine d'années [c]. Cet événement arriva environ l'an 600 avant J. C. Pomp. Mela différe aussi très-peu du récit d'Hérodote [d]. C'est donc d'après ces deux auteurs, que

[a] Diod. l. 1. p. 73. 74.

[b] Hérod. L. 2. n. 128.

[c] L. 2. n. 148.

[d] L. 1. c. 9.

Cet auteur attribue la construction du labyrinthe à Psammétique, le dernier de ces douze Rois. Le silence d'Homere sur le labyrinthe d'Egypte, sert encore à confirmer l'opinion que je suis, & prouve que la construction de ce monument étoit postérieure à ce grand poëte.

je vais tracer une idée succinte du labyrinthe d'Egypte.

Cet édifice, au rapport d'Hérodote qui l'avoit visité fort exactement, surpassoit tout ce dont ce grand historien pouvoit avoir jamais eû connoissance, soit par lui-même, soit par les autres. Sous une seule & même enceinte de murailles, on avoit renfermé 3000 salles, dont douze étoient d'une forme & d'une beauté particuliéres [a]. Tous ces appartemens se communiquoient, mais par tant de tours & de détours que, sans un bon guide, on s'y seroit infailliblement égaré [b]. Les 3000 salles ou chambres étoient, au surplus, distribuées de maniere qu'il y en avoit autant sous terre qu'au dessus. Hérodote assure avoir visité tous les appartemens d'en haut; mais à l'égard des souterreins on ne voulut pas lui en permettre l'entrée, par des motifs de superstition [c]. Tout l'édifice du labyrinthe, les murailles & les plat-fonds étoient d'un marbre blanc où la ciselure paroissoit répandue avec beaucoup de profusion [d]. Chacune des douze salles ou galleries dont j'ai déja parlé, étoit soutenue de colonnes du même marbre [e]. Le labyrinthe enfin aboutissoit à une pyramide haute de 40 toises. On y avoit gravé des figures d'animaux plus grandes que nature [f]. Il n'existe plus rien aujourd'hui de ce monument si magnifique & singulier [g].

Je crois avoir, à peu près, rapporté tout ce que les anciens nous ont transmis de plus intéressant sur les monumens Egyptiens. Je crois aussi avoir suffisamment exposé, d'après le recit des voyageurs modernes, ce qui en peut encore exister aujourd'hui [h]. Permettons-nous maintenant quelques réflexions sur tous ces ouvrages : examinons le génie & le goût qui caractérisoient les entreprises des Egyptiens.

On ne peut nier que ces peuples n'ayent mis quelques idées de grandeur dans leurs projets. Ils visoient à rendre, si l'on peut dire, leurs ouvrages immortels : c'est le but certainement qu'ils paroissent s'être proposés. Aussi n'ont-ils rien oublié pour faire en-

[a] L. 2. n. 148.
P. Mela dit *douze palais*; expression qui désigne la grandeur & la magnificence des douze salles d'Hérodote.

[b] P. Mela, *loco citat.* = Strabo, l. 17. p. 1165. = Plin. l. 36. sect. 18. p. 739.

[c] L. 2. n. 148.

[d] Herod. Ibid.

[e] Ibid.

[f] Ibid.

[g] Voyez le voyage d'Egypte par Granger, p. 150. 151. 153.

[h] Voyez la seconde Part. L. II. c. 3. art. 1.

forte que leurs monumens pussent braver l'injure des tems. Les Egyptiens ont cherché à donner aux édifices qu'ils ont élevés toute la stabilité que l'art humain pouvoit leur procurer. Ils sont aussi solides qu'immenses; & vraisemblablement il n'est jamais entré de bois dans leur construction : on n'en apperçoit point dans tout ce qui existe encore aujourd'hui de monumens Egyptiens entiers ou ruinés [a]. Ils sont même composés, pour la plûpart, de blocs étonnans de pierre, de marbre ou de granites; & assurément ces peuples ont dû posséder l'art de remuer assez facilement les masses les plus énormes. C'est une justice qu'il est difficile de leur refuser, à la vûe de cette quantité d'obélisques, de colosses, d'aiguilles & de pierres d'un volume prodigieux qu'ils ont élevés à des hauteurs surprenantes [1].

Tel est donc en général le caractère & le goût dominant des monumens de l'Egypte. Ce sont de grandes masses qui imposent toujours, & dont l'aspect ne manque jamais de causer un certain étonnement; mais d'ailleurs on n'y apperçoit aucune grace, aucune élégance, aucun agrémenr. Envain les y chercheroit-on. En comparant tout ce qui peut exister encore aujourd'hui de temples, de palais & d'autres édifices élevés par les anciens Egyptiens, on sent que ces peuples n'avoient nulle regle pour les proportions, nul dessein fixe & arrêté pour l'ordonnance de leurs bâtimens. Ils travailloient, si l'on peut dire, au hazard & d'une maniere absolument vague & dénuée de principes. Les Egyptiens occupés uniquement à entasser masses sur masses & à élever pierres sur pierres, n'ont pas connu les ressources que l'art peut fournir du côté de l'agrément. Ils ne cherchoient qu'à étonner l'œil du spectateur, & n'imaginoient pas de le satisfaire. C'est pourquoi les belles proportions, les formes heureuses leur ont toujours été inconnues. L'ensemble de leurs bâtimens est maussade & rebutant : les détails en

[a] Voyage d'Egypte par Granger, p. 152. 153. = Paul Lucas, troisieme voyage, t. 3. p. 286.

[1] Il faut cependant convenir que les Péruviens, à cet égard, l'ont emporté sur les Egyptiens. Il est entré dans la construction de leurs édifices des pierres d'une grandeur encore plus étonnante que celles qui forment les pyramides & les autres monumens de l'Egypte. Les Péruviens, néanmoins, n'avoient aucune connoissance de la méchanique proprement dite. Ils faisoien[illegible] force de monde & de bras, & par le moyen de terrasses disposées en maniere de plans inclinés. Acosta, hist. nat. des Ind. Occid. l. 6. c. 14. hist. des Incas, t. 1. p. 60. 61. 264. 265. 268. Mém. de Trév. Février 1750. p. 269. Bouguer, voyage au Pérou. p. cv.

sont encores pires. Les architectes Egyptiens ont absolument ignoré l'art de décorer un édifice. Jamais ils n'ont sçû allier convenablement la sculpture avec l'architecture, ni distribuer & placer à propos les ornemens. Ils en ont mis par-tout à profusion. C'est un papillotage continuel. Quelle barbarie, de plus, & quelle ignorance ne remarque-t-on pas dans toute l'économie de leurs édifices, même les plus superbes? Des colonnes, des chapiteaux du goût le plus sec, le plus mesquin & le plus choquant. Des entablemens d'une lourdeur assommante, des ornemens ridicules, d'une exécution & d'un dessein qui ne sont pas supportables : la vérité est blessée à chaque instant (1). On voit enfin que ces peuples ignoroient entiérement l'art de varier les formes. Il regne dans toutes leurs compositions une monotonie & une uniformité aussi ennuyeuses que choquantes. D'ailleurs nulle proportion, nul dessein, nulle pensée dans l'exécution, tout y est également informe & barbare.

Ce que je dis, au reste, de l'architecture Egyptienne, est parfaitement conforme au jugement qu'en porte Strabon. Ce fameux géographe qui avoit parcouru l'Egypte, assure que les édifices élevés par les anciens habitans de cette contrée ne présentoient ni dessein, ni génie, ni élégance [a]. Aussi voyons nous que leur façon de bâtir n'a point été suivie par les Grecs ni par les Romains : le goût de l'architecture Egyptienne n'a visiblement aucun rapport avec celui que la Gréce & l'Italie nous ont transmis [b], le seul néanmoins qui mérite d'être suivi, soit pour l'élégance, soit même pour la solidité (2).

Ajoutons que les Egyptiens paroissent avoir ignoré entierement l'art de faire des voûtes. On n'en trouve aucune apparence, aucune indication dans ce qui subsiste encore aujourd'hui de leurs anciens bâtimens. On ne voit pas même qu'ils connussent l'art de tailler en ceintres les blocs qui forment le dessus de leurs

(1) Voyez Paul Lucas, troisieme voyage. t. 3. p. 33. = Poccoke, Descript. du Levant. t. 1. = Norden, voyage d'Egypte & de Nubie. t. 1.

[a] L. 17. p. 1159. B. = Voyez aussi la relation du Sayd, dans le rec. de Thevenot, t. 2. p. 4.

[b] Athen. l. 5. c. 9. p. 206. = P. Lucas, troisieme voyage. t. 3. p. 17. 39. 264. = Sicard, Mém. des miss. du Levant. t. 2. p. 209.

(2) On peut juger de la solidité que les Grecs & les Romains savoient donner à leurs bâtimens, en voyant depuis combien de siécles plusieurs édifices de la Gréce & de Rome bravent l'injure des tems.

portes. Elles font toutes terminées uniformément par un linteau abfolument droit & uni [a]. Il en eft de même de leurs plat-fonds. J'ai dit plus haut que, vraifemblablement, les Egyptiens n'avoient point fait entrer de bois dans la conftruction de leurs édifices de conféquence, tels que les temples, les palais, &c. De grandes pierres qui portoient par leurs extrémités fur les murs des falles, tenoient lieu de poutres & formoient les plat-fonds [b]. Mais attendu que dans une portée un peu confidérable, ces pierres auroient pû rompre, les Egyptiens les foutenoient par des colonnes ; & c'eft ce que nous voyons avoir été pratiqué dans tous les grands édifices décrits par les voyageurs modernes [c]. Souvent même une feule pierre formoit le plat-fond d'une falle [d]. Il ne faut pas croire, au furplus, que le defir de rendre leurs édifices plus durables & plus folides ait été l'unique raifon qui ait porté les Egyptiens à n'y point faire entrer de bois. La nature du climat qu'ils habitoient y aura certainement beaucoup contribué. L'Egypte ne produit point de bois de conftruction. A peine même en trouve-t-on pour le chaufage [e].

On ne prendra pas une meilleure idée du progrès des Egyptiens dans les arts de goût & de pur agrément, fi l'on jette les yeux fur ce qui nous refte encore de leur ancienne fculpture. Leurs ftatues & leurs gravures en creux n'annonçent ni génie, ni talent, ni jufteffe. L'incorrection en eft égale à la mauffaderie. Les figures, généralement parlant, en font féches, droites, d'une feule venue, roides, fans élégance, fans recherches, fans étude dans le choix de la nature, fans action, fans fineffe & fans aucun fentiment. Les Egyptiens ne fçavoient, en un mot, ni deffiner les fimples figures, ni grouper leurs compofitions. Nulle penfée, nulle variété au furplus dans ces affemblages hideux que préfentent leurs gravures en creux [1]. Remarquons encore que les

[a] Voyez Poccoke, voyage du Levant t. 1. = Norden, voyage d'Egypte & de Nubie. t. 2. = & les autres auteurs cités ci-deffus.

[b] Voyez Gréaves, pyramid. p. 16. = Thevenot. t. 2. p. 419. = P. Lucas, troifieme voyage. t. 3. p. 38. 254. 263. 275. = Voyage du Levant. t. 1. p. 42.

[c] P. Lucas, 3e. voyage. t. 3. p. 38. = Sicard, Mém des miff. du Levant. t. 7. p. 160. = Granger, voyage d'Egypte. p. 38. 47. 78. 69. 73.

[d] Hérod. l. 2. n. 155. = Diod. l. 1. p. 56. = Strabo, l. 17. p. 1165.

[e] Pietro della Valle. Let. 11. p. 210. 218. = Granger, voyage d'Egypte. p. 13. = Paul Lucas, 3e. voyage t. 3. p. 211. 212.

(1) Voyez les figures gravées en creux fur les obélifques, & fur tous les autres monumens vraiment Egyptiens. Je ne parle point

IIIe. PARTIE. Dep. l'étabL. de la Royauté chez les Hebreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

figures y sont toujours traitées de profil, & jamais de face ni de trois quarts. En effet, les corps vus sous ces aspects exigent trop de finesse & de connoissance principalement, pour que les Egyptiens pussent réussir à les rendre. Cependant les têtes, les pieds & les mains, malgré la facilité que donne le profil pour l'exécution de ces sortes de parties, n'ont dans les ouvrages Egyptiens ni mouvement ni expression.

On a déja vû qu'il en étoit de même des ornemens de leur architecture. Ils sont travaillés pesamment, sans goût & sans précision. Si les Grecs ont appris des Egyptiens à manier le ciseau, ils ont sçû en faire un bien meilleur usage. Leurs monumens sont aussi précieux par les graces, la variété, le feu, l'esprit & la vérité qui les animent, que ceux des Egyptiens sont rebutans par leur difformité, leur pesanteur, leur monotonie & leur incorrection. Ce contraste n'avoit point échappé au discernement des anciens. On voit qu'ils faisoient peu de cas de la sculpture des Egyptiens [a].

J'ai déja parlé du goût que ces peuples avoient pour les colosses. On a même vû, qu'au rapport des voyageurs modernes, il en subsistoit encore aujourd'hui plusieurs dans différens endroits de la haute Egypte [b], sans compter le sphinx qu'on trouve à peu de distance des pyramides. On ne voit gueres à present que la tête de cette figure, le reste étant enseveli dans le sable. Cette tête à 35 pieds de tour, & 26 de hauteur. On compte 15 pieds depuis l'oreille jusqu'au menton [c]. Il est facile de juger par ces dimensions de la totalité de cette énorme statue. Je crois, à ce sujet, devoir dire un mot de la maniere dont les Egyptiens travailloient leurs colosses. Un passage de Diodore peut nous en éclaircir.

Cet auteur dit que les sculpteurs Egyptiens étoient dans l'habitude de travailler une statue par piéces séparées. Pour exécuter

ici des bas-reliefs, car je n'en ai jamais vû, & je doute même que les Egyptiens aient jamais sû travailler ces sortes d'ouvrages.

[a] Strabo, l. 17. p. 1159. = Pauf. l. 7. c. 5.

[b] Voyez la 2e. Part. L. II. sect. 1re. c. 5.

[c] Maillet, p. 221. = Theven. t. 2. p. 426. Pline, l. 3. sect. 17. exagere prodigieusement les proportions du sphinx en question: il dit que si l'on mesure la circonférence de la tête par le front, on trouvera qu'elle a 102 pieds de tour, & 143 de hauteur. = P. Lucas donne à la tete du sphinx 100 pieds de tour, & environ 70 du menton au haut du front. Il a crû, sans doute, devoir copier Pline. Voyage du Levant. t. 1. p. 46.

ces

ces sortes d'ouvrages, ils avoient divisé le corps humain en vingt-une parties & un quart mesurées & proportionnées respectivement les unes aux autres. Quand on étoit convenu de la hauteur que devoit avoir la figure qu'il s'agissoit d'exécuter, chaque ouvrier travailloit dans son attelier la partie dont il s'étoit chargé. Quoique tous ces différens morceaux eussent été exécutés séparément, néanmoins ils s'assembloient & se rapportoient avec la derniere justesse [a]. Tel est le récit de Diodore, qui demande quelques réflexions.

Cette pratique des sculpteurs Egyptiens, de travailler une statue par parties séparées, que Diodore nous donne comme une pratique générale, ne devoit cependant pas l'être. Je suis persuadé que les statues de grandeur naturelle étoient probablement d'un seul morceau, & de la main d'un seul artiste. Il n'en est pas de même à l'égard des colosses composés ordinairement de plusieurs blocs de marbre. Alors la pratique dont parle Diodore, devoit être très-utile & fort en usage pour les exécuter promptement. Voici la maniere dont j'imagine, à peu près, qu'on s'y prenoit. On commençoit par faire un modéle en plâtre, ou en terre, ainsi que le pratiquent aujourd'hui nos sculpteurs. On coupoit ensuite ce modéle en plusieurs morceaux. Chaque ouvrier emportoit la piece qui lui étoit destinée, & d'après laquelle il travailloit. On conçoit de cette maniere comment plusieurs artistes pouvoient exécuter séparément un même colosse.

Je crois avoir suffisamment prouvé dans les livres précédens, que jusqu'à l'époque dont il s'agit dans cette troisiéme Partie, la peinture n'a point été connue [b]. On en doit rapporter l'invention aux siécles que nous parcourons présentement. Mais il n'est pas possible d'en fixer la date avec précision. On voit seulement que cet art devoit être en honneur dès avant le tems de Candaule, roi de Lydie. Pline dit en effet, que ce Prince, dont le regne tombe environ vers l'an 720 avant J. C. acheta au poids de l'or un tableau représentant une bataille [c]. Hérodote nous apprend aussi qu'Amasis, qui régnoit sur l'Egypte 570 ans avant l'Ere chrétienne, avoit fait présent de son portrait aux habitans de Cyrène [d]. La peinture étoit donc connue des Egyptiens dans les siécles

[a] Diod. l. 1. p. 110.
[b] Voyez la 2e. Partie, Liv. II. sect. 1. c. 5.
[c] L. 35. sect. 34. p. 690.
[d] L. 2. n. 182.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

qui nous occupent présentement.

Je ne pense pas, au surplus, que ces peuples ayent mieux réussi dans cet art que dans la sculpture. Il n'y a même aucun lieu d'en douter, vû le rapport intime qu'il y a entre la peinture & la sculpture. Aussi n'est-il parlé dans l'antiquité d'aucun peintre ni d'aucun sculpteur Egyptien, célebre par ses ouvrages. Un seul point dans lequel les peintres de cette nation me paroissent avoir réussi, c'est dans la préparation qu'ils employoient pour appliquer leurs couleurs sur le marbre & sur les autres corps lisses & compactes. Ils devoient se servir d'un mordant bien fort & bien puissant. On en juge par ce qu'en disent nos voyageurs. Ils assurent que dans plusieurs édifices à moitié ruinés, on apperçoit encore aujourd'hui des peintures dont l'éclat & le coloris est si vif, si frais & si brillant qu'il semble, disent les habitans du pays, que l'ouvrier n'a pas encore lavé ses mains depuis son travail [a]. Mais ces mêmes voyageurs s'accordent assez à dire que toutes ces peintures sont mises à plat; c'est-àdire, sans ruption & sans aucune opposition de couleurs. Ce sont, par exemple, des feuilles d'or ou d'argent, mêlées avec des couleurs rouges & bleues. Il résulte que dans toutes ces compositions les figures en général tranchent sur les fonds, & s'en détachent; les teintes n'en paroissent ni fondues, ni dégradées.

On peut conclure de tout ce qui vient d'être dit, que les Egyptiens n'avoient fait aucun progrès dans les Arts de goût & d'agrément. Car j'en ai déja prévenu, les siécles qui terminent cette troisiéme & derniere Partie de notre ouvrage, doivent être regardés comme l'époque qui termine aussi l'ancienne histoire de l'Egypte. C'est dans l'espace de tems qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à Cyrus, qu'on doit renfermer ce génie national qui a caractérisé les Egyptiens proprement dits. Nous avons donc épuisé tous les faits & tous les monumens qui peuvent appartenir réellement à ce peuple. Nous sommes en état, par conséquent, de prononcer sur son goût & sur sa maniere de traiter les Arts.

Ce que je viens de dire de l'Egypte, regarde également les

[a] Relat. du Sayd *apud* Thevenot. t. 1. Part. 3e. p. 4. = Sicard, Mém. des miss. du Levant. t. 2. p. 109. 221. 222. t. 7. p. 37. 160. 163. = P. Lucas, voyage du Levant. t. 1. p. 99. 106. = Granger, p. 46. 47. & 73.

Assyriens & les Chaldéens. Ils ont cessé depuis Cyrus de faire un peuple particulier. Devenus successivement la proie des Perses, des Grecs, & de quantité d'autres conquérans, ils se sont insensiblement anéantis & confondus avec leurs vainqueurs. L'histoire, depuis cette époque, n'en fait plus mention. On ne les retrouve nulle part. Les réflexions que je vais proposer conviennent donc également aux Assyriens, aux Babyloniens & aux Egyptiens. On peut envisager sous un seul & même point de vûe le génie & le caractere de ces différens peuples. Leur histoire commence & finit à peu près dans le même tems. Leur gloire & leurs connoissances ont été à peu près égales, & la puissance & la durée de leur monarchie peu différentes.

L'histoire des Arts présente chez ces nations un contraste bien singulier. On y apperçoit de fort bonne heure d'assez grandes découvertes. On leur voit faire, presque dès les premiers siécles, des progrès dont la rapidité étonne & surprend. Mais passé ces premiers momens, on ne remarque plus aucun avancement. Les choses restent chez ces peuples toujours dans le même état. Bornés aux pratiques originaires, les Asiatiques & les Egyptiens ne paroissent point avoir profité de la durée de leurs empires pour acquérir de nouvelles lumieres ou pour perfectionner leurs premieres découvertes. Les limites de leur esprit semblent avoir été restraintes & fixées à un certain nombre d'idées & de connoissances acquises dès les premiers tems, & au-delà desquels jamais ces nations ne se sont élevées. Bien différens des peuples de l'Europe qu'on voit sans cesse perfectionner leurs connoissances, & travailler tous les jours à en acquérir de nouvelles, les Egyptiens & les Asiatiques sont restés presque au même point d'où ils étoient partis. Par quelle raison ces peuples n'ont-ils pas continué à étendre & à perfectionner leurs découvertes; & pourquoi n'ont-ils pas plus avancé dans la carriere des Arts, & même dans celle des Sciences? Je crois trouver dans leur façon de penser & dans le principe de leur gouvernement, les obstacles qui ont retardé leurs progrès.

De tous les tems, les Egyptiens [a] & les Asiatiques ont été peu communicatifs, méprisant souverainement les nations étrangeres,

[a] Voyez la premiere Partie, L. IV, chap. second. & la seconde Part. L. IV. chap. 1.

& ne daignant entretenir avec elles aucun commerce ni aucune relation. Ils ne voyageoient point, & restoient toujours concentrés dans leur pays. Un des principes de leur gouvernement étoit de n'admettre aucune nouveauté, & de suivre scrupuleusement ce qui avoit été pratiqué par leurs ancêtres [a]. Ajoutons à ces maximes, qui seules ont dû apporter un obstacle éternel à l'avancement & à la perfection des connoissances humaines, la fausse politique d'avoir rendu les professions héréditaires dans les mêmes familles [b]. On a vû dans le livre précédent quel tort un pareil établissement avoit dû faire aux Arts, & mêmes aux Sciences [c]. Disons enfin, que la classe des artisans étoit la derniere de toutes les classes, & qu'on avoit un souverain mépris pour ceux qui la composoient [d] : façon de penser qui a lieu encore aujourd'hui dans tout l'Orient [e]. D'après ces faits, on sent aisément qu'il ne pouvoit régner aucun esprit d'émulation chez les Assyriens, les Babyloniens & les Egyptiens ; tout sentiment d'industrie & de gloire étoit nécessairement étouffé. On pourroit même aller jusqu'à penser que la condition des ouvriers n'étoit pas meilleure chez ces peuples, qu'elle l'est encore à présent au Mogol, où on les fait travailler à coups de verges & à force de menaces & de mauvais traitemens [f]. Ne soyons donc point étonnés du peu de progrès des Asiatiques & des Egyptiens dans les Arts. Dès que l'émulation & cette noble ambition, qui seules peuvent élever l'ame & animer les talens, cessent, tout doit languir & se concentrer dans un cercle borné de répétitions monotones & machinales.

Il n'en étoit pas ainsi chez les Grecs. Un peintre, un architecte, un sculpteur habiles jouissoient de la plus haute considération & des distinctions les plus flatteuses. Leurs noms étoient consacrés dans les fastes de la postérité. Une ville s'honoroit autant d'avoir produit un citoyen recommandable par quelque talent, que d'avoir donné le jour à un politique, à un philosophe, à un capitaine du premier mérite. C'est à cette façon de penser & d'agir que la Grece doit la prééminence & la supé-

[a] Voyez Plato de Leg. L. 2. p. 789.
[b] Voyez Diod. l. 2. p. 142. & *suprà* l. 1. c. 4. p. 19.
[c] Chap. 4. p. 20 & suiv.
[d] Hérod. l. 2. n. 167. = Diod. l. 1. p. 85. 86.
[e] Voyez *suprà* L. I. c. 4. p. 22 & 23.
[f] Voyage de Bernier, t. 1. p. 304. 305. Il en est de même à la Chine.

riorité dans plusieurs parties des Arts, dont jamais, peut être, elle ne cessera de jouir; & pour s'en convaincre, comparons les productions des Asiatiques & des Egyptiens avec celles des Grecs. L'Asie & l'Egypte nous présentent des édifices immenses & prodigieux; mais c'est tout leur mérite. Ce ne sont, à les bien caractériser, que des masses énormes, dénuées d'intelligence & d'esprit; ouvrages de la patience & du mauvais goût. Dans les monumens de la Grece, au contraire, tout éleve l'ame, tout y vit, tout est animé, tout y respire. Les graces, le feu, le génie & le sentiment le plus exquis s'annoncent de toutes parts.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Qu'on me permette encore ici une réflexion sur les monumens de l'ancienne Egypte. On se plaît beaucoup à les vanter; on croit même volontiers qu'il n'existe rien parmi nous qu'on puisse leur comparer: oui, si l'on entend parler d'amas de pierres, de masses énormes sans goût & sans génie, telles que les pyramides, les obélisques, les colosses, & en général toutes les prétendues merveilles de l'ancienne Egypte; j'avoue qu'à cet égard la France n'offre rien de semblable. Mais peut-on comparer ces monumens informes, dont l'éloignement où ils sont de nous fait sans doute le plus grand mérite, avec cette quantité & cette variété d'édifices de tout genre qui s'offrent dans chaque partie du Royaume? L'habitude où l'on est de voir journellement ces chefs-d'œuvre, empêche d'y faire l'attention nécessaire pour sentir tout ce qu'ils peuvent valoir. Si l'on vouloit cependant y réfléchir, on jugeroit bien-tôt quelle est aujourd'hui notre supériorité sur les Egyptiens, & combien, à tout prendre, nos monumens l'emportent sur ceux de ces anciens peuples (¹.) Je parle des Maisons royales, Versailles, les Tuileries, le Louvre, l'Hôtel des Invalides, Marly, l'Observatoire, &c. Joignons-y certains édifices de Paris, tels que le Pont royal, celui de la Tournelle, & principalement cette suite étonnante de Quais dont la Seine est bordée de chaque côté. Si l'on vouloit apprécier le tems, l'argent & le travail qu'ont dû coûter tous ces différens ouvrages également immenses & magnifiques, on sentiroit bien-tôt à quel point la

(¹) Quelque outrées & quelque excessives qu'aient été la prévention & l'admiration des Grecs pour l'Egypte, il s'est trouvé cependant chez eux des ecrivains qui ont porté le même jugement des monumens Egyptiens, par rapport à ceux de la Grece. Voyez Pausf. l. 9. c. 36. p. 783. L'empereur Julien dans sa lettre 68eme. *apud* Fabric. Biblioth. gr. t. 7. p. 84. == Strabo, l. 17. p. 1159.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

France l'emporte sur tout ce que l'Egypte a jamais pû produire. Je pourrois parler encore de ce nombre étonnant de places fortifiées par M. de Vauban, du port de Dunkerque, de celui de Brest, de Rochefort, de Toulon, &c. Je pourrois citer aussi le Canal de Languedoc (¹), & en général les grands chemins du Royaume : ces ouvrages sont bien supérieurs à tous ceux de l'ancienne Egypte. Il en a coûté infiniment plus d'argent, & il a fallu beaucoup plus de génie, de puissance, de goût & de tems pour faire Versailles avec tous ses défauts, que pour construire une pyramide, ou pour tailler un obélisque. Faisons attention néanmoins que Versailles, ainsi que tous les ouvrages dont je viens de faire l'énumération, ont été exécutés sous le regne d'un seul Monarque.

(¹) Le canal de Languedoc, depuis son embouchure dans le port de Cette jusqu'à Toulouse, a plus de 70 lieues de longueur, sur 30 pieds de largeur. Il a fallu souvent le couder & le courber autour des montagnes, pour conserver le niveau ; l'affermir sur des pilotis dans les terreins mouvans, l'appuyer sur des ponts ou des arches de pierres dans les vallées, escarper ou abattre certaines montagnes, en percer d'autres enfin, & les voûter pour recevoir ce canal. On a excavé plus de deux millions de toises cubes de terres, & plus de cinq mille de rochers. On a construit cent quatorze écluses, pour élever ou faire descendre les barques ; seize énormes chaussées pour repousser les eaux incommodes ; vingt-quatre épanchoirs pour lâcher les eaux du canal, quand on craint qu'il ne s'emplisse de sable ou de limon. On compte dans cet ouvrage plus de quarante mille toises cubes de maçonnerie en pierre ; à quoi il faut ajouter les jettées de deux cents toises, & le môle de cinq cents qui couvrent le port de Cette, & qui en font un asile assuré pour les vaisseaux.



IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE III.

Des Grecs.

DEPUIS la guerre de Troye jusqu'à l'an 590 avant J. C. c'est-à-dire, jusqu'au tems de Solon & de Pisistrate, le détail des événemens arrivés chez les Grecs nous est assez peu connu. L'histoire cependant nous fournit, dans ce même intervalle, beaucoup de ressources & de lumiéres sur l'état où étoient alors les Arts chez ces peuples. Il faut, au reste, faire une observation essentielle sur ce sujet, & distinguer les Grecs de l'Europe, des Grecs établis sur les côtes de l'Asie mineure. Les Arts ne sont arrivés qu'assez tard à un certain point de perfection dans la Grece proprement dite. Leurs progrès ont été beaucoup plus prompts & beaucoup plus rapides dans les colonies qu'elle envoya, peu de tems après la guerre de Troye, s'établir dans l'Asie mineure [a]. C'est en effet dans ces heureuses contrées qu'on voit naître les premieres productions qui ayent rendu les Grecs célébres dans la postérité. J'ai fait sentir ailleurs par quelle raison ces premieres lumieres ont dû briller plutôt dans la Gréce Asiatique que dans la Gréce Européenne [b]. Je n'y insisterai donc point quant à ce moment. Je passe à l'histoire des Arts dont les siécles qui sont l'objet de cette troisiéme Partie de notre ouvrage vont nous offrir le développement.

C'est dans les colonies de l'Asie Mineure que l'architecture a commencé à se former. L'invention des deux premiers Ordres dont les Grecs ayent fait usage est entiérement dûe aux habitans de ces contrées. Leur nom les fait assez connoître. Le Dorique est né dans la Doride, & l'Ionique dans l'Ionie. Le Corinthien n'a paru que long-tems après ces deux premiers Ordres. Ce dernier semble avoir pris naissance dans la Gréce proprement dite. C'est le plus riche, le plus magnifique & le plus élégant de tous les Ordres Grecs, &, l'on peut dire, de tous ceux que l'architecture ait jamais inventés.

[a] Voyez *suprà* L. I. c. 5. art. 3. = [b] Seconde Part. L. III. art. 3. c. 3. §. 5e.

J'ai déja eû occasion de rapporter la maniere dont Vitruve raconte l'origine de ces ordres, & j'ai dit que son técit n'étoit nullement vraisemblable. Il ne satisfait point & instruit encore moins. [a]. Il vaut beaucoup mieux avouer qu'on ignore comment & dans quel tems précisément ces Ordres d'architecture ont été inventés. Ce que je crois pouvoir assurer, c'est qu'ils étoient connus & pratiqués dans les siécles qui nous occupent présentement. Le superbe temple de Jupiter à Olympie existoit dès-lors [b]. On avoit aussi commencé celui de Diane à Ephése [c]. Enfin, Pisistrate avoit jetté à Athénes les fondemens du magnifique temple de Jupiter Olympien [d], sans parler de plusieurs autres édifices dont on peut voir l'énumération dans les auteurs qui ont traité particuliérement de l'architecture.

Un fait cependant que je ne crois pas devoir passer sous silence, c'est que la méchanique devoit être encore assez imparfaite chez les Grecs. On voit que, même du tems de Thucydide, ils ne connoissoient pas encore les grues. Leurs ouvriers suppléoient à cette machine si simple, mais si utile, par des poutres quarrées [e], qu'on faisoit jouer & mouvoit problablement comme des bascules. Ce fait ne nous doit pas donner une grande idée des machines dont les Grecs se servoient pour la construction de leurs bâtimens.

Pour entrer maintenant dans quelque détail sur le goût qui régnoit alors dans leur architecture, je remarquerai d'abord qu'on n'avoit employé qu'un seul Ordre dans l'ordonnance de tous les monumens dont je viens de parler. L'usage d'en mêler & d'en unir plusieurs dans un même édifice, n'a eû lieu qu'assez tard chez les Grecs. J'observerai ensuite que pendant fort long-tems ces peuples n'ont employé que les ordres Dorique & Ioni-

[a] Voyez la seconde Part. Liv. II. sect. 2. chap. 3.

[b] Voyez Pauf. l. 5. c. 10.

Ce bâtiment, selon le calcul de Pausanias, doit avoir été construit vers l'an 630. avant J. C.

[c] Tite-Live, l. 1. n. 45. place cet événement sous le regne de Servius Tullius 6e. roi de Rome; c'est-à-dire, vers l'an 560 avant J. C.

C'est aussi à-peu-près le calcul de Diogene-Laerce, l. 2, segm. 103. Cet auteur y dit que Théodore de Samos avoit conseillé d'établir les fondemens du temple d'Ephése sur des couches de charbon. Ce Théodore, au rapport d'Hérodote, l. 3. n. 41. d'Aristote, de Rep. l. 5. c. 11. & de Pausanias, l. 8. c. 14. florissoit du tems de Polycrate, tyran de Samos, qu'on sait avoir été contemporain d'Amasis, qui monta sur le trône d'Egypte l'an 569 avant J. C.

[d] Vitruv. l. 7. Præfat.

[e] L. 4. p. 327.

que.

que. Le temple d'Ephése & celui de Jupiter à Olympie, qu'on peut mettre au nombre des plus anciens monumens que la Grece éclairée ait élevés, étoient, l'un d'ordre Ionique [a], & l'autre d'ordre Dorique [b]. Le fameux temple de Minerve à Athénes, bâti sous Periclès, & celui de Thesée sont aussi d'ordre Dorique [c]. On voit enfin que des quatre plus fameux temples dont la Gréce, au jugement de Vitruve, pouvoit se glorifier, les deux plus anciens étoient d'ordre Ionique, le troisiéme d'ordre Dorique, & le quatriéme d'ordre Corinthien. Mais remarquons que ce dernier édifice, au rapport du même auteur, n'avoit été construit que du tems des Romains [d]. Il est très-rare, en effet, de voir l'ordre Corinthien employé dans les édifices fameux de l'antiquité. Le peu d'usage que les Grecs en ont fait, me porteroit à croire que leurs architectes ne jugeoient pas cet ordre assez grand & assez majestueux.

Ajoutons que, dans tout ce qui nous reste des plus beaux ouvrages de l'antiquité Grecque & Romaine, construits suivant l'ordre Dorique, les colonnes y sont sans base (*). Vitruve s'est conformé à cette pratique. Cet architecte qui paroît s'être attaché à traiter de cet ordre plus exactement que d'aucun autre, ne parle point des bases des colonnes, & cependant il entre dans beaucoup de détails sur celles des autres ordres. Disons aussi que les ordres de l'architecture Grecque n'ont point été inventés ni exécutés dans les premiers tems, tels que nous les voyons aujourd'hui dans les ruines de l'ancienne Rome, ni avec les mêmes ornemens que nos architectes y employent. On y a fait successivement beaucoup de changemens & d'augmentations. Chez les Grecs, l'architecture étoit originairement assez peu chargée d'ornemens. Les détails & les parties de leurs ouvrages étoient fondées dans la nature. Ils ne croyoient point en conséquence que

[a] Vitruv. l. 7. Præfat.
[b] Pausanias, l. 5. c. 10.
[c] Voyage de Spon. t. 2. p. 420. 455.
[d] Vitruv. l. 7. Præfat.

(*) Comme au théâtre de Marcellus à Rome, à celui de Vicence, & dans un arc de triomphe très-magnifique qui est à Vérone.

On peut voir des profils de colonnes Doriques sans base, dans M. de Chambray, p. 85. 19 & 13, particuliérement où il a rapporté le dessein d'un mausolée antique qu'on voit auprès de Terracine. Les colonnes de cet édifice, qui est d'ordre Dorique, n'ont point de base. Il en est de même d'un temple de Bacchus, bâti à Sardes sous le regne de Crésus. Les colonnes de ce monument, dont on voit encore les ruines, sont sans base.

Voyez aussi les notes de Perrault sur Vitruve, p. 176. not. [b] à la fin.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

dans la repréfentation il fût permis de s'éloigner de la vérité. Ces grands maîtres n'admettoient en un mot, que ce qu'ils pouvoient foutenir & expliquer par des raifons folides, ou du moins vraifemblables. C'étoient fur ces principes que les anciens avoient réglé dans chaque ordre les proportions qu'ils nous ont laiffées [a].

On ne doit cependant pas condamner également tous les changemens qu'on a faits à l'ancienne architecture. Il y en a d'avantageux. On a cherché à corriger ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans les premiers modéles. Les bafes, qu'on appelle Ioniques, les feules qui fuffent en ufage chez les anciens, ont été jugées peu convenables. Le chapiteau du même ordre a été trouvé incommode & défagréable. On l'a donc changé. L'accord unanime avec lequel tous les architectes ont reçu & adopté ces innovations, ne permet pas de douter qu'elles n'ayent été heureufes & raifonnables (1).

Les Grecs, au furplus, réfervoient pour les temples, les théâtres & les autres édifices publics, toutes les beautés & les richeffes de leur architecture. Ils n'en faifoient point ufage pour les maifons des particuliers. Leurs logemens étoient infiniment moins beaux, moins grands & moins magnifiques que les nôtres. Il n'y avoit pas un feul palais, c'eft-à-dire, un édifice particulier qui méritât ce nom dans toute la Grece. On peut en attribuer la caufe à cet efprit républicain qui régnoit dans tous les Etats de cette partie de l'Europe. La modeftie extérieure eft l'appanage & la vertu favorite des républiques. Quelque riche & quelque puiffant que pût être un citoyen, il n'auroit pas ofé bleffer les yeux de fes compatriotes par des bâtimens dont l'éclat les auroit offenfés, & eût infailliblement expofé leur auteur à l'envie & à la jaloufie publiques. Difons maintenant un mot de la Sculpture & de la Peinture.

On voit que la fculpture & la peinture commençoient auffi à fe développer dans la Grece vers la fin des fiécles que nous parcourons préfentement. Quelques fculpteurs s'étoient déja fait une réputation brillante vers le tems à-peu-près de la 50e. Olympiade, c'eft-à-dire, vers l'an 576 avant J. C. Dipœnus & Scyllis fe ren-

[a] Vitruv. l. 4. c. 2.

(1) Voyez la préface de Perrault fur l'ordonnance des cinq efpeces de colonnes, felon la méthode des anciens. p. 24 & fuiv. & feconde Part. c. 3. p. 62.

dirent alors extrêmement célébres par l'invention de sculpter le marbre & de le polir [a]. Ces deux artistes formerent un grand nombre d'éleves dont les ouvrages furent très-estimés. La sculpture cependant n'atteignit ce caractere de pureté, d'élégance & ce degré sublime, auquel les Grecs l'ont porté, que du tems de Periclès, c'est-à-dire, plus de 150 ans après les artistes dont je viens de parler.

A l'égard de la peinture, elle a été encore plus long-tems à se perfectionner. Cet art, dont je serois fort porté à donner l'invention aux Grecs, ne parut dans tout son lustre que sous Alexandre. Je n'en suis point étonné. Que de tems, que d'études, de soins & de réflexions n'a-t-il pas fallu pour amener la peinture à une sorte de perfection! Et cet art, comme je crois l'avoir montré, n'a commencé à exister que depuis le tems d'Homere [b]. Aussi, dans les siécles qui nous occupent maintenant, les peintres étoient-ils encore fort ignorans. On voit d'abord que pendant fort long-tems on n'a point connu l'art de mêlanger les couleurs. Les premiers tableaux qu'on vit paroître n'étoient peints qu'avec une seule couleur, qui devoit être & bien dure & bien séche, puisqu'elle n'étoit formée que par une détrempe de morceaux de vases de terre broyés & pulvérisés très-fin [c]. On pourroit peut-être penser que cette espéce de peinture ressembloit à celle que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Camayeu*. Mais il n'y a pas d'apparence. Les Grecs étoient alors trop peu instruits pour connoître cette façon de peindre, qui consiste à dégrader les tons d'une seule & même couleur. Qu'on juge de leur habileté par un fait qui a pour garants plusieurs écrivains très-célébres de l'antiquité. Ils nous apprennent qu'originairement on étoit obligé d'écrire au bas des tableaux les noms des objets qui en faisoient le sujet, tant ils étoient informes [d]. Ce ne fut que vers le tems

[a] Plin. l. 36. sect. 4.
Les plus anciennes inscriptions du Péloponése & de l'Attique sont gravées sur des marbres absolument bruts.

[b] Voyez la seconde Part. L. II. sect. 1. c. 5. art. 3.

[c] Plin. l. 35. sect. 5.

[d] Aristot. Topic. l. 6. c. 2. t. 1. p. 243. = Ælian. Var. hist. l. 10. c. 10. = Plin. l. 35. sect. 5.

Les passages d'Aristote & d'Elien, que je cite, sont très-clairs & très-précis. On n'en peut pas dire autant de celui de Pline. Sa phrase est louche suivant l'ordinaire de cet écrivain bel-esprit. On a même voulu donner à ce passage un sens totalement contraire à celui que j'ai crû devoir adopter. On veut faire dire à Pline que les portraits peints par les artistes dont il parle, étoient si ressemblans, que pour faire connoitre à la postérité

de Miltiade, c'eſt-à-dire, environ 450 ans avant J. C. que les peintres Grecs commencerent à pouvoir attraper la reſſemblance exacte des perſonnes qu'ils vouloient repréſenter [a]. Enfin, Pline remarque qu'avant Apollodore, qui vivoit dans la quatre-vingt-treiziéme Olympiade (410 ans avant J. C.) il n'y avoit point de tableau qui appellât & retînt le ſpectateur [b].

On voit au ſurplus que, dès les ſiécles dont il s'agit maintenant, pluſieurs ouvriers ſe rendirent célébres dans la Gréce par leur habileté à travailler les métaux, & particuliérement le fer [c]. Enfin, ſi l'on vouloit entrer dans un plus grand examen & dans des recherches plus circonſtanciées, il ſeroit aiſé de montrer que c'eſt à l'époque qui fait l'objet de cette troiſiéme Partie de notre ouvrage, qu'on doit rapporter le développement de toutes les découvertes ſublimes dont, par la ſuite, les Grecs ont enrichi les arts. Mais j'abandonne ces détails qui, préſentant ſans ceſſe des objets à peu près ſemblables, pourroient à la fin fatiguer les lecteurs.

Remarquons néanmoins que ces mêmes peuples, dont on ne ſauroit trop louer le génie en architecture, en ſculpture & peut-être auſſi en peinture, ont été fort peu induſtrieux à ſe procurer quantité de commodités dont il ne paroît pas aujourd'hui qu'il ſoit poſſible de ſe paſſer. Par exemple, les vêtemens des Grecs ont toujours été fort défectueux. J'ai déja dit ailleurs qu'ils ne connoiſſoient ni le linge, ni les ſouliers, ni les bas, ni les culottes. Leurs habits n'avoient ni boutons ni boutonnieres. On verra auſſi que ces mêmes peuples n'ont jamais ſçu s'aider de ſelles pour ſe tenir à cheval, ni d'étriers pour y monter [d]. Je dirai

les perſonnages qu'ils repréſentoient, on avoit écrit leurs noms au bas de ces tableaux; de même que nous en uſons aujourd'hui au bas des portraits en taille-douce.

Mais cette explication ne me paroît point être la penſée de Pline. Je pourrois d'abord citer en ma faveur le ſuffrage de tous les interprétes & commentateurs de cet ancien écrivain. Ils ont tous entendu le paſſage en queſtion dans le ſens que je lui donne. Cependant, ſans avoir recours à des autorités qui peuvent ſouvent paroître douteuſes, je crois qu'on doit, dans cette occaſion, interpréter Pline par Ariſtote & par Elien. Ce principe poſé, le paſſage de cet Auteur confirme le fait que j'ai avancé ſur l'ignorance & l'impéritie des premiers peintres. Je conviendrai en même tems que cette explication paroît en quelque ſorte mettre Pline en contradiction avec lui-même, mais on peut répondre que ce n'eſt pas le ſeul exemple qu'on en trouve dans ſes écrits. C'eſt, au ſurplus, le défaut de tous les auteurs qui ont affecté de ne parler que par énigmes & par ſentences.

[a] Plin. l. 35. ſect. 34.

[b] Ibid. ſect. 36.

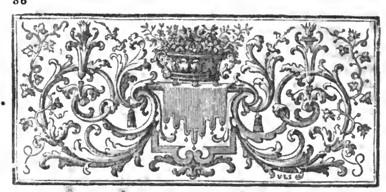
[c] Hérod. l. 1. n. 25. = Pauſ. l. 3. c. 12. p. 160. l. 10. c. 16.

[d] Voy. *infrà*, L. V. c. 2.

encore que leurs maisons manquoient de quantité d'inventions des plus utiles & des plus agréables. Il n'y avoit, ni vitres, ni cheminées. Ces peuples ignoroient aussi l'art de s'éclairer commodément. Ils n'ont jamais connu, ni la bougie, ni la chandelle. Je pourrois, s'il étoit nécessaire, faire une plus longue énumération des Arts qui ont été inconnus aux Grecs. Je parlerois alors de l'Imprimerie, des Armes à feu, de la Boussole, des Cartes réduites de la Chymie, de la Gravure en taille-douce, des Glaces, des lunettes, de l'Horlogerie, des Moulins à eau & à vent, &c; inventions que ces peuples n'ont jamais connues. Mais ce qu'on vient de lire, suffit, je crois, pour prouver quelle a été, à quantité d'égards, l'imperfection & l'ignorance des Arts chez les Grecs.

Fin du second Livre.





TROISIEME PARTIE.

Depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité : espace d'environ 560 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.



NOUS SOMMES parvenus aux siécles qui terminent & bornent nos recherches sur l'état des sciences chez les anciens peuples. C'est en effet à l'époque de Cyrus qu'on voit s'anéantir les empires d'Assyrie, de Babylone, & même la monarchie des premiers Egyptiens. Nous pouvons donc juger de toutes les découvertes qu'on doit proprement attribuer aux Assyriens, aux Babyloniens & aux Egyptiens. Celles qui se sont faites chez ces peuples, postérieurement aux siécles qui terminent cette troisieme Partie de notre ouvrage, ne peuvent leur appartenir qu'assez imparfaitement. Ce n'étoient plus alors ces mêmes Assyriens, ces mêmes Babyloniens, ni ces mêmes Egyptiens qu'on a vû figurer jusqu'à pré-

sent. Leur Empire étoit détruit, & leur génie primitif altéré par le mélange des nations auxquelles ces peuples ont toujours continué d'être soumis depuis Cyrus.

III[e]. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Il n'en sera pas des Grecs de même que des Asiatiques & des Egyptiens, dans les siécles qui nous occupent maintenant. Nous ne ferons, au contraire, qu'appercevoir le germe naissant de toutes les connoissances qui ont assuré à cette nation le rang distingué dont elle est, & sera toujours en possession. L'époque que nous parcourons à présent, doit cependant être regardée comme une des plus remarquables de l'histoire Grecque. Ce fut vers la fin des siécles qu'elle embrasse, que les Lettres & la Philosophie commencerent à jetter dans la Grece de profondes racines, crûrent avec rapidité, & devenant bientôt fécondes, enfanterent ces productions immortelles dont l'univers entier n'a cessé, & ne cesse encore chaque jour de s'enrichir.



IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE PREMIER.

De la Médecine.

DE L'AVEU de toute l'antiquité, depuis la guerre de Troie jusqu'à celle du Péloponése, l'histoire de la Médecine est demeurée couverte des plus épaisses ténebres [a]. On ne peut cependant pas supposer que, pendant un si long intervalle, on ait absolument négligé l'étude d'une science aussi nécessaire que la Médecine. Les livres saints attestent le contraire. Salomon devoit posséder une grande partie des connoissances qui forment l'art de remédier à nos infirmités. L'Ecriture dit de ce Prince, qu'il avoit composé des traités sur tous les animaux, les oiseaux & les poissons, & qu'il avoit écrit sur tous les arbres & sur toutes les plantes, depuis le cédre du Liban, jusqua l'hysope [b]. Plusieurs autres faits rapportés dans les livres saints attestent également la connoissance & l'usage de la Médecine dans les siécles qui nous occupent présentement.

Nous voyons qu'alors il y avoit des médecins de profession chez les Hébreux. Asa, roi de Juda, étant attaqué de la goutte, on lui reproche de s'être adressé aux médecins plutôt qu'au Tout-puissant [c]. Ezéchias, qu'un abcès menaçoit de la mort, est guéri par l'application d'un cataplasme de figues [d]. Joram, roi de Juda, blessé dans une bataille, se retire à Jésraël pour se faire panser [e]. On recueille aussi de plusieurs expressions des Prophêtes, qu'on savoit alors guérir les plaies, les fractures & les meurtrissures, par le moyen de certains médicamens, tels que la résine, le beaume, la graisse & les huiles [f]. Il paroît même qu'on avoit beaucoup de considération pour les médecins chez les peuples de l'Asie. » Honorez le médecin, dit

[a] Celse, l. 1. in Præfat. = Plin. l. 29. sect. 2. p. 495. = Isidor. Orig. l. 4. c. 3.

[b] 3. Reg. c. 4. ỳ. 33.

Entre autres connoissances que Salomon s'attribue dans le livre de la sagesse, il met celle de la différence des plantes & des propriétés des racines. c. 7. ỳ. 20.

[c] 3. Reg. c. 15. ỳ. 23. = 2 Paral. c. 16. ỳ. 12.

[d] 4. Reg. c. 20. ỳ. 7. = If. c. 38. ỳ. 21.

[e] 4. Reg. c. 8. ỳ. 29. c. 9. ỳ. 15.

[f] Voyez Isaie, c. 1. ỳ. 6. = Jérém. c. 8. ỳ. 22. = Ezéch. c. 30. ỳ. 21.

» l'Ecclésiastique;

» l'Ecclésiastique, à cause du besoin que vous en pouvez » avoir [a]. »

A l'égard des Grecs, quoique nous ignorions l'état & les progrès de la Médecine chez ces peuples, depuis la guerre de Troie jusqu'à celle du Péloponése, il est cependant certain que les Asclépiades, c'est-à-dire les descendans d'Esculape, conserverent cette science dans leur famille sans aucune interruption. On comptoit trois écoles célebres qu'ils avoient établies, l'une à Rhodes, l'autre à Cos, & la derniere à Cnide. Hérodote, antérieur à Hippocrate (*), parle aussi de plusieurs autres écoles de Médecine très-fameuses. Joignons-y celle d'Italie, qui dût sa naissance à Pythagore, & dont on ne peut guéres reculer l'érection plus tard que l'an 550 avant J. C. [b].

Les poëmes d'Homere fournissent des preuves encore plus marquées de l'état de la Médecine, & des progrès qu'elle devoit avoir faits dans le tems où vivoit ce grand poëte. On trouve dans ses écrits quantité de détails anatomiques. Homere désigne par leur nom presque toutes les parties du corps humain. Il y a plus; ce poëte doit avoir eû une grande connoissance de leur structure & de leurs fonctions, à en juger par la description qu'il fait des blessures & des accidens qui en résultent. On pourroit même lui reprocher d'avoir, à cet égard, affecté de faire montre de sa science. Quoi qu'il en soit, ces faits ne permettent pas de révoquer en doute les lumieres que, de son tems, on avoit acquises en Médecine. Il se présente néanmoins une réflexion qui sembleroit, au premier coup d'œil, rendre difficiles à concevoir ces connoissances anatomiques, si bien caractérisées dans les écrits d'Homere.

Si l'on en croit un ancien commentateur de Platon, Alcméon disciple de Pythagore, passoit pour le premier qui eût anatomisé des animaux [c]. Aristote, qui n'a vécu que plus de 80 ans après Hippocrate, nous apprend d'ailleurs que de son tems, les Grecs n'avoient point encore osé disséquer des cadavres humains. Lorsque ce philosophe parle des parties internes de l'homme, il dit

[a] Chap. 38. ỳ. 1.

(*) Ce grand Médecin florissoit dans le tems de la guerre du Péloponése, vers l'an 430 avant J. C.

[b] Voyez le Clerc, hist. de la Médecine, prem. Part. L. II. c. 1 & 2.

[c] Chalcid. in Tim. Plat. p. 30.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

qu'elles sont fort inconnues, qu'on n'a rien de bien certain sur leur structure & leur arrangement, & qu'il en faut juger par la ressemblance qu'elles doivent avoir avec les parties des autres animaux qui peuvent avoir quelque rapport avec chacune d'elles [a]. Comment a-t-il donc pû se faire que dès le siécle d'Homere l'anatomie fût portée à une sorte de justesse & d'exactitude ?

Cette objection qu'on jugeroit d'abord très-forte, cesse néanmoins de le paroître, quand on fait réflexion aux divers moyens que, dans tous les tems, on a eû de s'instruire de la disposition du corps humain. Je les ai exposés, ces moyens, dans la premiere Partie de cet ouvrage [b]. On peut aussi consulter ce qu'a dit sur ce sujet Daniel le Clerc dans son histoire de la Médecine. Ce savant homme y fait concevoir très-aisément comment les anciens Médecins auront appris à connoître les parties internes du corps humain, sans avoir été néanmoins dans l'usage habituel de disséquer des cadavres [c].

Je croirois d'ailleurs que les peuples de l'Asie ne se faisoient pas le même scrupule que les Grecs, d'ouvrir les cadavres humains. Homere peut donc avoir puisé chez eux les connoissances anatomiques qu'il a répandues dans ses ouvrages. Car quoiqu'on ne puisse pas déterminer précisément quelle a été la patrie de ce prince des poëtes, il me paroît cependant hors de doute qu'il est né & a passé la plus grande partie de sa vie dans l'Asie Mineure. C'est un sentiment que j'ai déja eu soin d'établir. J'ai crû même, en conséquence, devoir rapporter aux peuples de ces contrées certaines connoissances trop délicates & trop relevées, pour qu'Homere ait pû les puiser dans le sein de la Grece proprement dite. On ne doit point en faire honneur aux habitans de cette partie de l'Europe. Ils étoient encore bien grossiers & bien ignorans au siécle dans lequel ce poëte a parû.

Je crois en avoir dit assez pour montrer que le vuide, qui regne dans l'histoire de la Médecine, depuis les enfans d'Esculape, Podalire & Machaon, jusqu'à Hippocrate, ne vient point de ce que, pendant cet intervalle, on aura négligé l'étude de cette science. On ne doit attribuer l'ignorance où nous som-

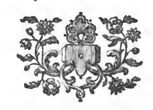
[a] Hist. animal. l. 1. c. 16. init.
[b] L. III. chap. 1. art. 2.
[c] Hist. de la Médecine, prem. Part. L. II. p. 74 & 5.

mes, des noms & de la capacité de ceux qui ont cultivé alors la Médecine, qu'aux tems auxquels ils ont vécu. L'histoire de ces siécles est très-confuse & très-défectueuse. Les médecins ne sont pas les seuls qui aient lieu de s'en plaindre. Il ne se présentera que trop d'occasions de s'en convaincre par rapport à bien d'autres objets.

CHAPITRE II.

De l'Astronomie.

L'HISTOIRE de l'Astronomie, dans les siécles que nous parcourons présentement, n'est pas tout-à-fait aussi ingrate que celle de la Médecine. Les écrivains de l'antiquité nous fournissent un peu plus de secours sur l'état où pouvoit être alors cette science chez les différens peuples dont nous avons à parler. Les Babyloniens, les Egyptiens, & sur-tout les Grecs, vont nous donner lieu de présenter quelques détails curieux & intéressans. Examinons d'abord l'état de l'Astronomie chez chacun de ces peuples en particulier. Nous présenterons ensuite quelques idées générales, résultantes des différens faits que nous allons rapporter.



IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ARTICLE PREMIER.

Des Babyloniens.

On sçait à quel point l'histoire des Babyloniens & des Assyriens nous est inconnue. Il paroîtroit donc que nous ne serions guéres en état de juger des découvertes & des progrès que ces peuples avoient faits en Astronomie. On va voir néanmoins, qu'en rassemblant & rapprochant les différens traits répandus dans les auteurs de l'antiquité, on peut se former une idée assez juste des connoissances astronomiques des Babyloniens.

Les astronomes de Chaldée étoient instruits que le soleil & les planètes avoient un mouvement propre d'occident en orient; & que ces révolutions se faisoient avec de grandes inégalités de tems, & de grandes différences de vîtesse [a]. Ils enseignoient que la lune est placée au dessous de toutes les étoiles & de toutes les planètes; que, comme elle est la plus petite de toutes celles qu'on apperçoit, elle est aussi la plus proche de la terre [b]; que sa révolution se fait en moins de tems; non pas qu'elle ait une plus grande vîtesse que les autres planètes, mais à cause du peu d'étendue de son orbite. Ils sçavoient de plus que la lune n'a qu'une lumiere empruntée, & que ses éclipses viennent de ce qu'elle entre dans l'ombre de la terre [c].

Les Chaldéens ne comptoient que 36 constellations; 12 dans le zodiaque, & 24 hors de ce cercle. Ils distinguoient ces dernieres en septentrionales & en méridionales [d]. Ils avoient divisé chaque signe du zodiaque en 30 dégrés, & chaque dégré en soixante parties, ou minutes [e]. Par cette méthode, les Chaldéens avoient trouvé le mouvement moyen de la lune. Ils étoient

[a] Diod. l. 2. p. 144. = Simplic. in l. 2. Arist. de cœlo. fol. 117. *verso.*

[b] Diod. l. 2. p. 144.

Ce passage de Diodore mérite attention. Comment les Chaldéens avoient-ils pû deviner que la lune est effectivement la plus petite des planetes? C'étoit probablement de leur part une conjecture des plus hasardées.

[c] Diod. l. 2. p. 144. 145.

[d] Diod. Ibid.

[e] Gemin. c. 15. p. 62. = S. Empiric. adv. astrolog. l. 5. p. 339.

ainsi parvenus à déterminer le retour périodique de cette planète avec beaucoup de précision [a].

L'avantage qu'ont eû ces astronomes, d'avoir inventé de fort bonne heure le moyen de mesurer exactement les différentes parties du jour, doit nous donner une assez bonne idée de leurs calculs astronomiques. On convient assez généralement qu'ils ont connu, avant tous les autres peuples, l'usage des cadrans solaires [b]. Aussi passoient-ils pour les premiers qui eûssent entrepris de mesurer la durée de la révolution annuelle du soleil [c]. Leurs observations, à cet égard, n'avoient point été infructueuses. Nous voyons que, dès le regne de Nabonassar, l'année chez ces peuples étoit de 365 jours. Les anciens nous le font assez connoître, en disant que les années, nommées autrefois *Années de Nabonassar*, répondoient, mois pour mois & jour pour jour, à l'année civile des Egyptiens [d].

On pourroit encore, s'il en étoit besoin, appuyer ce sentiment par l'usage des Perses. Depuis le regne de Cyrus, l'année de ces peuples fut réglée à 365 jours [e]; & on sçait que Cyrus est le premier qui ait soumis l'Empire de Babylone au trône de Perse.

Il n'est pas aussi facile de décider dans quel tems les Babyloniens ont connu la nécessité d'ajouter à leurs années ordinaires les cinq heures & quelques minutes, dont la révolution annuelle du soleil surpasse la durée de 365 jours. Il est certain que cette découverte n'avoit pas échappé aux astronomes Chaldéens. Strabon l'assure très-précisément [f]; mais il n'en fixe point l'époque. Cependant la maniere dont il s'exprime, donne assez à entendre que cette connoissance étoit fort anciennement

[a] Gemin. c. 15. p. 62. On peut douter néanmoins que toutes ces connoissances fussent bien anciennes chez les Chaldéens. Voyez Weidler, Hist. Astron. c. 3. p. 35.

[b] Hérod. l. 2. n. 109.

Hérodote ne fixe point l'époque de cette découverte. On doit juger cependant qu'elle devoit être fort ancienne. Nous trouvons, dès le tems d'Achaz, c'est-à-dire cinq ans avant l'Ere de Nabonassar, l'usage des cadrans solaires, établi à Jérusalem. 4. Reg. c. 20. ℣. 11. 2. Paral. c. 32. ℣. 31.

Il est très-vraisemblable qu'Achaz tenoit des Babyloniens la connoissance de cet instrument mathématique. L'Ecriture, en effet, nous apprend que ce Prince fut en grande liaison avec Theglath-Phalasar, roi d'Assyrie. 4. Reg. c. 16. ℣. 8, &c.

[c] Achill. Tat. ad Arati Phænom. c. 18.

[d] Censorin. de Die nat. c. 21.

Voyez dans le chap. suivant ce que nous disons sur l'année civile des Egyptiens.

[e] Q. Curt. l. 3. c. 3. p. 154. = Voyez aussi Diod. l. 2. p. 120.

[f] L. 17. p. 1160, A.

répandue dans la Chaldée. Tout nous autorise donc à croire que, dans le cours des siécles qui font présentement notre objet, l'année des Babyloniens étoit de 365 jours & quelques heures (*). On pourroit même croire, qu'à cet égard, ils avoient porté la précision à un grand dégré de justesse. J'en parlerai ailleurs plus particuliérement [a].

On nous a conservé les noms d'anciennes périodes astronomiques dont l'invention étoit dûe aux Chaldéens. Bérose s'en étoit servi pour faire ses calculs chronologiques [b]. Mais ces mesures de tems, dont l'usage étoit alors très-familier, nous sont aujourd'hui assez inconnues. Il regne beaucoup de difficultés sur le nombre d'années dont chacune de ces périodes étoit composée. Les efforts que quelques critiques modernes ont faits pour les éclaircir, ne satisfont pas encore pleinement. Pour ne point trop interrompre l'exposé que je fais des connoissances astronomiques des Babyloniens, je rendrai compte de ces différentes périodes dans une Dissertation particuliere [c].

Le systême que les Chaldéens s'étoient formé sur les Comètes, paroît mériter aussi quelque attention. Apollonius de Minde, célebre astronome, nous apprend que les Chaldéens, chez lesquels il avoit étudié, regardoient les comètes comme des planètes dont la révolution se faisoit dans des orbites très-excentriques à la terre, & que ces astres n'étoient visibles que dans le tems où ils parcouroient la partie inférieure de cette orbite. Les mêmes astronomes prétendoient encore, au rapport d'Apollonius, connoître le cours des comètes & la durée de leurs périodes [d]. Pline, Plutarque & Stobée parlent aussi très-claire-

(*) Ubo Emmius, & après lui Munkerus *de Intercalat.* l. 3. c. 2, donnent à entendre que l'année des Chaldéens n'étoit que de 365 jours seulement. Ils disent que, pour réparer le dérangement que le quart de jour omis causoit à la longue, ces peuples en composoient un mois, qu'ils ajoutoient tous les 120 ans à leurs années ordinaires; que par ce moyen chaque cent vingt-unieme année étoit de 395 jours, c'est-à-dire, de 13 mois. Mais ces écrivains ne citent pour garant de leur sentiment aucun auteur de l'antiquité, & de plus ils sont démentis formellement par Strabon, comme on vient de le voir. On peut donc mettre hardiment cette opinion au nombre de ces systêmes faits à plaisir, qui n'ont d'autre fondement que l'imagination de l'auteur qui les a enfantés.

[a] Dans la dissertation sur les Périodes astronomiques des Chaldéens, à la fin de ce volume.

[b] Voyez Syncell. p. 17. = Abyden. *apud eumd.* p. 38. C.

[c] Voyez à la fin de ce volume, la Dissertation sur les Périod. des Chaldéens.

[d] Apud Senec. Quæst. nat. l. 7. c. 3. t. 2. p. 820. & c. 17. p. 831.

ment de ce systême des Chaldéens [a]. J'imagine cependant qu'il étoit plutôt dû au hasard & à l'incertitude, qu'à l'étude & à l'expérience [b]. Les anciens n'avoient rien d'assuré sur cet objet, ni en général sur la plupart des phénoménes de l'astronomie physique.

On peut encore mettre au nombre des connoissances astronomiques des Chaldéens, les idées qu'ils s'étoient formées sur l'étendue de la circonférence du globe terrestre. On prétend qu'ils étoient parvenus à déterminer qu'un homme, marchant d'un bon pas, suivroit le soleil autour de la terre, & arriveroit en même tems que cet astre au point équinoxial [c]; c'est-à-dire, que dans l'espace d'une année solaire, que les Chaldéens, comme on vient de le voir, déterminoient à 365 jours & quelques heures, un homme marchant d'un bon pas, pourroit faire le tour de la terre, & le feroit effectivement, s'il pouvoit toujours soutenir sa marche également (¹).

Voilà tout ce que nous avons pû recueillir de plus précis sur les conoissances des Chaldéens en astronomie. Ils avoient fait, comme on voit, quelques progrès dans certaines parties de cette science; mais il y en avoit quantité d'autres, & des plus importantes, qui leur étoient absolument inconnues. Les Chaldéens n'avoient, par exemple, qu'une théorie fort imparfaite

[a] Plin. l. 2. sect. 23. p. 89. = Plut. t. 2. p. 893. = Stob. Eclog. Phys. l. 1. p. 63.

Pline & Plutarque ne disent pas nommément que ce fut le systéme des Chaldéens, mais on doit présumer que c'étoit chez ces peuples que les anciens philosophes de la Grece avoient puisé ce qu'ils disoient des comètes. Séneque & Stobée autorisent à le croire, puisqu'il paroît par leurs écrits que cette opinion sur les comètes étoit établie très-anciennement dans la Chaldée.

[b] Séneque nous en fournira la preuve dans le même passage que je viens de citer, p. 820. Il y parle d'un autre astronome, nommé Epigénes, qui disoit que les Chaldéens n'avoient rien de certain sur les comètes, & qu'ils les regardoient comme des météores allumés par l'effort de quelque tourbillon d'air violemment agité.

Ces contradictions ne doivent point nous surprendre. Il y avoit plusieurs écoles chez les Chaldéens. Pline en compte trois, l. 6. c. 26. p. 332. On enseignoit différens systémes dans toutes ces écoles, suivant le témoignage de Strabon (l. 16. p. 1074.) Ainsi Apollonius a rapporté celui qu'on adoptoit dans l'école où il avoit étudié, & Epigénes ce que l'on débitoit dans celle qu'il avoit suivie; & il n'y avoit point alors de raisons qui pussent accréditer un systéme plus que l'autre.

[c] Achill. Tat. ad Arati phænom. c. 18.

(¹) Un homme fait communément une lieue par heure : par conséquent, s'il pouvoit marcher toujours sans s'arrêter, il en feroit 24 par jour, & 8760 en 365 jours. On sait que la circonférence de l'équateur du globe de la terre est d'environ 9000 lieues. Il résulte de ce calcul que les astronomes de Chaldée avoient des notions assez justes de la grandeur de la terre.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

des éclipses de soleil. Ils n'osoient les déterminer ni les prédire [a]. Une pareille ignorance n'annonce pas dans ces astronomes des connoissances bien exactes, ni des lumieres fort étendues sur les phénoménes célestes. Peut-être même n'ont-ils acquis que dans des tems très-postérieurs, une partie des découvertes dont j'ai crû pouvoir leur faire honneur dès les siécles dont je parle dans cette troisieme Partie de mon ouvrage. [b]. En effet, malgré la conquête de l'Empire de Babylone par Cyrus, & successivement par Alexandre, les Chaldéens ont toujours continué à jouir d'une très-grande considération, par le respect extrême dont les anciens étoient prévenus pour les connoissances que ces prêtres avoient, dit-on, acquises dans l'astrologie judiciaire. La destruction de l'Empire de Babylone n'a donc point mis les Chaldéens hors d'état de pouvoir perfectionner leurs découvertes astronomiques; & Diodore, de qui j'ai emprunté la plûpart des détails dont je viens de rendre compte, n'a connu ces astronomes que bien postérieurement au siécle d'Alexandre.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot de l'Observatoire des Babyloniens. Le principal objet des anciens astronomes étoit d'appercevoir & de saisir le lever & le coucher des astres. Ils ne trouverent pas d'abord d'endroits plus propices pour cet effet, que les grandes plaines ouvertes de tous côtés, où la vûe découvroit un horison vaste & étendu. Les plaines furent donc, pendant plusieurs générations, les seuls observatoires en usage. Mais les peuples policés chercherent bientôt à se procurer les moyens d'observer le cours des astres avec plus de facilité & de précision. Dans cette vûe, ils construisirent des édifices dont l'élévation leur donnoit beaucoup plus d'avantage. Les Babyloniens ne furent pas des derniers à mettre cette pratique en usage. J'ai déja eû occasion de parler du temple de Bel, si renommé chez ces anciens peuples [c]. Cet édifice renfermoit dans son centre une tour extrêmement élevée, dont la construction paroît avoir été plus ancienne que celle du temple même [d]. C'étoit du sommet de cette tour que les Chaldéens faisoient leurs principales observations [e].

[a] Diod. l. 2. p. 145.
[b] Voy. Weidler, Hist. Astron. c. 3. p. 35.
[c] *Suprà*. L. II. chap. 1. p. 54.
[d] Voyez Prideaux, Hist. des Juifs. t. 1. l. 2. p. 218. 222.
[e] Diod. l. 2. p. 123.

ARTICLE

ARTICLE II.

Des Egyptiens.

LES EGYPTIENS sont, après les Grecs, le peuple de l'antiquité dont nous pouvons le plus facilement appercevoir & suivre les progrès dans les sciences. J'ai exposé dans les Livres précédens, les différentes manieres dont les Egyptiens avoient réglé leurs années, d'abord à 360 jours, & ensuite à 365. Examinons si, dans l'époque que nous parcourons maintenant, ils étoient parvenus à un plus grand dégré de précision.

Le soleil emploie à sa révolution annuelle 365 jours & environ six heures. J'ai rendu compte des motifs qui m'ont déterminé à prêter, dans les siécles présens, aux Babyloniens la connoissance de ce quart de jour excédent. Je ne suis pas également porté à croire que les Egyptiens en eûssent aussi fait la découverte. Voici les motifs qui m'en empêchent.

Thalès a été le premier des Grecs qui ait donné 365 jours à l'année. Ce philosophe vivoit vers l'an 600 avant l'Ere chrétienne. L'histoire remarque qu'il n'avoit point eû d'autres maîtres que les Egyptiens [a]. Du tems de Thalès, l'année Egyptienne n'étoit donc encore que de 365 jours.

Hérodote écrivoit dans le cinquieme siécle avant J. C. Ce grand historien, dont le témoignage est si respectable pour tout ce qui concerne les anciens Egyptiens, dit, en parlant de l'année de ces peuples, qu'elle étoit de douze mois composés chacun de 30 jours, auxquels on ajoutoit cinq jours de plus tous les ans. Par ce moyen, continue-t-il, les Egyptiens se procurent le retour périodique des saisons dans les mêmes mois de l'année. On voit, par ces dernieres paroles, qu'Hérodote n'a pas senti l'inconvénient du dérangement des saisons attaché à une longue suite d'années de 365 jours; & c'est encore une preuve que, de son tems, l'année Egyptienne étoit bornée à un pareil nombre de jours.

[a] Diogen. Laert. l. 1. segm. 27. == Clem. Alex. Strom. l. 1, p. 351.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hebreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Enfin il paroît par Strabon que les Egyptiens n'ont connu les six heures, à-peu-près, qu'il faut ajouter aux 365 jours de l'année commune, que vers le tems où Platon & Eudoxe voyagerent chez ces peuples. Du moins est-il certain, par le témoignage de ce Géographe, que ces deux philosophes apprirent cette particularité des prêtres Egyptiens, & que, jusqu'à ce moment, les Grecs l'avoient ignorée [a]. Il y a donc bien de l'apparence que les astronomes Egyptiens firent cette découverte dans l'intervalle de tems qui s'est écoulé entre le voyage d'Hérodote & celui de Platon en Egypte, intervalle de plus de 80 ans. La maniere dont Strabon raconte que les Prêtres en firent part à Eudoxe & à Platon, acheve, à mon avis, de confirmer ce sentiment. Il nous représente cette connoissance comme une espece de mystere qu'on ne communiquoit qu'aux personnes privilégiées [b]. Les sçavans d'Héliopolis expliquerent, dit-il, en secret à nos deux philosophes la véritable durée de l'année solaire [c]. Ce ne fut même que par un séjour de treize années que Platon & Eudoxe pûrent mériter la confiance des prêtres, au point d'en obtenir la communication de cette importante découverte [d]. Nous ne devons pas, au reste, être surpris que les Egyptiens en fissent alors un mystere. Plus cette découverte étoit récente, & plus ils en devoient être jaloux.

On pourroit dire que si Hérodote n'a point parlé de ce quart de jour excédent, c'est que vraisemblablement il aura été trompé par la pratique des Egyptiens. Ces peuples avoient deux formes d'années, l'une civile & l'autre astronomique [e]. Cette derniere étoit de 365 jours & quelques heures; mais leur année civile n'étoit que de 365 jours [f]. Ce n'étoit pas sans dessein que les Egyptiens l'avoient ainsi réglé. Ils ne vouloient pas que leurs fêtes revinssent toujours dans le même tems. Leur intention, au contraire, étoit qu'elles parcourussent successivement toutes les saisons de l'année [g]. Les Egyptiens n'admettoient donc point d'intercalation dans leurs années civiles; elles étoient constamment

[a] Strabo, l. 17. p. 1159. 1160.
[b] Ibid. p. 1159.
[c] Strabo. Ibid.
[d] Id. Ibid.
[e] Voyez Diod. l. 1. p. 59. = Strabo, l. 17. p. 1171.
[f] Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 14. p. 340..350. 351.
[g] Gémin. p. 33. Censorin. c. 18. Theo. Alexandrin. fragm. apud Petav. Uranolog.

de 365 jours [a]; ce qui les faisoit anticiper d'un jour, tous les quatre ans, sur la véritable année solaire avec laquelle ces années vagues & rétrogrades ne se rencontroient que tous les 1460 ans. C'est de cette année civile de 365 jours seulement, dira-t-on, qu'Hérodote a entendu parler, d'autant mieux qu'elle a subsisté sous cette forme chez les Egyptiens, bien des siécles même après celui auquel Hérodote écrivoit. Nous l'apprenons des écrits de Géminus, de Censorin & de Théon d'Alexandrie [b].

Mais si, du tems d'Hérodote, ces deux formes d'années eussent été connues en Egypte, est-il à supposer qu'un historien si exact & si instruit eût négligé de nous apprendre une semblable particularité? d'ailleurs auroit-il dit, aussi nettement qu'il l'avance, que par le moyen d'une pareille année les Egyptiens se procuroient le retour périodique des mêmes saisons dans les mêmes mois de l'année? Il est bien vrai qu'Hérodote, très-versé d'ailleurs dans toutes les connoissances des Grecs & des Egyptiens, étoit très-ignorant en Astronomie. Nous en avons déja produit des preuves. L'exemple présent en est une nouvelle conviction. En effet, si ce grand historien eût été plus éclairé sur le tems que le Soleil emploie à faire sa révolution annuelle, il n'auroit pas dit qu'une suite d'années de 365 jours procuroit le retour périodique des mêmes saisons dans les mêmes mois de ces années. Mais cette erreur, dans laquelle est tombé Hérodote, est une preuve incontestable qu'il n'en sçavoit pas davantage sur ces matieres, & c'est la différence sensible qu'on remarque entre cet historien & les autres écrivains que nous venons de citer. Lorsque ces derniers parlent de l'année civile des Egyptiens, dont ils marquent la durée à 365 jours, il n'y en a pas un qui n'ait parlé en même tems de ce quart de jour dont la véritable année solaire surpasse celle de 365 jours. D'ailleurs Hérodote avoit séjourné assez long-tems en Egypte. Il s'étoit même, comme on le voit par ses écrits, insinué trop avant dans l'esprit des prêtres de cette nation pour que, s'ils eussent fait dès-lors cette découverte, ils ne la lui eussent pas révélée, comme ils firent par la suite à Eudoxe & à Platon. On en doit dire autant de Thalès, puisque l'histoire remarque expressément

[a] Gem. Censor. Theon. Diod. Strabo. *Ubi suprà.* [b] Voyez *Loco suprà cit.*

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

qu'il avoit gagné entiérement la confiance des prêtres Egyptiens [a]. Il ne nous paroît pas, après ces réflexions, qu'il soit possible d'attribuer aux Egyptiens, dans les siécles dont nous nous occupons présentement, la connoissance des six heures dont la révolution du Soleil surpasse à-peu-près celle de 365 jours.

Il n'est pas à présumer que les astronomes d'Egypte eussent fait d'importantes découvertes sur la grandeur des astres. On en peut juger par celle qu'ils donnoient à la Lune. Ils croyoient cette planète 72 fois plus petite que la terre [b]. Ce que Macrobe rapporte du moyen que les mêmes sçavans employerent pour connoître la proportion du diamètre du Soleil à son orbite, n'est pas fort propre non plus à nous donner une grande idée de leurs découvertes astronomiques [c]. La maniere dont il en parle ne permettant pas, au surplus, de douter que cette pratique n'appartienne aux anciens Egyptiens ; je vais tâcher de l'expliquer (1).

Suivant Macrobe, les astronomes d'Egypte placerent sur un plan horisontal un vase hémisphérique, dont la surface intérieure portoit une aiguille qui passoit par son centre, & s'élevoit à angles droits sur le plan du cercle, dont les bords de ce vase faisoient partie. Ces bords étoient partagés en deux demi-couronnes égales, dont l'une étoit subdivisé en douze parties aussi égales; c'est-à-dire en douze arcs de quinze dégrés chacun. Ils orienterent ce vase de maniere que la position de l'aiguille, qu'on y avoit adaptée, répondît précisément à celle de l'axe du monde, & que les douze divisions, dont on vient de parler, se présentassent à la partie inférieure de telle sorte que le diamètre de l'orifice du vase, qui terminoit ces douze parties, se trouvât exactement paralelle à l'horison. Tout cet appareil n'aboutissoit, comme il est facile de s'en convaincre, qu'à produire l'effet d'un cadran équinoxial, dont la construction est infiniment plus facile & plus simple. Quoi qu'il en soit, ce fut, selon Ma-

[a] Diog. Laert. l. 1. segm. 27.

[b] Plut. De facie in orbe lunæ. p. 932. A.

[c] In somn. Scip. l. 1. c. 20. p. 100, &c.

(1) Rien n'est plus obscur que cette explication donnée par Macrobe, du procédé des astronomes Egyptiens dans l'opération dont il s'agit. Je n'ose me flater d'avoir rendu, avec autant d'exactitude que je l'aurois souhaité, le vrai sens de cet auteur. Mais je puis bien assurer que, de quelque maniere qu'on entende ce passage, on n'y découvrira jamais rien qui puisse donner une grande idée de l'opération astronomique en question.

crobe, à l'aide d'un pareil instrument, que les astronomes d'Egypte crurent pouvoir déterminer le rapport de la portion de l'orbite du Soleil qu'occupe le corps de cet astre à la totalité de cet orbite. Le jour même de l'un des deux équinoxes, dit cet auteur, ils observerent & marquerent sur les bords de l'orifice de leur vase hémisphérique le point où portoit l'ombre de l'aiguille qui en traversoit le centre, à l'instant où le bord supérieur du disque du Soleil levant paroissoit au niveau de l'horison. Le soir du même jour ils observerent & marquerent, de la même maniere, le point de la demi-circonférence opposée des bords de leur instrument, sur lequel tomboit l'ombre du style, au moment précis où le disque du Soleil commençoit à toucher l'horison par son bord inférieur. La différence de l'intervalle des deux points d'ombre, à la demi-circonférence entiere, ou à 180 dégrés, se trouva de la neuvieme partie de l'une des douze divisions horaires ou de $1\frac{2}{3}$ dégrés; d'où les Egyptiens conclurent que le diamètre du Soleil étoit précisément la deux cents seizieme partie de son orbite [a]; conclusion qu'il n'est guéres facile de concilier avec les notions les plus simples de la Géométrie élémentaire (¹), mais qu'il seroit fort aisé de rectifier si l'objet en valoit la peine, ce que je suis bien éloigné de penser. Car, indépendamment du mécompte que devoit produire le peu de précision de l'instrument singulier dont parle Macrobe, les réfractions, de l'égalité desquelles dépendoit la justesse de l'opération dont il s'agit, varient beaucoup du soir au matin; & la transparence de l'air, dans l'instant où le Soleil monte sur l'horison, n'est pas à beaucoup près la même qu'au moment où il se couche. Au reste, à partir du récit de notre auteur, toute cette opération des astronomes Egyptiens n'avoit pour objet de leur part, que de déterminer la grandeur réelle du diamètre du Soleil. Elle ne pouvoit par conséquent leur être d'aucun usage, qu'autant qu'ils auroient connu d'une maniere précise les dimensions de son orbite, & c'est un point sur lequel toutes les con-

[a] Macrob. *loco suprà cit.*

(¹) Il suffit d'avoir lû les trois premiers livres des élémens d'Euclide, pour être en état de sentir que le résultat de l'opération, dont parle Macrobe, donne le demi-diamètre du Soleil égal à la corde d'un arc de 50 minutes de l'orbite circulaire qu'il décrit; au lieu que les astronomes Egyptiens le faisoient, suivant cet auteur, égal à l'arc même de 50 min. puisqu'ils prenoient l'arc de 1d. 40′ pour mesure précise du diamètre de cet astre.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

noiſſances que leur ſuppoſe Macrobe, ſe réduiſent à des conjectures très-vagues & très incertaines.

D'autres auteurs attribuent aux Egyptiens une méthode encore plus défectueuſe, pour déterminer le rapport du diamètre du Soleil à l'orbite qu'il décrit. Au moment où l'on commençoit à découvrir les premiers rayons de cet aſtre, on faiſoit, dit-on, partir un cavalier qui couroit juſqu'à ce que le diſque du Soleil fût entiérement levé. Enſuite on meſuroit l'eſpace parcouru par ce cavalier pendant le tems que le Soleil avoit mis à monter ſur l'horiſon, & comme on ſçavoit ce que le courſier, dont s'étoit ſervi ce cavalier, pouvoit parcourir dans l'eſpace d'une heure, on déterminoit par une regle de Trois le tems que le diamètre de cet aſtre avoit employé à monter ſur l'horiſon [a]. Il eſt aiſé de ſentir combien cette maniere de meſurer le tems, étoit peu capable de ſuppléer à l'invention des horloges, & les erreurs qu'elle devoit occaſionner.

A l'égard des autres connoiſſances aſtronomiques, que les anciens ont attribuées aux Egyptiens, nous en voyons peu qu'on puiſſe rapporter nommément aux ſiécles qui font maintenant notre objet; mais il n'en eſt pas moins conſtant que ces peuples avoient fait dès-lors quelques progrès en aſtronomie. Ils s'étoient particuliérement appliqués à étudier le mouvement des aſtres [b]. Les Egyptiens connoiſſoient, dit-on, la cauſe des éclipſes de Lune. Ils ſçavoient qu'elles étoient occaſionnées par l'ombre de la terre, dans laquelle cette planète entre alors [c]. Les aſtronomes de la grande Thèbes ſur-tout, paſſoient pour fort habiles à calculer ces phénomènes, & même les éclipſes de Soleil dont ils donnoient par avance un détail aſſez juſte & aſſez exact [d]. L'hiſtoire nous en a conſervé un exemple célebre au ſujet de cette fameuſe éclipſe qui ſépara les armées des Médes & des Lydiens au moment qu'elles en étoient aux mains. Thalès avoit prédit cette éclipſe [e], & l'on a déja vû que ce philoſophe étoit redevable de toutes ſes connoiſſances aſtronomiques aux Egyptiens. Ils avoient encore ſoupçonné que les comètes étoient des aſtres qui avoient

[a] Weidler, Hiſt. Aſtron. c. 4. n. 12. p. 58.
[b] Diod. l. 1. p. 59. 91. 92. = Strabo, L. 17. p. 1171.
[c] Diog. Laert. Prœm. ſegm. 11.
[d] Diod. l. 1. p. 59.
[e] Hérod. l. 1. n. 74.

des retours périodiques [a]. Ils étoient aussi parvenus à construire des tables astronomiques, par le moyen desquelles ils marquoient assez exactement les révolutions des planètes, leurs mouvemens directs, stationnaires & rétrogrades [b]. J'ai déja rendu compte de plusieurs de ces connoissances astronomiques dans la premiere Partie de cet ouvrage, en traitant de la découverte des planètes.

On dit encore que les Egyptiens s'étoient apperçus que le Soleil étoit le centre des mouvemens de Mercure & de Vénus, & que dans certaines positions ces deux planètes passoient quelquefois au dessus du Soleil, & quelquefois au dessous [c]. On doit regarder cette importante découverte, comme une preuve de l'ancienneté des observations faites sur les planètes. Mais il me paroît certain que les Egyptiens n'avoient pas encore acquis cette connoissance des mouvemens de Mercure & de Vénus, dans les tems que nous parcourons présentement. Nous n'en trouvons aucune trace dans les auteurs les plus anciens. Vitruve est le premier qui en ait parlé, & il est bien singulier que Ptolémée, postérieur à Vitruve, paroisse avoir absolument ignoré cette découverte. Car si ce grand astronome en eût été instruit, il n'eût pas vraisemblablement imaginé le systême qu'il nous a laissé.

Il y a bien de l'apparence que le systême qui fait tourner la terre comme une planète autour du Soleil, n'a pas été absolument inconnu aux Egyptiens, même dès les tems que nous parcourons dans cette troisiéme Partie. On sçait que quelques philosophes Grecs, & particuliérement les disciples de Pythagore, ont entrevu, d'une maniere, à la vérité très-obscure & très-informe, que notre terre & les planètes tournoient, & autour d'un centre commun, & sur elles-mêmes tout-à-la-fois [d]. Difficilement expliqueroit-on ce qu'ils entendoient par ce double mouvement qu'ils donnoient aux planètes [e]. Ils n'avoient pas des idées bien nettes du mouvement de la terre sur son axe, ni du parti qu'on en pouvoit tirer pour expliquer la révolution diurne [f].

[a] Diod. l. 1. p. 92.

Il y a bien de l'apparence que Pythagore avoit puisé en Egypte le systême que ses disciples débitoient sur les comètes. Voyez Arist. Météreol. l. 1. c. 6. *init.* Plut. de Placit. philos. l. 3. c. 2. *init.*

[b] Diod. l. 1. p. 59. 91. 92.

[c] Macrob. in somn. Scip. l. 1. c. 19. p. 92. 93. = Voyez aussi Vitruv. l. 9. c. 4. = Mart. Capella de nupt. Philol. & Merc. l. 8.

[d] Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9. M. p. 2 & 3.

[e] Ibid. p. 6.

[f] Voyez Plut. de Placit. Philos. l. 3. c. 13. Achill. Tat. Isag. c. 10.

Leur systême étoit extrêmement confus, & très-mal développé [a]. La maniere dont ils expliquoient, par le mouvement de rotation de la terre, les mouvemens apparens des astres & du ciel, présente contradictions sur contradictions [b]. Quoi qu'il en soit, néanmoins c'est aux Egyptiens qu'il faut rapporter ces premieres idées; c'est en Egypte, comme on sçait, que les plus grands génies de la Grece avoient été puiser les connoissances dont ils ont enrichi leur patrie. Je le répete, on ne conçoit pas, d'après ce fait, que Ptolémée, qui avoit passé ses jours en Egypte, ou l'ait ignoré, ou du moins n'y ait eû aucun égard. Il est vrai que le systême de ce grand astronome suit, en quelque sorte de plus près le rapport des sens. Il suffit à des astronomes qui n'observent que les apparences célestes. Mais il n'étoit pas difficile, en rectifiant les idées des Pythagoriciens, d'établir des notions bien plus simples, bien plus conformes aux loix de la nature, & par cette raison même, plus convenables à des philosophes. Copernic a bien sçû montrer le parti qu'on pouvoit tirer de pareilles découvertes. Mais c'est que du tems de Copernic on étoit déja infiniment plus éclairé, que dans le siécle où vivoit Ptolémée. D'ailleurs toutes les notions, dont je viens de rendre compte, étoient plutôt des conjectures & des idées jettées au hasard, que des découvertes fondées sur le raisonnement & l'expérience [c]. C'est peut-être même la raison pour laquelle Ptolémée, quoiqu'en ayant pû être instruit, n'y aura pas eû d'égard. Ces réflexions, au surplus, sont étrangeres à notre sujet. Revenons aux Egyptiens; parlons des idées que ces peuples paroissent avoir eû sur la matiere dont sont composées les étoiles fixes & les planètes.

Ils disoient que les étoiles étoient de feu [d], & ils appelloient la Lune une terre éthérée [e]. Je regarde aussi les Egyptiens comme les premiers auteurs de la pluralité des mondes. Orphée est le plus ancien écrivain qui ait débité cette opinion chez les Grecs [f]. Proclus nous a conservé des vers, dans lesquels on voit

[a] Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9. M. p. 2, 3 & 6.

[b] Ibid. p. 3.

[c] Voyez *infrà* ce que nous disons sur ces prétendues connoissances des anciens philosophes, art 4.

[d] Diogen. Laert. proœm. segm. 11.

[e] Procl. in Tim. l. 1. p. 45.

[f] Plut. de Placit. Philos. l. 2. c. 13. = Euseb. præparat. Evang. l. 15. c. 30. = Stob. l. 1. Eclog. physic. p. 54. lin. 24.

que

que l'auteur des Orphiques mettoit des montagnes, des hommes & des villes bien bâties dans la lune [a]. Il est très-certain aussi que les Pythagoriciens enseignoient, d'après Orphée, que chaque planète étoit un monde qui renfermoit une terre, un air & un éther [b]. Il y a bien de l'apparence que ces philosophes mettoient dans ces mondes tout ce qui peut être dans le nôtre, puisqu'ils les croyoient entiérement semblables. C'est, au surplus, des Egypriens qu'Orphée & les Pythagoriciens tenoient ces opinions singulieres. Car l'on n'ignore pas qu'Orphée & Pythagore étoient redevables à l'Egypte de toutes leurs connoissances [c]. Aussi n'ai-je pas hésité à rapporter ce systême aux anciens Egyptiens.

Je finis ce qui concerne l'histoire de l'Astronomie chez ces peuples, par quelques réflexions sur la position des pyramides du Caire. On voulut s'assurer dans le dernier siécle de la variation, ou de l'invariabilité des pôles de la terre & des méridiens. Il étoit nécessaire, pour cet effet, de comparer avec nos observations celles des anciens astronomes, & de connoître exactement la longitude & la latitude des lieux qu'ils avoient habité [d]. D'un côté, M. Picard alla en 1671 vérifier les observations faites par Ticho-Brahé dans l'isle d'Huene [e], & de l'autre M. de Chazelles fut en 1694, mesurer les pyramides d'Egypre. Je ne dirai rien à ce moment des opérations de M. Picard, pour porter toute mon attention sur celles de M. de Chazelles. Ayant mesuré les pyramides, il trouva que les quatre côtés de la plus grande répondoient précisément aux quatre points cardinaux de l'horison. Une pareille position, qui semble avoir été affectée & préméditée, suppose nécessairement des connoissances astronomiques. Mais je pense qu'on a porté trop loin l'idée sous laquelle on présente ordinairement cette opération des Egyp-

[a] In Tim. l. 4. p. 283.
On peut douter que les poésies, citées autrefois sous le nom d'Orphée, fussent réellement de ce fameux philosophe. Il est certain néanmoins que ces poésies étoient extrêmement anciennes. On les regardoit comme telles dès le tems de Platon. In Cratyl. p. 276. E. = Voyez aussi Jamblic. de vita Pythag. c. 34. p. 196.

[b] Plut. Stob. *locis cit.*

[c] Diod. l. 1. p. 107.

[d] Acad. des Scienc. ann. 1710. Hist. p. 149.

[e] Ibid.
L'isle d'Huene ou de Véen est dans le détroit du Sund, à l'entrée de la mer Baltique. C'est là que Ticho fit bâtir en 1576, ce fameux observatoire qu'il appella *Uranibourg*, ou *Ville du ciel*.

tiens. On s'est efforcé d'en relever le mérite par la comparaison qu'on en a faite avec la méridienne tracée à Uranibourg par Ticho-Brahé. M. Picard fut fort étonné, lorsqu'il examina cette méridienne, de la trouver différente, en longitude, d'environ 18 minutes de la position que Ticho lui avoit assignée [a]. Ticho cependant nous avertit qu'il l'avoit déterminée avec soin (1). Le fait est d'autant plus croyable, qu'il s'agissoit d'un terme fixe où se rapportoient toutes ses observations. Plus adroits, ou du moins plus heureux que ce grand astronome, les Egyptiens, a-t-on dit, ont réussi à orienter leurs pyramides avec une exactitude qui cause toujours un nouvel étonnement; étonnement d'autant mieux fondé, que ces peuples étoient, au moins en apparence, dépourvus des lumieres & des secours nécessaires pour une pareille opération [b]. Quoi qu'il en soit, l'opération des astronomes Egyptiens ne peut, en aucune maniere, être comparée avec celle de Ticho. Il est en effet, & sans contredit, infiniment plus aisé d'orienter un édifice tel que les pyramides sur-tout, que de déterminer précisément la longitude d'un lieu quelconque. Pour l'un, il ne faut que sçavoir tracer une méridienne; mais pour l'autre, il faut employer des observations réitérées, & d'une espece qui demande beaucoup d'étude, de sçavoir, d'expérience & de précision.

Si je pense, au surplus, qu'on a trop fait valoir l'orientation des pyramides, je crois cependant qu'il seroit injuste de ne pas accorder aux Egyptiens des connoissances assez étendues en astronomie. C'est néanmoins ce que plusieurs écrivains de mérite ont crû devoir leur refuser [c]. Ils se fondent sur le peu de progrès que ces peuples, à ce qu'ils prétendent, avoient fait en Géométrie. J'avoue que si ce fait étoit bien prouvé, nous ne pourrions pas concevoir une grande idée des astronomes d'Egypte. Mais ce soupçon de leur peu de capacité en Géométrie n'est fondé que sur des conjectures; & ces conjectures mêmes ne naissent que d'inductions tirées des découvertes géométriques dont les Grecs se vantoient d'être les auteurs. Lorsque nous trai-

[a] Académ. des Scienc. anc. Mém. t. 7. p. 206.

(1) Ticho marque expressément que c'étoit pour la seconde fois qu'il avoit pris ses angles d'observation avec soin, & après avoir vérifié la ligne méridienne. Ibid. t. 7. p. 203.

[b] Acad. des Sciences. ann. 1710. Hist. p. 149.

[c] Voyez Weidler, Hist. Astron. p. 64.

terons l'article de la Géométrie chez les Egyptiens, nous espérons montrer le peu de solidité de cette opinion. Nous y produirons, en faveur de ces peuples, des témoignages plus certains & plus authentiques que tous les récits des Grecs, contre lesquels il est à propos souvent de se tenir en garde.

ARTICLE III.

Des Grecs.

Ce que j'ai dit sur l'état des sciences chez les Grecs, dans les Livres précédens, n'a pas dû nous faire prendre une haute idée de la capacité de ces peuples. L'époque que nous parcourons présentement, ne leur sera guères plus favorable. Plutarque a remarqué, il est vrai, que vers le tems d'Hésiode les sciences commencerent à se débrouiller dans la Grece [a]. Mais les progrès qu'elles firent, furent encore bien lents. On peut assurer que, jusqu'au tems de Thalès, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 600 avant J. C. les Grecs n'avoient que de très-foibles notions des principes fondamentaux de l'Astronomie & de la Géométrie [b]. Ils ne profiterent même que très-médiocrement des découvertes dont Thalès & Anaximandre, son disciple, leur firent part. On en pourra juger par les faits que je vais exposer.

La détermination de la durée de l'année est le but principal auquel on a toujours rapporté les observations sur le mouvement des astres. J'ai rendu compte, dans la seconde Partie de cet ouvrage, des efforts que les Grecs avoient faits pour y parvenir. On y a vû que ces peuples ne sçûrent, pendant bien des siécles, qu'ajouter six jours aux 354, dont originairement leur année étoit composée [c]. C'est ainsi qu'elle étoit réglée du tems de Solon, & long-tems encore après [d]. Ces années étoient formées de douze mois lunaires qu'on supposoit de 30 jours chacun. Ce qui montre que les Grecs se régloient plutôt sur le

[a] T. 2. p. 744.

[b] Voyez Eudem. *apud* Diog. Laert. l. 1. segm. 23. = Apuleius, florid. l. 4. p.

[c] L. III. c. 3. art. 2. §. 2.

[d] Voyez Marsh. p. 610. 611.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

cours de la Lune que sur celui du Soleil. Par ce calcul, la forme qu'ils avoient donnée à leur année n'étoit, ni lunaire, ni solaire [a].

On sent assez quels désordres devoit occasionner un pareil calendrier. Aussi les Grecs étoient-ils obligés, à chaque instant, d'y faire des corrections, soit pour les mois, soit pour les années. Tantôt ils retranchoient du mois, un jour, & tantôt deux [b]. Il arrivoit d'ailleurs qu'après un certain tems leurs 12 mois lunaires ne répondoient pas aux quatre saisons de l'année. Alors les Grecs en ajoutoient un treiziéme; mais il se trouvoit aussi des circonstances où ils étoient forcés d'omettre ce mois intercalaire (1). Il falloit donc imaginer sans cesse de nouveaux expédiens.

C'est au peu de progrès, que l'Astronomie avoit fait dans la Grece, qu'on doit attribuer cette quantité de Périodes différentes, dont j'ai rendu compte dans la seconde Partie de cet ouvrage. La religion leur avoit donné naissance en grande partie. La plûpart de ces Cycles n'avoient été inventés que dans la vûe de faire tomber la célébration des fêtes au tems prescrit par les oracles. Mais on peut dire de ces périodes, qu'elles ne donnent pas une idée plus avantageuse des peuples qui les avoient imaginées, que les fêtes pour lesquelles elles avoient été instituées.

Il est bien étonnant que les Grecs aient été tant de siécles sans reconnoître les imperfections de leur calendrier, & les embarras dans lesquels la méthode qu'ils suivoient, les jettoit. On convient que Thalès a eû connoissance de l'année de 365 jours [c]. Postérieurement à ce philosophe, Platon & Eudoxe apprirent en Egypte que le Soleil emploie à sa révolution, non-seulement 365 jours, mais encore près de 6 heures [d]. Néanmoins, du tems de Démétrius de Phalère, l'année des Grecs

[a] Voyez Marsh. p. 611.

[b] Cicero *in* Verrem. act. 2. l. 2. n. 52. t. 4. p. 244.

(1) On voit que du tems d'Hérodote les Grecs étoient dans l'usage d'ajouter, après deux années complettes, c'est-à-dire, chaque troisiéme année commencée, un treiziéme mois. l. 2. n. 4. Mais comme, par cette méthode, leurs années devenoient trop longues d'un mois au bout de 8 ans, ils omettoient chaque huitiéme année un mois intercalaire. Censorin. c. 18.

[c] Diog. Laert. l. 1. segm. 27.

[d] Strabo, l. 17. p. 1160, 1161.

n'étoit encore que de 360 jours [a]. Il y avoit cependant déja bien du tems, comme on vient de le voir, qu'ils avoient été à portée d'en régler la durée, d'une maniere beaucoup plus analogue à celle de la révolution du Soleil. On ne conçoit point par quels motifs les Grecs se sont obstinés si long-tems à garder une forme d'année aussi vicieuse que celle dont nous venons de parler. C'est le jugement qu'en ont porté leurs écrivains les plus sensés. Hérodote, en parlant de l'année des Egyptiens, n'a pas pû s'empêcher de remarquer que leur méthode étoit beaucoup plus sage que celle des Grecs [b]. Aussi voyons-nous que les meilleurs astronomes de la Grece, tels que Cléostrate, Harpalus, Nautelès, Mnésistrate, Dosithée, Eudoxe, Méton, Callipus, &c. furent obligés de changer plusieurs fois la maniere d'intercaler, & d'inventer successivement différentes périodes pour mieux accorder leurs mois avec le cours de la Lune, & leurs années avec celui du Soleil [c].

La maniere dont les Grecs comptoient & énonçoient les quantiémes de leurs mois, ne me paroît pas moins singuliere ni moins bisarre que la forme de leur calendrier.

Les Grecs partageoient le mois en trois parties, chacune de dix jours. La premiere dixaine s'appelloit la dixaine du *mois commençant* (1). La seconde dixaine, celle du *mois qui est au milieu* (2), & la troisiéme celle du *mois finissant* (3). La premiere dixaine se comptoit de suite; ainsi on disoit le premier, le second, le troisiéme, &c. du mois commençant. Mais comme les Grecs ne comptoient jamais le quantiéme au dessus de dix, quand ils vouloient, par exemple, exprimer le 16, ils disoient le second sixiéme; c'est-à-dire le sixiéme jour de la seconde dixaine. Il en étoit de même pour la troisiéme dixaine : au lieu de dire le 24 supposé, ils disoient le troisiéme, quatriéme. Telle étoit encore la maniere de compter des Grecs du tems d'Hésiode [d].

Solon apporta quelque changement dans la maniere d'exprimer les jours de la troisiéme dixaine du mois. Il introduisit l'u-

[a] Plin. l. 34. sect. 12. == Varro *apud* Nonium.

Démétrius de Phalère fleurissoit vers l'an 300 avant J. C.

[b] L. 2. n. 4.

[c] Voyez Marsh. p. 614 & suiv.

(1) *Μηνὸς ἱσταμένου.*

(2) *Μηνὸς μεσοῦντος.*

(3) *Μηνὸς φθίνοντος.*

[d] Dies, v. 814. & suiv.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

sage de compter depuis le vingtiéme jour jusqu'au trentiéme, non par addition, mais par soustraction, en diminuant toujours selon le décours de la Lune. Ainsi, au lieu de dire le troisiéme premier, c'est-à-dire le vingt-uniéme, il voulut qu'on dît le dixiéme du *mois finissant*; le neuviéme du *mois finissant* pour le 22, & ainsi des autres [a]. Quelquefois même on supprimoit l'expression du *mois finissant*, quand on comptoit plusieurs jours de suite, parce qu'alors il étoit impossible de se méprendre [b]. Il n'est pas facile de concevoir que des peuples, dont nous sommes ordinairement portés à juger d'une façon très-favorable, aient pû suivre une maniere de compter si peu naturelle, ou pour mieux dire, si extravagante. La réforme introduite par Solon, étoit encore plus défectueuse que l'usage auquel on la substituoit.

Il n'y a pas jusqu'au nom que les Grecs donnoient au dernier jour de leur mois qui ne se ressente de cette bisarrerie. Ils régloient leurs mois par le cours de la Lune; conséquemment ces mois étoient alternativement *pleins* de 30 jours, & *caves* de 29. Le vingt-neuviéme jour du mois cave n'étoit cependant point énoncé sous le nom de vingt-neuviéme jour, il portoit celui de trentiéme, ou de *triacade*, tout de même que le dernier jour des mois pleins [c]. Thalès fut le premier auteur de cet usage [d].

Il doit paroître encore bien singulier que les Grecs, qui tenoient des Orientaux une grande partie des connoissances élémentaires de l'Astronomie, n'aient pas suivi l'usage où étoient ces peuples, de tems immémorial, de partager la semaine en sept jours [e]. On vient de voir que les Grecs divisoient leurs mois en trois décades ou dixaines, auxquelles ils donnoient le nom de mois commençant, de mois du milieu, & de mois finissant. Telle étoit aussi la forme de leurs semaines. Ce n'a été que bien des siécles après ceux dont il s'agit présentement, qu'ils se conformerent à la pratique des peuples de l'Orient, & partagerent la semaine en sept jours [f].

[a] Plut. in Solone. p. 92. C.
[b] Id. Ibid.
[c] Gemin. c. 6. p. 68. = Schol. Hésiod. Dies, p. 166, &c. Edit. Hiens.
[d] Diog. Laert. l. 1. segm. 24.
[e] Voyez la prem. Part. L. III. chap. 2. art. 2.
[f] Dio Cassius, Hist. Rom. l. 37. p. 42.

A parler en général, les Grecs n'avoient encore sur l'Astronomie, dans les siécles que nous parcourons, que des notions extrêmement bornées. Il est constant qu'alors ils ne connoissoient qu'un très-petit nombre de constellations [a]. Il en étoit de même à l'égard des planètes. Leurs connoissances, sur cet article, se réduisoient à *Vénus*. C'est la seule planète dont il soit question dans Homere & dans Hésiode. On dira peut-être que le silence de ces deux poëtes sur Mars, Jupiter, &c, ne prouve point que ces planètes fussent inconnues de leur tems dans la Grece. On pourroit admettre cette réponse, si nous n'étions pas instruits d'ailleurs de l'ignorance des Grecs sur ce sujet. Mais c'est un fait dont il n'est pas permis de douter. Démocrite, au rapport de Séneque, soupçonnoit qu'il y avoit plusieurs étoiles errantes, mais il n'avoit pas osé en déterminer le nombre ni les noms; car, ajoute Séneque, les Grecs ne sçavoient point encore qu'il y eût cinq planètes [b]. Ce fut Eudoxe qui, le premier apporta d'Egypte en Gréce la connoissance de ces astres [c]. Il est donc certain que, jusqu'au tems de ce philosophe, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 400 environ avant Jesus-Christ, les Grecs resterent dans la plus profonde ignorance sur la nature & le mouvement des corps célestes. On en jugera encore mieux par les idées qu'ils s'étoient formées sur *Vénus*.

L'éclat, dont brille cette planète, avoit frappé les Grecs, mais ses mouvemens avoient jetté ce peuple dans une erreur bien grossiere. On sçait que Vénus se montre alternativement avant le lever du soleil & après le coucher de cet astre, selon qu'elle est plus occidentale ou plus orientale que le Soleil. Les Grecs n'imaginerent pas qu'une même étoile pût se montrer sous deux aspects si opposés. Ils crurent devoir les attribuer à deux astres différens. Conséquemment à cette idée, Vénus reçut chez ces peuples deux noms qui, caractérisant ses deux situations opposées, montrent que réellement les Grecs, d'une seule planète en avoient fait deux. Ainsi, lorsque Vénus paroissoit avant le lever du Soleil, ils la nommoient *Eosphoros*, c'est-à-dire, l'astre précurseur de l'aurore. Ils l'appelloient au contraire *Esperos*, l'astre du soir, lorsqu'elle ne se montroit qu'après le coucher du Soleil. Vénus n'est jamais désignée que sous ces

[a] Voyez la seconde Part. L. III. chap. 3. art. 2, §. 2. = [b] Nat. Quæst. l. 7. chap. 3. = [c] Id. Ibid.

IIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

deux noms dans Homere & dans Hésiode; & c'est, pour le dire en passant, une preuve assez marquée que les Grecs ne se sont avisés que fort tard de désigner les planètes par les noms des Divinités qu'ils adoroient.

Appollodore prétend que Pythagore fut le premier qui fit connoître à ces peuples que Vénus du matin & Vénus du soir n'étoient qu'une seule & même planète [a]. Mais, selon quelques autres écrivains, cette connoissance seroit encore plus récente dans la Gréce. Ils en font honneur à Parménide [b], postérieur d'environ une cinquantaine d'années au philosophe de Samos.

Il regne, au surplus, la même incertitude sur l'histoire de toutes les découvertes astronomiques faites dans la Gréce. On n'en peut point marquer les époques avec précision. Les anciens, par exemple, sont partagés sur le tems auquel les Grecs connurent l'obliquité de l'écliptique. Les uns attribuent cette découverte à Pythagore [c], les autres à Anaximandre son disciple [d]. Il y en a même qui veulent qu'Oenopides de Chio s'en soit apperçu le premier [e]. Ce qui me paroît de plus vraisemblable dans cette question, c'est qu'Anaximandre aura montré le premier aux Grecs de combien de dégrés le zodiaque étoit incliné à l'équateur. La maniere dont Pline s'est exprimé, en parlant de la découverte attribuée à ce philosophe, semble favoriser l'explication que je propose [f]. Peut-être aussi qu'avant Anaximandre, les sçavans faisoient un mystère de cette connoissance. Ce philosophe la divulgua, & donna, par ce moyen, à chacun la facilité de s'appliquer avec quelque succès à l'Astronomie. C'est encore un sentiment auquel les expressions de Pline peuvent donner quelque crédit [g].

Ce n'est point, au reste, la seule decouverte astronomique dont l'antiquité ait crû devoir faire honneur à Anaximandre. Il trouva, dit-on, le premier l'art d'exprimer les conversions du

[a] *Apud* Stob. Eclog. Phys. l. 1. p. 55. = Plin. l. 2. sect. 6. p. 75. = Diog. Laert. l. 8. segm. 14.

[b] Phavorin. *apud* Diog. Laert. l. 9. segm. 23.

[c] Plut. t. 2. p. 888. C. = Autor libri de Hist. Philos. *apud* Galen. t. 2. c. 12. p. 15.

[d] Plin. l. 2. sect. 6.

[e] Diod. l. 1. p. 110. = Plut. *loco cit.* = Eudemus apud Fabric. B. Gr. t. 2. p. 278.

On croit Oenopidès postérieur de quelques années à Anaxagore, dont le tems est assez connu par son disciple Périclès.

[f] *Obliquitatem ejus intellexisse*, loco cit.

[g] *Rerum fores aperuisse*, loco cit.

Soleil;

Soleil, & l'égalité des jours & des nuits; c'est-à-dire, que parmi les Grecs il eut la gloire de connoître le premier les équinoxes & les solstices, & de réduire à des principes fixes, la variété réguliere des saisons [a]. Thalès, son maître, avoit déterminé le coucher des Pléïades au 25eme. jour après l'équinoxe d'automne; Anaximandre le marqua au vingt-neuviéme, ou même au trente-uniéme [b]. De toutes les découvertes dont ce philosophe enrichit l'Astronomie Grecque, celle des cadrans solaires est sans doute une des plus belles & des plus importantes. Il en fit l'épreuve à Lacédémone [c]. J'oubliois de dire qu'Anaximandre passoit, au rapport de Pline, pour le premier des Grecs qui eût entrepris de construire une sphère artificielle [d].

L'histoire des découvertes attribuées à ce philosophe nous fournit, au surplus, des preuves bien sensibles du peu de progrès que l'Astronomie physique avoit fait dans la Gréce. Que penser des idées que les astronomes de ce pays se formoient alors sur la grandeur des corps célestes? Anaximandre ne croyoit pas que le Soleil fût plus grand que le Péloponése [e].

Je n'insisterai pas davantage sur les connoissances que les Grecs pouvoient avoir de l'Astronomie, aux siécles qui terminent cette troisiéme Partie de notre ouvrage. Je crois en avoir assez dit, pour qu'on soit en état de les apprécier. Je ne laisserai cependant pas d'en toucher encore quelques mots, & même de des-

[a] Acad. des Inscript. t. 10. p. 23. 24.

[b] Weidler, Hist. Astron. p. 76.

[c] Diog. Laert. l. 2. segm. 1.
Saumaise a prétendu que l'instrument dont Diogene-Laerce attribue l'invention à Anaximandre, devoit être fort inférieur à un cadran solaire. A l'en croire, cette machine ne servoit qu'à marquer exactement les points des solstices & des équinoxes, les méridiens & les saisons. L'usage de cet instrument, ajoute Saumaise, ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à tracer la route que tient le Soleil, depuis le moment où il se leve jusqu'à celui où il se couche. Mais Saumaise, plus recommandable par l'étendue de son érudition, que par la justesse de sa critique, assigne, contre sa propre intention, à l'instrument inventé par Anaximandre, des propriétés infiniment supérieures à celles d'un simple cadran solaire. Au surplus Hérodote dit positivement que les Grecs avoient appris des Babyloniens l'usage des horloges & la division du jour en 12 parties égales. l. 2. n. 109. Hérodote n'écrivoit qu'environ 100 ans après Anaximandre. Il ne parle point de cette connoissance comme d'une nouveauté établie depuis peu de tems dans la Gréce. L'autorité de ce grand historien me porteroit donc à croire qu'Anaximandre ne fût pas, à proprement parler, l'inventeur des cadrans solaires chez les Grecs; c'étoit des Babyloniens qu'ils en avoient appris l'usage. Mais ce philosophe aura perfectionné sans doute la construction des cadrans solaires, & mérité par-là d'en être regardé en quelque sorte comme l'inventeur.

[d] L. 7. sect. 56. p. 416.

[e] Plut. de Placit. philos. l. 2. c. 20. Diog. Laert. l. 2. segm. 1.

cendre à des tems assez modernes dans l'article suivant ; où je vais faire l'examen & la comparaison des progrès que les anciens peuples avoient fait en Astronomie.

ARTICLE IV.

Réflexions sur l'Astronomie des Babyloniens, des Egyptiens & des Grecs.

On ne comptoit, au rapport de Pline, que trois peuples dans l'antiquité, qui se fussent rendus célebres par leurs progrès dans l'Astronomie. Les Chaldéens, les Egyptiens & les Grecs [a]. Nous avons rendu compte de tout ce que les anciens ont pû nous fournir sur les connoissances astronomiques des Babyloniens & des Egyptiens. Ces découvertes appartiennent aux siécles renfermés dans notre ouvrage. Depuis cette époque, il n'y a rien qu'on puisse attribuer directement à ces peuples. J'ai déja eû occasion, plus d'une fois, d'en faire sentir les raisons. Nous sommes donc en état de juger des connoissances & des découvertes des Egyptiens & des Babyloniens en Astronomie.

Il n'en est pas tout-à-fait de même des Grecs. Les sciences en général, n'avoient encore fait, dans les siécles qui terminent cette troisiéme & derniere Partie de notre ouvrage, que des progrès très-médiocres chez ces peuples. On ne peut donc point juger de l'étendue de leurs connoissances en Astronomie par tout ce que j'ai eû occasion d'en dire jusqu'à présent. Mais pour faciliter la comparaison des divers progrès de cette science chez les différens peuples de l'antiquité, j'ai crû devoir anticiper les tems ; j'indiquerai donc en peu de mots l'époque à laquelle l'Astronomie a pû commencer à mériter le nom de science dans la Gréce. Parlons d'abord des Chaldéens.

Quoique les Grecs aient été peu soigneux d'approfondir l'histoire des peuples de l'Orient, ils n'ont cependant pas négligé de s'instruire des découvertes faites autrefois dans ces contrées.

[a] L. 18. sect. 57. p. 129.

III[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Leurs écrivains en disent assez pour nous mettre en état de prononcer sur le rang que les Chaldéens doivent tenir parmi les astronomes. On a vû, par les détails dans lesquels je suis entré à l'article de ces peuples, qu'ils devoient avoir des connoissances assez étendues des mouvemens célestes. Leurs observations astronomiques étoient les plus anciennes qu'on connût dans l'antiquité [a]. Quand Hipparque & Ptolémée, qui vivoient en Egypte, entreprirent de réformer l'Astronomie, ils ne trouverent point dans les mémoires des Egyptiens, d'observations comparables pour l'ancienneté à celle des Babyloniens [b]. Disons enfin que les meilleurs écrivains de la Gréce sont convenus que leur nation avoit beaucoup emprunté des Chaldéens. Ces peuples partagent avec les Egyptiens l'honneur d'avoir enseigné aux Grecs les premiers principes de l'Astronomie [c].

Il est vrai que les Egyptiens paroissent avoir eû la préférence pour l'exactitude, & pour ce qu'on peut appeller réellement la science astronomique. On est même porté, assez communément, à regarder les Chaldéens, plutôt comme des astrologues, que comme des astronomes. Nous ne prétendons pas dissimuler qu'à bien des égards ils méritent effectivement ce reproche. Mais il faut en même tems faire attention que les Chaldéens n'ont pas été les seuls entêtés des chimeres de l'Astrologie. Il n'est aucun peuple de l'antiquité qui n'y ait donné. Les Egyptiens n'en ont pas été plus exempts que les autres [d]. D'ailleurs nous avons déja observé que l'Astrologie avoit dû rendre de très-grands services à l'Astronomie [e]. L'étude de cette science frivole & ridicule ne seroit donc pas, à cet égard, un reproche à faire aux Chaldéens.

Ne doit-on pas attribuer plutôt à la partialité & aux préjugés des Grecs, la prééminence dont les Egyptiens sont en possession sur toutes les nations de l'antiquité? Nous tenons des Grecs tout ce que nous pouvons sçavoir de l'état des sciences chez

[a] Symplic. in l. 1. Aristot. de cœlo. fol. 27. In l. 2. fol. 117. *verso.* = Syncell. p. 207 C. = Marsh. p. 474.

[b] Marsham, *loco cit.*

[c] Voyez Herod. l. 2. n. 109. = Strab. l. 17. p. 1161. = Theon, *ad* Arati prognost. p. 80. = Syncell. p. 207. C.

[d] Hérod. l. 2. n. 82. = Diod. l. 1. p. 91. 92. = Cicero de Divin. l. 1. n. 1. t. 3. p. 4. = Plut. Conviv. sap. p. 149. A.

[e] Prem. Part. L. III. c. 11. art. 2. p. 215. *Je me repens amérement, disoit Kepler, d'avoir tant décrié l'Astrologie. Je remarque qu'on a beaucoup négligé l'étude de l'Astronomie du moment qu'on a cessé de s'appliquer à l'Astrologie.*

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

les anciens peuples. La plûpart des grands établissemens de la Gréce avoient été formés par des colonies sorties d'Egypte. Les Grecs, instruits d'abord à l'école des Egyptiens, les ont regardés par un effet naturel, comme les inventeurs de toutes les sciences. Ils ont cherché ensuite à faire valoir cette opinion; & c'est sur ce ton qu'en ont parlé presque tous leurs écrivains. Mais cette préférence n'a eû d'autre cause, ni d'autre fondement, que la haute estime dont les Grecs étoient pénétrés pour une nation de qui ils tenoient presque toutes leurs connoissances. Ces mêmes Grecs, au contraire, n'ont connu que très-tard les peuples de la haute Asie. Riches alors de leurs propres fonds, ils n'avoient presque plus rien à emprunter des étrangers. Il n'est donc pas surprenant que leurs historiens aient négligé de faire valoir les découvertes des Chaldéens. Ils n'y prenoient pas le même intérêt qu'à celles des Egyptiens.

Ce que nous venons de dire, n'est pas pour contester aux Egyptiens le mérite d'avoir fait plusieurs découvertes en Astronomie. Bien éloignés d'une pareille façon de penser, nous n'avons rien oublié pour rendre à ces peuples toute la justice qui leur est dûe. Mais il ne faut pas que le mauvais exemple des Grecs nous entraîne & nous en impose. Prenons garde de trop élever les Egyptiens aux dépens des Chaldéens. Je ne pense pas que les uns fussent beaucoup plus sçavans que les autres (*).

A l'égard des Grecs, on ne peut nier qu'ils n'aient fait de grands progrès en Astronomie, mais ces progrès ont été bien lents. Je doute même que, sans les secours réitérés des Egyptiens & des Babyloniens, cette science se fût jamais élevée dans la Gréce au dessus des pratiques les plus ordinaires & les plus bornées [a]. Ceux des philosophes Grecs qui ont commencé à faire connoître à leur nation les principes & les regles de l'Astronomie, les avoient été puiser dans l'Egypte & dans la Chaldée. Si Thalès a prédit une éclipse, ce n'a point été le fruit de ses propres découvertes, ni celui des travaux des astronomes Grecs qui l'avoient précédé. Il n'avoit nul secours à en espérer. Thalès n'aura certainement prédit cette éclipse que par le moyen

(*) Autant que j'en puis juger, les Chaldéens & les Egyptiens n'étoient guéres plus instruits en Astronomie que les Péruviens, les Méxicains & les Chinois.

[a] Voyez Strab. l. 17. p. 1161.

de quelque méthode, de quelque formule qu'il avoit apprise des Egyptiens [a].

Hérodote est le plus ancien auteur qui ait parlé de cette éclipse prédite par Thalès. On peut conjecturer que c'est d'une éclipse de soleil arrivée dans le tems que les Médes & les Lydiens en étoient aux mains, qu'il a entendu parler. Je dis conjecturer, car la maniere dont Hérodote parle de ce phénomène, est assurément des plus singulieres. Il dit que, dans le tems où les deux armées en étoient aux mains, la nuit prit subitement la place du jour [b]. Thalès, ajoute-t il, avoit prédit cet événement aux Ioniens, & leur avoit marqué à peu près l'année dans laquelle devoit *s'opérer ce changement de jour en nuit :* ce sont ses termes [c]. On peut en inférer que, du tems d'Hérodote, les Grecs ne comprenoient & n'entendoient encore rien aux éclipses. On voit même qu'il n'y avoit pas alors dans la langue Grecque de terme pour désigner ces phénomènes. Hérodote s'en seroit certainement servi, & n'auroit pas eû recours à une périphrase pour désigner l'éclipse qui sépara les Médes & les Lydiens.

Il paroît constant, par l'aveu de toute l'antiquité, qu'avant le voyage de Platon & d'Eudoxe en Egypte, les Grecs n'avoient nulle idée de ce qu'on peut appeller la science astronomique. Ils ignoroient la véritable durée de l'année solaire [d], ne connoissoient point les planètes [e], n'avoient aucune idée des éclipses, & ne concevoient, en un mot, que d'une maniere fort confuse, les révolutions & les mouvemens des corps célestes. Jusqu'au tems d'Alexandre, ces peuples n'avoient fait aucune découverte comparable à celle des Egyptiens & des Babyloniens. Les Grecs excelloient alors dans les beaux Arts, leurs loix étoient assez sages; mais ils ne s'étoient guéres appliqués

[a] Voyez Weidler, Hist. Astron. p. 71.
On peut très-bien comparer les connoissances que Thalès, & les autres philosophes Grecs de son tems, avoient de l'Astronomie, à celles qu'en ont encore aujourd'hui les Brames-Indiens. Les Brames ont les tables des anciens astronomes pour calculer les éclipses, & ils sçavent s'en servir. Mais, quoiqu'ils connoissent l'usage de ces tables, & que, par ce moyen, ils prédisent des éclipses, on n'en doit pas conclure qu'ils scient fort habiles en Astronomie. Toute leur science consiste dans une pure méchanique & dans quelques opérations d'Arithmétique. Ils ignorent absolument la théorie de l'Astronomie, & n'ont nulle connoissance des rapports & de la liaison que les différentes parties de cette science ont entre elles. Lettr. édif. t. 10. p. 36 & 37.

[b] L. 1. n. 74.

[c] Id. Ibid.

[d] Strabo, l. 17. p. 1161.

[e] Voyez *suprà*. p. 111.

III°. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

aux sciences spéculatives, telles que l'Astronomie, la Géométrie, la Physique, &c.

L'événement qui, après la mort d'Alexandre, plaça les Ptolomées sur le trône d'Egypte, fit faire, en moins d'un siécle, plus de progrès aux Grecs dans l'Astronomie, qu'ils n'en avoient fait jusqu'alors, en près de deux mille ans. A portée plus que jamais de profiter des lumieres & des découvertes des Egyptiens, ils ne tarderent pas à en tirer le parti le plus avantageux. La Gréce victorieuse, enrichie des dépouilles de l'Egypte vaincue, effaça bientôt ses maîtres. Mais ne sommes-nous pas autorisés à rapporter en quelque sorte aux Egyptiens la plûpart des découvertes dont les Grecs ont fait honneur à leurs philosophes? Il est certain, en effet, que les plus fameux astronomes dont la Gréce se glorifie, Aristille, Thimocharès, Hipparque, Ptolémée, &c, sont sortis de l'école d'Alexandrie. Ce sont eux qui ont commencé à donner aux Grecs quelques connoissances du mouvement propre des étoiles fixes [a]. Hipparque fut le premier qui entreprit de dresser un catalogue de ces astres [b]. On peut juger, d'après ces faits, de l'état où étoit encore l'astronomie dans la Gréce avant les Ptolomées; c'est-à-dire, deux cents ans environ avant J. C. Donnera-t-on le nom de science aux foibles notions que les Grecs avoient eues jusqu'alors des phénomènes célestes?

Nous finirons ce qui concerne l'état de l'Astronomie chez les anciens peuples, par quelques réflexions sur les difficultés dont l'étude de cette science étoit accompagnée dans les tems reculés. Les instrumens dont on se servoit, ne pouvoient qu'être extrêmement défectueux & imparfaits. Les anciens astronomes n'avoient point l'usage des pendules, si commodes, ou pour mieux dire, si nécessaires pour les observations. Ils ne connoissoient pas non plus les lunettes. Les logarithmes, qui nous épargnent aujourd'hui tant de multiplications & de divisions,

[a] Voyez Weidler, Hist. Astron. p. 124.

[b] Plin. l. 2. sect. 24.

Le jugement que Pline porte de cette entreprise d'Hipparque, m'a toujours parû singulier. Voici les termes dont il se sert pour la caractériser: *Idemque (Hipparchus) ausus rem, etiam Deo improbam, annumerare posteris, stellas, & sidera ad nomen expungere.*

Cependant, sans un pareil catalogue, on ne conçoit pas comment il peut exister une science qui mérite véritablement le nom d'Astronomie.

leur étoient également inconnus. Dans quels travaux & dans quels énormes calculs les problêmes d'Astronomie ne devoient-ils pas engager autrefois les observateurs? Les caracteres arithmétiques étoient encore un surcroît de peines & d'embarras. On n'avoit pas l'usage des chiffres arabes, si commodes pour toutes les opérations qui se font sur les nombres. Autrefois les opérations arithmétiques ne s'exécutoient que par le moyen de petites pierres qu'on arrangeoit sur une table faite exprès (1); & pour écrire les résultats de ces calculs, les anciens n'avoient d'autres signes numériques, que les lettres de leur alphabet. Pour déterminer les éclipses avec de pareils moyens, le procédé étoit plus long & plus difficile, que si l'on entreprenoit aujourd'hui de les calculer avec des jettons, & d'en écrire le résultat en chiffres romains.

J'avois presque oublié de faire une observation, que je crois cependant essentielle dans l'examen des connoissances astronomiques des anciens peuples. Quelques philosophes de l'antiquité paroissent, au premier coup d'œil, avoir entrevu quelques-unes des vérités brillantes, dont les siécles modernes se glorifient. Certains auteurs ont crû en conséquence pouvoir avancer que les anciens en sçavoient beaucoup plus qu'on ne seroit naturellement porté à le croire. Mais quand on réfléchit attentivement à ces prétendues découvertes, on sent bientôt que tout ce qu'on lit sur ce sujet dans les écrits des anciens, doit être regardé comme de pures idées avancées au hazard, sans connoissance, sans principes, & sans aucune espece de fondement. Si quelques anciens, par exemple, ont dit que la terre étoit un sphéroïde applati par les pôles, qu'elle tournoit autour du Soleil; que les comètes étoient des planètes dont la révolution périodique s'achevoit dans un certain nombre de siécles; que la Lune pouvoit être habitable; que cette planète étoit la cause occasionnelle du flux & du reflux de la mer [a], &c : on ne doit pas regarder ces propositions, dans leur bouche, comme l'effet & le résultat des connoissances que ces philosophes avoient acquises. Il faut au contraire les mettre au rang de ces hypothèses qu'une imagination incertaine & peu réglée enfante journelle-

(1) Voyez l'épigramme du second Livre de l'Anthologie qui commence par ces mots: Καλλιεργέτης ἀγροικος.

[a] Voyez *suprà*, art. 1 & 2, p. 94 & 95.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ment. Je le dis, sur ce qu'aucun des philosophes anciens ne pouvoit rendre raison de ce qu'il débitoit. Il est aisé de s'en convaincre, en lisant la maniere dont les écrivains de l'antiquité rapportent les opinions de leurs sçavans. On y voit que les anciens n'avoient aucune raison prépondérante pour adopter un systême plutôt qu'un autre. Ils n'ont jamais été en état d'en donner la plus légere démonstration [a]. Je ne prétends pas, au reste, en faire un reproche aux anciens. Ils manquoient de tous les secours propres à se procurer de pareilles connoissances. Si néanmoins ils ont quelquefois rencontré la vérité, on doit l'attribuer au pur hasard, & sentir, que dans l'incertitude où ils flottoient, ayant parcouru toutes les combinaisons possibles, il n'est pas étonnant qu'ils aient pû rencontrer la véritable, parce que le nombre de ces sortes de combinaisons n'est pas infini. C'est à cet égard que consiste la différence caractéristique entre les connoissances astronomiques des anciens, & celles des modernes. Ce que nous disons aujourd'hui sur la figure de la terre, sur le systême céleste, sur la cause du flux & du reflux de la mer, &c, n'est point l'effet du hasard & de l'imagination, c'est le résultat de quantité d'observations, d'expériences, de réflexions, & chaque astronome est en état de rendre raison du systême qu'il a crû devoir embrasser.

[a] Voyez *suprà* Art. 2, p. 94 & 95.



CHAPITRE

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE III.

Géométrie & Méchanique.

J'AI RÉSERVÉ pour cette derniere Partie le peu de détails dans lesquels je compte entrer sur l'état de la Géométrie & de la Méchanique chez les Babyloniens & chez les Egyptiens. On ne doit pas s'attendre à trouver ici de grands éclaircissemens sur les découvertes de ces peuples, dans les différentes Parties qui composent ces deux sciences. Tous les monumens littéraires des anciennes nations de l'Orient sont abolis ([1]). Aucun de leurs écrivains n'a échappé à l'injure des tems. Ceux mêmes de la Gréce, les seuls qui pourroient nous instruire aujourd'hui des sciences cultivées par les Babyloniens & par les Egyptiens, ne fournissent que très-peu de lumieres sur cet objet. Je ne crois pas, néanmoins, que nous soyons absolument hors d'état d'apprécier en général les connoissances que les Babyloniens & les Egyptiens pouvoient avoir des sciences mathématiques. On peut, par des conjectures & des inductions tirées de ce que l'histoire nous a transmis sur les monumens de la Chaldée & de l'Egypte, se former une idée fort approchante, des progrès que les Mathématiques avoient faits dans ces contrées.

([1]) A l'exception de ceux des Chinois, qui sont extrémement confus, fabriqués dans des siécles assez modernes, & qui ne fournissent aucun détail certain sur les premiers tems. Voyez à la fin de ce volume notre Dissertation sur les antiquités des Egyptiens, des Babyloniens, des Chinois, &c.



IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ARTICLE PREMIER.

Des Babyloniens.

Il est certain que les Babyloniens ont cultivé des premiers la Géométrie. Je crois en avoir rapporté des témoignages suffisans dans la premiere Partie de cet ouvrage [a]. Ce qu'on lit dans les auteurs anciens sur les travaux immenses qui avoient rendu Babylone une des merveilles du monde, doit nous donner de grandes idées du progrès de ses habitans dans la Méchanique; & il n'est pas possible de porter la Méchanique à un certain dégré de perfection sans le secours de la Géométrie. Cette science doit donc avoir été familiere aux Babyloniens. Pour s'en convaincre, je vais rapeller quelques-uns des ouvrages exécutés par ces peuples. J'en ai déja parlé dans le Livre précédent. Mais il en est, sur lesquels j'avois passé légérement, à dessein d'en traiter ici avec plus de détail, ces ouvrages ayant un rapport direct avec les Mathématiques.

La Babylonie, dans les siécles dont je parle présentement, jouissoit d'une très-grande fertilité. C'étoit à l'art néanmoins, plutôt qu'à la nature, qu'elle étoit redevable de cet avantage. Il ne pleut que très-rarement dans ces contrées, & les terres n'y sont arrosées que par l'Euphrate [b]. Ce fleuve faisoit autrefois payer bien chérement ses faveurs. Les neiges des montagnes d'Arménie, qui fondent toujours aux approches de l'été, ne manquent jamais de faire sortir l'Euphrate de son lit. Ces crûes violentes mettoient, dans les premiers tems, tout le terrein de Babylone sous l'eau pendant les mois de Juin, Juillet & Août [c]. Pour remédier à ces inondations, on tira, au dessus de cette ville, deux canaux qui conduisoient dans le Tigre les eaux débordées, avant qu'elles fussent parvenues à Babylone [d]. Afin de

[a] L. III. Chap. 2. p. 246.

[b] Arrian. de Expedit. Alex. l. 7. p. 454.

[c] Strabo, l. 16. p. 1075. = Plin. l. 5. sect. 21. p. 269.

[d] Id. Ibid. = Hérod. l. 1. n. 185. = Megasthen. ex Abyden. *apud* Euseb. præp. Evang. l. 9. c. 41. p. 457.

Le principal de ces canaux semble avoir été le *Naharmalcha*, nommé par les Grecs Βασιλέως Ποταμός, le *Fleuve Royal*. Voyez Strab. l. 16. p. 1084. not. (2).

Ce canal, dont les anciens parlent com-

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

mettre le pays encore plus en sûreté, on songea aux moyens de contenir l'Euphrate dans son lit. Pour cet effet on construisit, des deux côtés de ce fleuve, des levées très-hautes & très-étendues. Elles étoient revêtues de briques cimentées avec du bitume [a]. On porta même la précaution encore plus loin. L'Euphrate pouvoit venir à s'enfler si considérablement, qu'il surmontât ses digues. Dans la vûe de prévenir ce désordre, on avoit ménagé, le long des levées, des ouvertures capables de donner à l'eau un écoulement libre & nécessaire [b].

L'Euphrate traversoit Babylone du Nord au Midi. On avoit construit sur ce fleuve un pont dont j'ai donné la description dans le livre précédent. On avoit fait plus, si on en croit Diodore. Cet historien prétend qu'on avoit conduit sous le lit de l'Euphrate une gallerie secrette, haute de plus de 20 pieds, & large de 15. Elle servoit de communication aux deux palais bâtis, vis-à-vis l'un de l'autre, sur les rives opposées de l'Euphrate [c].

Ces ouvrages n'avoient pû s'exécuter qu'en détournant préalablement le cours de l'Euphrate. On y étoit parvenu en faisant à ce fleuve, non-seulement plusieurs saignées, mais aussi en creusant au dessus de Babylone un bassin immense pour recevoir une partie de ses eaux. Lorsque tous les travaux qu'on avoit entrepris furent achevés, on fit rentrer l'Euphrate dans son lit ordinaire; mais on laissa subsister le bassin dont je viens de parler. Il étoit entiérement revêtu de pierres, & communiquoit avec le fleuve par un canal [d]. Ce vaste réservoir étoit destiné à deux usages; à recevoir une grande partie des eaux que l'Euphrate, dans le tems des inondations, répandoit hors de son lit, & à les conserver. Car, au moyen de plusieurs éclusés, on en tiroit la quantité d'eau qu'on jugeoit nécessaire pour arroser les terres dans les saisons convenables [1]. Le lac de Baby-

me d'un ouvrage immense, peut à peine aujourd'hui être distingué des autres canaux dont tout ce pays est entrecoupé.

[a] Hérod. l. 1. n. 185. = Q. Curt. l. 5. c. 1. p. 313.

[b] Q. Curt. *loco cit.*

On voit de pareilles ouvertures sur la levée de la Loire. On les nomme des *déchargeoirs.*

[c] L. 2. p. 121.

[d] Hérod. l. 1. n. 193. = Strabo, l. 16. p. 1075. = Arrian. de Expedit. Alex. l. 7. p. 454.

[1] C'est ce qu'on peut conjecturer du récit d'Hérodote, l. 1. n. 186. = Voyez aussi Arrian. de Expedit. Alex. l. 7. p. 454. = Megasthen. *apud* Euseb. præp. Evang. l. 9. cap. 41. p. 457. C.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

lone servoit, en un mot, aux mêmes usages que le lac Mœris en Egypte. On ne peut point, au suplus, en fixer les dimensions. Ce qu'on lit à cet égard dans les anciens, est de beaucoup exagéré, & même ils ne s'accordent point (').

Les travaux des Babyloniens, pour l'amélioration de leur pays, ne s'étoient pas bornés à cette seule entreprise. Ils avoient ménagé encore quantité d'autres canaux, & trouvé le secret de faire répandre l'Euphrate dans leurs campagnes, de la même maniere que le Nil se répandoit autrefois en Egypte [a]. On s'étoit même proposé, en creusant ces canaux, plusieurs avantages, indépendamment de ceux que je viens d'indiquer. On avoit d'abord cherché à diminuer l'impétuosité de l'Euphrate, en faisant faire à ce fleuve plusieurs détours : & en second lieu de rendre l'abord de Babylone assez difficile par eau [b].

Toutes ces entreprises ne nous permettent pas de douter que les sciences exactes ne fussent assez cultivées chez les Babyloniens. Des peuples assez habiles pour niveler, conduire & contenir un fleuve tel que l'Euphrate, devoient avoir fait quelques progrès en Méchanique & en Géométrie. Joignons-y ce que j'ai dit de leurs découvertes astronomiques. Après ces réflexions, il sera, je crois, difficile de refuser aux Babyloniens une connoissance assez étendue des Mathématiques.

(') Hérodote, Mégasthène & Diodore sont les seuls qui aient parlé de l'étendue & de la profondeur du lac de Babylone. A l'égard d'Hérodote, le texte de cet auteur est, à ce que je pense, tout à la fois lacuné & interpolé dans le passage dont il est ici question. Quant à Mégasthène & à Diodore, l'un donne au lac de Babylone plus de 50 lieues de circonférence, sur environ 120 pieds de profondeur; l'autre, en adoptant les mêmes mesures, pour la circonférence, ne donne que 35 pieds de profondeur à ce lac.

[a] Hérod. l. 1. n. 193. = Strabo, l. 16. p. 1075. = Arrian. de Expedit. Alex. l. 7. p. 454.

[b] Hérod. *loco cit.*



ARTICLE II.

Des Egyptiens.

POUR DONNER quelque idée des connoissances que les Egyptiens avoient de la Méchanique & de la Géométrie, j'employerai la même méthode dont je viens de faire usage à l'égard des Babyloniens. On ne peut presque plus aujourd'hui juger des progrès que ces peuples avoient fait dans les Mathématiques, que par leurs entreprises & par leurs monumens. Mais ces témoignages, comme je l'ai dit, suppléent abondamment à ce que nous avons pû perdre des écrits de l'antiquité. Il suffit d'y faire quelque attention pour s'en convaincre. J'ai rendu compte, dans les livres précédens, des travaux que les Egyptiens avoient entrepris & exécutés pour fertiliser leur pays, & tirer du Nil le parti le plus avantageux qu'il étoit possible [a]. J'ai parlé aussi de leurs obélisques, & sur-tout des Pyramides. On peut se rappeller les détails dans lesquels je suis entré sur la construction de ces grands ouvrages [b]. Ces entreprises peuvent, à ce que je crois, être citées comme une preuve des moins équivoques du progrès que les Egyptiens avoient fait dans les Mathématiques. Je ne parle point de leurs découvertes astronomiques. On sent assez l'induction que j'en pourrois tirer.

On a voulu cependant contester à ces peuples le mérite d'avoir fait des progrès un peu considérables en Géométrie. Quelques écrivains modernes se sont même servis de cette raison pour faire entendre que les connoissances astronomiques des Egyptiens ne pouvoient être que fort médiocres [c]. Mais quel a été le motif d'une accusation si injuste & si peu fondée? Ce sont les découvertes géométriques dont l'antiquité a fait honneur à Thalès & à Pythagore [d]. Thalès, dit-on, a découvert le premier que le triangle, qui a le diamètre d'un cercle pour base, & dont les côtés

[a] Voyez la seconde Part. L. II. ch. 1.

[b] Voyez la seconde Part. L. II. & *Suprà* L. II. ch. 2. p. 60. & suiv.

[c] Weidler, Hist. Astron. p. 64. n. 21. — Hist. Univers. traduite de l'Anglois, t. 1. p. 396. 397.

[d] Id. Ibid.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

se rencontrent dans sa circonférence, est nécessairement rectangle [a]. Il trouva aussi le secret de mesurer les pyramides par l'ombre du Soleil [b]. Pythagore, disent les mêmes auteurs, démontra le premier que le quarré de l'hypoténuse est égal à la somme des deux autres côtés [c]. Si ces propositions qui, toutes simples qu'elles sont, ne laissent pas néanmoins d'être très-essentielles & très-importantes, étoient ignorées des Egyptiens : que doit-on penser, concluent les critiques dont je parle, des connoissances que ces peuples avoient en Géométrie [d]?

Je l'avoue, je suis encore à concevoir comment on a pû interpréter, au désavantage des Egyptiens, les faits qu'on vient de lire. Ils me paroissent, au contraire, prouver que la Géométrie a été redevable à ces peuples des découvertes en question. N'est-il pas certain, en effet, par le témoignage unanime de l'antiquité, que Thalès & Pythagore avoient puisé chez les Egyptiens toutes leurs connoissances? Ces deux philosophes avoient demeuré en Egypte un grand nombre d'années [e]; ils avoient eû des liaisons d'amitié avec les prêtres de ce pays. Pythagore s'étoit même fait initier [f], & avoit acheté ce privilege par la circoncision qu'il lui fallut subir [g]. La maniere dont Diogéne-Laerce s'exprime à l'égard de Thalès particuliérement, ne permet pas de douter que tout ce que ce philosophe sçavoit de Mathématiques, il le devoit aux Egyptiens. L'historien que je cite, dit en termes exprès que Thalès n'avoit point eû d'autres maîtres pour les sciences que les prêtres d'Egypte [h], & il nomme spécialement la Géométrie [i]. Il me paroît donc démontré que Thalès & Pythagore tenoient des Egyptiens la connoissance des théorêmes géométriques dont nous venons de parler. Si les écrivains de la Gréce & de Rome ont représenté ces deux philosophes comme les premiers qui en aient fait la découverte, il ne faut pas que leurs expressions nous en impo-

[a] Diog. Laert. l. 5. segm. 27.
[b] Id. Ibid. = Plin. l. 36. sect. 17. Plut. t. 2. p. 147.
[c] Diog. Laert. l. 3. segm. 12. & *complures alii*.
[d] Weidler, Hist. Astron. p. 64. Les auteurs de l'Hist. Univers. composée en Angleterre, t. 1. p. 396 & 397.
[e] Plato. = Plut. t. 2. p. 875. E. = Jamblich. de vita Pythag. segm. 7. 8. = Minut. Felix. p. 111. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 354.
[f] Jamblich. de vita Pythag. segm. 14.
[g] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 354.
[h] L. 1. segm. 27.
[i] Ibid. segm. 24.

sent. Elles veulent dire seulement que Thalès & Pythagore furent les premiers qui les publierent dans la Gréce; mais l'honneur en est inconte stablement dû aux Egyptiens.

Enfin, comment se persuader que des peuples capables d'élever des monumens, tels que l'Egypte en présente encore aujourd'hui, n'aient été guidés que par une simple pratique destituée des principes & des secours de la Géométrie. N'est-il pas évident, au contraire, qu'ils avoient sçû appliquer les Mathématiques aux différens besoins de la vie civile? Comment auroient-ils pû, sans le secours de la Géométrie, niveler presque tout le continent de l'Egypte, tirer du Nil cette multitude de canaux dont leurs terres étoient autrefois arrosées, tailler dans les montagnes, ces obélisques & ces statues colossales, dont le nombre étoit, dit-on, si considérable, les transporter & les dresser sur leurs bases? Je le répete, la Géométrie devoit diriger ces grandes opérations, & les Egyptiens joignoient certainement la théorie à la pratique. Sans de pareilles connoissances, on ne peut porter la Méchanique à un certain dégré de perfection (1).

Je crois au surplus qu'il ne sera pas hors de propos de faire remarquer la partie des sciences mathématiques, dans laquelle les anciens ont été persuadés que chaque peuple avoit particuliérement excellé. C'est ce qu'on reconnoît facilement par l'espece de science que les anciens ont assignée par préférence à une nation. Ils regardoient les Chaldéens comme les inventeurs de l'Astronomie; les Phéniciens, de l'Arithmétique; les Egyptiens, de la Géométrie, & en général des Mathématiques [a]. En conséquence, les anciens étoient persuadés que chacun de ces peu-

(1) On pourra peut-être m'objecter ce que j'ai dit ci-dessus, L. II. c. 2. p. 69. not. (1), au sujet des Péruviens, qui, sans aucune connoissance de la Méchanique, ont exécuté des ouvrages, au moins aussi considérables que ceux des Egyptiens. A cela je réponds que cet exemple ne conclut pas absolument contre les Egyptiens. En effet, indépendamment de leurs édifices, l'histoire nous apprend que les plus anciens géomètres de la Gréce avoient été puiser en Egypte les premiers principes de leur science.

On pourroit encore m'opposer, & peut-être avec plus de raison, l'exemple des Chinois, qui, lorsque les Européens les ont connu, n'avoient pas les premiers élémens de la Géométrie, quoiqu'ils étudiassent l'Astronomie depuis fort long-tems. Mais je répondrai toujours que ces exemples ne doivent point conclure contre les Egyptiens, puisque les historiens Grecs les reconnoissent pour les inventeurs de la Géométrie.

[a] Jambl. de vita Pythag. c. 29. p. 134 & 135. = Porphyr. Ibid. p. 8 & 9. = Julian. *apud* Cyrill. l. 5.

III[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ples avoit porté la partie des sciences mathématiques, dont je viens de parler, à un plus haut dégré de perfection que les autres. Cette façon de penser se remarque très-sensiblement, lorsqu'on lit la vie de Pythagore, écrite par Porphyre. Il dit que ce philosophe apprit l'Astronomie des Chaldéens, l'Arithmétique des Phéniciens, & la Géométrie des Egyptiens [a]. Ce choix n'est point fait au hasard. Il nous atteste la façon de penser des anciens sur l'espece de science dans laquelle chaque peuple passoit pour avoir excellé particuliérement.

Je finis cet examen du progrès des anciens peuples dans les sciences exactes, par une réflexion sur la différence caractéristique du génie des Grecs & des nations de l'Orient. Les Assyriens, les Babyloniens, les Phéniciens & les Egyptiens n'ont dû qu'à eux-mêmes les découvertes qu'ils ont faites dans les sciences. Ces peuples n'étoient guères dans l'usage de voyager. On ne voit point non plus que ce soit par des colonies venues de pays étrangers, qu'ils se soient policés. Il n'en a pas été ainsi des Grecs; malgré leur orgueil & leur prévention, ils n'ont pû s'empêcher de reconnoître qu'ils devoient toutes leurs connoissances aux Egyptiens, aux Chaldéens & aux Phéniciens. La Gréce, de l'aveu de ses meilleurs écrivains, n'a eû d'autre mérite que celui d'avoir perfectionné les découvertes dont l'Asie & l'Egypte lui avoient fait part [b]. Les Grecs &, par une conséquence naturelle, les Romains devoient donc toutes leurs lumieres à ces mêmes peuples que, par la suite, ils ont eû l'ingratitude, pour ne pas dire l'insolence, de traiter de barbares.

a In vita Pythag. p. 8 & 9. — b Diod. l. 5. p. 376.



ARTICLE

ARTICLE III.

Des Grecs.

JE N'ENTRERAI dans aucun détail sur l'état où devoit être la Géométrie chez les Grecs, aux siécles qui nous occupent présentement. Je ne pourrois le faire qu'en répétant ce que je viens de dire dans l'article précédent sur les découvertes attribuées à Thalès & à Pythagore. Ces deux philosophes, en effet, ont été regardés dans l'antiquité comme les premiers qui aient donné aux Grecs quelques notions de Géométrie. On peut donc juger des progrès de cette science dans la Gréce, par les découvertes dont l'antiquité a fait honneur à Thalès & à Pythagore.

Il en a été, au surplus, des Sciences chez les Grecs comme des Arts. Entre les différens peuples compris sous le nom général de Grecs, ceux qui habitoient dans l'Asie ont été les premiers chez lesquels les sciences exactes aient commencé à se perfectionner. Thalès étoit d'Ionie. On voit aussi que c'est dans les différentes contrées de l'Asie Mineure qu'ont paru les premiers & les plus illustres écrivains qui aient mérité l'attention de la postérité. Je l'ai déja dit, la Gréce Européenne s'est policée beaucoup plus tard que la Gréce Asiatique. C'est un fait dont il seroit superflu de rapporter des preuves.



CHAPITRE IV.

Géographie.

J'ai parlé, dans la seconde Partie de cet ouvrage, des progrès que les conquêtes de Sésostris avoient fait faire à la Géographie [a]. On y a vû que ce Prince avoit fait dresser des cartes de tous les pays qu'il avoit parcourus, & qu'il avoit eû soin d'en faire répandre des copies dans plusieurs contrées [b]. J'ai rendu compte ensuite des entreprises maritimes des Phéniciens, du voyage des Argonautes dans la Colchide, de l'expédition des Grecs devant Troie, & de quelques autres faits qui auront certainement beaucoup contribué aux progrès de la Géographie [c].

Il paroît que cette science a toujours continué, pendant un certain tems, de s'enrichir de plus en plus. Les siécles que nous parcourons présentement étoient, proportion gardée, fort éclairés en Géographie. Nous voyons par les écrits d'Homere, qu'à l'exception des Indes & de quelques Parties septentrionales de l'Europe, ce poëte connoissoit presque tous les pays dont parlent les anciens géographes [d]. Il semble même n'avoir pas ignoré que la terre étoit environnée d'eau de toutes parts [e]. Cette opinion n'étoit sans doute fondée, en grande partie, que sur des conjectures. On sçavoit de plusieurs voyageurs, que s'étant avancés vers différentes extrêmités du Globe, ils avoient toujours remarqué qu'elles aboutissoient à une mer. On en avoit conclu, avec toute l'apparence possible, qu'il en devoit être de même de tous les autres côtés (*). Je conviendrai encore qu'Homere n'a parlé de l'Océan que d'une maniere très-obscure, souvent même contradictoire & ridicule. On entrevoit néan-

[a] L. III. chap. 2. art. 3.
[b] Ibid.
[c] Voyez Ibid. L. IV.
[d] Voyez Strab. l. 1. *init.*
[e] Voyez Iliad. l. 18. v. 606. 607.
(*) Strabon ne pouvoit lui-même assurer que la terre fût environnée d'eau, que de cette maniere, c'est-à-dire, par de fortes conjectures appuyées de plusieurs relations qui donnoient à cette opinion une espece d'évidence.

moins, à travers tous ces nuages, que de son tems on croyoit notre globe exactement entouré d'eau.

On pourroit encore soupçonner que ce poëte a eû quelques idées, quelques notions confuses de la température des climats situés sous l'Equateur. La description qu'il fait des arbres fruitiers des jardins d'Alcinoüs, me donne lieu de proposer cette conjecture. Homere dit que ces arbres ne sont jamais sans fruit; que dans les tems que les premiers mûrissent, il s'en forme de nouveaux. La poire prête à cueillir, en fait voir une qui ne fait que de naître. La grenade & l'orange, déja mûres, en laissent appercevoir d'autres qui sont prêtes à le devenir. La grappe est poussée par une autre grappe, & la figue tombante fait place à une autre qui la suit [a]. Cette peinture convient parfaitement à la maniere dont les arbres fruitiers produisent sous l'Equateur. Est-ce une fiction purement poétique, ou seroit-elle fondée sur la connoissance qu'Homere auroit eû de la réalité du fait qu'il avance? Je serois assez porté pour ce dernier sentiment.

On a pû avoir quelques idées de la température des climats situés sous l'Equateur, avant le siécle au quel Homere a composé l'Odyssée. J'ai dit, dans la seconde Partie de cet ouvrage, que les Phéniciens avoient formé des établissemens sur la côte occidentale d'Afrique, peu de tems après la guerre de Troie [b]. Ces peuples étoient très-hardis & fort entreprenans. Rien n'empêche de croire que quelques-uns de leurs navigateurs auront pû pénétrer jusques sous la Ligne. Ce seroit ainsi que, même avant le siécle d'Homere, on auroit pû avoir connoissance des climats situés sous l'équateur. Il est facile encore d'en indiquer une autre source.

L'Ecriture parle des fréquens voyages que faisoient les flottes de Salomon dans la terre d'Ophir & de Tharsis, sous la conduite des Phéniciens [c]. On est aujourd'hui fort partagé sur la situation des pays que l'antiquité désignoit par ces noms. Il n'est guères possible, en effet, de s'en assurer démonstrativement. Tout ce que l'on sçait de positif, c'est que ces contrées devoient être assez éloignées d'Elath & d'Asiongaber, ports de la mer Rouge, d'où partoient les flottes de Salomon. Elles mettoient

[a] Odyss. l. 7. v. 117, &c.
[b] L. IV. Chap. 2.
[c] 3. Reg. cap. 9. ỳ. 26. cap. 10. ỳ. 11. 22.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

trois ans à faire leur voyage. On sçait encore qu'elles en revenoient chargées d'or & d'argent, de gommes, de résine, de bois odoriférans, de pierres précieuses, de dents d'éléphans, & même de singes & de paons [a]. Toutes ces circonstances me portent à présumer qu'on doit chercher Ophir & Tharsis dans l'Afrique. Je me rangerai donc à l'opinion de ceux qui placent ces contrées dans le Royaume de Sofala, sur la côte orientale d'Ethiopie. On y trouve toutes les différentes productions dont je viens de parler. Il paroît, au surplus, que cette navigation devoit être familiere aux Phéniciens, dès avant le tems de Salomon [b]. On n'ignore pas que, pour se rendre de la mer Rouge à Sofala, il faut passer la ligne. Ainsi Homere, postérieur à Salomon d'une centaine d'années environ, aura fort bien pû être informé de la température des climats situés sous l'équateur.

De tous les faits dont j'ai parlé jusqu'à présent, il n'y en a point de plus remarquable que l'entreprise maritime exécutée par les ordres de Néchos, roi d'Egypte, environ l'an 610 avant J. C. Ce Prince fit partir, des bords de la mer Rouge, une flotte conduite par des Phéniciens, avec ordre de suivre toujours les côtes d'Afrique, d'en faire le tour, & de revenir en Egypte, en rentrant dans la Méditerrannée par les colonnes d'Hercule; c'est-à-dire, par le détroit de Cadix ou de Gibraltar. Il fut obéi. Les Phéniciens, au sortir de la mer Rouge, entrerent dans l'océan méridional, & suivirent constamment les côtes. Quand l'automne fut venu, ils prirent terre, semerent du bled dans l'endroit où ils se trouvoient, attendirent qu'il fût mûr, & la récolte faite, se rembarquèrent. Ces navigateurs employerent deux années, en côtoyant ainsi l'Afrique, pour arriver aux colonnes d'Hercule. Parvenus à ce détroit, ils le franchirent, entrerent dans la Méditerrannée, & se rendirent à l'embouchure du Nil la troisiéme année de leur course [c].

L'histoire ne nous fournit point, quant à ce moment, d'autres faits dont nous puissions faire usage par rapport à la Géographie. Considérons maintenant l'état de cette science dans sa partie mathématique, & cherchons à découvrir les progrès qu'on pouvoit y avoir faits dans les siécles qui terminent cette derniere Partie de notre ouvrage.

[a] 3. Reg. c. 10. ỳ. 11. 22. == [b] Ibid. c. 9. ỳ. 27. == [c] Hérod. l. 4. n. 42.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Je crois que ce qui constitue l'essence & la partie scientifique de la Géographie, étoit alors assez peu connu. Je doute qu'on eût sçu encore y appliquer convenablement les lumieres que peuvent & doivent fournir l'Astronomie & la Géométrie. On connoissoit, d'après les relations des voyageurs, plusieurs contrées; mais on ne jugeoit de leurs positions & de leurs distances respectives, que d'une maniere très-vague & très-incertaine. On n'étoit nullement en état de les déterminer avec quelque sorte de précision. Les idées mêmes qu'on avoit de la figure de la terre, ne se ressentoient que trop de l'ignorance de ces siécles peu éclairés dans la partie mathématique de la Géographie. Du tems d'Homere, on regardoit notre globe comme une surface platte, environnée de tous côtés d'un courant d'eau [a]. J'ai déja dit plus d'une fois que ce poëte avoit probablement passé sa vie dans différentes contrées de l'Asie Mineure. On ne peut nier que, pour son tems, il ne fût très-instruit. Ses idées sur la figure de la terre pourroient donc bien avoir été celles qu'on suivoit alors chez les peuples de ces contrées. Cette erreur même n'étoit pas encore bien détruite du tems d'Hérodote. Il se mocquoit des auteurs qui, décrivant le circuit de la terre, la représentoient ronde, comme si on l'avoit, dit-il, tournée sur le tour. Ce sont ses termes [b].

A l'égard des Grecs d'Europe, nous ne voyons pas qu'avant Anaximandre personne eût osé, parmi eux, tenter de perfectionner la Géographie à l'aide de l'Astronomie & de la Géométrie. Le Disciple de Thalès passoit, en effet, pour le premier des Grecs qui eût trouvé l'art de dresser des cartes [c]. Mais que penser de ces productions géographiques, s'il est vrai, ainsi qu'on l'assure, qu'Anaximandre se figurât la terre faite comme un cylindre [d]. Pythagore passoit pour avoir imaginé le premier de partager le globe terrestre en cinq zones à l'imitation du globe céleste [e].

Quoi qu'il en soit, l'ignorance des Grecs d'Europe en Géo-

[a] Iliad. l. 18. v. 606. 607. == Gemin. c. 13. p. 54. == Macrob. in somn. Scip. l. 2. c. 9. p. 151.
[b] L. 4. n. 36.
[c] Strabo, l. 1. p. 13.
[d] Plut. t. 2. p. 895. D. Anaximéne, Leucippe & Démocrite n'avoient pas des idées plus raisonnables de la figure du globe terrestre. *Ibid.*
[e] Plut. Ibid. p. 896. B.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

graphie a été, à tous égards, extrême pendant bien des siécles. Ils ne paroissent pas même avoir eû connoissance des découvertes faites dans les anciens voyages dont j'ai parlé ci-dessus. Elles n'avoient pas été absolument inconnues à Homere. Je crois avoir montré qu'il en existoit des traces assez sensibles dans ses poëmes; mais ces notions ne percerent & ne prirent crédit que fort tard chez les Grecs d'Europe. La partie historique de la Géographie étoit beaucoup plus défectueuse chez eux, dans les siécles postérieurs à Homere, que dans ceux auxquels a vécu ce grand poëte. Les faits qu'on va lire ne permettent pas d'en douter. Ils sont, à la vérité, étrangers à l'époque que je me suis prescrite, mais j'espere qu'on me pardonnera cette digression, d'autant plus qu'elle servira à prouver combien il régnoit d'incertitude & d'imperfection dans les connoissances des anciens.

Hérodote, postérieur à Homere au moins de 400 ans, ne croyoit pas que la mer environnât la terre. » Je ne sçaurois m'empêcher, dit-il, de rire de ceux qui prétendent que l'Océan » coule à l'entour de notre continent. On n'en peut donner nulle » preuve [a]. Je crois, ajoute-t-il ailleurs, qu'Homere avoit puisé » dans quelque ouvrage de l'antiquité ce qu'il débite sur l'Océan; » mais c'étoit sans y rien comprendre, répétant ce qu'il avoit » lû, sans trop sçavoir ce qu'il avoit lû [b]. »

Le même Hérodote, parlant du voyage entrepris autour de l'Afrique par ordre de Néchos, fait son possible pour rendre suspect le récit qu'il en avoit entendu faire. Il regarde comme fabuleuses les circonstances les plus capables d'en attester aujourd'hui la vérité. Il ne pouvoit, par exemple, s'imaginer que ces navigateurs eûssent vû, comme ils le disoient, le Soleil dans une position contraire à celle dans laquelle on le voit en Europe [c]. En général, la maniere dont cet auteur, si instruit d'ail-

[a] L. 4. n. 8. 36. 45.
[b] L. 2. n. 23.
[c] L. 4. n. 42.
Les Phéniciens assuroient avoir vû, dans une partie de cette course, le Soleil à leur droite. Pour entendre en quoi cette circonstance pouvoit choquer Herodote, il faut sçavoir que les anciens appelloient l'Occident, le devant; l'Orient, le derriere; le Septentrion, la droite, & le Midi la gauche du monde. Ils se fondoient sur ce que le mouvement apparent des cieux, étant d'Orient en Occident, on devoit prendre en conséquence l'Occident pour la partie antérieure du monde.

leurs & si judicieux, s'explique sur ce voyage, fait assez sentir qu'il n'en comprenoit, ni le but, ni la direction [a]. Hérodote cependant avoit pris naissance dans l'Asie Mineure; mais selon toutes les apparences, il en étoit sorti de bonne heure, & avoit passé sa jeunesse, & même la plus grande partie de sa vie dans la Gréce Européenne.

Produisons des preuves encore plus étonnantes de l'incapacité des Grecs Européens en Géographie, dans les siécles postérieurs à Homere. Du tems que Xercès vouloit assujettir la Gréce, il arriva en Europe des Députés de l'Ionie, demander qu'on vînt délivrer leur pays de la domination des Perses. Ces députés se rendirent à Egine, où l'armée navale de la Gréce se trouvoit alors rassemblée. Ils exposerent le sujet de leur ambassade, & prierent qu'on fit avancer la flotte vers l'Ionie. Mais leur demande fut rejettée. Jamais les Grecs n'oserent passer l'Isle de Délos. Deux raisons les y retinrent. Ils ignoroient d'abord la route qu'il falloit tenir, au delà de Délos, pour se rendre dans l'Ionie. Ils craignirent, en second lieu, d'entreprendre un pareil voyage, persuadés qu'il y avoit aussi loin d'Egine à Samos, que d'Egine aux colonnes d'Hercule [b]. Ce dernier motif montre quelle étoit alors leur ignorance grossiere en Géographie; & il faut observer que la flotte dont je parle rassembloit l'élite de toutes les forces maritimes de la Gréce Européenne.

Il faut croire que les Grecs s'appliquerent par la suite à acquérir des notions plus justes & plus exactes de la position & de la distance des lieux. La Géographie fit sans doute des progrès, particuliérement depuis les conquêtes d'Alexandre. Mais les connoissances, dont cette science a pû s'enrichir autrefois, ont toujours été bien imparfaites. Dans les beaux jours de la Gréce & de Rome, c'est-à-dire, dans des âges qui, à bien des égards, peuvent être regardés comme très-éclairés, tout ce que l'on connoissoit de la terre occupoit, sur les cartes, un espace deux fois plus long que large [c]; attendu qu'on n'avoit aucune idée des pays situées au delà de la ligne. L'espace, dont je parle, comprenoit environ les deux tiers de l'Europe, le tiers de l'Afrique, &, à-peu-près, le quart de l'Asie. On ne connoissoit donc alors que cette partie de la terre qui est renfer-

[a] Voyez L. 4. n. 42. — [b] Hérod. l. 8. n. 132. — [c] Geminus, c. 13. p. 51.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

mée sous la zone tempérée septentrionale, encore s'en falloit-il beaucoup que tous les pays, situés sous cette zone, fussent exactement connus.

A l'égard des idées que les sçavans se formoient du reste de notre globe, elles étoient bien peu raisonnables. La plupart étoient persuadés que des cinq zones, il n'y en avoit que deux qui fussent habitables. D'un côté le froid excessif, & de l'autre les chaleurs extrêmes ne permettant pas, à ce qu'ils pensoient, d'habiter les trois autres (1). Ce n'étoit, au surplus, que par le raisonnement & la connoissance qu'on avoit de la figure de la terre, que les philosophes dont je parle, supposoient que la zone tempérée méridionale pouvoit être habitée. Ils sçavoient que cette zone étant à une même distance de l'équateur que celle où ils habitoient, on devoit par conséquent y jouir d'une température d'air à-peu-près égale. Ils en concluoient que l'une de ces zones étant habitée, l'autre pouvoit l'être aussi. Du reste, ils n'avoient aucune certitude qu'elle le fût. Car loin d'entretenir quelque commerce avec les peuples de ces contrées, on ne pensoit seulement pas qu'il fût possible d'en avoir aucun. » Lorsque nous parlons, dit Géminus, des habitans de la zone » méridionale, ce n'est pas comme sçachant que cette zone soit » habitée, nous croyons seulement qu'elle peut l'être. Du surplus, nous n'en avons point d'assurances positives [a]. » Cicéron n'étoit guères mieux instruit. » Voyez, fait-il dire à Scipion, » voyez la terre comme environnée de cinq zones, desquelles » il n'y en a que deux d'habitées; celle du milieu étant brûlée » continuellement des ardeurs du Soleil, tandis qu'il gele perpétuellement sous les deux dernieres. Encore les hommes qui » habitent la zone tempérée méridionale, sont-ils d'une espece » qui n'a rien de commun avec la nôtre [b]. »

(1) Sans un passage de Plutarque, t. 2. p. 896, & un de Géminus, c. 13, on pourroit assurer hardiment que c'étoit le sentiment général des anciens; mais Pythagore, au rapport de Plutarque, pensoit que la zone torride pouvoit être habitable. La raison, au surplus, qu'en rendoit ce philosophe, prouve bien l'ignorance extrême où l'on étoit alors de la Physique & de la Géographie. On voit sensiblement que les anciens ne parloient jamais de ces matieres qu'au hasard, & sans aucune espece de principes, ni de connoissances.

[a] Géminus c. 13. p. 50.

Géminus vivoit du tems de Sylla & de Cicéron = *Voyez aussi* Hygin. poët. astron. c. 8. p. 355.

[b] In somn. Scip. *n.* 6. t. 3. p. 417. = *Voyez aussi* Hygin. poët. astron. l. 1. c. 8. = Lucret. l. 5. v. 205. 206.

Pline

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Pline parlant des deux zones tempérées, dit positivement qu'il ne peut y avoir de communication entre leurs habitans, à cause de l'extrême chaleur qui brûle celle qui les sépare [a]. Macrobe enfin s'étendant davantage sur ce sujet, assure que les peuples des deux zones tempérées n'ont jamais eû de commerce ensemble, & qu'il est même impossible qu'ils en aient aucun, par les obstacles qu'y apportent les horribles chaleurs de la zone torride [b]. On n'admettoit donc alors des habitans dans la zone tempérée méridionale, que par conjecture & par simple vraisemblance, de la même maniere, à-peu-près, que certains philosophes en supposoient dans la Lune [c].

Une preuve bien marquée de l'imperfection où certaines parties des sciences sont restées si long-tems, c'est de voir l'antiquité dans cette opinion presque générale, après ce que l'histoire nous apprend encore aujourd'hui, des différens voyages faits autour de l'Afrique. Car indépendamment de celui que les Phéniciens entreprirent par ordre de Néchos, on sçait que peu de siécles après le regne de ce Prince, Xercès chargea un Persan de considération, d'une semblable commission. Ce navigateur, il est vrai, n'avança pas aussi loin que les Phéniciens dont je viens de parler; mais il dut toujours résulter de son expédition, des indices sur les habitans de la zone tempérée méridionale. Il assuroit positivement y en avoir vû [d].

Bien plus récemment encore, les Carthaginois avoient envoyé Hannon, navigateur expérimenté, à la découverte des côtes occidentales d'Afrique. Sa relation existe encore aujourd'hui. Elle nous apprend que ce Capitaine avoit pénétré au moins jusqu'au cinquiéme dégré de latitude septentrionale [e]. L'histoire de cette entreprise, publiée originairement en langage Punique, fut depuis traduite en Grec, & c'est dans cet état qu'elle nous est parvenue. On sçait combien la langue Grecque étoit familiere aux auteurs dont je viens de parler: par quelle fatalité cependant les anciens n'ont-ils pas profité de toutes ces découvertes? & pourquoi même semblent-elles être tombées dans l'oubli presque en naissant?

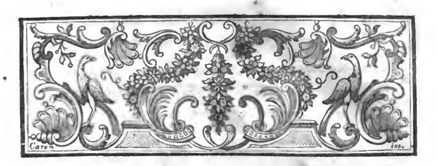
[a] L. 2. sect. 68. p. 107.
[b] In somn. Scip. l. 2. c. 5. p. 135 & 137. = Hygin. *loco cit.* p. 355. = Diod. l. 1. p. 49.
[c] Voyez *suprà*, c. 2. art. 2. p. 104 & 105.
[d] Hérod. l. 4. n. 43.
[e] Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Quant à ce qui regarde plus particuliérement la superficie de notre globe, je veux dire la situation exacte & respective des mers, des continents & des Isles, les anciens ont été dans une grande ignorance sur tous ces chefs. Faute de machines convenables, & manque d'instrumens astronomiques, ils n'ont pû se procurer les connoissances précises dont nous jouissons aujourd'hui. On ne pouvoit pas faire les observations qui leur servent de base & de fondement. Ces importantes découvertes étoient réservées pour les siécles dans lesquels nous vivons. En moins de cinquante années, la Géographie s'est plus enrichie, qu'elle n'avoit fait dans l'espace de près de cinq mille.

Fin du troisiéme Livre.





TROISIEME PARTIE.

Depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité : espace d'environ 560 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Du Commerce & de la Navigation.


'ÉPOQUE que nous parcourons présentement, doit être regardée comme une de celles qui ont été les plus avantageuses au Commerce & à la Navigation. Les siécles qui terminent cette derniere Partie de notre ouvrage, sont les siécles brillans de Tyr. Les Phéniciens mêmes n'ont pas été les seuls chez lesquels on ait vû alors fleurir le trafic maritime. Il étoit également en honneur chez plusieurs autres nations. J'en ai déja touché quelques mots dans le livre précédent, en rendant compte des progrès de la Géographie. Les faits, dont il me reste à parler, confirmeront les idées qu'on a déja pû se former du tableau que vont nous présenter les siécles qui fixent présentement nos regards. Je réunirai, sous un seul & même point de vûe, ce que j'ai à dire dans cette derniere Partie sur l'état du Commerce & de la Na-

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

vigation, relativement aux différens peuples qui s'y sont appliqués. Il n'est pas possible, dans ce moment, de diviser ces deux objets, & de les traiter séparément.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

ON A VU dans les livres précédens l'aversion que les Egyptiens avoient originairement pour la mer, & le peu d'estime qu'ils faisoient du Commerce [a]. J'ai eû soin d'observer que, quoique Sésostris n'eût rien oublié pour faire changer cette façon de penser, il n'avoit cependant pas pû la détruire [b]. Les premiers Monarques qui succéderent à ce Prince, ou négligerent le commerce, ou ne purent pas réussir à le faire goûter à leurs sujets. On ne voit point que, pendant une longue suite de siécles, il soit question du Commerce des Egyptiens. Il paroît seulement, par les Livres saints, que, du tems de Salomon, on tiroit beaucoup de chevaux de l'Egypte pour le service de ce Prince [c]. On en pourroit conclure qu'il devoit y avoir alors quelque trafic direct entre les Egyptiens & les Hébreux. Mais on peut également supposer que ce Commerce se faisoit par des mains tierces. Nous apprenons, par les poëmes d'Homere & par les écrits d'Hérodote, que les Phéniciens entretenoient des correspondances suivies avec les Egyptiens, & qu'il y avoit un Commerce réglé établi très-anciennement chez ces peuples [d], Commerce dont il est parlé souvent dans l'Ecriture [e]. Les Phéniciens mêmes ont été, pendant bien du tems, la seule nation à qui l'entrée des ports de l'Egypte ait été ouverte [f]. C'étoit peut-être par cette voie que Salomon tiroit ses chevaux de l'Egypte. Quoi qu'il en soit, ce n'étoient pas vraisemblablement les Egyptiens qui alloient eux-mêmes trafiquer sur les

[a] Prem. Part. L. IV.
[b] Seconde Part. L. IV.
[c] 3. Reg. c. 10. ℣. 28. 29.
[d] Odyss. l. 14. v. 288, &c. = Hérod. l. 1. n. 1.
[e] Voyez Isaïe, c. 23. ℣. 3. = Ezechiel, c. 27. ℣. 7.
[f] Voyez la prem. Part. L. IV.

côtes de Judée. Ils ne sortoient point de leur pays. Cette nation agissoit autrefois comme agissent encore aujourd'hui la plûpart des peuples de l'Asie, qui attendent que les Européens viennent emporter leurs marchandises, & les pourvoir de ce dont ils peuvent avoir besoin.

Les Egyptiens étoient, en général, si peu jaloux du Commerce, qu'ils abandonnerent celui de la mer Rouge à tous les peuples qui voulurent l'exercer. Ils souffrirent que les Phéniciens, les Iduméens, les Hébreux & les Syriens y eussent successivement des flottes [a]. Il est également certain que, pendant une longue suite de siécles, les Egyptiens n'entretinrent, ni flottes marchandes, ni forces navales.

Vers les derniers tems de la Monarchie Egyptienne, les Souverains qui monterent sur le trône ouvrirent enfin les yeux sur l'importance & les avantages du Commerce. Bocchoris, qui régnoit environ l'an 670 avant J. C. publia des loix très-sages sur ce objet [b]. Ses successeurs l'imiterent. Les historiens de l'antiquité rapportent aux derniers Monarques de l'Egypte, les réglemens concernant le négoce & le trafic dans cet Empire [c].

Ce fut aussi sous le regne de ces Princes, qu'on vit s'abolir l'ancienne façon de penser des Egyptiens à l'égard des étrangers, auxquels l'abord de l'Egypte avoit toujours été interdit. Psammétique, qui occupa le trône environ 100 ans après Bocchoris, ouvrit les ports de son royaume aux nations étrangeres. Il accueillit particuliérement les Grecs, & permit à plusieurs d'entre eux de former des établissemens sur les côtes de l'Egypte [d].

Néchos, fils & successeur de ce Prince, prit singuliérement à cœur de faire prospérer le Commerce & la Navigation dans ses Etats. Il entreprit, dans cette vûe, de joindre la Méditerrannée à la mer Rouge, par un canal qui partît du Nil. Ce projet, déja tenté inutilement par Sésostris [e], n'eut pas un plus heureux succès sous le regne de Néchos. Il fut obligé de l'abandonner [f]. Mais ce dessein montre toujours le désir qu'avoit

[a] Voyez Prideaux, Hist. des Juifs, t. 1. p. 9. 12. 15. 16. 17.
[b] Diod. l. 1. p. 90, 106
[c] Ibid. p. 78.
[d] Hérod. l. 2. n. 154. == Diod. l. 1. p. 78.
[e] Voyez la seconde Part. L. II.
[f] Hérod. l. 2. n. 158.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ce Monarque de faciliter & d'étendre le Commerce maritime dans son Royaume.

Néchos ayant renoncé à l'entreprise dont je viens de parler, porta toute son attention du côté de la marine. Il fit construire quantité de vaisseaux, les uns sur la Méditerrannée, & les autres sur la mer Rouge [a]. Son intention étoit de prendre une connoissance exacte, non-seulement de ces mers, mais aussi de celle des Indes. Ce Monarque même conçut de plus vastes projets. Ce fut en effet par ses ordres que les Phéniciens entreprirent ce voyage autour de l'Afrique, dont j'ai déja parlé dans les livres précédens [b], & sur lequel j'aurai encore occasion de revenir.

Depuis cette époque, les Monarques Egyptiens continuerent à s'occuper beaucoup de la marine. Ils firent construire des flottes, & tâcherent de former leurs sujets à la mer. Leurs soins & leurs travaux ne furent pas infructueux. Sous le regne d'Apriès, petit-fils de Néchos, les Egyptiens se trouverent assez puissans & assez expérimentés sur la mer, pour livrer bataille aux Phéniciens & les battre [c]. Ce fait est la preuve la plus marquée qu'on puisse citer des progrès que ce peuple avoit faits alors dans la Navigation, & du dégré de supériorité que les forces navales de l'Egypte avoient acquises en si peu de tems.

Apriès eut pour successeur Amasis. Ce Prince, qu'on doit regarder comme le dernier Monarque de l'ancienne Egypte, entra dans toutes les vûes de ses prédécesseurs. Il les seconda parfaitement, en favorisant le Commerce de tout son pouvoir, & en attirant par ses bienfaits les étrangers en Egypte [d]. Si cette Monarchie eût subsisté plus long-tems, il est à présumer que le Commerce & la Navigation y auroient fait de grands progrès. Les Egyptiens auroient appris à la fin à profiter des avantages de leur situation. Il y a, en effet, peu de contrées dans l'univers placées aussi heureusement que l'Egypte, par rapport au Commerce. Egalement à portée de la mer Rouge & de la Méditerrannée, destinée, pour ainsi dire, par la nature à servir de centre & de réunion à l'Asie, à l'Afrique & à l'Eu-

[a] Hérod. l. 2. n. 158.
[b] *Suprà*, L. II & L. III. p. 132.
[c] Hérod. l. 2. n. 161. = Diod. l. 1. p. 79.
[d] Hérod. l. 2. n. 178.

rope, elle peut embrasser & attirer dans son sein le Commerce de toutes ces différentes parties du monde. Mais l'ancienne Monarchie des Egyptiens touchoit à sa fin, lorsque ces peuples commencerent à s'appercevoir de leurs avantages. Ils ne purent donc en profiter.

III[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Les Egyptiens, au surplus, avoient porté jusques dans leur marine & leur négoce, cet esprit de singularité qui a toujours caractérisé cette nation. Leûrs vaisseaux étoient construits & armés d'une maniere absolument différente de celle qu'on suivoit chez les autres peuples. Les agrêts & les cordages y étoient disposés d'une façon qui paroît très-bisarre & très-singuliere [a]. A l'égard du négoce, j'ai déja dit que les hommes ne daignoient pas s'en mêler; tout le trafic passoit par les mains des femmes [b].

C'est au reste tout ce que nous pouvons dire de l'état du Commerce & de la Navigation chez les anciens Egyptiens. Nous manquons des instructions & des connoissances nécessaires pour traiter convenablement ces deux objets. Nous ignorons, par exemple, quels étoient particuliérement les objets dont trafiquoient les Egyptiens, & la maniere dont ils exerçoient leur négoce. Nous ne sommes pas mieux instruits de la forme & de la valeur de leurs especes monnoyées. A peine peut-on proposer quelques conjectures sur ce dernier article (*). Je finis en observant que les Egyptiens ne s'étant appliqués sérieusement au commerce que sur le déclin de leur Monarchie, ces peuples n'ont vraisemblablement pas eû le tems de connoître toutes les branches & tous les rapports d'un objet dont l'étendue est si vaste & si difficile à pénétrer.

[a] Hérod. l. 2. n. 36.
[b] Prem. Part. L. VI. c. 2.

(*) Il y a seulement lieu de présumer que très-anciennement on se servoit en Egypte pour le commerce, entre autres pieces de métal, de feuilles d'or très-légeres, & portant en creux d'un côté l'empreinte d'une espece de feuille de rosier. Voyez le Recueil d'Antiquités de M. le Comte de Caylus, t. 2. p. 18, & les Mém. de Trév. Mai 1756. p. 1253, &c.



IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE II.

Des Phéniciens.

Quelque idée que j'aie déja pû donner du Commerce & des richesses des Phéniciens, elle n'approche cependant pas de celle qu'on doit s'en former dans les siécles que nous parcourons présentement. Ces peuples se trouverent alors maîtres de tout le commerce qui se faisoit dans le monde connu. L'empire de la mer étoit entre leurs mains; empire qu'ils avoient particuliérement mérité par leur habileté & leur expérience dans la Navigation. On voit en effet que c'étoit toujours aux Phéniciens que les autres nations s'adressoient, lorsqu'il s'agissoit de quelque grande entreprise maritime. Les flottes que Salomon envoyoit dans le pays d'Ophir, étoient conduites par des Phéniciens [a]. Ce furent aussi des navigateurs de cette nation que Néchos chargea de faire le tour de l'Afrique [b], expédition qui, eû égard au tems, demandoit un courage & des talens bien supérieurs.

Jusqu'à présent, c'est-à-dire, dans la premiere & dans la seconde Partie de cet ouvrage, je n'ai parlé que de Sidon. Je l'ai représentée comme la plus considérable & la plus opulente de toutes les villes qu'on connût alors dans la Phénicie. Mais dans les siécles qui fixent maintenant nos regards, cette ancienne capitale se vit entiérement effacée par Tyr sa colonie. Les écrivains de l'antiquité sont partagés sur l'époque de la fondation de cette ville. Sans entrer dans toutes les discussions qu'entraîneroit un examen exact de leurs sentimens, il suffit d'observer que, du tems d'Homere, Tyr étoit encore si peu célebre, qu'il ne la nomme seulement pas. Il n'est question que de Sidon dans les écrits de ce grand poëte [c]. Tyr néanmoins ne tarda pas à s'élever. On voit, peu de tems après Homere, cette ville non-seulement égaler, mais même surpasser Sidon.

[a] 3. Reg. c. 9. ỷ. 29. == 2. Paral. c. 8. ỷ. 18.

[b] *Suprà*, L. III. p. 132.

[c] Voyez la 2e. Part. L. IV. chap. 2.

Isaïe,

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Isaïe, Jérémie, Ezéchiel & les autres Prophêtes représentent Tyr comme la ville la plus commerçante & la plus riche qu'il y eût autrefois dans l'univers (¹). Ses habitans joignoient à l'activité & à l'intelligence que demande le trafic maritime, la capacité & la bravoure militaire.

Plusieurs villes dépendantes de Tyr, ayant entrepris de se soustraire à sa domination, eurent recours à Salmanasar roi d'Assyrie. Ce Monarque prit en main leurs intérêts, & se déclara contre les Tyriens. Il équipa une flotte de 60 voiles; mais cette armée fut battue par une escadre Tyrienne, composée seulement de douze vaisseaux. Cette action rendit le nom des Tyriens si redoutable sur la mer, que Salmanasar n'osa plus se commettre contre eux sur cet élément. Il jugea plus avantageux de les attaquer par terre. Ce Prince forma donc le siége de Tyr, qu'il convertit par la suite en blocus. La place se trouva bientôt réduite à de fâcheuses extrémités, parce que les Assyriens avoient bouché tous les aquéducs, & intercepté tous les conduits qui pouvoient y porter de l'eau. Pour remédier à cet inconvénient, les Tyriens imaginerent de creuser des puits. Cet expédient leur réussit au point de les mettre en état de tenir bon pendant cinq ans. Salmanasar alors étant venu à mourir, les Assyriens leverent le siége, & Tyr, pour cette fois, échappa au danger éminent qui la menaçoit [a]. Cet événement arriva vers l'an 720 avant Jesus-Christ.

Depuis cette époque, jusqu'au regne de Nabuchodonosor, Tyr vit toujours croître son commerce & sa splendeur. Pour donner en peu de mots une idée de cette ville, & faire sentir quelles étoient ses richesses & l'étendue de son négoce, je ne sçaurois mieux faire que de transcrire les expressions dont s'est servi le prophête Ezéchiel pour peindre & caractériser Tyr dans ses beaux jours (²).

» O Tyr! s'écrie le Prophête, vous avez dit en vous-même: » Je suis une ville d'une beauté parfaite. Vos voisins, qui vous » ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir. Ils ont fait » tout le corps & les divers étages de votre vaisseau de sapins

(¹) Isaïe prophétisoit sous le regne d'Achaz, vers l'an 740 avant J. C.

[a] Ménander *apud* Jos. antiq. l. 9. c. 14.

(²) Ezéchiel prophétisoit vers l'an 595 avant J. C.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

» de Sanir. Ils ont pris un cedre du Liban pour vous faire un » mât. Ils ont poli les chênes de Bazan pour faire vos rames. » Ils ont employé l'yvoire des Indes pour faire les bancs de » vos rameurs, & ce qui vient de l'Italie pour faire vos cham- » bres. Le fin lin d'Egypte, tissu en broderie, a composé la » voile qui a été suspendue à votre mât. L'hyacinthe & la pour- » pre des isles d'Elisa ont fait votre pavillon. Les habitans de » Sidon & d'Arad ont été vos rameurs; & vos sages, ô Tyr! » sont devenus vos pilotes. Tous les navires de la mer & tous » les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre » trafic. Les Carthaginois trafiquoient avec vous, & remplis- » soient vos marchés d'argent, d'étain & de plomb. Javan, » Thubal & Mosoch entretenoient aussi votre commerce, & » amenoient à votre peuple des esclaves & des vases d'airain. » On a conduit, de Thogorma dans vos marchés, des chevaux » & des mulets. Les enfans de Dédan ont trafiqué avec vous. » Votre commerce s'est étendu en plusieurs Isles, & l'on vous » a donné, en échange de vos marchandises, des tapis su- » perbes, de l'yvoire & de l'ébene. Les Syriens ont été enga- » gés dans votre trafic, à cause de la multitude de vos ouvra- » ges; ils ont exposé en vente dans vos marchés des perles, » de la pourpre, des toiles ouvragées du Byssus, de la soie & » toutes sortes de marchandises précieuses. Les peuples de Juda » & d'Israël ont entretenu aussi leur commerce avec vous, & » ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, le » beaume, le miel, l'huile & la résine. Damas, en échange » de vos ouvrages si variés & si différens, vous apportoit de » grandes richesses, du vin excellent, & des laines d'une cou- » leur vive & éclatante. Dan, la Gréce & Mosel ont exposé » en vente dans vos marchés des ouvrages de fer, de la myr- » rhe & des cannes d'excellente odeur. L'Arabie & les princes » de Cédar étoient aussi engagés dans votre commerce. Ils vous » amenoient leurs agneaux, leurs béliers & leurs boucs. Saba & » Réma venoient aussi trafiquer avec vous. Ils exposoient dans » vos marchés les parfums les plus exquis, les pierres précieu- » ses & l'or. De tous les vaisseaux de la mer, les vôtres ont été » les plus remarquables. Vos rameurs vous ont conduite sur les » grandes eaux. Vous avez été comblée de biens & de gloire;

» jamais ville ne vous a été semblable. Votre commerce enri-» chissoit les nations & les Rois de la terre [a] ».

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

On voit, par cette peinture vive & animée, que le Commerce de Tyr n'avoit alors d'autres bornes que celles du monde connu. Cette ville étoit le centre où tout aboutissoit. Les historiens profanes sont, à cet égard, entiérement d'accord avec les Livres saints [b].

Tant de prospérités furent terminées par la plus horrible des catastrophes. Nabuchodonosor, souverain de Babylone, marcha contre Tyr, l'an 580 avant Jesus-Christ. Les motifs qui le déterminerent à cette entreprise nous sont inconnus. Les Tyriens opposerent une vigoureuse résistance aux efforts du Monarque Babylonien, mais l'événement ne leur fut pas favorable. Nabuchodonosor se rendit maître de leur capitale. Ce ne fut pas, à la vérité, sans de grandes peines & de grandes fatigues. Il demeura campé treize ans devant les murailles de Tyr [c]. Cette expédition fut si longue & si pénible, que *toute tête*, pour me servir de l'expression du Prophête, *en étoit devenue chauve, & toute épaule pelée* [d]. La durée du siége avoit permis à la plus grande partie des habitans de se retirer avec leurs meilleurs effets dans une Isle, fort voisine du rivage où Tyr étoit bâtie [e]. Le vainqueur étant entré dans la place, n'y trouva donc presque rien qu'il pût abandonner à ses troupes pour les dédommager des fatigues & des travaux qu'elles avoient soufferts [f]. Il en fut tellement irrité que, mettant tout à feu & à sang, il détruisit la ville jusqu'aux fondemens, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui pouvoit y être encore resté d'habitans. C'est ainsi que périt l'ancienne Tyr, 567 avant J. C. Depuis ce désastre elle ne se releva jamais. Le nom & la gloire de cette ville passerent à la nouvelle Tyr, qu'on bâtit dans une isle située vis-à-vis de l'ancienne [g].

Je ne crois pas devoir terminer cet article sans dire un mot des Carthaginois. Ils tiennent un rang trop considérable parmi les nations qui se sont distinguées autrefois par le trafic maritime

[a] Chap. 27 & 28.
[b] Voyez Q. Curt l. 4. c. 4. p. 159. = Strabo, l. 16. p. 1097.
[c] Joseph. Antiq. l. 10. c. 11. *sub fin.* = advers. Appion. l. 1. c. 7.
[d] Ezéchiel, c. 29. ℣. 18.
[e] Marsham, p. 539.
[f] Ezéchiel, ch. 26. ℣. 11 & 12. ch. 27. ℣. 36.
[g] Voyez Marsh. p. 539.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

pour qu'on puisse les passer sous silence. Ces peuples sont autant connus par leur habileté & leur expérience dans le Commerce & dans la Navigation, que par les longues & sanglantes guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Romains.

Carthage, dont on place la fondation environ vers l'an 890 avant Jesus-Christ, dut sa naissance à l'ancienne Tyr [a]. La premiere forme de gouvernement établie à Carthage, fut bien certainement Monarchique. Mais cette constitution ne subsista pas long-tems. Tout nous porte à croire que Carthage se forma très-promptement en République [b]. Quoi qu'il en soit, cette colonie Phénicienne porta dans son nouvel établissement le goût & l'industrie de ses fondateurs. Le commerce étoit, à proprement parler, l'ame de Carthage, son occupation, son caractere propre & dominant, l'objet, en un mot, de toutes ses démarches, tant publiques que particulieres. Les personnages les plus éminens dans l'Etat, ne regardoient point comme au dessous d'eux, de se mêler du négoce [c]. Ils s'y appliquoient avec autant d'ardeur & d'attention que les moindres citoyens. Le trafic avoit donné naissance à Carthage; le trafic lui donna l'accroissement, & la mit en état de disputer à Rome, pendant bien des années, l'Empire du monde.

Carthage étoit située bien plus avantageusement que Tyr. Placée au centre de la Méditerranée, à portée de l'Orient comme de l'Occident, elle embrassoit, par l'étendue de son Commerce, toutes les mers & toutes les contrées alors connues. Un port excellent offroit aux navires l'asile le plus assuré. Les côtes d'Afrique, région vaste & fertile, fournissoient abondamment les secours nécessaires pour faire subsister un peuple innombrable. Avec de pareils avantages, joints à ce génie pour le négoce & la navigation, que les Carthaginois avoient apportés de Phénicie, ils parvinrent à rendre bientôt leur Etat très-florissant. Heureux, s'ils ne s'étoient pas laissé entraîner à l'esprit de conquête & de domination, passion toujours funeste & ruineuse aux nations commerçantes.

L'histoire de Carthage ne nous fournit, au surplus, rien de particulier sur les objets qui nous occupent présentement. Tout

[a] Marsh. p. 398.
[b] Voyez Arist. de Repub. l. 2. c. 11.
[c] Arist. *loco cit.* p. 335. == Polyb. l. 6. c. 9.

ce qu'on a lû dans les volumes précédens, sur le Commerce & la Marine des Phéniciens, convient également au commerce & à la marine des Carthaginois. Je ne trouve, à cet égard, aucune différence entre l'un & l'autre peuple. On pourroit ajouter qu'ils ont été également décriés pour leur mauvaise foi, & peut-être fort injustement. Nous ne connoissons les Phéniciens & les Carthaginois que sur des rapports très-suspects. Il faudroit, pour juger sainement du caractere de ces deux nations, qu'il nous fût resté quelque histoire de Phénicie ou de Carthage, écrite par un Phénicien ou par un Carthaginois. Nous serions alors en état de comparer les différens récits, & de connoître, par ce moyen, la vérité.

CHAPITRE III.

Des Grecs.

ON DOIT rapporter à l'époque qui nous occupe présentement, celle de la naissance du Commerce & de la Navigation chez les Grecs. Thucydide observe que ces peuples ne commencerent à s'appliquer sérieusement à la Marine, que depuis la guerre de Troie [a]. Ils s'y livrerent avec d'autant plus d'ardeur, que leur pays étant naturellement pauvre & stérile, un commerce vif & étendu pouvoit seul leur faire acquérir cette considération & cette opulence qui rendent une nation puissante & respectable.

L'histoire du Commerce & de la Navigation chez les Grecs, dans les siécles qui fixent actuellement nos regards, ne présente pas néanmoins des objets qui soient encore bien satisfaisans. On voit, à la vérité, quelques villes de la Gréce, tant Asiatique qu'Européenne, commencer à s'adonner au trafic maritime; mais ces premieres tentatives furent bien foibles. Les Grecs alors n'étoient, ni assez industrieux, ni assez instruits pour établir un grand Commerce. Les arts & les sciences n'avoient encore acquis aucun dégré de perfection dans la Gréce. Je crois

[a] L. 1. p. 11.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

l'avoir suffisamment prouvé dans les livres précédens. Aussi voyons-nous que l'or & l'argent y étoient très-rares, même sur la fin des siécles qui font l'objet de cette derniere Partie de notre ouvrage.

A l'égard de l'habileté & de l'expérience des Grecs dans la la Marine, on en peut juger sur une simple réflexion. Il est constant que ces peuples n'ont jamais sçû se servir que de la grande Ourse pour diriger la route de leurs vaisseaux [a]. Ce fait seul nous prouve quelle étoit leur ignorance & leur incapacité. Ajoutons-y ce qu'on a déja vû ailleurs, que du tems de Xercès, les Grecs croyoient encore qu'il y avoit aussi loin d'Egine à Samos, que d'Egine aux colonnes d'Hercule, & qu'ils ignoroient la route qu'il falloit tenir, passé l'isle de Délos, pour se rendre dans l'Ionie [b].

Quant à la force & à la capacité de leurs vaisseaux, j'en ai parlé amplement dans la seconde Partie de cet ouvrage. On y a vû que ces bâtimens étoient très-foibles & très-médiocres. Leur Marine, à cet égard, n'avoit fait aucuns progrès. Quelle idée, en effet, peut-on s'en former, lorsqu'on voit dans la guerre du Péloponése, les Lacédémoniens transporter leurs vaisseaux par terre d'une mer à l'autre [c]. Il paroît même que ces sortes d'expédiens étoient alors d'un usage assez fréquent & assez ordinaire [d]. D'après ces faits, on ne doit pas s'attendre à recueillir beaucoup d'agrément & de satisfaction de l'exposé que nous allons faire de l'état où étoient le Commerce & la Navigation chez les Grecs, dans les siécles qui fixent maintenant notre attention. Je vais parcourir succinctement, & suivant l'ordre chronologique, l'histoire des principales villes de la Gréce qui s'y sont alors distinguées.

Les habitans de l'isle d'Egine peuvent être regardés comme les premiers peuples de la Gréce Européenne qui se soient fait considérer par leur intelligence dans le trafic maritime. On voit, en effet, peu de tems après le retour des Héraclides dans le Péloponése, les Eginétes faire un grand Commerce dans la Gréce. Ils venoient débarquer à Cyllène, & se servoient ensuite

[a] Arat. Phænom. v. 40, &c. = Ovid. Fast. l. 3. v. 107. = Trist. l. 4. Eleg. 3. *init.*

[b] *Suprà*, L. III. chap. 4. p. 135.

[c] Thucyd. l. 3. n. 81.

[d] Voyez Strab. l. 8. p. 516.

III[e]. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

de mulets pour transporter leurs marchandises dans l'intérieur des terres [a]. Ce fut aussi vers les mêmes siécles, que ces peuples imaginerent de faire battre de la monnoie d'or & d'argent, qui étoit forte & pésante [b]. Si l'on en croit même quelques auteurs, ils ont été les premiers parmi les Grecs qui aient mis les especes monnoyées en usage [c].

Les Eginétes n'étoient parvenus à rendre leur Isle le centre de tout le Commerce de la Gréce [d], que par leur attention à entretenir des forces navales considérables. On peut dire que dans les siécles, dont je parle présentement, ils étoient regardés comme le peuple de la Gréce le plus puissant qu'il y eût alors sur la mer [e]. Les Eginétes ont même été mis au nombre des nations qui en ont tenu l'Empire pendant quelque tems [f]. Ils ne purent pas néanmoins se maintenir dans cet état d'opulence & de prospérité. Le rôle que ces peuples ont joué dans la Gréce a été aussi court que brillant. Chassés de leur Isle par les Athéniens, du tems de Périclès, les Eginétes ne purent jamais se relever de cet échec [g]. Leur puissance navale fut anéantie, & leur Commerce presque éteint.

Après les Eginétes, je crois devoir placer les Corinthiens. Ils se sont fait connoître de très-bonne heure par leurs richesses & par leurs forces maritimes. Difficilement pourroit-on trouver une ville située plus favorablement pour le Commerce, que l'étoit Corinthe. Placée sur cette langue de terre, qui joint le Péloponése au continent de la Gréce, à une distance presque égale des deux mers, cette ville sembloit avoir été destinée par la nature pour servir d'entrepôt à tous les peuples de ces contrées. Les Grecs autrefois trafiquoient plus par terre que par mer [h]. Tout le Commerce alors passoit nécessairement par les mains des Corinthiens. C'est ainsi que, dans les tems anciens, ils amasserent de grandes richesses. Aussi voyons-nous les

[a] Pausf. l. 8. c. 5.
[b] Pollux, l. 9. c. 6. p. 1067. = Hésychius, vocat. Αἰγιναῖον νόμισμα.
[c] Marm. Oxon. epoch. 29. = Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 10. = Strabo, l. 8. p. 577.
[d] Voyez Strabo. Ibid.
[e] Voyez Hérod. l. 5. n. 83. = Plut. *in* Themisth. p. 113. = Pausf. l. 2. c. 29.
[f] Strabo, l. 8. p. 576. = Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 10. = Eufeb. Chron. l. 2. n. 1514. p. 129.
[g] Voyez Perizon. not. *ad* Ælian. l. 12. chap. 10.
[h] Thucyd. l. 1. p. 12. = Strabo, l. 8. p. 580.

anciens poëtes de la Gréce donner souvent à Corinthe l'épithéte d'opulente [a].

Cette ville renfermoit dans son district deux ports; l'un situé sur le golfe Saronique, & l'autre sur le golfe auquel elle donna son nom. Les Corinthiens sçurent profiter des avantages de leur position. Ils s'adonnerent à la Navigation, équiperent des vaisseaux peu de tems après la guerre de Troie, pour donner la chasse aux pirates, & protéger le Commerce [b]. Par ce moyen, Corinthe ne tarda pas à devenir l'entrepôt de toutes les marchandises qui se consommoient dans la Gréce [c]. Le succès encourageant ses habitans, l'art de perfectionner la Navigation fut l'objet de leur étude. Ils furent, dit-on, les premiers qui changerent la forme ancienne des vaisseaux. Au lieu de simples galeres, les Corinthiens construisirent des bâtimens à trois rangs de rames [d]. Cette invention dut leur procurer, pendant quelque tems, une espece de supériorité sur la mer. Nous ne voyons pas cependant que les Corinthiens soient comptés dans le nombre des nations qui ont eû l'Empire de cet élément. Il est parlé seulement dans Thucydide d'une action mémorable qui se passa entre ces peuples & les habitans de Corfou [e], environ l'an 660 avant J. C. C'étoit le plus ancien combat naval dont il fut fait mention dans les chroniques de la Gréce [f].

La position de Corinthe étoit telle, que cette ville auroit pû donner aisément la loi à tous les Grecs. Commandant sur deux mers & sur l'Isthme qui les sépare, il lui auroit été facile d'empêcher une moitié de la Gréce de communiquer avec l'autre. Mais le génie & l'inclination des Corinthiens les portoient plutôt au Commerce, qu'aux entreprises militaires. Satisfaits d'amasser de grandes richesses, ils ne s'occuperent uniquement que des moyens d'en jouir, & de se livrer à tout le luxe & à toute la délicatesse que l'opulence peut fournir. Ils s'appliquerent aussi à rendre leur ville une des plus belles & des plus magnifiques de la Gréce. Rien n'y fut épargné. Corinthe étoit remplie de temples, de palais, de théatres, de portiques, de

[a] Hom. Iliad. l. 2. B. v. 77. = Thucyd. l. 1. p. 12.
[b] Thucyd. *loco cit.*
[c] Id, Ibid.
[d] Ibid.
[e] Ibid.
[f] Ibid.

bains;

bains, & de quantité d'autres édifices aussi recommandables par la rareté des marbres employés à leur construction, que par l'élégance de leur architecture. Ces superbes bâtimens étoient en outre enrichis d'un nombre infini de colonnes & de statues dont la matiere étoit des plus précieuses, & le travail de la main des plus fameux maîtres. Le luxe, l'opulence & la molesse s'annonçoient à Corinthe de toutes parts. Elle étoit sans contredit la ville la plus riche & la plus voluptueuse qu'il y eût dans toute la Gréce.

Athénes, dont on a vû, dans la seconde Partie de cet ouvrage, que les forces maritimes étoient assez considérables dès le tems de la guerre de Troie, ne mérite cependant pas que nous nous arrêtions à en parler. Cette ville, durant tout l'espace de tems dont il s'agit présentement, n'a fait aucune figure, soit sur terre, soit sur mer. Elle n'avoit alors, ni Commerce, ni Marine. Solon néanmoins n'avoit rien oublié pour mettre les arts & les manufactures en honneur à Athénes. Il avoit même fait une loi, par laquelle un fils ne seroit pas tenu de nourrir son pere qui ne lui auroit fait apprendre aucun métier [a]. Mais l'Attique étoit trop pauvre du tems de Solon [b], pour qu'on pût s'appercevoir promptement de l'utilité de ses réglemens. Il s'écoula plus d'un siécle avant que l'effet en fût bien sensible. Athénes n'est devenue célebre par son Commerce & par sa Marine, que depuis la premiere expédition des Perses dans la Gréce. C'est à cette époque qu'on voit commencer la gloire & la splendeur des Athéniens : je ne puis que l'indiquer : les siécles qu'elle renferme excedent les bornes que je me suis prescrites.

A l'égard des Lacédémoniens, on ne doit point mettre ces peuples au nombre de ceux qui se sont fait considérer par leur commerce & par leurs forces navales. L'esprit de gouvernement établi par Lycurgue, n'étoit nullement propre à rendre ces deux objets florissans à Sparte. Le commerce étoit en quelque sorte banni de cette capitale. Le luxe non-seulement y étoit proscrit, on avoit été jusqu'à interdire aux Spartiates la plupart des arts méchaniques [c]. Les conséquences d'une pareille

[a] Plut. *in* Solon. p. 90.

[b] Id. Ibid. p. 91.

[c] Xenophon. *de* Rep. Laced. p. 397. = Ælian. Var. Hist. l. 6. c. 6. = Plut. *in* Lycurg. p. 44. 47. 54. = Nicol. Damasc. *in* Excerpt. Vales. p. 522. = Philostrat. Vita Apollon. l. 4. chap. 32.

IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

politique se font aisément sentir. Personne n'ignore que le Commerce est l'ame & le soutien de la Marine; mais il ne peut y avoir de commerce dans un Etat où les arts ne sont point cultivés, & où l'industrie n'est pas excitée. L'espece de monnoie dont on faisoit usage à Sparte, formoit elle seule un obstacle invincible au commerce. Elle étoit d'un très-mauvais fer, & si pesante, que pour porter une somme de dix mines (*), on avoit besoin d'une charette attelée de deux bœufs, & d'une chambre pour la serrer. Cette monnoie n'avoit point cours chez les autres peuples de la Gréce, qui la rebutoient, & en faisoient même des railleries [a].

Indépendamment de toutes ces considérations, plusieurs motifs s'opposoient à ce que Sparte ait jamais pû former une marine puissante. La Laconie, quoiqu'environnée par la mer au Levant, au Midi & au Couchant, n'en étoit cependant pas dans une position plus heureuse. Ses côtes sont mal saines, semées d'écueils & de rochers [b]. Elle n'avoit qu'un seul port, ou pour mieux dire, un havre [c], qui n'étoit, ni fort grand, ni fort commode. Disons enfin que Lycurgue avoit défendu aux Lacédémoniens de s'adonner à la mer [d]. Ne soyons donc point étonnés que la Navigation n'ait jamais été fort en honneur chez ce peuple. Il est vrai que, dans la suite des tems, Sparte, par certaines circonstances, se trouva forcée d'avoir des vaisseaux; mais elle s'en dégoûta promptement [e]. Aussi n'est-ce point par leurs exploits maritimes que les Lacédémoniens se sont illustrés.

Je pourrois parler de plusieurs autres peuples, tant de la Gréce Européenne que de la Gréce Asiatique, qui, vers les siécles dont nous nous occupons maintenant, commencerent à tourner leurs vûes du côté du Commerce & de la Navigation. Car il est constant qu'alors un très-grand nombre de villes des Isles & du Continent s'adonnerent au trafic maritime. Mais leur histoire ne mérite point d'attention particuliere, puisqu'elle ne fournit ni détails, ni circonstances capables de nous instruire

(*) Dix mines font 709 liv. 6. s. 3. den. de notre monnoie.
[a] Plut. *in* Lycurg. p. 44.
[b] Strab. l. 8. p. 380.
[c] Voyez Thucyd. l. 1. n. 108. p. 70.
[d] Plut. Instit. Lac. p. 239.
[e] Ibid.

& de nous éclairer. Je dirai seulement que les Rhodiens peuvent être nommés à juste titre les législateurs de la mer. Ils furent les premiers qui penserent à soumettre à des loix les usages concernant le trafic maritime & la police de la mer. Ces réglemens furent trouvés si sages, que la plupart des autres nations les adopterent, & voulurent qu'on suivit les loix navales des Rhodiens, pour décider les différends qui pourroient survenir entre les gens de mer & les trafiquans. On ignore dans quel siécle ces loix furent rédigées. Il paroît seulement qu'elles étoient fort anciennes [a].

C'est au reste à cet esprit de Commerce qui s'empara de la plus grande partie des habitans de la Gréce, que ces peuples ont été redevables de ce dégré de puissance & de considération dont ils ont joui pendant quelques siécles. Une nation commerçante est, en général, une nation active & industrieuse. Le trafic maritime sur-tout exige beaucoup de travail, de hardiesse & de sagacité. Ces qualités influent nécessairement sur les mœurs, & rendent les esprits plus propres aux grandes entreprises. Les exemples des peuples que le Commerce a fait prospérer, ne me manqueroient pas, s'il étoit nécessaire de prouver cette vérité. Je finis par une réflexion sur la maniere dont, en différens tems, les Grecs ont envisagé le trafic.

Hésiode & Plutarque ont observé que, dans les siécles dont je parle présentement, le Commerce étoit en grand honneur chez les Grecs. Aucun travail, disent ces auteurs, n'étoit honteux; aucun art, aucun métier ne mettoit de différence parmi les hommes [b]. Une façon de penser si raisonnable & si utile à une nation telle que les Grecs, changea néanmoins. On voit par les ouvrages de Xénophon, de Platon, d'Aristote, & de plusieurs autres écrivains de mérite, que dans leur siécle, les professions qui pouvoient conduire à gagner de l'argent, étoient

[a] Cicero pro lege Manil. n. 18. t. 5. p. 19. == Strabo, l. 14. p. 964.

On trouve à la fin du second volume de l'ouvrage intitulé *Jus Græco-Roman.* imprimé à Francfort en 159·, quelques loix écrites en Grec, & intitulées *Loix navales des Rhodiens.* Plusieurs auteurs croient qu'en effet ces loix sont l'ancien texte de celles qui avoient été faites par les Rhodiens. Mais ce sentiment est, on ne peut pas plus mal fondé, comme il me seroit aisé de le démontrer, si cette discussion n'étoit pas totalement étrangere aux objets dont nous devons nous occuper.

[b] Hesiod. Op. & dies. v. 311. == Plut. in Solon. p. 79. D.

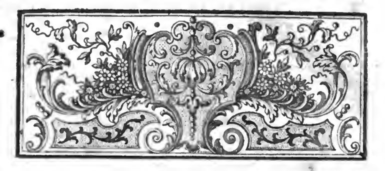
IIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

regardées comme indignes d'un homme libre [a]. Ariſtote ſoutient que, dans un Etat bien ordonné, on ne donnera jamais le droit de cité aux artiſans [b]. Platon veut qu'on puniſſe un citoyen qui feroit le Commerce [c]. On voit enfin ces deux philoſophes, dont les ſentimens ſont d'ailleurs ſi oppoſés ſur les principes & les maximes du Gouvernement, s'accorder à preſcrire que les terres ne ſoient cultivées que par des eſclaves [d]. Il eſt bien ſurprenant qu'avec de pareils principes, dont tous les Grecs paroiſſent avoir été imbus, ces peuples aient été auſſi intelligens dans le Commerce, & auſſi puiſſans ſur la mer, qu'on ſçait qu'ils l'ont été pendant quelques ſiécles.

[a] Xenoph. Œcon. p. 482. = Plato, de Rep. l. 2. de Leg. l. 8. p. 907. = Ariſt. de Rep. l. 7. c. 9. l. 8. c. 2. l. 3. c. 4.
[b] De Rep. l. 3. c. 5. p. 344. A.
[c] De Leg. l. 2. p. 799.
[d] Plato de Leg. l. 7. p. 891. = Ariſt. de Repub. l. 7. c. 10. p. 437. D.

Fin du quatriéme Livre.





TROISIEME PARTIE.

Depuis l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux, juſqu'à leur retour de la captivité: eſpace d'environ 560 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

LES EXPÉDITIONS militaires n'ont été que trop fréquentes dans les ſiécles que nous enviſageons préſentement, & ces Princes nés pour le malheur de l'humanité, ces fléaux de la terre, qu'on a honorés du nom de conquérans, n'ont été alors que trop multipliés. Je ne m'arrêterai point à détailler leurs exploits. Nous devons moins enviſager l'hiſtoire de leurs conquêtes, que celle de l'Art militaire. Cet objet eſt celui qui doit principalement nous occuper. Je comprendrai ſous un ſeul & même article les Babyloniens, les Aſſyriens, les Médes, les Syriens & les Egyptiens, où

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

égard au peu de détail que leur histoire fournit dans les siécles présens, par rapport à l'Art militaire. L'abondance des faits sera cause, au contraire, que je traiterai séparément ce qui concerne les peuples de l'Europe, c'est-à-dire, les Grecs.

On va voir, par les faits dont je vais rendre compte, que dans les siécles qui font l'objet de cette derniere Partie de notre ouvrage, on faisoit la guerre de la même maniere, à-peu-près, qu'on l'avoit toujours faite jusqu'alors. Les peuples n'avoient encore que des connoissances très-bornées de l'Art militaire. Quant à la cruauté & la barbarie, que j'ai si justement reprochée aux premiers siécles, ceux dont je parle maintenant, n'offrent à cet égard aucune différence : on n'y voit nul changement avantageux à l'humanité. Le droit des gens étoit alors aussi inconnu, & aussi souvent violé qu'il l'ait pû être dans les premiers âges.



IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE PREMIER.

Des Assyriens, des Babyloniens, des Médes, des Syriens, des Egyptiens, &c.

J'AI FAIT VOIR dans les livres précédens à quel point l'Art de faire la guerre étoit inconnu dans les anciens tems. On doit en effet mettre une grande différence entre donner une bataille, & diriger les opérations d'une campagne. Le gain d'une bataille ne dépendoit autrefois que du nombre des troupes & de leur bravoure : l'intelligence & la capacité y avoient très-peu de part. Mais ces deux qualités sont absolument nécessaires pour former le plan d'une campagne. C'est dans cet article que consiste particuliérement l'Art de faire la guerre. D'après ces principes, il est aisé de montrer que l'Art militaire n'avoit fait encore que très-peu de progrès dans les siécles dont je parle présentement.

Quelle idée en effet peut-on se former de la maniere dont les Princes faisoient alors la guerre, lorsqu'on voit que, la plupart du tems, ils entroient en campagne sans s'y être préparés, sans avoir de plan formé, ni de projets fixes & décidés? Dans ces tems d'ignorance & de barbarie, la fantaisie ou le hasard déterminoient pour l'ordinaire un conquérant à se jetter sur un pays plutôt que sur un autre. L'Ecriture nous fournit un exemple de cette conduite dans la personne de Nabuchodonosor. Ce Monarque, dit Ezéchiel, s'arrêta dans un endroit où aboutissoient deux chemins. Là il voulut apprendre par le sort, de quel côté il devoit tourner ses armes. Le sort étant tombé sur Jérusalem, il marcha contre cette ville [a]. Ce trait, qui n'est pas le seul que je pourrois citer, suffit pour donner une idée de la maniere dont les Princes entreprenoient alors une guerre, & s'y préparoient.

L'incertitude qui régnoit dans la conduite de ces Monarques, me paroît d'autant plus surprenante qu'ils traînoient à leur sui-

[a] C. 21. ℣. 21 & 22.

III[e]. Partie, Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

te des forces innombrables. Il falloit cependant penser à la subsistance de tant de milliers d'hommes; & comment y pourvoir, lorsqu'on n'avoit pas déterminé, avant que d'entrer en campagne, où seroit le théatre de la guerre. Ajoutons qu'il y avoit une très-nombreuse cavalerie, sans parler d'une multitude étonnante de chariots, dans les armées des Princes dont je viens de parler.

Je demanderai aussi comment on s'y prenoit pour faire manœuvrer de pareilles armées un jour d'action. On ne voit point que, dans les siécles qui fixent présentement nos regards, elles fussent divisées en différens corps. Il paroît même que cette méthode a été inconnue aux Asiatiques jusqu'au regne de Cyaxare. Hérodote assure que ce Prince fut le premier qui imagina de séparer les piquiers, les cavaliers & les archers, les uns d'avec les autres. Car auparavant, dit ce grand historien, tous ces différens corps marchoient confusément & pêle-mêle dans les armées [a]. Cyaxare régnoit environ 630 ans avant J. C. La discipline militaire n'a donc été connue & introduite dans les armées des Asiatiques, que depuis cette époque (*).

Quant à ce qui concerne l'attaque & la défense des places, cette partie de l'Art militaire n'étoit pas alors absolument inconnue dans l'Asie. Il est parlé dans l'Écriture de plusieurs siéges. Ceux de Samarie, de Tyr & de Jérusalem peuvent nous fournir quelques lumieres sur les moyens dont les Asiatiques faisoient alors usage pour réussir dans ces sortes d'opérations. On voit que leur maniere ordinaire d'attaquer une place consistoit à l'environner de fossés & de murailles si exactement, qu'aucun des habitans ne pût en sortir [b]. On faisoit ensuite approcher les béliers [c] pour renverser les portes ou les murs. Lorsque la breche étoit jugée assez considérable, on tentoit l'assaut. Pour favoriser & faciliter cette manœuvre, on élevoit des terrasses [d], qu'on

[a] L. 1. n. 103.

(*) Il faut excepter de cette proposition générale les Hébreux. Dès le tems de Moyse, ils étoient divisés en Tribus, qui formoient chacune une troupe séparée avec son étendart particulier. Aussi voyons-nous que l'armée de David étoit distribuée en différens corps de cent hommes & de mille hommes. Elle étoit en outre partagée en 3 divisions principales, commandées chacune par un Officier général, qui avoit sous lui des tribuns & des centeniers. 2. Reg. c. 18. ℣. 1, 2 & 4.

[b] 2. Reg. c. 20. ℣. 15. = 4. Reg. c. 24. ℣. 10.

[c] Ezéchiel, c. 4. ℣. 2. c. 21. ℣. 23. c. 26. ℣. 9.

[d] Id. c. 4. ℣. 2. c. 21. ℣. 22. c. 26. ℣. 8.

garnissoit

garnissoit d'archers ou de frondeurs qui écartoient les assiégés de la bréche. On employoit aussi la sappe [a] pour renverser les murs de la place. Voilà quelle étoit, dans les siécles dont je parle maintenant, & quelle a presque toujours été autrefois, la maniere dont on se rendoit maître des places qu'on assiégeoit.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

A l'égard de la défense de ces mêmes places, elle consistoit dans la force & l'épaisseur des murailles, qui souvent étoient terrassées, dans la largeur du fossé qui les environnoit, dans la hauteur des tours, & dans les différentes machines qu'on employoit pour lancer au loin de longues fleches, & jetter de gros quartiers de pierres [b]. Ces moyens étoient suffisans alors pour mettre une place en état de tenir long-tems. Le siége de Tyr par Nabuchodonosor dura 13 ans [c], & celui d'Azoth par Psammétique, 29 [d]. Ces faits n'ont rien d'absolument incroyable, si l'on fait réflexion que la situation d'une place, aidée de quelques ouvrages, pouvoit autrefois la rendre imprenable. D'ailleurs on ne doit envisager le siége de Tyr & d'Azoth que comme des blocus. C'étoit la seule ressource qu'on pût employer pour se rendre maître de pareilles villes. Il falloit les réduire par la famine, & ce moyen n'étoit pas aisé. On a vû, en effet, dans les livres précédens, que la plupart des grandes villes renfermoient autrefois dans leur intérieur un certain espace de terres labourables [e].

Au surplus, quoi qu'il y eût alors des places fortes & capables de tenir long-tems, il est certain qu'elles devoient être en petit nombre, ou que, s'il y en avoit plusieurs dans un Etat, on ne sçavoit pas s'en servir convenablement. Le plus grand avantage en effet qu'on puisse tirer des places fortifiées, c'est d'arrêter les progrès de l'ennemi victorieux. Cependant, dans les siécles dont je parle présentement, une seule action décidoit toujours du sort d'un Royaume. On ne voit point d'armée se relever ni se remettre après une premiere défaite. Toutes les guerres étoient alors, comme autrefois, presque ordinairement décidées en une seule campagne. Le gain d'une bataille entraînoit infailliblement la conquête d'un Royaume entier.

[a] 2. Reg. c. 20. ỳ. 15.
[b] Paral. c. 26. ỳ. 9. 15.
[c] Jos. Antiq. l. 10. c. 11. *sub fin.* advers. Appion. l. 1. c. 7.
[d] Hérod. l. 2. n. 157.
[e] *Suprà*, L. II, c. 1. p. 53.

IIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

En général, les peuples de l'Asie ne paroissent pas avoir jamais porté bien loin la connoissance de l'Art militaire. Nous ne voyons point qu'ils sçûssent profiter de l'avantage des postes, se saisir à propos d'un terrein favorable, attirer la guerre dans un pays fourré, faire usage des défilés, soit pour surprendre ou harceler l'ennemi dans sa marche, soit pour se mettre à couvert de ses attaques, dresser avec art des embuscades, traîner habilement une campagne en longueur, éviter d'en venir à une action décisive avec un ennemi supérieur, le réduire enfin à se consumer lui-même par la disette de vivres & de fourages. Nous ne voyons pas non plus que ces peuples fûssent fort habiles ni fort attentifs à tirer parti de la disposition du terrein, à choisir des endroits où ils pûssent appuyer leur droite ou leur gauche de rivieres, de marais ou de hauteurs, pour se mettre hors d'état d'être enveloppés. Ils ignoroient également l'art de combattre, avec une armée médiocre, une armée beaucoup plus nombreuse [a]. Il n'est jamais fait mention de ces ressources dans les guerres des Asiatiques. Il paroît aussi que les marches, les contre-marches, & enfin quantité d'autres manœuvres militaires ne leur ont jamais été connues.

Je ne dirai qu'un mot des suites ordinaires de la victoire chez les peuples de l'Asie. J'ai parlé suffisamment, dans la premiere & dans la seconde Partie de cet ouvrage, des excès auxquels les vainqueurs avoient originairement coutume de se porter. Il en étoit encore de même dans les siécles que nous parcourons présentement. Leur histoire, à cet égard, présente sans cesse les barbaries les plus horribles; & tout ce que j'ai dit des premiers âges, ne convient que trop à ceux qui nous occupent maintenanr. Je ne crois donc point devoir m'attacher à retracer cet affreux tableau. Je remarquerai seulement un usage dont les Livres saints fournissent quantité d'exemples; usage aussi barbare & aussi contraire au droit des gens, que les cruautés dont les premiers conquérans souilloient toujours leurs victoires. On voit les rois d'Assyrie & de Chaldée, non contens d'avoir porté la désolation & le ravage dans les pays qu'ils avoient subjugués, en enlever tous les habitans que le fer avoit épargnés, & les transporter dans des contrées fort éloignées [b]. Ces

[a] Rollin, Hist. Anc. t. 2. p. 419. = [b] 4. Reg. c. 17. ℣. 6. c. 24. ℣. 16. c. 25. ℣. 11.

conquérans regardoient, si l'on peut dire, les hommes comme des productions de la terre, qu'on pouvoit transplanter indifféremment d'un climat dans un autre.

Je ferai encore, à ce sujet, une autre réflexion. D'après les faits qu'on vient de lire, on seroit porté à croire que la terre devoit être autrefois beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans les anciens tems les peuples avoient presque toujours les armes à la main. Les guerres étoient continuelles. Le ravage, le carnage & la destruction totale des villes étoient les suites ordinaires de la victoire. Nous en avons des preuves dans le sort que subirent Ninive [a], Samarie [b], Tyr [c] & Jérusalem [d], sans parler de quantité d'autres exemples que je pourrois citer. Un pays conquis étoit donc un pays infailliblement ruiné & dévasté. Il devoit même se passer un tems considérable avant qu'il pût se remettre, puisque le vainqueur, comme je viens de le dire, emmenoit en captivité tout ce qui avoit pû échapper à la fureur du soldat; & combien ne devoit-il pas périr de familles dans ces transmigrations forcées & cruelles? La maniere dont la guerre se faisoit alors, ne pouvoit donc pas manquer d'enlever à la terre la plus grande partie de ses habitans. L'Asie particuliérement, théatre perpétuel d'horreurs & de dévastations, auroit dû bientôt se trouver absolument déserte & inhabitée. Les faits néanmoins rapportés par les historiens de l'antiquité, attestent que cette partie du monde étoit infiniment peuplée, même peu de siécles après ceux que nous parcourons maintenant. C'est, je l'avouerai, un problême dont la solution ne se présente pas facilement à mon esprit.

[a] Tobie, c. 14. ℣. 14 édit. des Septante. = Nahum, c. 2. ℣. 8. 10. 13. c. 3. ℣. 7. = Sophon. c. 2. ℣. 13. 15. = Ezechiel, c. 31. ℣. 3, &c. = Hérod. l. 1. n. 106. = Diod. l. 2. p. 142. = Strabo, l. 16. p. 1071. = Alex. Poly-Hist. *apud* Syncell. p. 210.

[b] 4. Reg. c. 17. ℣. 6. = Osée, c. 14. ℣. 1. = Michée, c. 1. ℣. 6.

[c] Voyez *suprà* L. IV. c. 2. p. 147.

[d] 4. Reg. c. 25. ℣. 9, &c.



CHAPITRE II.

Des Grecs.

DANS L'EXAMEN que nous allons faire de l'état où étoit l'Art militaire chez les Grecs, aux siécles dont il s'agit présentement, je n'entrerai dans aucun détail sur les guerres qu'ils ont pû avoir entre eux. Cet objet ne mérite pas qu'on s'y arrête. L'histoire des événemens militaires arrivés alors dans la Gréce, n'est, ni fort instructive, ni fort intéressante. Je me bornerai donc à parler d'abord des usages qui ont été communs en général à toute la nation Grecque. Je parlerai ensuite des pratiques qu'on peut dire avoir été particuliérement propres aux Spartiates & aux Athéniens. Ces deux peuples ont été sans contredit les premiers & les seuls même qui, dans les siécles dont nous nous occupons présentement, eûssent fait quelques progrès dans l'Art militaire. Je n'en veux point d'autres preuves que la supériorité dont Sparte & Athénes ont joui pendant si long-tems sur toutes les autres villes de la Gréce. Je ne prétends pas, au surplus, entrer dans de grands détails sur tous les objets que je viens d'indiquer. A l'égard des Athéniens & des Spartiates particuliérement, je ne crois pas devoir m'étendre beaucoup sur leur discipline & leurs usages militaires, ces objets étant des plus connus & des plus familiers.



ARTICLE PREMIER.

Des Pratiques Militaires communes à tous les Peuples de la Gréce.

En parlant de la discipline militaire des Grecs, aux tems de la guerre de Troie, j'ai dit qu'on ne voyoit pas bien clairement de quelle maniere on levoit alors des troupes. Nous pouvons parler plus affirmativement sur cet objet dans les siécles que nous parcourons présentement. On sçait qu'à Lacédémone, par exemple, tous les citoyens étoient obligés de porter les armes depuis 30 ans jusqu'à soixante [a]. Il en étoit de même à Athénes. Tous les jeunes Athéniens se faisoient inscrire dans un registre public à l'âge de 18 ans, & s'engageoient par un serment solemnel à servir la République. Cet acte les obligeoit à marcher jusqu'à l'âge de soixante ans dans toutes les occasions qui se présentoient [b]. On peut conjecturer que cet usage avoit également lieu dans les autres Etats de la Gréce, qui vraisemblablement observoient à cet égard la même discipline que Sparte & Athénes. Disons encore que, chez tous ces peuples, les déserteurs étoient punis de mort [c], & qu'on notoit d'infamie ceux qui, dans la mêlée, avoient abandonné leur bouclier [d].

Dans les premiers tems de la Gréce, les soldats faisoient la guerre à leurs propres dépens [e]. On ne doit point s'en étonner. Les guerres d'ambition n'étoient pas encore connues. On ne prenoit les armes que pour se défendre en cas d'attaque, ou dans l'espérance de faire du butin. Toutes les guerres alors étoient donc des guerres utiles ou nécessaires. Chacun y étoit personnellement intéressé. Les armées d'ailleurs s'éloignoient fort peu du canton d'où étoient sorties les troupes qui les composoient. Elles ne manquoient point d'y revenir à la fin de la

[a] Potter Archeolog. l. 3. c. 2.
[b] Id. Ibid.
[c] Lucian. *in* Navig. n. 33. t. 3. p. 270.
[d] Voyez Plut. *in* Pelop. p. 278. B. = S. Empiric. Pyrrhon. Hyppot. l. 3. c. 24. p. 181.
[e] Voyez la seconde Part. L. V. chap. 3.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

campagne. Le soldat pouvoit donc aisément pourvoir à sa subsistance. A l'exception de la guerre de Troie, il s'est passé bien des siécles avant que les Grecs aient songé à porter les armes hors de leurs pays, & jusqu'à ce moment leurs troupes n'étoient pas dans la position d'exiger une paye; car même dans l'expédition contre Troie, l'appât d'un riche butin formoit un ample dédommagement.

L'ambition des Grecs s'étant accrue avec leur puissance, ils voulurent enfin prendre part aux événemens des autres pays. Différentes circonstances les engagerent dans la suite des tems à transporter souvent leurs troupes hors de leur territoire. Il fallut alors que l'Etat fournît, par des secours particuliers, à la subsistance des armées qu'on envoyoit dans les pays lointains. Quoique l'histoire ne marque point précisément si Sparte donnoit à ceux de ses habitans, qu'elle faisoit passer en Asie, une paye, on peut conjecturer néanmoins que le trésor public contribuoit à leur entretien. Il est dit que Lysandre fit augmenter la paye des Lacédémoniens qui servoient sur les galéres que ce Général menoit au jeune Cyrus [a]. Ce fait autorise à penser qu'alors les troupes de Sparte étoient dans l'habitude de recevoir une solde.

Jusqu'à Périclès, les soldats à Athénes avoient servi gratuitement la République; mais sous son gouvernement, la guerre se faisant au loin dans la Chersonése, dans la Thrace, dans les Isles, dans l'Ionie, &c. pendant plusieurs mois de suite, il fallut bien que la République pourvût à la subsistance de citoyens éloignés si long-tems de leur patrie, & hors d'état, par conséquent, de pouvoir gagner leur vie. Car les habitans d'Athénes étoient, pour la plupart, artisans, & ne subsistoient que de leur travail & de leur industrie. La paye que la République donnoit à ses troupes fut réglée à deux oboles par jour par fantassin, & à une drachme par cavalier [b]. C'est ainsi que l'ambition contraignit, par la suite des tems, les Grecs à soudoyer leurs troupes, qui originairement ne l'avoient pas été. Les faits qu'on vient de lire sont, il est vrai, postérieurs aux siécles qui terminent cette troisiéme & derniere Partie de notre ouvrage. J'ai crû néanmoins cette disgression nécessaire pour

[a] Plut. in Lysand. p. 435. B. = [b] Potter. Archeol. l. 3. c. 2. p. 432.

donner une idée complette de la discipline militaire des Grecs. Je reviens à l'époque qui doit maintenant nous occuper.

J'ai dit dans le volume précédent que suivant toutes les apparences les Grecs, aux tems héroiques, n'étoient pas bien experts dans l'Art de manier les armes [a]. J'ajouterai qu'il en devoit être encore de même dans les siécles que nous parcourons présentement. On sçait en effet qu'il n'y eût jamais de maîtres d'escrime chez les Lacédémoniens [b]; & quant aux Athéniens, cette profession n'y fut introduite que la huitiéme année de la guerre du Péloponése [c]. D'après ce fait, ne pourroit-on pas penser que les Grecs n'étoient pas dans l'usage d'exercer leurs troupes au maniement des armes; & qu'à cet égard il n'y avoit ni regle ni discipline parmi ces peuples, chacun étant le maître de suivre ses idées & ses vûes particulieres.

Quant aux marches, aux campemens, aux évolutions, & autres manœuvres militaires, il n'est pas possible d'en parler. Rien ne peut nous indiquer si les Grecs, dans les tems dont je parle, avoient sur tous ces articles quelques principes, quelques maximes constantes & uniformes. Je croirois qu'en général ces peuples n'avoient pas encore fait de grands progrès dans la Tactique. Cette science n'a commencé que fort tard à se débrouiller & à prendre forme.

J'ai prouvé ailleurs que du tems de la guerre de Troie il n'y avoit pas de cavalerie proprement dite dans les armées Grecques [d]. Les siécles, dont il s'agit maintenant, offrent à cet égard une différence notable. On y voit les Grecs faire usage de la cavalerie, & en avoir des corps dans leurs armées. Il seroit peut-être intéressant de fixer l'époque de ce changement, & d'en faire connoître les auteurs. Mais il n'est pas possible de contenter, sur cet article, la curiosité des lecteurs. On ignore absolument par qui & dans quel tems la cavalerie a été introduite chez les Grecs. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la premiere guerre de Messéne, dont l'époque tombe à l'an 743 avant Jesus-Christ, est la premiere occasion où l'histoire fasse mention de cavalerie dans les armées Grecques [e]. Il y en avoit

[a] Voyez la seconde Part. L. V. c. 3.
[b] Plato *in* Laches, p. 482. 483.
[c] Ibid. Voyez les notes de Mr. Dacier sur ce dialogue. p. 338.
[d] Voyez la seconde Partie. Liv. V. c. 3.
[e] Voyez Acad. des Inscript. t. 7. M. p. 298. 327.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

dans l'armée des Messéniens & dans celle des Lacédémoniens. Cet établissement devoit, à ce qu'il paroît, être assez récent; car outre que cette cavalerie étoit peu nombreuse, elle étoit d'ailleurs si mauvaise, qu'elle ne fut presque d'aucun usage. Pausanias remarque à ce sujet que les habitans du Péloponése ne connoissoient pas encore l'art de bien manier un cheval [a]. On peut donc supposer, sans trop donner à la conjecture, que l'introduction de la cavalerie dans les armées Grecques n'a pas précédé de beaucoup la premiere guerre de Messéne.

Les Grecs au surplus n'ont jamais eû que fort peu de cavalerie. Ce n'est pas que ces peuples n'en fissent un très-grand cas. On voit au contraire qu'ils l'estimoient beaucoup; mais le terrein de la Gréce, généralement parlant, sec & aride n'a jamais été favorable aux chevaux. Il n'y avoit que le sol de la Thessalie qui fût propre à en nourrir & à en élever. Par-tout ailleurs ils dégénéroient [b]. Il n'est pas possible d'en douter, lorsqu'on voit qu'à la bataille de Marathon & à celle de Platée, les Grecs n'avoient point de cavalerie, parce que la Thessalie étoit alors au pouvoir des Perses [c]. Cependant à la bataille de Platée l'armée Grecque étoit forte de cent dix mille hommes. L'entretien, au reste, d'un corps de cavalerie Thessalienne coûtoit des sommes si considérables, que la plupart des villes Grecques n'étoient pas en état d'en faire les frais. Aussi quiconque autrefois pouvoit entretenir des chevaux, jouissoit parmi les Grecs de la plus grande considération [d].

Remarquons, au sujet de la cavalerie, qu'aucun peuple de l'antiquité n'a connu ni la selle ni les étriers. Il n'en est point fait mention dans les auteurs anciens. L'éducation, l'exercice, l'habitude avoient appris aux cavaliers d'alors à se passer de ces secours. Ils sçavoient s'élancer légérement sur le dos d'un cheval, & s'y maintenir sans l'aide de la selle ni des étriers. Ceux à qui l'âge ou la foiblesse ne permettoient pas la même agilité, se faisoient aider par quelqu'un, sinon ils profitoient du secours d'une grosse pierrre, ou de quelque autre élévation pour monter

[a] L. 4. c. 8. p. 300.
[b] Voyez Acad. des Inscript. t. 7. M. p. 330.
[c] Hérod. l. 6. n. 112. l. 9. n. 128.
[d] Arist. de Rep. l. 4 cap. 3. t. 2. p. 365. B.

à cheval

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

à cheval [a]. Ces usages, au surplus, ne font pas beaucoup d'honneur au génie & à la sagacité des anciens peuples. On ne peut voir sans étonnement combien ils étoient peu industrieux à se procurer certaines commodités dont on comprend difficilement qu'il ait jamais été possible de se passer. Disons maintenant un mot de l'attaque & de la défense des places chez les Grecs.

Cette partie de la science militaire étoit encore fort peu connue dans la Gréce, aux siécles qui nous occupent présentement. On voit, dans la guerre que les Lacédémoniens déclarerent aux Messéniens, la ville d'Ithôme soutenir un siége de 19 ans, moins par la force des ouvrages dont elle étoit revêtue, que par l'ignorance des assiégeans. La défense de cette place consistoit uniquement dans sa position. Elle étoit assise sur une montagne assez haute & assez escarpée [b] pour en rendre les approches fort difficiles à des peuples aussi peu expérimentés que l'étoient alors les Grecs, dans l'art de faire des siéges. C'est ainsi que plusieurs places onr pû, même avant qu'on eût inventé aucune espece de fortification, soutenir des siéges fort longs. Aristore nous apprend encore que les anciennes villes de la Gréce étoient bâties de maniere que, quoiqu'elles ne fûssent point entourées de murs, elles pouvoient néanmoins se défendre par la façon dont on les avoit construites. Toutes les rues en étoient si étroites & si remplies de sinuosités, qu'on pouvoit, avec peu de monde, arrêter facilement l'ennemi à chaque pas, & l'accabler du haut des maisons [c]. Aristote n'est pas, au surplus, le seul écrivain de l'antiquité qui ait parlé de ce fait [d]. On en trouve même des exemples chez d'autres nations que les Grecs [e].

Je ne vois point, quant à présent, d'autres objets à indiquer sur l'état de l'Art militaire dans la Gréce. Je remarquerai seulement un usage dont on ne sçauroit trop faire l'éloge. C'étoit la coutume, après une bataille, d'assembler l'armée pour adjuger à voix haute, & en présence de toutes les troupes, le prix

[a] *Voyez* Potteri Archéol. l. 3. chap. 2. p. 435.

[b] Pauf. l. 4. c. 9. == Strabo, l. 8. p. 556.

[c] De Rep. l. 7. c. 11.

[d] Voyez Diod. l. 4. p. 321.

[e] Voyez le Rec des voyages de la Compagnie des Indes Hollandoise, t. 4. p. 53. & 54.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

de la valeur à celui qu'on jugeoit l'avoir mérité [a]. Il seroit superflu de s'arrêter à faire sentir l'effet que devoit produire un pareil usage chez des peuples aussi avides de gloire & de distinctions que l'étoient autrefois les Grecs.

On a vû ailleurs quel étoit le droit de la guerre chez ces peuples aux tems héroiques [b]. Il n'étoit pas moins barbare dans les siécles qui nous occupent présentement. Les habitans d'une ville prise étoient aussi-tôt réduits en esclavage, & la place détruite entiérement. Je crois pouvoir attribuer cet esprit de cruauté à la constitution politique de la Gréce, où le gouvernement Républicain dominoit & l'emportoit sur tous les autres. En effet il me paroît prouvé par l'histoire que, généralement parlant, les suites de la victoire ont toujours été beaucoup plus cruelles dans les Républiques que dans les Etats Monarchiques. Il est même assez facile d'en faire sentir la raison. Les guerres entreprises par un Monarque sont regardées ordinairement comme personnelles de Souverain à Souverain. Les sujets n'y portent presque jamais un intérêt de vengeance parriculiere. De-là vient, en partie, cette humanité qui regne après la victoire, & le bon traitement qu'on fait aujourd'hui aux prisonniers chez la plupart des peuples de l'Europe. Il n'en peut pas être de même dans les Républiques. Elles se conduisent par d'autres principes & par d'autres intérêts que les Etats Monarchiques. Les guerres qu'elles entreprennent sont presque toujours nationales. Chaque membre de l'Etat y prend un intérêt vif & personnel, & porte nécessairement une animosité particuliere dans les combats. Dès-lors les suites de la victoire doivent produire des excès inconnus dans les guerres faites par les Monarques, & c'est ce que nous voyons être arrivé dans toutes celles des Grecs. Ces peuples, aux tems dont je parle présentement, étoient divisés en une infinité de petites Républiques, dont tous les membres se jalousoient & se haïssoient personnellement, & ne cherchoient en conséquence qu'à se détruire & à s'anéantir réciproquement.

Après ces vues générales sur l'état de l'Art militaire chez les Grecs, dans les siécles qui nous occupent présentement, il faut dire un mot de la discipline particuliere aux Lacédémoniens &

[a] Voyez Hérod. l. 8. n. 123. = Diod. Fragm. t. 2. p. 637. n. 10. = [b] Voyez la seconde Part. L. V. c. 3.

aux Athéniens. C'est à Lycurgue que l'antiquité fait honneur de tous les réglemens qui pouvoient concerner la guerre chez les Lacédémoniens. Nous sommes donc en état de prononcer sur l'habileté de ces peuples dans l'Art militaire. Il n'en est pas tout-à-fait de même des Athéniens. Leurs progrès, à cet égard, ont été beaucoup plus lents. Ils n'ont commencé à se former à la science de la guerre que peu de tems avant l'irruption des Perses dans la Gréce. J'ai crû néanmoins que pour ne rien laisser à desirer sur cet article, je devois un peu anticiper les tems, & donner une idée de la discipline & de la capacité militaire des Athéniens.

ARTICLE II.

De la Discipline Militaire des Lacédémoniens.

On doit regarder les Lacédémoniens comme ayant été, de tous les peuples de la Gréce, ceux qui ont possédé dans le dégré le plus éminent la science militaire. Toutes les loix de Sparte, & tous les établissemens de Lycurgue tendoient à faire autant de soldats, qu'on comptoit de citoyens dans la République. La guerre étoit en quelque sorte l'unique objet qu'on envisageât à Sparte dans l'éducation qu'on y donnoit à la jeunesse[a]. D'après cette réflexion, on ne doit point s'étonner si, pour l'expérience, la capacité & l'exactitude de la discipline militaire, les Lacédémoniens n'ont point eû de rivaux dans la Gréce. C'est à ces qualités qu'ils ont été redevables de leurs succès & de leur supériorité.

L'Infanterie faisoit chez les Spartiates, comme chez tous les autres peuples de la Gréce, la principale force des armées. Elle étoit divisée, qu'on me passe le terme, en un certain nombre de régimens, composés chacun de quatre bataillons. Le bataillon étoit de 128 hommes, & se divisoit en quatre compagnies, chacune de 32 hommes [b]. Tous ces différens corps étoient commandés par quantité d'officiers, de grades & d'em-

[a] Voyez Plut. in Lycurg. = [b] Thucyd. l. 5. n. 68.

plois subordonnés les uns aux autres [a]. C'étoit toujours un des deux Rois de Sparte qu'on mettoit à la tête des armées [b].

Les armes des Lacédémoniens consistoient dans de grands boucliers, des lances, des demi-piques & des épées fort courtes [c]. Il y avoit aussi, si l'on peut dire, une espece d'uniforme pour les troupes Lacédémoniennes. Tous les auteurs de l'antiquité s'accordent à dire qu'elles étoient constamment vêtues de rouge. Le choix de cette couleur étoit fondé sur deux motifs. On vouloit, & que les soldats pûssent moins s'appercevoir de la perte de leur sang, & dérober à l'ennemi la connoissance des blessures qu'il avoit faites [d].

Les flûtes étoient les instrumens militaires des Lacédémoniens. Ils n'alloient au combat qu'au son de cet instrument, afin, dit Thucydide, que marchant d'un pas égal, & comme en cadence, ils fûssent moins exposés à rompre leurs rangs. C'étoit l'objet principal de la discipline militaire de ces peuples [e]. Tous leurs principes, toutes leurs regles de Tactique, & tous leurs préceptes militaires avoient pour but d'empêcher les troupes de pouvoir jamais se rompre ni se débander. Ils avoient pourvu & obvié à tous les événemens qui auroient pû les exposer à ce danger. C'est dans cette vûe qu'il étoit défendu aux Lacédémoniens de dépouiller les morts dans le combat [f]. On en doit dire autant de la maxime qu'ils avoient de ne jamais poursuivre trop ardemment l'ennemi qui fuyoit. Les Lacédémoniens avoient bien senti les hasards qu'on pouvoit courir en pareille occasion. Ils préféroient sagement la modération & la retenue à l'avantage de tuer quelques hommes de plus [g]. Il arrivoit même souvent que leurs ennemis instruits que tout ce qui résistoit étoit passé au fil de l'épée, & qu'ils ne pardonnoient qu'aux fuyards, préféroient la fuite à la résistance [h].

[a] Thucyd. l. 5. n. 66. = Xenoph. *de* Republ. Laced. p. 399.

[b] Hérod. l. 5. n. 75. = Thucyd. l. 5. n. 66. = Xenoph. *de* Republ. Laced. p. 401 & 402.

[c] Plut. *in* Lycurg. p. 51. F.

[d] Xenoph. *de* Rep. Laced. p. 399. = Plut. Instit. Lac. p. 238. F. = Ælian. Var. Hist. l. 6. c. 6. = Val. Max. l. 2. chap. 6. = Suidas, t. 3. p. 639.

[e] L. 5. n. 70. = Plut. *in* Lycurg. p. 53. E. = Pauf. l. 3. chap. 17. p. 251. l. 4. chap. 8. p. 300. = Lucian. *de* Saltat. n. 10.

[f] Ælian. Var. Hist. l. 6. chap. 6. = Plut. t. 2. p. 228. F.

[g] Pauf. l. 4. chap. 8. p. 300. = Plut. *in* Lycurg. p. 54. A.

[h] Plut. Ibid.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

On doit donner aussi beaucoup d'éloges au principe que Lycurgue avoit tâché d'inculquer à ses peuples. Il leur avoit défendu de faire trop souvent la guerre aux mêmes ennemis, de peur de les instruire en les mettant dans la nécessité fréquente de se défendre [a]. Ces faits suffisent, je crois, pour prouver combien les Lacédémoniens avoient étudié l'Art militaire, & les progrès qu'ils y avoient faits.

Il doit paroître bien étonnant qu'un peuple, dont on ne peut trop louer la grandeur d'ame & la prudence, ait été aussi sujet à la superstition que l'étoient les Lacédémoniens. Cette foiblesse les dominoit au point de leur faire risquer le salut de la Patrie. L'histoire nous en a conservé un exemple bien mémorable. Par des motifs qui nous sont aujourd'hui inconnus, les Lacédémoniens n'osoient se mettre en campagne avant le jour de la pleine Lune. Dans le tems que les Perses, avec une armée de trois cents mille hommes, étoient sur le point d'envahir la Gréce, les Athéniens, que la tempête menaçoit les premiers, dépêcherent à Sparte en grande hâte pour demander du secours. La réponse qu'ils eurent dans une conjoncture si critique, fut que les Lacédémoniens ne pouvoient pas marcher de quelque tems, attendu que leur religion ne leur permettoit pas de se mettre en campagne avant la pleine Lune [b].

On peut faire aux Lacédémoniens un reproche encore plus honteux & plus essentiel. Ils n'étoient pas délicats sur l'article de la probité. Tout moyen, qui pouvoit les faire triompher, leur paroissoit bon & légitime. La perfidie & le manque de foi ne leur coûtoient rien [c]. On les accuse aussi d'avoir été les premiers de tous les peuples connus qui aient tenté de séduire, à force d'argent, la fidélité des Généraux ennemis, & rendu, pour ainsi dire, la victoire vénale [d]. Les Lacédémoniens suivoient, à cet égard, leur goût dominant. Ces peuples faisoient en général grand cas de la ruse & de la super-

[a] Plut. *in* Lycurg. p. 47. D. = Apophtegm. p. 189. F.
Voyez ce que disoit le Czar Pierre I. au sujet de la guerre que lui faisoit Charles XII. Hist. de Charles XII par Voltaire, l. 1. *sub fin.*

[b] Hérod. l. 6. n. 106 = Strabo, l. 9. p. 612. = Pausf. liv. 1. chap. 28. liv. 3. chap. 5.

[c] Voyez Hérod. l. 6. n. 79.

[d] Pausf. l. 4. c. 17. p. 321.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

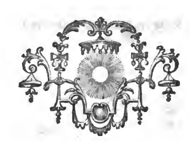
cherie. On sçait que le vol étoit non-seulement toléré, mais même en quelque sorte autorisé par les loix de Sparte [a]. Ce principe influoit jusques dans les affaires de l'Etat. Lorsque les Lacédémoniens étoient redevables de la victoire à la subtilité & à l'adresse de leurs Généraux, ils immoloient un bœuf; mais quand ils croyoient ne la devoir qu'à leur courage & à la force de leurs armes, ils se contentoient de sacrifier un coq [b]. L'intention des Lacédémoniens, dans cet usage qui paroît bizarre, étoit d'accoutumer leurs Généraux à employer plus volontiers la ruse que la force ouverte [c].

C'est à cet exposé succinct que je crois devoir borner ce que j'avois à dire sur la Discipline militaire des Spartiates. Ceux qui désireront de plus grands éclaircissemens sur les marches, les évolutions, les grades militaires, & l'ordre des campemens de ces peuples, peuvent consulter le traité de Xénophon, intitulé : *De la République des Lacédémoniens.*

[a] Voyez Plut. *in* Lycurg. p. 50. & Institut. Laced. p. 237.

[b] Plut. Instit. Laced. p. 238. F.

[c] Id. Ibid.



ARTICLE III.

De la Discipline Militaire des Athéniens.

J'AI DÉJA FAIT sentir les raisons qui ne nous permettent pas d'entrer dans de grands détails sur la Discipline militaire des Athéniens. Il faut convenir d'ailleurs qu'il ne nous reste aujourd'hui que très-peu de connoissances sur cet objet, soit que le tems nous ait dérobé ceux des auteurs anciens qui auroient pû nous en instruire, soit, & c'est ce qui me paroît le plus vraisemblable, qu'à cet égard il n'y eut rien qui méritât d'être transmis particuliérement à la postérité. Les Athéniens en effet ne le cédoient point aux Lacédémoniens pour la bravoure; mais je crois qu'ils leur ont toujours été fort inférieurs pour l'intelligence, la capacité, & en général pour toutes les opérations de la guerre. La maniere dont étoient commandées les armées des Athéniens ne doit pas, par exemple, donner une grande opinion de l'habileté de ce peuple, dans l'Art militaire.

Les Athéniens mettoient à la tête de leurs troupes dix chefs égaux en autorité [a], parce qu'Athénes étant composée de dix Tribus, chacune vouloit fournir le sien. Le commandement rouloit entre ces dix chefs, c'est-à-dire, qu'ils commandoient alternativement, chacun pendant un jour [b]. Leur autorité étant égale, il pouvoit arriver, comme l'événement l'a fait voir plus d'une fois, que dans les délibérations cinq fûssent d'un avis, & cinq d'un autre [c]. Pour remédier aux inconvéniens que ce partage d'opinions n'auroit pas manqué d'occasionner, on adjoignoit aux dix Généraux un officier connu dans l'antiquité sous le nom de *Polémarque*. Cet officier avoit voix délibérative dans le conseil de guerre, & pouvoit ainsi départager les opinions [d].

[a] Hérod. l. 6. n. 103. = Corn. Nepos *in* Miltiad. n. 4. = Plut. Apophtegm. p. 177 C. = In Cimone. p. 483. E.

[b] Hérod. l. 6. n. 110. = Plut. *in* Aristid. p. 321.

[c] Hérod. l. 6. n. 109.

[d] Ibid. n. 110.

III[e]. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

C'étoit le peuple qui choisissoit les dix Généraux qu'on chargeoit de commander les troupes de la République. Ils n'étoient ordinairement en place que pendant une année. On en changeoit presque toujours à chaque campagne. Il seroit, je crois, superflu d'insister sur les inconvéniens & sur les défauts d'une pareille discipline : je me contenterai de rapporter à ce sujet un bon mot de Philippe, roi de Macédoine, le pere d'Alexandre. J'admire, disoit ce Prince, le bonheur des Athéniens. Je n'ai pû trouver en toute ma vie qu'un seul Général (*Parménion*); mais les Athéniens ne manquent pas d'en trouver, à point nommé, dix tous les ans [a].

Il suffit de connoître le caractere du peuple d'Athénes, pour être en état de sentir les motifs d'une conduite si bisarre & si singuliere. C'étoit la crainte de la tyrannie qui très-certainement avoit fait imaginer aux Athéniens cette multiplicité & ce changement continuel de Généraux. Jamais peuple en effet n'a été plus passionné pour sa liberté, & n'a pris plus de jalousie & d'ombrage de ses chefs que celui d'Athénes. Toute sa politique tendoit à diminuer l'autorité qu'il étoit obligé de leur confier. Il cherchoit donc à en abréger le tems, & à faire passer sans cesse le commandement en différentes mains, dans la vûe de prévenir & d'empêcher les entreprises que ses Généraux auroient pû être tentés de former contre sa liberté & contre son indépendance [b].

En avançant au reste que les Athéniens étoient fort inférieurs aux Lacédémoniens pour l'expérience & la capacité militaire, je n'ai pas prétendu ravir aux premiers la gloire que plusieurs expéditions bien conduites leur ont si justement acquise. J'ai seulement voulu dire qu'en général les Athéniens paroissent avoir manqué de cette prudence, de cette fermeté & de cette conduite réfléchie, qui seules peuvent assurer le succès des entreprises. L'inconstance, l'impatience & la précipitation n'ont que trop souvent présidé aux démarches des Athéniens. C'est à ces défauts, inséparables de la constitution de leur Gouvernement, plutôt encore qu'à une incapacité réelle, que je crois devoir attribuer les malheurs dont ils furent

[a] Plut, Apophtegm. p. 177. C. = [b] Voyez *suprà*, L. I. c. 5. p. 39.

accablés

accablés sur la fin de la guerre du Péloponése. Par son peu de conduite, sa présomption & sa témérité, Athénes perdit même les avantages qu'elle avoit du côté de la mer sur les Lacédémoniens & sur les autres peuples de la Gréce. Je ne puis pas en dire davantage sur un article si intéressant. Les événemens qui ont occasionné la chûte totale & l'abaissement entier des Athéniens, font arrivés dans des siécles qui n'entrent point dans le plan que je me suis proposé (*).

J'ai déja eû occasion de dire que l'humanité faisoit le fond du caractere général des Athéniens [a]. On en trouve une preuve bien marquée dans une loi qui fait trop d'honneur à ce peuple, pour la passer sous silence. Elle ordonnoit, cette loi, que ceux qui auroient été estropiés à la guerre, seroient nourris aux dépens de l'Etat. La même grace étoit accordée aux peres & aux meres, aussi-bien qu'aux enfans de ceux qui, étant morts dans les combats, laissoient une famille pauvre & hors d'état de subsister [b]. On peut dire d'un pareil établissement, qu'il marquoit également l'humanité & la sagesse du législateur qui l'avoit proposé, & la générosité du peuple qui l'avoit adopté. L'antiquité en faisoit honneur à Pisistrate [c], qui s'empara du Gouvernement d'Athénes vers l'an 550 avant J. C.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur la Discipline militaire des Athéniens. Pour en parler convenablement, il faudroit, comme je l'ai déja dit, descendre à des siécles qui excéderoient de beaucoup les bornes que je me suis prescrites. Ce ne fut en effet que peu de tems avant le siécle de Périclès & d'Alcibiade, qu'on vit la tactique commencer à prendre chez les Athéniens une forme certaine & réglée. Ce fut aussi vers le même tems à-peu-près que ces peuples firent dans leur armure

(*) C'est par cette raison encore qu'il ne m'a pas été possible de parler de la Marine militaire des Athéniens. J'ai dit dans l'article de la Navigation, en exposant l'état où étoit la Marine chez les Grecs, dans les siécles dont nous nous occupons maintenant, qu'Athénes n'avoit alors, ni Marine marchande, ni Marine militaire. Ce ne fut en effet que lors de l'invasion de Xercès dans la Gréce que les Athéniens tournerent toutes leurs vûes du côté de la mer, & cet événement est postérieur aux siécles qui terminent cette troisiéme & derniere Partie de notre ouvrage.

[a] *Suprà*, L. I. c. 5. art. 1. p. 36.

[b] Plato *in* Menex. p. 525. = *Ex* Heraclide Plut. *in* Solon. p. 96. C. = Diogen. Laert. *in* Solon. l. 1. segm. 55. p. 34.

[c] Plut. *in* Solon. pag. 96. C. = Diogenes Laert. *in* Solon. lib. 1. segm. 55. p. 34.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

plusieurs changemens avantageux [a], & qu'ils connurent l'art d'assiéger & de défendre les places. Jusqu'à ce moment je ne vois pas, qu'à l'exception des Spartiates, les Grecs en général eussent des principes bien assurés, ni des regles bien positives & bien constantes sur tous ces objets. Je crois donc que, pour les siécles dont j'ai eû occasion de parler dans cet ouvrage, il faut se contenter de vûes & d'idées générales, & chercher plutôt l'esprit qui animoit les Grecs dans leurs guerres, que l'histoire de leur Discipline militaire, dont le détail nous est, en grande partie, absolument inconnu.

[a] Voyez Diod. l. 15. p. 36. = Cornel. Nepos in Iphicrate, n. 1. Iphicrate commandoit les armées d'Athénes vers l'an 356 avant J. C.

Fin du cinquiéme Livre.





TROISIEME PARTIE.

Depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité : espace d'environ 560 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Usages.

LES ARTS ne se perfectionnent, & le commerce ne s'étend qu'à proportion du progrès que fait, parmi les peuples, la passion du luxe, le goût pour la magnificence & l'amour des voluptés. Ce qu'on a lû précédemment sur l'état des Arts & sur les progrès du Commerce & de la Navigation, dans les siecles qui sont l'objet de cette troisieme Partie de notre ouvrage, doit faire pressentir au Lecteur quelles pouvoient être alors les inclinations & la maniere de vivre des peuples dont nous allons l'entretenir.

Je n'ai pû parler, jusqu'à présent, que d'une maniere fort vague & fort générale des Mœurs de la plus grande partie des nations de l'Asie : les Babyloniens même & les Assyriens, dont la Monarc hie est si ancienne, que l'origine en remonte aux siécles les

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux jusqu'à leur retour de la captivité.

plus voisins du déluge; les Babyloniens & les Assyriens n'ont rien pû me fournir pour la premiere ni pour la seconde Partie de mon travail. Comment, en effet, aurois-je pû parler de leurs mœurs dans des siecles où l'histoire de ces nations nous est absolument inconnue ? Les secours qu'on trouve dans les écrivains de l'antiquité, pour les tems dont il s'agit maintenant, vont nous dédommager de ce silence forcé. Je parlerai ensuite des Médes : l'origine & la fin de la Monarchie de ces peuples se trouve exactement renfermée dans l'époque qui nous occupe présentement. J'entrerai aussi dans quelque détail sur les Mœurs des Lacédémoniens & des Athéniens. A l'égard des Egyptiens, je n'en dirai rien pour le moment, d'autant que j'ai crû devoir rapporter dans la premiere Partie, tout ce qui pouvoit concerner les mœurs & les usages de ce Peuple. Je pourrai seulement me permettre quelques réflexions sur son génie & sur son caractere distinctif. Une nation aussi célébre que l'ont été les Egyptiens dans l'antiquité, mérite bien qu'on s'en occupe plus d'une fois.



IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE PREMIER.

Des Peuples de l'Asie.

RIEN N'EST plus capable de nous faire concevoir à quel dégré plusieurs peuples de l'Asie avoient porté, dans les siécles dont il s'agit présentement, le luxe & la somptuosité, que ce qu'on lit dans l'Ecriture sur la magnificence de la cour de Salomon. On y apprend que la Reine de Saba, quoique prévenue de la splendeur de ce Monarque, fut néanmoins étonnée en voyant la maniere dont sa table étoit servie, le nombre de ses officiers, la richesse de leurs appartemens, & la magnificence de leurs habits [a]. Tous les vases qui servoient à la table de Salomon étoient d'un or très-pur, ainsi que la vaisselle de sa maison du bois du Liban. Je ne parle point de son trône, ni du cortége brillant & superbe qui l'accompagnoit chaque fois qu'il alloit au Temple [b]; ces faits sont assez connus. On peut dire que ce qu'on lit dans l'Ecriture & dans Josephe, sur la maniere dont vivoit Salomon, surpasse de beaucoup l'idée qu'on pourroit se former des Cours les plus brillantes & les plus magnifiques de l'univers.

Il paroît que ce goût pour le faste & la magnificence fut héréditaire dans le royaume de Juda. Les Princes qui en occuperent le trône jusqu'à la captivité, tenoient un très-grand état, & avoient une Cour des plus brillantes : beaucoup d'officiers pour les servir, une foule de courtisans, des eunuques, des palais superbes, des habits & des ameublemens très-recherchés & très-somptueux, &c. Il est dit d'Ezéchias, qu'il montra avec complaisance aux ambassadeurs du roi de Babylone ses trésors, ses parfums, ses huiles de senteur, ses pierreries & ses vases précieux [c]. Je ne fais au surplus qu'indiquer ces objets. J'ai déja dit que l'histoire du peuple Hébreu n'entroit point dans le plan que je me suis tracé. Je passe donc aux Mœurs des Assyriens, des Babyloniens & des Médes.

[a] 3. Reg. c. 10. ỳ. 4, &c. = [b] 3. Reg. c. 10. = [c] 4. Reg. c. 20. ỳ. 13. 2. Paral. c. 32. ỳ. 27.

IIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ARTICLE PREMIER.

Des Assyriens.

QUOIQUE dans les volumes précédens j'aie eû souvent occasion de parler des Assyriens, il ne m'a cependant pas été possible jusqu'à présent de donner aucune idée du caractere & des Mœurs de ce peuple. Nous ignorons les événemens qui peuvent être arrivés dans l'Empire Assyrien pendant la plus grande partie de sa durée. Les lumieres que l'histoire fournit sur les derniers siécles qui ont précédé sa destruction, mettent à portée d'entrer dans quelques détails, & de se livrer à quelques réflexions, par rapport aux Mœurs & au Génie de ses habitans.

Nous ne pouvons presque juger aujourd'hui des Mœurs des Assyriens que par celles de leurs Monarques, l'histoire ne nous ayant d'ailleurs transmis aucune particularité, aucune circonstance sur cet article. Mais comme dans les grands Empires les peuples prennent assez volontiers pour modele la conduite de leurs Princes, il doit y avoir eû beaucoup de rapport entre les Mœurs des Souverains d'Assyrie & celles de leurs sujets. D'après ce principe, on peut avancer qu'il régnoit un très-grand luxe chez les Assyriens dans les siécles brillans de leur Monarchie. En effet, quoique les écrivains de l'antiquité aient vraisemblablement beaucoup exagéré les débauches de Sémiramis, ainsi que la mollesse de Ninias & de ses successeurs jusqu'à Sardanapale, on ne peut pas néanmoins regarder leurs récits comme entiérement destitués d'apparence & de réalité. Ils portoient sans doute sur quelque fondement. Il est donc plus que probable que les monarques d'Assyrie avoient ûn sérail où ils passoient la plus grande partie de leur vie dans les délices & la sensualité; que leurs habits & leurs meubles étoient de la derniere magnificence, & de la plus grande recherche qu'on connût alors; qu'en un mot le faste & le luxe les environnoient de toutes parts [a].

[a] Voyez Diod. l. 2. p. 136. 137. 141. = Justin, l. 1, c. 3. = Athen. l. 12. c. 7. p. 529. 545.

Les Assyriens, en suivant le principe que je viens d'établir, auront donc été, sous le regne de leurs derniers Monarques, un peuple très-adonné au luxe & à la volupté, vices qui paroissent, pour ainsi dire, attachés aux climats méridionaux de l'Asie. Je ne voudrois point au reste admettre, comme une preuve de la dépravation des Mœurs des Assyriens, la liberté qu'avoit, chez cette nation, un frere d'épouser sa sœur [a]. J'attribuerois cet usage plutôt à un manque de politique, qu'à l'effet de la débauche (1). D'ailleurs nous avons assez de preuves du déréglement & de la licence qui régnoient dans l'Assyrie, aux siécles qui nous occupent présentement, pour laisser à l'écart les faits dont le principe peut paroître douteux. Ce qu'on lit dans l'Ecriture, sur la mission dont Dieu avoit chargé le prophête Jonas, suffit pour marquer à quel point la débauche & la corruption étoient alors montées à Ninive (2).

Les Assyriens néanmoins étoient une nation courageuse & guerriere. On a vû que, malgré le démembrement qu'avoit reçû leur Empire par la révolte des Médes, & par celle des Babyloniens, ils s'étoient encore maintenus avec beaucoup de gloire & de puissance pendant 144 ans [b]. Les Assyriens remporterent même, depuis cette révolution, des avantages signalés sur les Médes & sur différens autres peuples [c]. Il faut donc les regarder comme une nation qui sçavoit allier le goût pour le luxe & les plaisirs, avec la bravoure & les talens militaires; j'ajouterai encore avec les sciences, puisque les Assyriens ont été mis dans l'antiquité au nombre des peuples qui passoient pour avoir observé & calculé des premiers le cours des astres [d]. A l'égard des Arts, on juge bien que tout ce qui pouvoit en dépendre, a dû être extrêmement cultivé chez un peuple, dont les inclinations étoient telles qu'on vient de le voir. C'est au surplus tout ce que nous pouvons dire sur les Mœurs & le Génie des Assyriens. J'en ai fait sentir les raisons au commencement de cet article.

[a] Lucian. *de Sacrific.* p. 530.

(1) Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet *suprà*, L. I. c. 4. p. 23.

(2) Il est certain que Jonas a vécu sous Joas & sous Jéroboam II, rois d'Israël; mais le tems auquel il fut envoyé à Ninive, n'est pas également connu. On peut croire que ce fut vers l'an 800 avant J. C.

[b] Voyez L. I. c. 1. p. 5.

[c] Voyez Herod. l. 1. n. 102. l. 2. n. 141. = 4. Reg. c. 15. ℣. 19. 29. c. 16. ℣. 9. c. 9. ℣. 1. 6.

[d] Cicero *de* Divinat. l. 1. n. 1. = Diog. Laert. l. 1. Prœm. p. 1 & 2.

ARTICLE II.

Des Babyloniens.

Il n'en est pas des Babyloniens de même que des Assyriens. Les éclaircissemens que d'un côté l'Ecriture sainte, & de l'autre, les Historiens profanes fournissent sur les Mœurs & les Usages de ce peuple, nous mettent en état d'en parler avec assez de connoissance & de précision.

Les Asiatiques ont eus de tous les tems, beaucoup de penchant pour le faste, le luxe & la mollesse. Les Mœurs des Babyloniens ne se ressentoient que trop de ces vices essentiels. Les livres saints sont remplis des reproches que Dieu, par l'organe de ses Prophêtes, ne cessoit de faire à Babylone sur ses déréglemens. Les écrivains de l'antiquité nous en donnent aussi la même idée; mais je crois qu'il faut distinguer deux époques dans l'histoire de Babylone. Je présume qu'on ne doit pas appliquer aux premiers siécles de cette Monarchie, les excès dont je viens de parler. Ils ne regardent, à ce que je pense, que les derniers tems. La corruption des Mœurs ne s'introduisit, vraisemblablement, chez les Babyloniens, que par la puissance excessive de leur Empire. C'est au reste dans cet état, c'est-à-dire, dans les siécles brillans de Babylone, que nous allons considérer les mœurs de ses habitans.

Les Babyloniens, au tems dont je parle présentement, étoient fort adonnés aux plaisirs de la table. On ignore jusqu'à quel point ils en portoient la délicatesse, & en quoi elle pouvoit consister. Tout ce que l'on sçait, c'est qu'à cet égard, la débauche alloit chez ces Peuples aux plus grands excès, étant en général fort adonnés au vin & à la crapule [a]. Ce qu'on lit dans le prophête Daniel, sur le festin que Balthasar fit à toute sa cour, la veille que Babylone fut prise par Cyrus, suffit pour nous donner une idée de la dissolution & de l'emportement qui régnoit dans les repas des Babyloniens [b]. Car, suivant que je

[a] Dan. c. 5. ỳ. 2. = Q. Curt. l. 5. c. 1. p. 171. = Apocalyps. c. 18. ỳ. 14. = [b] chap. 5.

je l'ai déja remarqué, dans les grandes Monarchies on peut juger des mœurs des peuples par celles de leurs Souverains. La licence de ces sortes de festins devoit être d'autant plus grande que les femmes y étoient admises [a]; & que le souper paroît avoir été le repas favori des Babyloniens [b]. Je conjecture, au surplus, que ces Peuples mangeoient couchés sur des lits [c].

L'habillement des Babyloniens consistoit dans une tunique de lin qu'ils portoient sur la chair. Elle descendoit, à la mode des Orientaux, jusqu'aux pieds. Ils mettoient par-dessus une robe de laine, & s'enveloppoient encore d'un manteau dont la couleur étoit ordinairement blanche. Les Babyloniens laissoient croître leurs cheveux, & se couvroient la tête d'une espece de tocque ou turban [d]. Pour chaussure, ils avoient une simple semelle fort mince & fort légere [e], & au lieu de bas des especes de caleçons ou de chausses [f], telles apparemment qu'en portent encore aujourd'hui la plûpart des nations de l'Orient. On sçait encore, que, chez les Babyloniens, chacun portoit au doigt son cachet, & ne sortoit point qu'il n'eût à la main un bâton très-bien façonné, au haut duquel il y avoit en relief, ou une grenade, ou une rose, ou un lys, ou un aigle, ou quelqu'autre figure; car il n'étoit point permis de porter de bâton simple & nud: ils devoient tous être garnis de quelque ornement, de quelque marque apparente & distinctive [g].

L'habillement que je viens de décrire étoit celui du commun de la nation; mais les personnes riches, ou élevées en dignité, affectoient dans leurs vêtemens la plus grande recherche & la derniere magnificence. Ils ne se contentoient pas d'étoffes d'or & d'argent embellies des teintures & des broderies les plus précieuses; ils les enrichissoient encore de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de perles, & d'autres pierreries que l'Orient a toujours fournies en abondance [h]. C'est, au surplus, dans l'art

[a] Dan. chap. 5. ℣. 2. = Q. Curt l. 5. cap. 1. p. 271.
[b] Dan. c. 5. ℣. 5. c. 6. ℣. 18.
[c] Voyez Esther, c. 1 ℣. 6.
Il n'est parlé dans ce passage que des Médes & des Perses; mais on sçait que ces peuples avoient emprunté tout leur luxe des Babyloniens. Voyez *infrà*, art. 3.
[d] Hérod. l. 1. n. 195.
[e] Strabo, l. 16. p. 1082.
[f] Dan. chap. 3. ℣. 21.
[g] Hérod. l. 1. n. 195. = Strabo, l. 16. p. 1082.
[h] Voyez Apocalyps. c. 18. ℣. 12. 16.

de broder les étoffes, que les Babyloniens paroissent avoir particuliérement excellé [a]. Les colliers d'or étoient encore une de leurs parures [b]. Il est vraisemblable aussi qu'ils portoient des pendans d'oreilles de même matiere, ou de pierres précieuses [c]. Tels étoient les habillemens des hommes. A l'égard de ceux des femmes, on n'en peut rien dire : aucun Auteur de l'antiquité, que je sçache, n'en a parlé.

Au luxe & à la richesse des vêtemens, les Babyloniens joignoient la volupté des senteurs. Ils en faisoient un très-grand usage, se parfumant très-fréquemment tout le corps de liqueurs odoriférantes [d]. Ils avoient même rafiné, si l'on peut dire, sur ce genre de recherches voluptueuses. Le parfum de Babylone étoit renommé chez les anciens pour l'excellence de sa composition. C'étoit pendant les repas qu'on en faisoit principalement usage [e].

Je ne sçais si la magnificence & la décoration des maisons, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur, répondoit chez les Babyloniens au luxe & à la recherche des habits. Rien ne peut nous instruire sur cet article. Mais il y a tout lieu de penser que le faste & l'opulence éclatoient dans les palais des Satrapes & des autres personnes distinguées de la cour de Babylone. En effet, ce qu'on a vu ailleurs sur la grandeur & la dépense des ouvrages d'architecture exécutés à Babylone, dans les siecles qui nous occupent présentement [f], doit faire présumer qu'il régnoit beaucoup de magnificence dans les maisons de cette capitale. Du surplus, on ignore, comme je viens de le dire, en quoi pouvoit consister précisément, à cet égard, le luxe des Babyloniens.

Quant à la décoration intérieure des appartemens, il paroît que ces peuples étoient fort curieux & fort recherchés dans la plûpart de leurs meubles, dont le nombre cependant & la variété n'a jamais été bien considérable chez les anciens. Leur plus grand luxe consistoit, sur cet article, dans des tapis de pied,

[a] Plin. l. 8. sect. 74. p. 476. == Martial. l. 8. épigram. 28. v. 17. l. 14. épigram. 150.

[b] Voyez Sext. Empiric. l. 3. chap. 24. p. 177.

[c] Hérod. l. 1. n. 195. == Strabo, l. 16. p. 1081.

[d] Id. Ibid.

[e] Athén. l. 15. c. 13. p. 692. == Plut. in Artaxerc. p. 1022.

[f] Voyez L. II. chap. 1. p. 59.

& dans des houſſes dont on garniſſoit les ſieges & les lits. Pline, en parlant d'un tapis propre à couvrir les lits ſur leſquels les anciens mangeoient à table, dit que ce meuble, qui ſortoit des manufactures de Babylone, revenoit à quatre-vingt-un mille ſeſterces [a]. On peut juger par cette ſomme de la recherche & de la magnificence de ces ſortes de meubles. L'Ecriture fait mention auſſi de différens vaſes d'yvoire, de marbre, d'airain, &c. dont les appartemens à Babylone étoient décorés [b]. Il paroît même que pluſieurs de ces vaſes étoient ornés & enrichis de pierres précieuſes [c], c'eſt-à-dire, qu'ils étoient bien moins pour l'uſage que pour le luxe, la parade & l'oſtentation. On peut juger d'après ces faits, que tout ce que l'induſtrie avoit pû alors inventer pour la richeſſe des emmeublemens, étoit avidement recherché par les Babyloniens.

J'ai eû ſoin de faire remarquer dans les volumes précédens que, de toute antiquité, les chars avoient été en uſage chez les peuples policés. Mais il n'en eſt pas de même des litiéres, dont l'invention, je penſe, n'eſt pas auſſi ancienne, ni l'uſage auſſi général que celui des chars & des chariots. Je crois pouvoir attribuer à la moleſſe, ſuite ordinaire du luxe, l'invention des litiéres. Ces ſortes de voitures, en effet, n'ont guéres été connues que des peuples voluptueux. Quoi qu'il en ſoit, au ſurplus, de leur origine, & de leur antiquité, l'uſage de ſe faire porter dans des litiéres & dans d'autres eſpeces de voitures, avoit lieu chez les Babyloniens [d]. Ces différentes ſortes de commodités n'avoient pas dû échapper à un peuple auſſi ſenſuel & auſſi amateur des douceurs de la vie, que l'étoient devenus les habitans de Babylone, dans les ſiécles dont je parle préſentement.

On ne peut parler que très-imparfaitement des plaiſirs & des amuſemens des Babyloniens. L'antiquité ne nous a rien tranſmis de particulier ſur cet article. On peut conjecturer ſeulement que ces peuples avoient beaucoup de goût pour la muſique. L'Ecriture le marque expreſſément. On y trouve même un aſſez

[a] L. 8. ſect. 74. p. 477. = Voyez auſſi Mart. l. 14. épigram. 150.
Ces 81 mille ſeſterces reviennent à 14364 liv. 12 ſ. 5 $\frac{42}{64}$ d. de notre monnoie.

[b] Apocalypſ. c. 18. ℣. 12.

[c] Apocalypſ. Ibid.

[d] Hérod. l. 1, n. 199. = Apocalypſ. c. 18. ℣. 13.

grand détail des différentes sortes d'instrumens en usage chez les Babyloniens [a]. Mais c'est, au reste, tout ce qu'on peut dire sur cet objet. Car il n'est pas possible aujourd'hui de spécifier quels étoient ces instrumens dont parle l'Écriture, ni la maniere dont on en jouoit.

On doit aussi mettre la chasse au nombre des divertissemens des Babyloniens [b]. Ces peuples étoient si passionnés pour cet exercice, & si amateurs de ce plaisir, que par préférence à tout autre sujet, ils peignoient des chasses dans leurs appartemens [c]. Les Babyloniens portoient même le goût pour ces sortes de représentations, au point d'en broder sur leurs habits & sur leurs meubles [d]. Les plaisirs de la table, la musique & la chasse, sont, au-surplus, tout ce que nous sçavons des divertissemens qui pouvoient être en usage à Babylone. Je ne doute pas néanmoins qu'on ne doive y joindre la danse, quoiqu'il n'en soit fait aucune mention expresse dans les écrivainsde l'antiquité.

Quant aux bienséances de convention, & aux usages ordinaires de la vie civile, je remarque comme une exception aux maximes générales des peuples de l'Asie, que chez les Babyloniens, les femmes n'étoient point resserrées dans l'intérieur de leurs appartemens. Il paroît, au contraire, qu'elles vivoient familierement avec les hommes. Non seulement on les admettoit dans les festins publics [e]; on leur permettoit encore de voir des étrangers, & de manger avec eux [f]. Les Babyloniens cependant avoient des Eunuques, & même en grand nombre [g]. Cette conduite offre, je l'avoue, un contraste assez difficile à expliquer. Mais ce n'est pas le seul exemple des contradictions que présentent les mœurs des différens peuples de cet Univers. Jettons maintenant un coup d'œil général sur le caractere & le génie des habitans de Babylone.

Le Saint Esprit leur reproche souvent pat la bouche des Prophêtes, beaucoup d'orgueil & de dureté, joint à un goût

[a] Dan. c. 3. ỳ. 5. = Apocalypf. c. 18. ỳ. 22. = Voyez aussi Q. Curt. l. 5. c. 1. p. 264. 265.

[b] Xenoph. Cyrop. l. 1. p. 9. 10. = Nicol. Damascen. *in* Excerpt. Valef. p. 425.

[c] Diod. l. 2. p. 122. = Ammian. Marcell. l. 24. c. 6. p. 406. 407.

[d] Plaut. *in* Pseud. act. 1. scen. 2. v. 14. = Athén. l. 12. c. 9. p. 538. D.

[e] Dan. c. 5. ỳ. 2. = Q. Curt. l. 5. c. 1. p. 271.

[f] Q. Curt. *loco cit.*

[g] 4. Reg. c. 20. ỳ. 18. = Dan. c. 1. ỳ. 3. Jos. antiq. l. 10. c. 16.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

excessif pour la volupté [a]. A l'égard du faste & de l'orgueil, ce vice n'a pas été particulier aux Babyloniens. Les Orientaux semblent avoir été affectés, de tous les tems, de beaucoup de hauteur & de vanité. Mais ces sentimens durent encore s'accroître chez les Babyloniens, par la ruine & la destruction totale de l'ancien Empire d'Assyrie. Ils n'ont, sans doute, que trop bien mérité, depuis cette époque, les reproches d'orgueil & de vanité qu'Isaïe & les autres Prophêtes leur font sans cesse. Ces Peuples étoient alors enyvrés de la splendeur & de la puissance formidable de leur Monarchie.

A l'égard de la dureté de caractere, il est clair par l'Ecriture, que ce reproche ne doit tomber que sur la maniere dont les Babyloniens traitoient les Juifs soumis à leur domination. Ils avoient, à cet égard, abusé cruellement des avantages que Dieu leur avoit accordés sur ce peuple ingrat & infidèle [b]. D'ailleurs, je ne crois pas que la dureté fit le fond & l'essence du génie des Babyloniens. Ils paroissent, au contraire, avoir été d'un caractere assez doux & assez humain, tel que l'est ordinairement celui des nations adonnées aux plaisirs & à la volupté. Je crois même, indépendamment de cette réflexion, trouver une preuve de ce que j'avance, dans un usage dont on ne peut attribuer l'établissement qu'à des sentimens de douceur & d'humanité. Chaque année durant cinq jours d'un certain mois, on célébroit à Babylone une fête pendant laquelle les esclaves prenoient la place de leurs maîtres, ayant droit de s'en faire servir & de leur commander. On choisissoit même dans chaque maison un esclave qui, pendant tout le tems que duroit la fête, étoit censé le chef de la famille, & portoit, en conséquence, un habit distingué [c]. Cet usage paroît annoncer un fond de douceur & des principes d'humanité bien éloignés de cette dureté, avec laquelle on sçait que les anciens traitoient ordinairement leurs esclaves (1).

[a] Voyez Isaïe, c. 13. ℣. 19. c. 14. ℣. 13, &c. c. 47. ℣. 6. 7. 8. = Apocalypf. c. 18. ℣. 3.

[b] Voyez suprà L. II. c. 1. p. 4.

[c] Berof. *apud* Athen. l. 14. cap. 10. p. 639. C.

(1) Je ne voudrois pas cependant garantir que l'usage, dont je viens de parler, eût lieu dès les siécles dont il s'agit présentement. Il pourroit bien n'être qu'une imitation des Saturnales, & n'avoir été introduit chez les Babyloniens que depuis les conquêtes d'Alexandre. On sçait que Bérose est postérieur à cet événement.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Il n'est pas possible de justifier également les Babyloniens sur ce penchant désordonné qu'on les accuse d'avoir eû pour les plaisirs & la débauche la plus outrée. Babylone sur la fin des siécles dont je parle présentement, regorgeoit de richesses. Elles y produisirent le même effet qu'elles ont produit dans tous les tems chez tous les peuples, la corruption des mœurs & les déréglemens qu'entraînent le luxe & la mollesse. Les Ecrivains sacrés nous peignent Babylone comme une ville plongée dans les débordemens les plus affreux [a], & les Auteurs profanes avouent qu'il n'y eut jamais de ville plus corrompue [b]. On s'y faisoit une étude particuliere de tout ce qui pouvoit flatter les sens, & allumer les passions les plus honteuses [c]. Après ce portrait des mœurs de Babylone, ne soyons point étonnés de voir cette ville si souvent désignée dans le langage allégorique des Auteurs sacrés, sous le nom de la *grande Prostituée*.

La plûpart des écrivains qui ont eu occasion de parler de la licence & des débordemens qui regnoient chez les Babyloniens, n'ont pas manqué d'en attribuer la principale cause à une cérémonie religieuse observée de tems immémorial chez ces peuples, coutume qu'il est nécessaire, par cette raison, d'exposer avec tout le détail & les circonstances que l'histoire a pû nous transmettre sur ce sujet.

Par une loi fondée sur un Oracle, il étoit ordonné à toutes les femmes de se rendre, une fois dans leur vie, au temple de Vénus pour se prostituer à des étrangers [d]. Voici le cérémonial qui s'observoit dans ces occasions. Chaque femme, en arrivant au temple de la Déesse, alloit s'asseoir la tête couronnée de fleurs. Il y avoit dans cet édifice quantité de galleries & de détours, où se tenoient les étrangers, que le goût pour la débauche ne manquoit jamais d'y attirer en grand nombre. Il leur étoit permis de choisir entre toutes les femmes qui venoient pour satisfaire à la loi, celle qu'il leur plaisoit davantage. L'étranger étoit obligé, lorsqu'il abordoit l'objet de son choix, de lui donner quelques pieces de monnoie, & de dire en présentant cet

[a] Isaïe, c. 13. ℣. 19. = Apocalyps. c. 18. ℣. 3.
[b] Q. Curt. l. 5, c. 1, p. 171.
[c] Id. Ibid.
[d] Hérod. l. 1. n. 199. = Strabo, l. 16, p. 1081.

argent : *J'implore en votre faveur la déesse Mylitta* (¹). Il l'emmenoit ensuite hors du Temple, dans un endroit retiré, & satisfaisoit sa passion. La femme ne pouvoit pas rejetter la somme qui lui étoit offerte, quelque modique qu'elle fût, attendu que c'étoit un point de religion. Il ne lui étoit pas libre, non plus, de refuser l'étranger qui s'étoit présenté le premier. Elle étoit obligée de le suivre, de quelque condition qu'il pût être [a].

Dès que les femmes avoient satisfait à la loi, elles offroient, selon l'usage prescrit, un sacrifice à la Déesse, & alors il leur étoit libre de s'en retourner dans leurs maisons ; car dès qu'une femme avoit une fois mis le pied dans le temple, il ne lui étoit pas permis d'en sortir, sans avoir auparavant accompli l'obligation qui lui étoit imposée par la loi [b].

Cette obligation, au surplus, n'avoit exactement lieu que pour les personnes du commun & de bas-état. Les femmes distinguées par leur rang, leur naissance, ou leurs richesses, avoient bien trouvé le moyen d'éluder la loi. Elles se faisoient porter dans leur litiére jusqu'à l'entrée du temple ; là, après avoir pris la précaution de renvoyer toute leur suite, elles se présentoient un moment devant la statue de la Déesse, & pour la forme seulement [c] ; car aussi-tôt elles sortoient du Temple, & s'en retournoient chez elles.

Cette coutume religieuse, cette obligation imposée à toutes les femmes de se prostituer publiquement, une fois dans leur vie, a été regardée, selon que je l'ai déja dit, par tous les Ecrivains qui ont eû occasion de traiter des mœurs des Babyloniens, comme le principe & la cause toujours subsistante de la dépravation & de l'extrême licence ausquelles ces peuples étoient abandonnés. J'ose dire cependant que cet usage, qui, au premier aspect, paroît si révoltant, devoit peut-être son origine, moins à la corruption & au déréglement, qu'aux idées dont les anciens peuples étoient prévenus, au sujet de la Divinité. Justifions cette proposition.

Les anciens, dont les idées philosophiques n'étoient ni bien justes ni bien sublimes, regardoient les dieux comme des êtres

(¹) C'est le nom que les Babyloniens donnoient à Vénus. Hérod. l. 1. n. 199.

[a] Hérod. l. 1. n. 199. = Strabo, l. 16. p. 1081.

[b] Hérod. Ibid.

[c] Hérod. Ibid.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

jaloux, en quelque sorte, du bonheur des hommes [a]. Ils étoient particulierement persuadés, à l'égard de Vénus, que cette Déesse portoit le sexe à l'impureté & au désordre [b]. C'est par cette raison qu'on plaçoit ordinairement ses temples hors des villes [c]. On voit encore que les filles, & même les veuves qui vouloient passer à de secondes noces, ne manquoient pas, avant que de se marier, d'offrir des sacrifices à Vénus pour se la rendre propice [d]. Car, je le répete, les anciens Peuples étoient intimement persuadés que cette Déesse se plaisoit à jetter le sexe dans la débauche & le déréglement.

D'après ces faits, qui sont bien constans & bien certains, je pense que la loi qui, chez les Babyloniens & chez d'autres peuples [e], ordonnoit aux femmes de se prostituer une fois en leur vie, dans le temple de Vénus, à un étranger, je pense, dis-je, que cette loi, loin d'avoir été établie pour favoriser la débauche, avoit, au contraire, été imaginée pour l'empêcher. Voici les raisons sur lesquelles je crois pouvoir établir ce sentiment.

Les auteurs de la loi dont je parle, convaincus que Vénus étoit une divinité envieuse & malfaisante, avoient cherché les moyens qu'ils avoient crûs les plus propres pour mettre l'honneur du sexe à l'abri des caprices & de la malignité de cette Déesse : c'est dans la vue, sans doute, de l'appaiser & de la satisfaire, qu'ils avoient imaginé l'espece de sacrifice dont je viens de parler. On vouloit, pour ainsi dire, racheter la vertu des femmes, & assurer pour toujours leur chasteté, en leur faisant faire un écart dont on se flattoit que Vénus voudroit bien se contenter, & laisser en conséquence ces victimes tranquilles le reste de leur vie.

J'attribuerai encore au même principe, c'est-à-dire, au desir de détourner les influences d'une divinité maligne, ce que nous lisons de l'usage où l'on étoit dans plusieurs pays, de

[a] Hérod. l. 1. n. 32. l. 3. n. 40.

[b] Voyez Hom. Iliad. l. 24. v. 30. = Odyss. l. 4. v. 261. 262. = Plut. t. 2. p. 146. D. p 310. F. = Ovid. Metam. l. 2. v. 238, &c. Fastor. l. 4. v. 157. = Apollodor. l. 1. p. 7. = Hygin. Fab. 58. = Martial. l. 2. epigram. 84. = Pauf. l. 9. c. 16. p. 742. = Parthen. Erot. c. 5. = Schol. Hom. *ad* Iliad. l. 5. v. 412. = Valer. Maxim. l. 8. c. 15. §. 12.

[c] Vitruv. l. 1. c. 7.

[d] Pauf. l. 2. c. 34.

[e] Voyez Hérod. l. 1. n. 199. = Ælian. Var. Hist. l. 4. c. 1. = Strabo, l. 11. p. 805. = Justin. l. 18. c. 5.

consacrer

consacrer à la prostitution un certain nombre de femmes & de filles [a]. On vouloit, vraisemblablement, par cette espece d'offrande obtenir que tout le surplus des femmes & des filles menât une vie chaste & réglée.

III[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Je crois, au surplus, trouver une preuve bien-marquée de ce que j'avance sur le but & les motifs de cette institution, dans la maniere dont Justin en parle. Cet Auteur dit que, de tems immémorial, c'étoit une coutume en Chypre d'envoyer à certains jours, les filles sur le bord de la mer, offrir, en se prostituant, leur virginité à Vénus, comme un tribut qu'elles lui payoient pour le reste de leur vie [b]. On peut assurer que la même intention avoit fait imaginer, chez les Babyloniens, la coutume religieuse qu'on vient de lire. J'en tire la preuve des paroles que l'étranger qui abordoit une femme étoit obligé de prononcer : *J'implore en votre faveur la déesse Vénus.* Cette formule de prieres n'annonce-t-elle pas clairement le but & les motifs de ces sacrifices singuliers. Ce qu'Hérodote ajoute immédiatement après, acheve de confirmer l'idée que je viens d'en donner. Ce grand Historien a soin de remarquer que, dès que les femmes de Babylone avoient satisfait à l'obligation imposée par la loi, quelqu'offre qu'on pût leur faire par la suite, elles étoient inébranlables [c]. Ælien en dit autant des femmes de Lydie, pays où la même loi étoit établie [d]. Ajoutons, enfin que chez les peuples où l'usage étoit de consacrer à la prostitution dans le temple de Vénus, un certain nombre de filles, il n'y avoit personne qui ne se fît un honneur de les épouser [e].

Ces faits ne suffisent-ils pas pour détruire toutes les inductions qu'on voudroit tirer contre les mœurs des Babyloniens, de la coutume religieuse dont je viens de parler. Si la corruption s'introduisit chez ces peuples, on doit l'attribuer à un tout autre motif. Je doute même que dans les siécles qui nous occupent présentement, la dépravation des mœurs ait été por-

[a] Strabo, l. 6. p. 418. l. 11. p. 805. l. 12. p. 837.

[b] *Pro reliquâ pudicitiâ libamenta Veneri soluturas.* l. 18. c. 5. = Voyez aussi Augustin. *de* Civit. Dei. l. 4. c. 10.

[c] L. 1. n. 199.

[d] Var. Hist. l. 4. c. 1.

[e] Strabo, l. 11. p. 805. = Val. Maxim. l. 2. c. 6. §. 15. = August. *de* Civit. Dei. l. 4. c. 10.

III[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

tée aux derniers excès. Ce ne fut, à ce que je pense, que par la suite. Hérodote nous apprend qu'après la prise de Babylone par Cyrus, ses habitants étant tombés dans l'indigence & dans la misere, ils ne firent point de difficulté de prostituer leurs filles pour en retirer quelque profit [a]. Quinte-Curce en dit autant. Il ajoute même que les maris n'avoient point honte de livrer leurs femmes à des étrangers pour de l'argent [b]. Mais ce que dit Quinte-Curce des mœurs des Babyloniens, ne regarde que le siécle d'Alexandre, siécle assez éloigné de ceux qui font l'objet de cette troisieme Partie de notre ouvrage. Alors il y avoit déja long-tems que, selon Hérodote, les Babyloniens déchus de leur ancienne splendeur, étoient devenus un peuple aussi corrompu que méprisable.

J'ai remarqué dans l'article précédent, en parlant des Assyriens, que ces peuples avoient sçu allier la bravoure & le goût pour les sciences avec le penchant le plus décidé pour le luxe & la volupté. On en peut bien dire autant, & avec encore plus de raison, des Babyloniens. Toute l'antiquité a rendu témoignage à leur valeur & à leurs talens militaires. Xénophon, juge bien capable en pareille matiere, dit expressément que l'Orient n'avoit point de meilleurs soldats que les habitants de la Chaldée [c]. Quant à leurs exploits, l'Ecriture sainte d'un côté, & l'Histoire profane de l'autre, en parlent trop souvent pour qu'il soit nécessaire d'y insister. En dernier lieu, ce furent les Babyloniens qui, conjointement avec les Médes, prirent Ninive & détruisirent l'empire d'Assyrie [d], conquête que je présume avoir été fatale à ces deux peuples, puisque, selon toutes les apparences, c'est à cette époque que le luxe & la corruption des mœurs commencerent à s'introduire chez ces nations. J'examinerai cette question plus particuliérement à l'article des Médes [e].

A l'égard du goût que les Babyloniens avoient pour les sciences, on sçait que, selon le rapport d'un très-grand nombre d'écrivains de l'antiquité, l'honneur d'en avoir trouvé les premiers principes, & celui d'en avoir les premiers donné les pré-

[a] L. 1. n. 196.
[b] L. V. c. 1. p. 271.
[c] Cyrop. l. 3. p. 150.
[d] Voyez *suprà*, Liv. I. chap. premier, pag. 6 & 7.
[e] Voyez *infrà*, art. 3. p.

ceptes, étoit dû aux Chaldéens [a]. Je ne pense pas, au surplus, devoir insister davantage pour le moment sur ce sujet. Je m'y suis assez étendu ailleurs, en rendant compte des découvertes & des progrès que les anciens peuples avoient faits dans les sciences [b].

Je crois aussi ne devoir dire qu'un mot sur le génie que les Babyloniens avoient pour les arts. Ce qu'on a vû précédemment sur les travaux, sur les embellissemens de Babylone, & sur l'habileté de ses habitans dans l'art de fondre les métaux [c], joint à ce qu'on vient de lire sur le luxe & la magnificence de leurs habits, ne permet pas de douter qu'il n'y eût, dans tous les genres, d'excellens artistes à Babylone. On peut, je crois, assurer que pour tout ce qui dépend de l'industrie & de la main-d'œuvre, les Babyloniens sur la fin de leur Monarchie ne le cédoient à aucun des peuples alors connus.

Je finis la peinture du caractere des Babyloniens, par le reproche le mieux fondé qu'on puisse faire à cette nation. Ils étoient singuliérement entêtés de l'Astrologie judiciaire; &, en général, fort adonnés aux sciences occultes. Les Chaldéens, qu'on doit regarder comme les sçavans de Babylone, ne s'étoient occupés de l'Astronomie que dans la vûe de pouvoir lire dans le Ciel la destinée des hommes & des Empires. Ils prétendoient y être parvenus, & on ne peut pas, à cet égard, porter la crédulité plus loin que la portoient les Babyloniens [d]. Il paroît encore que, non contens de chercher à pénétrer les ténébres de l'avenir, par l'étude des différens aspects des planètes & des étoiles, les Chaldéens étoient fort adonnés aux sortileges & aux enchantemens. L'étude de la Magie faisoit, après celle de l'Astrologie judiciaire, leur principale occupation [e]. Ils se vantoient de pouvoir détourner les malheurs dont on étoit menacé, & de procurer toute sorte de bonheur par leurs expiations, leurs sacrifices & leurs cérémonies magiques. [f]. L'Eternel, par la voix de ses Prophêtes, insulte souvent à cette croyance

[a] Cicero *de* Divinat. liv. 1. n. 41. = Diod. l. 2. p. 142. = Strabo, l. 1. p. 43.

[b] *Suprà*, L. III. p. 93 & 115.

[c] *Suprà*, L. II. chap. 1. p. 58 & 59.

[d] Voyez Isaïe, chap. 47. ℣. 13. = Cicero *de* Divinat. *passim*. = Diod. liv. 2. p. 142, &c.

[e] Isaïe, c. 47. ℣. 9. 12. = Ezech. c. 21. ℣. 21. = Dan. c. 1. ℣. 20. c. 2. ℣. 2. c. 5. ℣. 7.

[f] Diod. l. 2. p. 142. = Voyez Stanley, Hist. Philos. part. 12. sect. 1. 12 & 11. 23.

aveugle que les Babyloniens avoient pour leurs Mages & pour leurs Astrologues [a], croyance dont tous les Auteurs profanes déposent également. Ces reproches si souvent & si généralement répétés, ne permettent pas de douter que les Babyloniens ne fussent une nation excessivement crédule & superstitieuse. C'est, au surplus, un foible auquel, de tous les tems, les peuples de l'Asie paroissent avoir été particuliérement sujets. Il n'y a point de pays, qui de nos jours encore, offre un pareil amas de superstitions & de pratiques religieuses plus extravagantes & plus ridicules les unes que les autres.

De tous les différens traits que j'ai rassemblés sous cet article, il résulte que les Babyloniens, dans les siécles brillans de leur Monarchie, étoient un peuple fort policé, très-brave & très-spirituel, ayant beaucoup de goût & de talens pour les arts & pour les sciences ; mais dailleurs, très-fastueux, très-adonné au luxe & aux plaisirs, très-superstitieux enfin, & très-crédule, vices que j'ai déja dit ne point former le caractere & le génie particulier des Babyloniens, mais en général celui de toutes les nations de l'Orient. Elles sont encore aujourd'hui les mêmes à cet égard qu'elles ont été dans tous les tems.

[a] Voyez Isaïe, c. 47. ℣. 12. 15.



ARTICLE III.

Des Médes.

Il nous reste assez de connoissances particulieres & directes sur les mœurs des Médes. Nous sommes même en état d'en juger encore mieux d'après celles des anciens Perses, sur lesquelles les écrivains de l'antiquité sont entrés dans de très-grands détails. Il est certain, en effet, que les Perses avoient emprunté des Médes ce luxe & cette mollesse qui les ont si fort décriés dans les derniers tems de leur empire [a]. Ainsi les faits que l'antiquité nous a conservés sur la maniere dont les Perses vivoient dans les siécles brillans de leur Monarchie, peuvent également servir à nous donner une idée fort juste des mœurs & des usages des Médes.

Les Médes étoient originairement un peuple fort simple & fort grossier. La premiere fois que l'histoire en parle, c'est pour nous apprendre qu'ils furent assujettis par les Assyriens sous le régne de Ninus [b]. On les voit supporter patiemment cet asservissement pendant plusieurs siécles, & secouer ensuite le joug, sans qu'on sçache trop ni comment, ni dans quel tems ces peuples parvinrent à s'affranchir de la domination des Assyriens [c].

Quoi qu'il en soit de l'époque & des circonstances de cette fameuse révolution, les Médes, après quelques années de troubles & d'anarchie, élurent un Roi [d]. Ce Prince nommé Déjocès, s'attacha à civiliser ses nouveaux sujets. Il bâtit Ecbatane dont il fit la capitale de son royaume, & chercha même à l'embellir avec assez de magnificence [e]. On peut juger qu'en général Déjocès avoit beaucoup de goût pour le faste & la représentation. Toute sa conduite l'annonce [f]. Il inspira vraisemblablement les mêmes sentimens à ses sujets. C'est, au reste, tout

[a] Hérod. l. 1. n. 135. = Xenophon. Cyrop. *passim.* = Strabo, l. 11. p. 797. & 798.

[b] Diod. l. 2. p. 114.

[c] Voyez *suprà*, L. I. c. 1. p. 5.

[d] Ibid. c. 3. p. 9.

[e] Hérod. l. 1. n. 98.

[f] Voyez Id. Ibid.

ce qu'on peut dire sur les mœurs des Médes pendant le régne de Déjocès. L'histoire ne nous en a transmis aucune particularité.

Depuis cette époque, c'est à-dire, depuis l'an 710 avant Jesus-Christ, l'histoire des Médes commence à s'éclaircir & à nous être mieux connue. On voit une suite de Rois se succéder pendant 200 ans, jusqu'au moment où Cyrus réunit en sa personne la couronne de Médie à celle de Perse. C'est sous le régne d'Astiage, grand-pere de ce Prince, & sous celui de Cyaxare, le dernier des rois Médes, que nous allons considérer les mœurs de cette nation.

De tous les peuples dont il est parlé dans les écrivains de l'antiquité, les Médes sont ceux qui paroissent avoir été les plus décriés pour leur luxe, leur faste & leur molesse [a]. C'étoit dans la somptuosité & la magnificence des habits qu'éclatoit particuliérement le luxe de ces peuples. Ils portoient de longues robes traînantes, qui avoient de grandes manches pendantes. Cette sorte d'habillement avoit très-bonne grace ; & comme il étoit flottant, & qu'en général il avoit beaucoup d'ampleur, il étoit très-propre à cacher les défauts de la taille [b]. Ces robes, au surplus, étoient tissues de différentes couleurs, toutes plus brillantes les unes que les autres, & richement brodées d'or & d'argent [c]. A l'égard de la coëffure, les Médes laissoient croître leurs cheveux & couvroient leur tête d'une thiare, ou espéce de bonnet pointu, très-magnifique [d]. Ils étoient, en outre, chargés de brasselets, de chaînes d'or & de colliers ornés de pierres précieuses. [e]. Les Médes enfin portoient la recherche dans leur ajustement au point de se peindre les yeux & les sourcils, de se farder le visage, & de mêler parmi leurs cheveux des cheveux artificiels [f]. Tel étoit l'habillement des hommes. Quant à celui des femmes, on n'en peut rien dire absolument.

[a] Voyez Athen. l. 12. p. 512. = Tertullian. *de* Cultu Fœmin. l. 1. p. 152.

[b] Xenoph. Cyrop. l. 8. p. 122. = Diod. l. 2. p. 119. = Justin. l. 1. c. 2. l. 41. c. 2. = Strabo, l. 11. p. 797.

[c] Herod. liv. 1. n. 111. = Xenoph. Cyrop. l. 8. p. 126.

[d] Xenoph. l. 8. p. 127. = Plut. *de* Fort. Alex. p. 329. 330.

[e] Id. Ibid.

[f] Xenophon. Cyrop. l. 1. p. 5.

Cette espece de fard consistoit dans une couleur noire dont les anciens se teignoient les sourcils & les paupieres, pour faire paroître les yeux plus vifs & plus grands.

Les écrivains de l'antiquité ne nous fourniſſent ſur cet article aucune lumiére. Ils nous apprennent ſeulement que le ſexe, dans la Médie, étoit recommandable par ſa beauté [a].

Le luxe de la table égaloit, chez les Médes, celui des habillemens. Dans un repas qu'Aſtiage donna à Cyrus, tout fut prodigué: ſoit pour la qualité, ſoit pour la variété des viandes & la diverſité des mets [b]. On voit auſſi que, chez ces peuples, on prenoit la précaution de faire l'eſſai de la boiſſon qu'on ſervoit au Roi. L'échanſon, avant que de préſenter la coupe au Prince, en verſoit quelques goutes dans le creux de ſa main gauche, & en goûtoit [c].

Il ſeroit aſſez curieux de ſçavoir en quoi pouvoit conſiſter préciſément la délicateſſe & la magnificence des Médes, à l'égard du luxe de la table. Mais, je l'ai déja dit, les anciens écrivains ne ſont entrés ſur cet article dans aucun détail. Je crois, au ſurplus, qu'on ne doit ſe former qu'une aſſez médiocre idée du talent de ces peuples pour la délicateſſe & l'élégance de la bonne chere. J'en juge ainſi par la maniere dont on mange encore aujourd'hui dans tout l'Orient. On ſçait que l'art d'apprêter & de diverſifier les mets, y eſt fort borné, & je crois qu'à cet égard il en a été, à peu-près de même dans tous les tems. Car, ſelon que j'ai déja eu pluſieurs fois occaſion de l'obſerver, les uſages ont peu varié chez les Orientaux.

Quoi qu'il en ſoit, au reſte, les débauches de la table étoient exceſſives chez les Médes. On s'y enyvroit très-fréquemment. Les Monarques n'étoient pas plus réſervés ſur cet article que les derniers de leurs ſujets [d]. L'hiſtoire nous a conſervé un exemple trop marqué de leur intempérance, pour le paſſer ſous ſilence. Dans la guerre que Cyaxare, le dernier des rois Médes faiſoit aux Babyloniens, Cyrus qui avoit joint ſes armes à celles de ce Prince, trouvant une occaſion favorable de battre l'ennemi, partit la nuit, à la tête de toute la cavalerie. Cyaxare, au contraire, paſſa cette même nuit dans la débauche, & la porta au point de s'enyvrer avec tous ſes principaux officiers [e].

[a] Xenoph. Cyrop. l. 5. p. 50. = Anabas. l. 3. p. 130.
[b] Xenoph. Cyrop. l. 1. p. 5.
[c] Xenoph. Cyrop. l. 1. p. 6.
[d] Id. Ibid. p. 6.
[e] Ibid. l. 4. p. 62.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hebreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

La musique assaisonnoit, chez les Médes, les plaisirs de la table. Ils y chantoient & y jouoient volontiers des instrumens. Les Monarques prenoient part eux-mêmes à ce divertissement, & généralement à tout ce qui pouvoit animer la joie des festins[a]. On peut mettre encore au nombre des plaisirs des Médes, celui de la danse. Ils s'y livroient avec beaucoup d'ardeur & d'emportement[b].

La chasse étoit aussi un des exercices dont les Souverains de Médie s'occupoient le plus agréablement. Afin même de pouvoir prendre ce plaisir avec plus de facilité, ils avoient fait construire de grands parcs dans lesquels ils tenoient renfermés des lions, des sangliers, des léopards & des cerfs[c].

Il est impossible de rien dire de certain sur la maniere dont les maisons des Médes pouvoient être bâties. On peut seulement conjecturer que ces peuples faisoient consister une partie de la décoration de leurs édifices dans la diversité des couleurs dont ils les peignoient à l'extérieur. Je crois pouvoir proposer cette conjecture d'après ce qu'Hérodote rapporte des murailles d'Ecbatane. Cette ville étoit enfermée par sept enceintes de murailles disposées de maniere qu'au dehors la premiere n'empêchoit pas qu'on ne vît l'entablement de la seconde, celle-ci n'ôtoit point la vûe de celui de la troisiéme, & ainsi des autres. Les creneaux de la premiere muraille étoient peints de blanc, ceux de la seconde, de noir, ceux de la troisiéme de pourpre, de la quatriéme, de bleu, de la cinquiéme, d'orangé ; & à l'égard des deux dernieres enceintes, les creneaux de l'une étoient argentés, & ceux de l'autre dorés[d]. J'imagine d'après ces faits, que les Médes étoient, vraisemblablement, dans l'usage de peindre à l'extérieur leurs maisons de différentes couleurs, usage que nous sçavons avoir lieu encore aujourd'hui dans plusieurs pays.

Quant à la décoration intérieure des appartemens chez ces peuples, on n'en peut parler non plus que d'une maniere très-imparfaite. Je crois seulement pouvoir assurer que l'usage des tapisseries avoit lieu chez les Médes. Cette sorte de meubles,

[a] Xenophon. Cyrop. l. 1, pag. 6, l. 4. pag. 62.
[b] Ibid. l. 1. p. 6.
[c] Ibid. l. 1. p. 7, 8 & 9.
[d] L. 1. n. 98.

en

en effet, étoit connue des Perses [a], & on sçait que les Perses avoient emprunté des Médes tout ce qui pouvoit contribuer au luxe & à la magnificence [b]. On peut dire même que les tapisseries ne devoient pas être un objet uniquement de luxe chez les Médes. La Médie est un pays en général assez froid, & dès-lors l'usage de tapisser les appartemens, étoit un usage très-utile & très-nécessaire.

C'étoit particuliérement à la cour d'Ecbatane qu'éclatoit cette pompe & cette magnificence dont les anciens écrivains nous donnent une si haute idée. Si même on s'en rapporte à leur témoignage, c'est des Médes que la plûpart des nations de l'Orient avoient emprunté l'étiquette qui s'observoit à la cour des Souverains de cette partie du monde [c]. On peut juger de la pompe extérieure qui environnoit la personne des Rois de Médie, par cette superbe cavalcade, dont Cyrus jugea à propos de donner le spectacle à ses sujets nouvellement conquis. L'appareil de cette fête fut entiérement ordonné selon les usages des Médes [d]. Enfin, on se formera encore une plus haute idée de la grandeur & de la somptuosité qui régnoient à la cour des Souverains de Médie, si l'on se rappelle la maniere dont les écrivains de l'antiquité parlent de la magnificence qui éclatoit à la cour des Rois de Perse : car je l'ai déja dit, l'étiquette observée à la cour des Rois de Perse, n'étoit qu'une imitation exacte & fidelle de celle des Rois de Médie.

C'est encore des Médes que les Perses avoient reçû cette vénération profonde dont ils étoient pénétrés pour la personne de leurs Rois [e]. Le respect que les Médes portoient à leur Souverain, étoit tel qu'on n'auroit osé ni cracher, ni même rire en sa présence [f]. Ses ordres étoient toujours promptement & ponctuellement exécutés.

L'histoire des Médes ne nous est pas assez connue pour être en état de parler avec quelque exactitude sur les usages qu'ils observoient dans le cours ordinaire de la vie civile. Je remarquerai seulement dans les mœurs de ces peuples, une singularité re-

[a] Plut. *in* Themist. p. 126. 127. = *In* Artax. p. 1026. = Tertullian. *de* Cultu Fœmin. l. 1. p. 152.
[b] Strabo, l. 11. p. 797. = Xenophon. Cyrop. l. 8. p. 141.
[c] Strabo, l. 11. p. 797 & 798.
[d] Xenoph. Cyrop. l. 8. p. 126, &c.
[e] Strabo, l. 11. p. 797.
[f] Hérod. l. 1. n. 99.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

digne d'être observée. Dans certains cantons de la Médie, non-seulement la polygamie étoit permise, elle étoit même autorisée par une loi expresse qui ordonnoit à chaque habitant d'épouser & d'entretenir au moins sept femmes. Dans d'autres cantons c'étoit précisément le contraire. Il étoit permis à une femme d'avoir plusieurs maris, & on regardoit avec mépris, celles qui en avoient moins de cinq [a].

A l'égard du caractere particulier des Médes, on peut assurer qu'en général ils étoient très-braves & très-belliqueux. J'ai déja dit qu'ils passoient pour les premiers peuples de l'Asie qui eussent introduit la discipline dans les armées [b]. On sçait aussi que les Médes avoient enseigné aux Perses l'art de la guerre, & particuliérement à manier l'arc & le javelot avec dextérité [c].

Je ne pense pas que les Médes se soyent jamais rendus fort recommandables du côté des sciences. Ce qui m'autorise dans cette façon de penser, c'est qu'ils ne sont cités nulle part au nombre des peuples chez lesquels on ait vû autrefois fleurir les sciences.

Quant aux Arts & Métiers, il est à présumer que tout ce qui pouvoit y avoir rapport, devoit être recherché avec soin chez les Médes. On n'en peut pas même douter, après ce qu'on a vû sur le goût dominant qu'ils avoient pour le faste & la magnificence, le luxe & la mollesse.

Je croirois, au reste, que le faste & la mollesse, ces vices tant de fois reprochés aux Médes par tous les écrivains de l'antiquité, n'ont commencé à s'introduire chez cette nation, & à corrompre ses mœurs, que depuis la destruction de l'empire d'Assyrie. Jusqu'à ce moment, les Médes ne formoient point une Monarchie assez puissante & assez opulente pour s'abandonner au luxe & aux délices. D'ailleurs, avant cet événement, ils se voyoient entourés de tous côtés d'ennemis puissans & belliqueux (les Assyriens & les Babyloniens), qui les forçoient d'être vigilans & attentifs pour éviter d'en devenir

[a] Strabo, l. 11. p. 798.
Aujourd'hui encore, dans plusieurs cantons de l'Inde, il est permis aux femmes d'avoir plusieurs maris. Voyage de Franc. Pyrard. p. 274. = Lettr. édif. t. 10. p. 22.
[b] *Suprà*, L. V. c. 1. p. 160.
[c] Strabo, l. 11. p. 797.

bientôt la proie. Les Médes dans cette position avoient trop de mesures à garder, & trop de précautions à prendre pour se livrer avec excès au luxe & à la sensualité. Mais les monarques de Médie, en renversant le thrône de Ninive, se délivrerent d'un voisinage dangereux, nécessaire cependant pour rendre leurs sujets actifs & vigilans. Enfin, les richesses dont ces Princes & leurs troupes se gorgerent au sac de Ninive, & par-dessus tout la communication journaliere & habituelle avec un peuple mol & voluptueux; tels qu'étoient alors les Assyriens, corrompirent leurs mœurs, & les firent bientôt dégénérer de celles de leurs ancêtres. Ce qui acheva de porter le dernier coup aux Médes, fut leur réunion & leur incorporation avec les Perses sous Cyrus. Depuis cette époque, il n'est plus question des Médes dans l'histoire.



IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

CHAPITRE II.

Des Egyptiens.

J'AI PRÉSENTÉ dans les volumes précédens & même dans celui-ci, sous différens articles, tout ce qui pouvoit concerner les loix, les arts, les sciences, les mœurs & les usages des Egyptiens. Mais je ne me suis point attaché jusqu'à présent à résumer tous ces différens objets, & à les réunir sous un seul & même point de vûe, pour tracer en conséquence un tableau général & rapproché du caractere des Egyptiens, & faire connoître le génie particulier de cette nation. Je crois que c'est ici le lieu de présenter d'un seul coup d'œil & sous le même aspect les différens traits que l'antiquité peut nous fournir sur cet objet. Je vais donc expliquer en peu de mots l'idée que j'ai cru pouvoir me former des Egyptiens, & tracer d'après les faits, le caractere de ce peuple si vanté dans tous les tems.

Les Egyptiens se sont rendus célébres dans l'antiquité par leurs loix, leurs arts & leurs sciences. Cette nation, en effet, s'étant policée fort promptement, elle a fait en conséquence, de bonne heure, quelques découvertes, & même quelques progrès assez rapides dans plusieurs parties des Arts & des Sciences. C'est un mérite qu'on ne doit point contester aux Egyptiens: mais, d'ailleurs, je ne vois rien qui puisse servir à les caractériser d'une façon bien avantageuse: je crois même être en droit de leur refuser la plus grande partie des éloges qu'on leur a toujours prodigué si libéralement.

Les Egyptiens avoient inventé quelques arts & quelques sciences; mais ils n'ont jamais eû l'esprit de perfectionner aucunes de leurs découvertes. J'ai fait voir leur peu de goût, & j'ose dire, de talent en architecture, en sculpture & en peinture [a]. La maniere dont ils pratiquoient la Médecine étoit absurde & ridicule [b]. Les connoissances qu'ils avoient de l'Astrono-

[a] *Suprà*, L. II. c. 2. — [b] Voyez la seconde Part. L. III. c. 2. art. 1.

mie & de la Géométrie, n'étoient que fort imparfaites. Il s'en faut de beaucoup que leurs découvertes ayent seulement approché de celles que par la suite les Grecs ont fait dans ces deux sciences. Les Egyptiens enfin, n'ont eu aucun génie, aucune ardeur, aucun talent pour le Commerce, la Marine & l'Art militaire.

A l'égard des loix civiles & des constitutions politiques, les Egyptiens en avoient, à la vérité, quelques-unes de fort bonnes, mais d'ailleurs, il régnoit dans leur Gouvernement une multitude d'abus & de défauts essentiels autorisés par les loix & les principes fondamentaux de leur Gouvernement [a].

Quant aux mœurs & aux usages de ce peuple, on a vû à quel point l'indécence & la débauche étoient portées dans ses fêtes publiques & dans ses cérémonies religieuses [b]. La maniere dont une nation croit honorer la divinité, porte l'empreinte de son caractere. La morale des Egyptiens n'étoit pas non plus fort épurée ; on peut même assurer qu'elle péchoit essentiellement contre les premieres régles de la droiture & de la probité. On voit que les Egyptiens étoient souverainement décriés pour leur cupidité, leur mauvaise foi, leurs ruses & leurs friponneries [c].

Il me paroît résulter de tous ces faits, que les Egyptiens étoient en général un peuple assez industrieux, mais, au reste, sans goût, sans génie, sans discernement. Peuple qui n'avoit que des idées de grandeur mal-entendues, & dont les progrès dans toutes les différentes parties des connoissances humaines, n'ont jamais été que très-médiocres. Du surplus, fourbe fripon, mol, fainéant, lâche, rampant, & qui, pour quelques exploits dont il a pû se glorifier dans les tems reculés, a toujours été depuis assujetti par quiconque a voulu entreprendre de le soumettre. Peuple encore assez vain & assez sot pour mépriser les autres nations sans les connoître [d]. Superstitieux à l'excès [e], singuliérement adonné à l'Astrologie judiciaire [f], entêté

[a] *Suprà*, L. I. c. 4. p. 16, &c.

[b] Voyez la premiere Part. L. VI. c. 2. p. 346. &c.

[c] Voyez Plat. *de* Rep. l. 4. p. 642. *De* Leg. l. 5. p. 852. = Stephan. Bysant. voce Αἴγυπτος, p. 38. = Suid. voce Αἰγυπτιάζειν, t. 1. p. 643.

[d] Voyez Hérod. l. 2. n. 41.

[e] Voyez la premiere Part. Liv. VI. c. 2. p. 343.

[f] Voyez Hérod. l. 2. n. 82. = Diod. l. 1. p. 91 & 92. = Cicero *de* Divinat. l.

II[e]. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

enfin jusqu'à l'extravagance d'une théologie absurde & monstrueuse [a]. Cet exposé ne nous autorise-t-il pas suffisamment à dire que toute cette science, cette sagesse & cette philosophie si vantée des prêtres Égyptiens, n'étoit qu'imposture & charlatanerie capables d'en imposer seulement à des peuples aussi peu éclairés, ou autant prévenus que l'étoient autrefois les Grecs en faveur des Egyptiens (1).

Remarquons néanmoins qu'à s'en tenir même au témoignage des anciens, les éloges dont il leur a plû de combler l'Egypte, ne tombent que sur ses loix, sa police, ses arts & ses connoissances mathématiques, mais nullement sur les productions qui sont particuliérement du ressort de l'esprit & du goût. La Gréce ni Rome n'ont jamais loué l'éloquence, la poésie, la musique, l'architecture, la sculpture, la peinture des Egyptiens. J'en dirai autant de ce qui concerne un objet bien plus essentiel, la Médecine. On voit aussi que jamais les Grecs ni les Romains n'ont vanté les connoissances de ce peuple dans la Navigation, le Commerce & l'Art militaire. Je ne vois donc que les idées philosophiques & morales des Egyptiens, pour lesquelles l'antiquité semble avoir eû quelque estime; mais, du surplus, je me crois bien fondé à soutenir que les Egyptiens n'ont eû que des notions confuses & des idées très-imparfaites sur tous les autres objets des connoissances humaines. Je serois fort tenté de comparer cette nation aux Chinois. Je crois appercevoir entre l'un & l'autre peuple beaucoup de ressemblance & de conformité (2).

1. n. 1. = Plut. Conviv. sept. Sap. p. 149. A.

[a] Voyez la premiere Part. L. VI. chap. 2. p. 343.

(1) Voyez Acta Philosoph. t. 1. p. 229, &c. 634, &c. = Conringius *de* Hermet. Med. l. 1. c. 12. = Scherlone amœnitat. Litter. c. 7. p. 190.

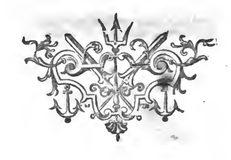
(2) Sur ce qu'on doit penser des arts, des sciences, des loix, de la police & de la morale des Chinois, voyez le voyage d'Anson, l. 3. c. 10.



CHAPITRE III.

Des Peuples de la Gréce.

DANS ce nombre infini de différens peuples qui habitoient autrefois la Gréce, je n'en vois que deux, les Lacédémoniens & les Athéniens, dont les mœurs & les usages méritent une attention particuliere, les autres n'offrent point des faits assez marqués, ni des variétés assez importantes pour qu'on doive s'y arrêter. A quelque différence près, on peut juger des inclinations & des usages de tous les Grecs, par les mœurs & par la façon de vivre des Lacédémoniens & des Athéniens. Dans le tableau que je vais en présenter, j'en userai de la même maniere que j'ai déja fait dans d'autres articles, c'est-à-dire, que j'en parlerai très-sommairement. De plus longs détails feroient inutiles, & ne feroient que multiplier les redites. Cette matiere a déja été suffisamment traitée dans quantité d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde.



ARTICLE PREMIER.

Des Lacédémoniens.

Il est très-peu de nations chez lesquelles le législatur se soit appliqué à régler les mœurs & les pratiques ordinaires de la vie civile, par des loix positives. Les Lacédémoniens doivent être mis dans le petit nombre de Peuples qui ayent eu un code pour leurs mœurs & leurs usages. Les ordonnances de Lycurgue embrassoient également la police générale de Sparte, & les actions de la vie privée de ses habitans. On est assez instruit de l'austérité & de la rigidité de la discipline à laquelle les Spartiates étoient astreints, pour qu'il ne soit pas nécessaire, je crois, d'y insister. Il suffit de dire que les actions les plus indifférentes n'étoient pas libres à Sparte. Personne n'étoit le maître d'y vivre à sa fantaisie, tout, jusqu'aux moindres démarches, étoit assujetti à une régle commune & uniforme [a].

Il n'étoit pas permis, par exemple, à un Spartiate de se marier quand il le jugeoit à propos, d'aller voir sa femme quand il le vouloit, ni d'y rester autant qu'il l'auroit souhaité [b]. Il ne lui étoit pas libre non plus d'apprêter pour sa nourriture ce qu'il vouloit, ni de manger en son particulier. Chaque habitant étoit assujetti à prendre sa réfection dans les salles publiques, & à se contenter de ce qu'on y servoit. Les tables étoient chacune d'environ quinze personnes. On y mangeoit par portions séparées & assis très-durement [c].

Les Rois de Sparte étoient eux-mêmes assujettis à ce genre de vie. Agis venant de remporter une grande victoire sur les Athéniens, crut pouvoir souper chez lui avec sa femme. Il envoya en conséquence demander sa portion. Les Polémarques la lui refuserent, & il fut obligé de venir manger à la table publique [d].

[a] Voyez Xenoph. *de* Repub. Laced. p. 395. = Plut. *in* Lycurg. p. 54.

[b] Xenoph. p. 393. = Plut. *in* Lycurg. p. 48.

[c] Athen. l. 4. p. 141. = Serv. *ad* Æneid. l. 7. v. 176.

[d] Ælian. Var. Hist. l. 3. c. 34. = Plut. *in* Lycurg. p. 45. 46.

La

La sensualité ni même la gourmandise ne trouvoient pas de quoi s'y satisfaire. Les mets qu'on y servoit n'étoient ni choisis, ni délicatement apprêtés. Ils consistoient dans du pain, du vin, du fromage, des figues séches, & dans quelques morceaux de viande grossiérement accommodés [a]. On n'en présentoit même aux conviés que la quantité seulement nécessaire pour le besoin & le soutien de la vie [b]. Il n'étoit pas permis de paroître à Lacédémone trop gras & trop bien nourri. Un Spartiate auquel on trouvoit trop d'embonpoint, en étoit puni & châtié sévérement [c]. Après qu'on avoit mangé & bû très-sobrement, on s'en retournoit chez soi sans lumiére, car il étoit expressément défendû de se faire éclairer [d].

On retrouvoit dans les habits des Spartiates cette même gêne & cette même grossiéreté qui régnoit sur leurs tables. Ils portoient en hyver & en été la même sorte de vêtement, qui étoit court & fort simplement travaillé [e]. Ils ne se rasoient point & affectoient au contraire d'avoir une barbe très-longue & très-fournie [f]. Leur plus grande parure consistoit dans la beauté de leurs cheveux. Les Spartiates les portoient fort longs, & en avoient très-grand soin [g]. La maniére de les arranger étoit de les partager également des deux côtés de la tête [h]. Les Spartiates étoient d'ailleurs fort sales & fort mal-propres sur leurs personnes, ne pouvant se baigner & se parfumer qu'à certains jours marqués. Il ne falloit cependant pas que leurs habits parussent déchirés & en mauvais état, car on ne manquoit pas de punir ceux qui sembloient n'en avoir pas assez de soin [i].

Les Spartiates n'étoient ni plus libres, ni plus recherchés dans leurs maisons & dans leurs meubles, que sur leurs tables

[a] Plut. Ibid. p. 46.
Le plus exquis de tous ces mets étoit une espece de brouet connu dans l'antiquité sous le nom de *Sauce noire*. Nous ne pouvons point décider aujourd'hui quelle étoit proprement cette espece de ragoût. Mais à en juger par ce qu'en disent les auteurs anciens, la sauce noire des Spartiates devoit être un mets des plus médiocres. Voy. Cicer. Tusculan. l. 5, n. 34. Plut. *in* Lycurg. p. 146.

[b] Plut. p. 45. 46.

[c] Ælian. Var. Hist. l. 14. c. 7.

[d] Plut. p. 46.

[e] Thucyd. l. 1. p. 7. == Plut. t. 2. p. 237. == Xenoph. p. 394 & 397.

[f] Plut. t. 2. p. 232. E. Voyez Meurs. Miscell. Lac. l. 1. c. 16.

[g] Hérod. l. 7. n. 208. == Strabo, l. 6. p. 426. == Plut. *in* Lycurg. pag. 53. == Paus. l. 7. c. 14.

[h] Plut. *in* Lycurg. p. 53.

[i] Plut. t. 2. p. 50. 227. 239. == Xenoph. p. 398. == Ælian. Var. Hist. l. 14. c. 7.

& sur leurs habits. On en peut juger par une ordonnance que Lycurgue avoit fait sur cet article. Elle portoit que les planchers des maisons seroient faits avec la coignée, & les portes avec la scie, sans l'aide d'aucun autre outil [a]. De pareilles maisons ne devoient pas, selon l'intention du Législateur, exposer les habitans de Sparte au luxe & à la dépense. En effet, selon que Plutarque l'observe judieusement, il n'y a pas d'homme assez fol pour porter dans des maisons aussi grossiérement construites que celles dont je parle, des lits superbes, des couvertures & des tapis de pourpre, des vases d'or & d'argent, ni en un mot, aucune espéce de magnificence [b].

Les plaisirs & les amusemens des Spartiates répondoient à tout ce qu'on vient de lire précédemment. Leurs divertissemens étoient des plus sérieux & des moins variés. Les Spartiates ne connoissoient d'autres amusemens que la chasse & les différens exercices du corps, & sous ce nom, je comprends la danse qui n'étoit, à proprement parler, chez ce peuple, qu'une espece d'exercice militaire [c]. Les Spartiates avoient aussi une sorte de musique, mais fort simple pour ne pas dire fort grossiére [d]. D'ailleurs, tout ce qu'on peut appeller proprement plaisirs & amusemens étoit banni de Sparte [e]. On n'y avoit pas même voulu souffrir les représentations théâtrales [f], qui faisoient les délices de toutes les autres villes de la Gréce.

Les occupations privées & particuliéres des Spartiates étoient, si l'on peut dire, encore plus bornées & plus restraintes que n'étoient leurs plaisirs & leurs amusemens. Les citoyens de Sparte ne pouvoient connoître ni l'œconomie domestique, ni les affaires, ni les procès, puisque tous leurs biens étoient en commun, & que d'ailleurs ils ne se mêloient point du Commerce, toute espece de trafic leur étant exactement interdite [g]. Il y a plus, ils ne pouvoient exercer aucun art méchanique, pas même cultiver leurs terres. Ce soin étoit entiérement remis aux esclaves [h]. A l'égard des Belles-Lettres & des Sciences, on sçait

[a] Plut. *in* Lycurg. p. 47.
[b] Ibid.
[c] Plut. p. 54. = Xenoph. p. 395.
[d] Plut. p. 54. = Arist. *de* Rep. l. 8. chap. 5. Quintil. Instit. lib. 1. chap. 10. = Ælian. l. 12. c. 50.
[e] Plato *de* Leg. l. 1. p. 775. F.
[f] Plut. Instit. Lac. p. 239.
[g] Voyez *suprà* L. IV. chap. 3. p. 153.
[h] Plut. *in* Lycurg. pag. 54. = Ælian. Var. Hist. l. 13. chap. 19.

qu'elles ne furent jamais en honneur chez les Spartiates. Ces peuples n'en apprenoient que ce qu'il étoit absolument nécessaire d'en sçavoir pour les besoins de la vie civile [a]. On peut donc assurer qur les Spartiates étoient, selon l'intention de Lycurgue, extrêmement désœuvrés la plus grande partie de leur vie. Aussi voyons-nous qu'ils passoient leur tems à discourir & à converser dans des salles communes, où ils s'assembloient tous les jours pour ce sujet [b], & encore l'objet de leurs conversations étoit-il borné & réglé par les loix. On n'y pouvoit traiter que certaines matieres [c]. Tel étoit le genre de vie des Lacédémoniens qui a donné lieu à ce bon mot si célebre dans l'antiquité. On vantoit à Alcibiade le mépris que les Lacédémoniens témoignoient pour la mort : » Je n'en suis » point surpris, dit-il, c'est le seul moyen qu'ils ayent pour s'af» franchir de la gêne & de l'ennui que leur cause la vie qu'ils sont » obligés de mener continuellement [d] ».

Les Spartiates étoient condamnés à cette vie triste & austére dès l'instant de leur naissance; car on ne confioit point aux pères & aux mères l'éducation de leurs enfans. Au moment qu'ils naissoient, on étoit obligé de les remettre entre les mains d'un certain nombre de personnes préposées pour avoir soin de les élever. Tous les enfans de Sparte étoient en conséquence nourris, vêtus, couchés, &, en un mot, élevés d'une maniere uniforme. Rien, au surplus, n'étoit plus dur ni plus rigide que l'éducation qu'ils recevoient. On ne leur laissoit jamais faire qu'un repas très-mince & très-leger, suffisant à peine pour les soutenir. On les forçoit de marcher continuellement sans bas & sans souliers, couverts en tout tems d'un simple manteau. Plus souvent même on les obligeoit de faire leurs exercices entiérement nuds: ils étoient d'ailleurs très-mal couchés, & privés enfin de toutes les espéces de récréations & d'amusemens qu'on a coutume de permettre à la jeunesse. En place on leur proposoit sans cesse des questions graves ausquelles il leur falloit satisfaire juste & promptement, en rendant même raison de leur sentiment, sinon ils pouvoient s'attendre à être griévement & impitoyablement

[a] Plut. *in* Lycurg. p. 50.
[b] Ibid. p. 54 & 55.
[c] Voyez Plut. Ibid. p. 4[c], 51, 55.
[d] Ælian. Var. Hist. l. 13. chap. 38. — Voyez aussi Athen. l. 4. chap. 6. p. 138.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

punis. C'est ainsi que les enfans à Sparte étoient tenus dans une gêne & dans une contrainte perpétuelles, ne pouvant se trouver dans aucun lieu, un seul moment, sans avoir quelqu'un auprès d'eux pour les reprendre & les châtier sévérement, même des fautes les plus légeres [a].

La rigidité pédantesque de la discipline de Sparte n'avoit que trop d'influence sur les moeurs de ses habitans. Elle leur avoit fait contracter un caractere dur & austere, disons même, farouche & cruel. Je n'en apporterai point d'autre preuve que la maniere dont les Spartiates se conduisoient envers leurs esclaves, si connus dans l'antiquité sous le nom d'Hilotes (1). Ils les traitoient avec plus de dureté & de barbarie que des peuples policés ne traitetoient des bêtes brutes [c].

Il étoit expressément défendu à leur maîtres de leur jamais rendre la liberté, ni de les vendre hors du territoire de la Laconie [c]. Les Spartiates portoient la cruauté jusqu'à contraindre les Hilotes à recevoir, chaque année, un certain nombre de coups de fouet, sans les avoir mérités, dans la vûe seulement qu'ils ne désapprissent pas à obéir. Si quelqu'un de ces malheureux esclaves sembloit par sa mine avantageuse, ou par la beauté de sa taille, s'élever au-dessus de la condition dans laquelle il étoit né, on le faisoit mourir, & son maître étoit mis à l'amende, afin que par ses mauvais traitemens, il fit ensorte que ceux qui lui restoient ne pussent un jour, par leurs qualités extérieures, blesser les yeux des Spartiates. Un bonnet & un habit de peau de chien étoit tout le vêtement des Hilotes. On pouvoit les punir pour la moindre faute, sans qu'ils pussent reclamer l'autorité des loix, quelqu'inhumaine que pût être la façon dont on les traitoit. L'excès de leur malheur étoit tel qu'ils étoient

[a] Xenoph. *de* Rep. Laced. p. 393. 394. 395. == Plut. *in* Lycurg. p. 46. 50. 51. == Cicero, Tuscul. l. 2. n. 14.

(1) Voici en peu de mots quelle avoit été l'origine du nom d'Hilotes.

Hélos étoit une ancienne ville de la Laconie, que les Spartiates attaquerent sous quelque prétexte. S'en étant rendus maîtres, ils réduisirent tous les habitans en esclavage. Dans la suite, quand, par de nouvelles conquêtes, les Spartiates vinrent à faire de nouveaux esclaves, ils les appellerent tous Hilotes. C'est ainsi que ce nom particulier devint une dénomination générale pour tous ceux qui, par la suite, furent réduits à la servitude chez les Spartiates. Voyez Acad. des Inscript. t. 23. M. p. 281.

[b] Voyez Plut. *in* Lycurg. pag. 57. == Athen. liv. 6. pag. 272. A. liv. 14. pag. 657.

[c] Académie des Inscriptions, tom. 23. M. pag. 275.

en même tems esclaves des particuliers & du public. On se les prêtoit communément les uns aux autres. Pour comble d'outrages enfin & d'avilissement, on forçoit souvent les Hilotes de boire jusqu'à s'enyvrer, & dans cet état, on les offroit aux yeux des jeunes gens pour leur inspirer l'horreur d'un vice qui dégrade si fort l'humanité.

Souvent même les Spartiates joignoient la perfidie à la cruauté pour faire périr ces malheureuses victimes, lorsque leur nombre trop multiplié pouvoit faire craindre quelque entreprise de leur part. L'histoire nous apprend, par exemple, que, dans une certaine occasion, les Lacédémoniens inquiets de la quantité d'Hilotes qui se trouvoient répandus dans l'Etat, & cherchant à s'en défaire sans risque, firent semblant de vouloir en affranchir plusieurs, afin, disoient-ils, de les incorporer ensuite dans leurs troupes. Sous ce prétexte, on publia que les plus robustes & les plus vaillans des Hilotes n'avoient qu'à venir se présenter pour être enrôlés. A cette nouvelle, il s'en rassembla plusieurs pleins de courage & de bonne volonté. Sur la quantité qui vint s'offrir, on en choisit deux mille qu'on regardoit comme les plus capables de quelque grande entreprise. On les couronna sur le champ de fleurs, & on les promena en grande pompe dans les temples de Sparte; mais peu de tems après, ces deux mille Hilotes disparurent sans qu'on ait jamais sçu ce qu'ils étoient devenus [a].

Dans une autre occasion, des Hilotes condamnés à la mort, sans qu'on sçache pour quel crime, se réfugierent à Ténare, promontoire de la Laconie, où Neptune avoit un temple fort révéré. Les Ephores ne craignirent pas de les en arracher pour les faire conduire au supplice. Cette action a paru révoltante, même aux Auteurs profanes. Ils ont tous regardé le tremblement de terre qui arriva alors, le plus horrible dont on eût encore entendu parler, comme l'effet du ressentiment de Neptune contre les Spartiates qui n'avoient pas craint de violer l'asyle de Ténare [b].

Que dire enfin de cet établissement abominable désigné dans les anciens Auteurs sous le nom d'*Embuscade*. Voici ce qu'ils

[a] Thucyd. l. 4. n. 80. p. 285. = Diod. l. 12. p. 525. = Plut. *in* Lycurg. p. 56.

[b] Académie des Inscriptions, *loco cit.* p. 275.

nous en apprennent. De tems en tems, ceux qui étoient préposés pour gouverner la jeunesse de Sparte, choisissoient, parmi leurs éleves, quelques uns de ceux qui leur paroissoient les plus prudens & les plus hardis. Ils les armoient de poignards & leur donnoient ce qu'il falloit de vivres pour un certain nombre de jours. En cet état, ils envoyoient ces jeunes gens battre la campagne chacun de leur côté. Ces coureurs, ainsi dispersés, avoient ordre de se cacher de jour dans les lieux couverts ou dans quelques cavernes. Dès que la nuit étoit venue, ils sortoient de leur embuscade, & se jettoient dans les grands chemins où ils égorgeoient tous les Hilotes qu'ils rencontroient, cruauté d'autant plus aisée à commettre, que les malheureux qu'ils attaquoient ne pouvoient point porter d'armes. Quelquefois même ces sortes d'assassins marchoient en plein jour & tuoient ceux des Hilotes qui leur sembloient les plus forts & les plus robustes [a].

La cruauté & la perfidie dont les Lacédémoniens usoient envers leurs esclaves, leur étoit aussi très-familiere envers tous ceux qu'ils croyoient avoir intérêt d'opprimer. J'en ai cité un exemple bien sensible dans le livre précédent [b]. Mais il ne sera pas hors de propos d'en produire encore quelques autres.

Alcibiade, dont la bravoure & la capacité étoient connues des Lacédémoniens, avoit été obligé d'aller chercher un asyle auprès du jeune Cyrus, frere d'Artaxercès, roi de Perse. Il n'y fut pas long-tems sans pénétrer les desseins secrets de ce ce Prince, & sans démêler l'objet des préparatifs qu'il lui voyoit faire. Occupé des moyens de relever sa patrie opprimée, Alcibiade crut qu'il y réussiroit infailliblement, s'il pouvoit instruire Artaxercès des projets que Cyrus tramoit contre sa personne. En effet, une découverte de cette importance n'auroit pas manqué de lui concilier la faveur du Monarque, & sans doute qu'il en auroit obtenu le secours dont il avoit besoin pour le rétablissement des affaires d'Athénes. Plein de ces idées, Alcibiade s'achemina vers la Perse. Mais les Lacédémoniens avertis des motifs de son voyage, & convaincus que leurs affaires étoient perdues sans ressource, s'ils ne trouvoient pas le moyen de

[a] Plut. in Lycurg. p. 56. = Voyez aussi Athen. l. 14. p. 657.

[b] Chap. 2. p. 173. = Voyez aussi Ælian. Var. Hist. l. 6. chap. 7.

se défaire d'Alcibiade, mirent en œuvre, pour y parvenir, la plus noire des lâchetés. Ce grand homme se trouvoit alors dans le gouvernement de Pharnabaze. Les Lacédémoniens écrivirent à ce Satrape pour l'engager à les délivrer, à quelque prix que ce fût, d'un ennemi si redoutable. Pharnabaze gagné par leurs offres & par leurs promesses, les servit à leur gré, & fit assassiner Alcibiade [a].

La maniere dont les Lacédémoniens userent des avantages qu'ils avoient remportés sur Athènes dans la guerre du Péloponése, suffiroit seule pour les couvrir à jamais d'opprobre & d'infamie. Ils exercerent dans cette ville si chère à toute la Gréce, les plus horribles cruautés. Ils firent mourir, dit Xénophon, plus de personnes en huit mois de paix, que les ennemis n'en avoient tué en trente ans de guerre [b]. Tout ce qui restoit alors à Athénes de personnes un peu considérables, en sortit pour aller chercher quelque part un asyle où l'on pût vivre en sûreté. Les Lacédémoniens eurent l'inhumanité de vouloir ôter à ces malheureux fugitifs, cette derniere ressource. Ils défendirent aux villes de la Gréce, par un édit public, de leur donner retraite, ordonnerent qu'on les livrât aux trente Tyrans qui ravageoient pour lors Athénes, & condamnerent à une amende quiconque s'opposeroit à l'exécution de ce cruel édit [c].

La conduite que tinrent les Lacédémoniens, à peu près vers le même tems, à l'égard de Syracuse prouve encore mieux de quel esprit ce peuple étoit animé, & quel étoit le fonds de sa politique. Les Syracusains disputoient alors leur liberté contre Denys le tyran, & venoient d'essuyer un échec considérable. Dans ces circonstances, les Lacédémoniens députerent un de leurs citoyens à Syracuse, en apparence, pour témoigner la part qu'ils prenoient au malheur de cette ville, & pour lui offrir du secours, mais, en effet, pour fortifier Denys dans la résolution de se maintenir, & de pousser à bout son entreprise, espérant que ce Prince devenu fort puissant, pourroit leur être à l'avenir d'une grande utilité [d]. Enfin, Hérodote dit nette-

[a] Cornel. Nepos *in* Alcibiad. n. 9, &c. = Diod. l. 14. p. 647. = Plut. *in* Alcibiad. p. 213. = Justin, l. 5. chap. 8.

[b] Xenoph. *de* Reb. gest. Græc. liv. 2. pag. 278.

[c] Diod. liv. 14. p. 641, &c. = Justin. l. 5. chap. 9. = Plut. *in* Lysandr. pag. 448.

[d] Diod. l. 14. p. 646.

IIIe. Partie. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ment, en parlant des Lacédémoniens, que ceux qui connoissoient le génie de ce peuple, sçavoient bien que ses actions étoient ordinairement contraires à ses paroles, & qu'on ne pouvoit s'y fier en aucune maniere [a]. Quelles idées de pareils traits ne doivent-ils pas nous donner du caractere des Lacédémoniens?

Je passe sous silence un reproche encore mieux fondé qu'on pourroit leur faire sur la barbarie avec laquelle, dans une fête qui se célébroit tous les ans en l'honneur de Diane, on fouettoit jusqu'au sang, sur l'autel de cette Déesse inhumaine, tous les enfans de Sparte. Quelle brutalité que celle de déchirer à coups de verges le corps de ces innocentes victimes, sous prétexte de les accoutumer à supporter la douleur sans impatience? L'excès étoit porté au point qu'on en a vû souvent expirer dans cette cruelle cérémonie. Elle se faisoit en présence de toute la ville, sous les yeux des peres & des meres, qui, voyant leurs enfans tout couverts de sang & de plaies, & prêts à rendre l'ame, les exhortoient à souffrir sans pousser aucun cri, & sans donner le moindre signe de douleur, le nombre de coups de verges qu'ils devoient essuyer [b]. De quel nom caractériser cette prétendue fermeté?

Que penser aussi de l'acharnement avec lequel les jeunes gens de Sparte se battoient à certains jours de l'année? Ils se partageoient en deux bandes qui se rendoient par différens chemins à un certain endroit dont on étoit auparavant convenu. Le signal donné, tous ces jeunes gens se jettoient les uns sur les autres, s'attaquant à coups de poings, à coups de pied, se mordant de toutes leurs forces, & s'entre-arrachant même les yeux. » Vous les voyez, dit Pausanias, se battre à outrance, tantôt un » contre un, tantôt par pelotons, tantôt enfin tous ensemble, » chaque troupe faisant tous ses efforts pour faire reculer l'autre, & » la renverser dans l'eau dont le champ de bataille est environné [c]. «

Que dire encore de ce courage plus qu'inhumain avec lequel une mere à Sparte, recevoit la nouvelle de la mort de ses enfans tués dans une bataille. Cette perte non-seulement ne lui

[a] L. 9. n. 53.
[b] Cicero, Tuscul. l. 2, n. 14. = Nicol. Damascen. *in* Excerpt. Vales. p. 522. = Plut. *in* Lycurg. p. 51. = Pausl. l. 3, chap. 16.
[c] L. 3. chap. 14.

arrachoit

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

arrachoit aucune larme, mais lui causoit même une sorte de joie & de contentement qu'elle s'empressoit de faire éclater publiquement [a]. Ces mêmes femmes cependant témoignerent le plus grand découragement & la plus grande pusillanimité, lorsqu'après le gain de la bataille de Leuctres, elles virent Epaminondas marcher droit à Sparte. Elles couroient çà & là, toutes éperdues, remplissant l'air de cris lamentables, & causoient plus de désordre & de confusion que les ennemis mêmes [b]. Qu'étoit devenu alors ce courage féroce & cette ostentation barbare avec laquelle les femmes de Sparte se plaisoient à insulter la nature dans des occasions aussi déplacées que celles où on leur apprenoit la perte de leurs enfans?

Je ne puis encore passer sous silence cet examen qu'on faisoit à Sparte de la conformation des enfans, au moment de leur naissance. Dès qu'il y étoit né un garçon, on le portoit dans un certain endroit où les anciens de chaque Tribu le visitoient. S'il leur paroissoit délicat, foible, d'une constitution, en un mot, à ne point promettre en apparence une santé ferme & vigoureuse, on le condamnoit impitoyablement à périr, & il étoit jetté sur le champ dans une fondriere située au bas du mont Taygette [c].

Ce qu'on vient de lire suffit, je crois, pour prouver que dans toutes les occasions les Spartiates sembloient prendre à tâche d'étouffer la voix de la nature & le cri de l'humanité, souvent même contre toute espece de raison & de prudence. L'expérience, en effet, nous apprend que quantité d'enfans qu'on a désespéré de pouvoir élever dans les premiers jours de leur naissance, ont joui, en grandissant, de la santé la plus ferme & la plus robuste. Sans sortir de Sparte, Agésilas nous en fournit une preuve bien convaincante. Ce prince qui étoit né boiteux, parut d'une complexion si foible & si délicate en venant au monde, qu'on n'espera jamais de pouvoir l'élever. Agésilas, cependant, a vécu quatre-vingt-quatre ans; & pendant le cours de cette carriere, quels services n'a-t-il pas rendus à sa patrie [d].

L'austérité, & si j'ose le dire, la pédanterie des loix de Lycurgue pourroit, peut-être, faire croire que la chasteté étoit une

[a] Plut. *in* Agesil. p. 612. = Ælian. Var. Hist. l. 12. c. 9. = Plut. *in* Agesil. p. 613. C.
[b] Xenoph. *de* Reb. gest. Gr. l. 6. p. 370.
[c] Plut. *loco cit.* p. 49.
[d] Voyez Plut. *in* Agesil.

des principales vertus qu'il avoit pris soin d'inspirer à ses peuples. Mais on feroit, à cet égard, dans une grande erreur. Avec quel étonnement voit-on que ce fameux Législateur n'avoit pas même pensé à faire respecter la bienséance & l'honnêteté publiques? A quel point, en effet, la modestie, la pudeur & la décence n'étoient-elles pas blessées dans l'usage des bains publics, communs aux hommes & aux femmes [a]? Dans ces jeux où les jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe combattoient nues, les unes contre les autres, & dansoient aussi ensemble dans cet état [b]? Quelles conséquences n'en a-t-il pas résulté contre les mœurs des femmes de Sparte? Elles étoient si corrompues & si débordées, que les anciens en ont fait un reproche aux Spartiates, comme d'un excès qui les distinguoit honteusement de tous les autres peuples de la Gréce [c], excès, au surplus, autorisé par les loix mêmes de Lycurgue. Ce Législateur paroît s'être étudié à trouver les moyens d'abolir toutes les idées qu'on doit avoir de la fidélité conjugale.

Un vieillard, par exemple, qui avoit une femme jeune & jolie, pouvoit, sans blesser la bienséance ni les loix, l'offrir à un jeune homme bien-fait & robuste; & il étoit permis à ce vieillard d'avouer & d'élever, comme s'il eût été de lui, l'enfant qui naissoit de cet adultére. Il y avoit plus, un homme bien né & de taille avantageuse, qui voyoit à un autre une femme belle & agréable, pouvoit demander au mari la permission d'avoir commerce avec elle, sous prétexte de donner à l'Etat des enfans bien faits & bien formés; & il n'étoit pas libre à un mari de rejetter une pareille demande [d]. Les Lacédémoniens, en un mot, se prêtoient mutuellement leurs femmes avec la derniere facilité, & sans la moindre délicatesse [e]. Leur histoire fournit à ce sujet, un événement que je crois unique dans ce genre.

Dans la guerre que les Lacédémoniens déclarerent aux Messéniens, ils s'étoient obligés par les sermens les plus terribles,

[a] Acad. des Inscript. t. 1. H. p. 102.

[b] Plut. p. 47 & 48.

[c] Arist. *de* Rep. l. 2. c. 9. p. 328.

Euripide donne aux femmes de Sparte l'épithéte d'Ἀνδρομανεῖς, *viros cupidissimè appetentes*, Androm. v. 595.

Théodoret leur reproche d'avoir été sujettes à satisfaire leur tempérammment avec qui bon leur sembloit. *De* curand. Græc. Affection. sect. 10. p. 630.

[d] Xenoph. *de* Republ. Lac. p. 391. = Plut. *in* Lycurg. pag. 49. = *In* Numa. pag. 76.

[e] Nicol. Damascen. *in* Excerpt. Valesf. pag. 522.

de ne point rentrer dans Sparte qu'ils ne se fussent vengés de l'outrage qu'ils avoient reçu. Cette guerre traîna en longueur, & il y avoit déja dix ans que les Spartiates étoient devant Messéne, sans en être plus avancés. Ils commencerent alors à appréhender qu'une plus longue absence ne dépeuplât insensiblement leur ville. Pour obvier à cet inconvénient, ils prirent l'étrange résolution de renvoyer à Sparte tous ceux qui étoient venus joindre l'armée depuis qu'elle avoit prêté le serment dont j'ai parlé ci-dessus, & de leur abandonner les femmes des autres Spartiates qui se trouvoient obligés de rester devant Messéne (¹). Ceux qui naquirent de ces commerces illégitimes furent appellés *Parthéniens*, nom qui désignoit l'origine & la cause de leur naissance [a].

La maniere indécente dont on sçait que les femmes de Sparte s'habilloient, étoit une suite naturelle de la mauvaise éducation qu'elles recevoient, & du peu de soin qu'on prenoit de leur inspirer ces sentimens de pudeur & de retenue si convenables au sexe. Leurs robes étoient faites de façon qu'elles ne pouvoient faire un pas sans découvrir leurs jambes & même leurs cuisses [b], immodestie contre laquelle se sont élevés tous les écrivains de l'antiquité [c]. Aristote observe sagement que ce peu d'égard qu'on avoit à Sparte pour la pudeur & la bienséance fut la source de tous les désordres qui régnerent dans cette ville. [d]. Dans l'Andromaque d'Euripide, Pélée reproche à Ménélas que la conduite déréglée d'Héléne ne venoit que de l'éducation que cette Princesse avoit reçue [e].

(¹) Justin, l. 3. c. 4. dit très-clairement que ce fut par les plaintes de leurs femmes, qui ne s'accommodoient nullement d'une si longue viduité, que les Spartiates prirent la résolution dont je parle. Voyez aussi Strab. l. 6. p. 427 & 428.

[a] Justin, l. 3. c. 4. = Diod. l. 15. p. 54. = Strabo, l. 6. p. 427 & 428. = Servius *ad* Æneid. l. 3. v. 551.

[b] Virgil. Æneid. l. 1. v. 315. 320. = Plut. p. 76 & 77.

[c] Voyez Plut. *in* Numa. p. 76 & 77. = Clem. Alex. Pædag. l. 2. p. 238. = Pollux, l. 7. c. 13. segm. 55.

[d] *De* Rep. l. 2. c. 9. p. 328.

[e] Act. 3. scen. 2. vers. 595, &c.

On pourroit conclure de ce fait que le déréglement des femmes à Sparte remontoit aux siécles les plus anciens de la Gréce, & je suis fort porté à le croire. Peut-être aussi qu'Euripide n'a fait parler dans cette occasion Pélée, que relativement à l'indécence qui régnoit dans les mœurs des Spartiates, lorsque cette tragédie fut composée. Quoi qu'il en soit, au surplus, Lycurgue est toujours extrêmement blâmable de n'avoir pas remédié à ce déréglement, & de l'avoir, au contraire, autorisé par ses loix.

De pareilles femmes avoient néanmoins l'empire le plus absolu sur l'esprit de leurs maris. Elles gouvernoient non-seulement l'intérieur de leurs maisons, mais aussi l'Etat entier. Les Spartiates communiquoient à leurs femmes les secrets les plus intimes & les plus importans de la République. Ils le faisoient même plus volontiers, que celles-ci ne parloient à leurs maris de leurs affaires particulieres & domestiques [a]. Aussi Aristote assure-t-il, qu'il n'y eut jamais moyen de réformer & de régler les mœurs des femmes à Sparte, à cause du trop grand ascendant qu'elles avoient pris sur leurs maris [b]; ascendant, au reste, d'autant plus étonnant que les Spartiates, ainsi que tous les Grecs, paroissent avoir été singuliérement adonnés à cette abominable passion, aussi contraire à la nature qu'opposée aux simples lumieres de la raison [c]. Le sexe cependant à Sparte étoit en général très-beau [d].

Résumons d'après tout ce que nous venons de dire, le caractere général & dominant des Lacédémoniens. C'étoit, sans contredit, le peuple de la Gréce le plus brave, le plus belliqueux, le plus instruit de l'Art militaire, le plus politique, le plus ferme dans ses maximes & le plus constant dans ses desseins: mais c'étoit en même temps un peuple impérieux, austére, fourbe, intraitable, fier, cruel & perfide: capable, en un mot, de tout sacrifier à son ambition & à ses intérêts; ne faisant d'ailleurs aucune estime des beaux arts ni des sciences. Aussi Lycurgue ne paroît-il avoir été uniquement occupé que du soin de fortifier les corps, & nullement de celui de former les cœurs, & de cultiver les esprits. Ne soyons donc point étonnés si le caractere des Lacédémoniens, naturellement dur & austére, dégénéroit souvent en férocité, vice qui partoit de leur éducation, & qui aliéna d'eux l'esprit de tous leurs alliés. Des peuples qui passoient toute leur vie à être corrigés ou à corriger les autres [e], à donner gravement des préceptes ou à en recevoir de censeurs, dont la rigidité & l'austérité accompagnoient

[a] Arist. *de* Rep. l. 2. c. 9. = Plut. *in* Lycurg. p. 47. 48. = *In* Numa. p. 77. = *In* Agid. & Cleom. p. 798.

[b] Voyez Plut. *in* Lycurg. p. 50 & 51. = Xenoph. *de* Rep. Laced. p. 395.

[c] Id. Ibid.

[d] Athen. l. 13. p. 566.

[e] Voyez Xenoph. *de* Rep. Laced. p. 394, 395 & 396. = Plut. *in* Lycurg. p. 46. 50. 51. 55. = Meurs. Miscellan. Lac. l. 2. chap. 3.

toujours les leçons, ne pouvoient point contracter des manieres douces & humaines, ni rendre leur commerce particulier agréable. Les Spartiates, en un mot, femblent avoir voulu méconnoître les avantages les plus précieux de l'humanité [a]. Telles étoient les mœurs & le génie d'un peuple admiré & proposé par toute l'antiquité profane comme un modéle de sageffe & de vertu.

Sparte, au furplus, offre un exemple bien marqué de la facilité avec laquelle les hommes donnent toujours dans les extrêmes. Lorfque, par les victoires de Lyfandre, l'ufage de l'or & de l'argent fe fut introduit dans cette République, & eut fait abandonner l'ancienne auftérité des Mœurs, ces fameux Spartiates s'abandonnerent auffi-tôt à tous les excès du luxe & de la débauche. Les lits les plus molets & les plus magnifiques, les couffins les plus tendres & les plus délicats, les parfums & les vins les plus exquis, les mets les plus recherchés, les vafes les mieux travaillés & les plus précieux, les tapis les plus fuperbes & les plus rares, n'étoient pas encore trop bons pour les Spartiates [b]. Rien d'ailleurs n'étoit fuffifant pour affouvir leur infatiable cupidité. On difoit alors en proverbe dans la Gréce, qu'on voyoit bien entrer l'or & l'argent dans Sparte, mais qu'on n'en voyoit jamais fortir ces métaux.

[a] Voyez Arift. de Rep. l. 8. c. 4. == [b] Voyez Athen. l. 4. p. 141 & 142. == Plut. in Agid. & Cleom. p. 796.



IIIe. PARTIE, Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ARTICLE II.

Des Athéniens.

Les Mœurs des Athéniens offrent le contraste le plus frappant & le plus marqué avec celles des Lacédémoniens. Il seroit même malaisé de trouver entre deux villes, quelque éloignées l'une de l'autre qu'on voulût les choisir, une opposition plus grande que celle qu'il y avoit dans le caractere & les usages ordinaires de la vie civile entre Athénes & Lacédémone. Ces deux villes, néanmoins, étoient assez voisines, & faisoient également portion d'une seule & même nation. Mais autant la façon d'agir, & si l'on peut même le dire, de penser, étoit gênée à Sparte, autant étoit-elle libre & indépendante à Athénes. Ces deux Républiques, en un mot, se conduisoient par des vûes tout-à-fait opposées, & par des principes entiérement différens. On en va voir la preuve bien sensiblement dans le peu de détails que je vais donner sur les Mœurs & les Usages des Athéniens.

Il étoit libre à un Athénien, de se nourrir, de se vêtir & de se loger ainsi qu'il le vouloit. Il lui étoit permis, d'ailleurs, de s'adonner à tel art ou à telle science qu'il le jugeoit à propos. Le choix enfin de ses occupations n'étoit point réglé ni restraint par aucune loi. Il pouvoit passer son temps de la maniere qui lui paroissoit la plus convenable, pourvû que ce ne fût pas dans une oisiveté absolue. A cet égard Athénes & Lacédémone pensoient bien différemment sur la vie privée & journaliere de leurs citoyens. On a vu que Lycurgue avoit défendu aux Spartiates de s'appliquer à aucun art méchanique, de se mêler d'aucune œconomie domestique, & même de cultiver les sciences. Il leur avoit imposé par ce moyen la dure nécessité de passer la plus grande partie de leur vie dans l'oisiveté & le désœuvrement. Solon, plus éclairé que Lycurgue, avoit senti au contraire que la fainéantise & le trop grand loisir sont de tous les vices qui puissent régner dans un Etat, ceux qu'on doit le plus redouter. Ce fut pour en prévenir l'introduction qu'il char-

gea l'Aréopage de veiller à la conduite particuliére des habitans d'Athénes, & de s'informer des moyens dont chacun se servoit pour subsister. Ce législateur avoit même établi des châtimens contre ceux qui passoient leur vie dans une entiére oisiveté[a].

L'effet d'une police si sage & si attentive, fut de faire fleurir à Athénes les beaux Arts, les Manufactures, le Commerce, la Navigation, les Sciences, l'Eloquence, & enfin, toutes les connoissances qui peuvent distinguer avantageusement une nation. Mais il faut convenir en même tems que les grandes richesses introduites dans Athénes par les Arts & le Commerce, y produisirent les mêmes effets qu'elles ont toujours produit chez tous les peuples, je veux dire un penchant excessif, pour le faste, le luxe & la magnificence, joint à un goût extrême pour les délices & la sensualité. Athénes, depuis Solon, devint bien-tôt une ville de plaisirs, & ses habitans ne se livrerent que trop aux attraits de la volupté.

Les tables des personnes riches & opulentes étoient servies avec beaucoup de recherche & de sensualité. L'étendue du Commerce que faisoient les Athéniens, les mettoit, selon la remarque de Xénophon, à portée de vivre voluptueusement & de se procurer toutes les délicatesses que pouvoient alors fournir les pays étrangers[b]. Il faut cependant rendre justice à ce peuple. Il paroît qu'en général les Athéniens étoient plutôt friands & délicats qu'adonnés à la gourmandise & à la crapule. Je ne vois pas que dans l'antiquité on les ait taxé de commettre des excès dans le boire & dans le manger. On peut même assurer que le commun de la nation étoit sobre & frugal [c]. Disons encore que, chez les Athéniens, le plus grand plaisir de la table consistoit dans des conversations enjouées, polies, sçavantes, aussi agréables, en un mot, qu'utiles & intéressantes. Le banquet de Platon & celui de Xénophon nous présentent un modéle des propos de table ordinaires chez les Athéniens, & c'est ainsi qu'ils tempéroient la licence, & prévenoient l'ennui qui ne régnent que trop souvent dans la plûpart des grands repas.

[a] Plut. *in* Lycurg. p. 54. = *In* Solon. pag. 90. E. = *In* Apophtegm. Lac. p. 221. C.

[b] *De* Rep. Athen. p. 401.

[c] Voyez Potter Archeolog. L. 4. c. 18. p. 743. = Casaub. *in* not. *ad* Athen. l. 2. c. 8.

Aux charmes de la conversation, les Athéniens joignoient dans leurs repas celui d'écouter le récit de quelque piéce de vers, ou d'entendre quelque habile Musicien chanter, en s'accompagnant de la lyre ; souvent même on introduisoit des danseurs & des danseuses dans la salle du festin. La musique & la danse faisoit chez ces peuples un des principaux & des plus ordinaires agrémens des repas. On sçait, au reste, que les femmes ne mangeoient point avec les hommes [a], & que le souper étoit le repas favori des Athéniens [b]. Ajoutons qu'avant de se mettre à table, ils se couronnoient de fleurs, & qu'ils mangeoient couchés sur des lits [c].

Les Athéniens étoient fort magnifiques & fort recherchés dans leurs habillemens. Ils portoient de longues robes d'un lin extrêmement fin, teintes en pourpre ou en d'autres couleurs précieuses [d]. Ils avoient dessous ces robes des tuniques de différentes formes & de différentes especes [e]. Leurs doigts étoient chargés de bagues & d'anneaux de grand prix. Ils portoient des ceintures magnifiques, des chaussures superbes & élégantes [f]. Leurs cheveux étoient très-artistement arrangés, bouclés & rattachés autour du front par des crochets d'or faits en forme de cigales [g]. Il ne paroît pas, au reste, que les Athéniens fussent dans l'habitude de se couvrir la tête, ni qu'ils portassent rien qui pût servir à cet usage [h]. Ce luxe & cette magnificence dans les habits s'étendoient jusqu'aux esclaves. Xénophon nous apprend qu'on ne pouvoit presque point distinguer un citoyen d'Athénes, d'un esclave, par la richesse de ses habillemens ou par quelques autres marques extérieures [i].

On a vu dans la seconde Partie de cet ouvrage qu'autrefois les Grecs marchoient toujours armés. Les Athéniens furent les premiers qui renoncerent à cette coutume féroce & barbare. Dès le moment qu'ils purent croire la sûreté & la tranquillité publiques bien établies dans leur Etat, ils cesserent de marcher

[a] Voyez Lucian. Plut. &c.

[b] Plat. Xenoph. Plut. &c.

[c] Potter Archeolog. l. 4. c. 20.

[d] Thucyd. l. 1. pag. 6. n. 6. = Clem. Alex. Pedag. l. 2. p. 233. = Athen. l. 12. p. 513.

[e] Athen. *loco cit.* Plato *in* Hippia. pag. 255.

[f] Plato, Ibid.

[g] Thucyd. Clem. Alex. Athen. *loco cit.*

[h] Voyez Lucian. *in* Anacharsi. n. 16.

[i] *De* Rep. Athen p. 403

continuellement

continuellement le fer au côté. Ils ne porterent plus l'épée que lorsqu'il s'agit d'aller à la guerre [a].

Les dames d'Athénes étoient fort soigneuses de leur parure. Elles y employoient ordinairement toute la matinée. Leur toilette étoit très-composée. Elles faisoient usage du fard & de toutes les drogues qu'elles croyoient propres à blanchir & à néroyer la peau. Elles avoient aussi grand soin de leurs dents, se noircissoient les sourcils & mettoient du rouge jusques sur leurs lévres. L'art de se coëffer faisoit leur principale occupation. Elles employoient les essences les plus précieuses à parfumer leurs cheveux qu'elles teignoient ordinairement en noir ou en quelqu'autre couleur ; elles les arrangeoient ensuite par le moyen de fers chauds en différentes boucles. Une partie en étoit ramenée sur le front pour l'accompagner : on laissoit l'autre flotter & jouer négligemment sur les épaules. La chaussure des dames Athéniénes étoit aussi fort propre & fort élégante. A l'égard de leurs habits, elles ne se couvroient que d'étoffes extrêment fines & legéres. Elles avoient grand soin que leurs robes fussent toujours très-serrées sur le sein, & qu'elles marquassent la taille agréablement [b].

On ne voit point, au surplus, que dans l'antiquité on ait reproché aux femmes d'Athénes la même indécence dans leur habillement, le même déréglement dans les mœurs, ni la même ambition qu'aux femmes de Sparte. A l'égard sur-tout de ce dernier article, il ne paroît pas que les Athénienes ayent eu aucune influence dans le gouvernement de l'Etat. Elles vivoient en général fort resserrées dans leurs appartemens, sans se montrer presque jamais en public, & sans avoir aucune communication libre avec les hommes, usage qui avoit lieu chez la plupart des peuples de la Gréce.

J'ai fait voir ailleurs que chez les Athéniens, l'architecture extérieure des maisons ne devoit pas avoir beaucoup d'apparence ni d'éclat [c], mais dans l'intérieur elles étoient très-recherchées & très-voluptueuses. Les personnes riches n'avoient rien épargné pour trouver les moyens de se procurer à cet égard toutes les commodités & tous les agrémens possibles. Ils avoient

[a] Thucyd. l. 1. p. 6. n. 6. == [b] Lucian. Amor. n. 39 & 40. == [c] Suprà, L. II, cap. 3. p. 82.

dans leurs maisons de grands jardins disposés de façon qu'on pût y faire commodément les différens exercices du corps, tels que la lutte, la course, &c. dont les Athéniens s'occupoient beaucoup. On y trouvoit aussi des salles de bains, avec toutes les dépendances propres à faire prendre ce plaisir délicieusement [a]. Le goût que les Athéniens avoient pour la Peinture, la Sculpture & en général pour tous les Arts de luxe & d'agrément, ne permet pas de douter que leurs appartemens ne fussent meublés de tableaux, de statues & de vases précieux. On sçait aussi qu'une partie de la magnificence & de la somptuosité de ce peuple, consistoit dans la beauté & la richesse des lits & des tapis qu'on étendoit sur les siéges & sur le plancher des chambres.

Quoique la Marine fût l'occupation principale des habitans d'Athénes, & que depuis le plus grand jusqu'au plus petit, tous se mêlassent de manier la rame [b], ce peuple néanmoins ne se ressentoit nullement de la grossiéreté dont on accuse en général les marins. Rien au contraire, n'est plus célébre dans l'antiquité que la politesse des Athéniens, politesse qui s'étendoit jusqu'aux gens de la lie du peuple. L'Atticisme appartenoit aux habitans d'Athénes, de même que l'Urbanité appartint depuis aux habitans de Rome. J'avouerai cependant que j'ai de la peine à retrouver cette politesse & cette délicatesse de goût si vantées dans les obscénités dont retentissoit continuellement le théâtre d'Athénes. Les comédies d'Aristophane sont remplies de saletés qui parmi nous, feroient rougir aujourd'hui l'homme le plus dissolu & le plus effronté. J'en dirai autant des railleries amères, des propos grossiers & indécens qui se disoient dans les assemblées publiques. Rien n'est plus éloigné de l'idée qu'on doit naturellement se former de la politesse, que la maniere dont Eschine & Démosthéne se traitent dans leurs harangues. Ils s'y disent des injures atroces. Je croirois, au surplus, pouvoir attribuer ces défauts à la forme du gouvernement d'Athénes. Dans les Républiques on s'accorde volontiers à regarder une liberté sans bornes & indéfinie, comme l'apanage le plus précieux de l'humanité. On y fait ordinairement consister la parfaite égalité dans la pleine licence de tout dire & de tout exprimer. Ce

[a] Xenoph. *de* Rep. Athen. p. 405. = [b] Ibid. p. 404.

fentiment imprime toujours aux efprits Républicains une certaine âpreté dont les mœurs doivent néceffairement fe reffentir.

J'ai déja prévenu le lecteur qu'il n'y a guéres eû de villes dans la Gréce où le goût pour les plaifirs ait été plus vif qu'à Athénes. On y aimoit paffionnément la table, la chaffe, la mufique, la danfe, & particuliérement les repréfentations théâtrales. Les Athéniens avoient encore d'autres efpéces de fpectaclés. C'étoient les marches & les proceffions religieufes qui fe faifoient certains jours de l'année avec beaucoup d'apparat, de pompe & de magnificence. La jeuneffe brillante d'Athénes avoit auffi de ces goûts particuliers qu'on retrouve chez tous les habitans des villes riches & opulentes. Elle fe plaifoit à faire des étourderies éclatantes, à nourrir des chiens finguliers, à avoir de beaux chevaux & en grand nombre, à entretenir des courtifanes & des danfeufes [a]. On reprochoit aux enfans de Pififtrate d'avoir introduit dans Athénes ce goût pour la débauche & le libertinage [b]. Les courtifanes, cependant, avoient pris grande faveur dès le tems de Solon [c]. C'étoit, pour le dire en paffant, la feule idée que les Athéniens euffent de la galanterie, car les Grecs n'ont jamais connu le véritable amour, ni rien de ce qui en peut dépendre. Leur cœur & leur efprit étoient abfolument livrés à cette paffion déteftable fi totalement oppofée au goût pour les femmes [d], avec lefquelles, d'ailleurs, les hommes ne vivoient point en fociété.

Il faut convenir cependant que malgré ces défordres de la jeuneffe, toujours inévitables dans les grandes villes, la décence dans les mœurs & l'honnêteté publique étoient fort refpectées chez les Athéniens. Un citoyen qu'on auroit vû s'arrêter dans un cabaret pour y boire & manger, auroit été deshonoré à jamais. Il n'en auroit pas fallu davantage pour faire chaffer un Sénateur de l'Aréopage [e]. Un Archonte convaincu de s'être

[a] Voyez Plut. *in* Alcibiad. = Athen. l. 12. p. 532.

[b] Athen. Ibid. = Pififtrate étoit contemporain de Solon.

[c] Athen. l. 13. p. 569.

[d] Voyez Herod. l. 1. n. 135. = Plut. *in* Solon. pag. 79. *In* Themift. & Alcibiad. *paffim.* = Cicero. Tufcul. Quæft. l. 4. n. 33. = Lucian. *paffim.* = Athen. lib. 13. pag. 564 & *ect.* = Menag. *in* not. *ad* Diog. Laert. l. 1. n. 55. p. 32.

[e] Athen. l. 13. p. 566.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

pris de vin, étoit condamné, la premiere fois, à une forte amende, & en cas de récidive, puni de mort [a]. L'histoire même nous a conservé deux exemples remarquables du respect que les Athéniens avoient pour la bienséance & l'honnêreté publiques. Dans la guerre que Philippe, Roi de Macédoine, leur faisoit, un de ses couriers fut arrêté. On lut toures les lettres dont il étoit porteur; excepté celles que la reine Olympias, femme de Philippe lui écrivoit. Les Athéniens la renvoyerent à ce Prince toute cachetée, ne l'ayant pas voulu ouvrir par considération pour le respect qu'on doit aux secrets qui peuvent être entre un mari & une femme [b]. Les mêmes Athéniens ayant ordonné qu'on fit une recherche exacte des présens qu'Harpalus avoit distribués, par ordre de Philippe, aux Orateurs de la ville, ils ne souffrirent pas qu'on fit la visite dans la maison de Calliclès, marié alors nouvellement, & cela par respect pour son épouse qui s'y trouvoit logée dans ce moment [c].

J'oubliois de mettre au nombre des plaisirs familiers aux Athéniens, la promenade dont l'agrément des conversations faisoit toujours les plus grandes délices. Je remarquerai, au surplus, que ce que nous appellons aujourd'hui le jeu n'a presque pas été connu des anciens peuples, & c'est une différence bien notable enrre leurs mœurs & les nôtres. Les divers exercices du corps & la promenade leur en tenoient lieu. D'ailleurs, comme je l'ai déja dit, ils ne vivoient point avec les femmes.

A l'égard des occupations parriculieres des Athéniens, ils ne devoient point en manquer. Le commerce seul auquel ils étoient fort adonnés, suffisoit pour remplir la plus grande partie de leur tems. Ils en employoient aussi beaucoup à sollicirer & à conduire leurs affaires. Car ce peuple aimoit la chicane & les procès [d]. Il falloit, d'ailleurs, s'intriguer, faire sa cour & s'instruire des intérêts particuliers & publics de l'Etat, puisque chaque citoyen d'Athénes avoit part au gouvernement de la République; c'est pourquoi l'éloquence a été si fort en honneur chez ce peuple. C'étoit elle qui ouvroit la porte aux plus grandes charges, qui dominoit dans les assemblées, qui, en un mot,

[a] Diogen. Laert. *in* Solon. lib. 1. n. 57. = Pollux, l. 8. chap. 9. segm. 89.

[b] Plut. *in* Demosth. p. 898.

[c] Id. Ibid. p. 857.

[d] Voyez les Guêpes d'Aristophane, & Casaubon *in* Athen. l. 14. c. 10. p 910.

décidoit de tout, & donnoit un pouvoir presque souverain à ceux qui possédoient le talent de bien manier la parole. A l'étude de la Rhétorique, les Athéniens joignoient ordinairement celle de la Philosophie, & sous cette dénomination, on doit comprendre toutes les sciences qui en sont partie, ou qui y ont quelque rapport.

Au surplus, quoique la vie & l'éducation d'Athénes fut si différente de celle de Sparte, les Athéniens n'en étoient essentiellement ni moins braves ni moins belliqueux que les Spartiates. Les batailles de Marathon, de Salamine & de Platée, sans parler de quantité d'autres actions très-mémorables, déposent assez authentiquement en faveur de la bravoure & de la magnanimité des Athéniens, pour qu'il soit inutile d'y insister. Ils sont peut-être la seule nation de l'univers qui, selon la remarque d'Athénée, vêtue de pourpre & parée des plus superbes ajustemens, ait battu & mis en fuite des armées formidables [a]. La gloire faisoit sur l'esprit des Athéniens, le même effet que la discipline de Sparte produisoit sur l'esprit de ses habitans. Car jamais peuple n'a été plus sensible à l'honneur, ni plus avide de gloire & de louanges que les Athéniens.

S'il y avoit la plus grande opposition entre les mœurs des Athéniens & celles des Lacédémoniens, il y en avoit, si on peut le dire, encore plus, entre l'essence de leur génie & de leur caractére. La cruauté étoit le penchant dominant chez les Spartiates, la douceur faisoit en général le fond du caractere des Athéniens. La différence qu'il y avoit à cet égard entre eux & les Spartiates, se fait bien sentir dans la maniere dont on traitoit les esclaves chez l'un & l'autre peuple. J'ai fait voir à quels excès les Lacédémoniens se portoient contre leurs esclaves. Les Athéniens au contraire les traitoient avec beaucoup d'humanité. Leur condition étoit infiniment plus douce à Athénes que dans aucune autre ville de la Grece [b]. Ils avoient action contre leurs maîtres pour cause d'excès & de sévices [c]. Si le fait étoit prouvé, on obligeoit le maître de vendre son esclave qui, en attendant la décision du procès, pouvoit se retirer dans un asyle

[a] Athen. l. 12. p. 512. — [b] Demosthen. Philipp. 3. p. 383. — [c] Athen. l. 6. p. 266 & 267.

destiné à le mettre à labri de toute violence [a]. La liberté dont les Athéniens étoient si jaloux, n'étoit point interdite aux esclaves. Ils pouvoient se racheter malgré leurs maîtres, quand ils avoient amassé la somme que la loi avoit fixée pour cet effet [b]. Assez souvent même, lorsqu'un patron étoit content des services de son esclave, il lui donnoit pour récompense la liberté.

L'humanité des Athéniens s'étendoit jusqu'aux bêtes. Plutarque raconte à ce sujet un fait singulier & bien propre à faire connoître quelle étoit en général la douceur de ce peuple. Lorsque la construction du temple, nommé *Hécatonpedon*, fut achevée, les Athéniens ordonnerent qu'on donnât la liberté à toutes les bêtes de charge qui avoient été employées à ce travail, & qu'on les laissât paître librement dans les meilleurs pâturages le reste de leur vie. Une mule que, conformément à cette ordonnance, on avoit laissé en pleine liberté, étant venue ensuite se présenter d'elle même au travail & se mettre à la tête de celles qui traînoient les voitures pour la citadelle, le peuple charmé de cette action, fit un decret qui portoit que cette mule seroit particuliérement soignée & nourrie, jusqu'à sa mort, aux dépens du public [c].

Ces traits, comme je le disois il n'y a qu'un moment, font honneur au caractere des Athéniens, & prouvent qu'il régnoit dans l'esprit de ce peuple un grand fonds de douceur & de bonté. Mais on en pourroit citer d'autres qui montrent également que dans bien des occasions les Athéniens oublioient ces principes d'humanité, & se livroient aux excès les plus cruels & les plus violens que la colere, la fougue & la fureur puissent inspirer. Que penser, par exemple, de la barbarie avec laquelle ils mirent à mort les hérauts que Darius leur envoyoit pour les sommer de se soumettre à sa domination [d]? Ils violerent également dans cette occasion & le droit des gens & ceux de l'humanité. Quel nom donner aussi à la fureur avec laquelle les Athéniens condamnerent à la mort dix de leurs généraux ausquels on ne pouvoit reprocher d'autre crime que d'avoir négligé, après le gain d'un combat naval, de s'arrêter à ramasser les corps flottans de leurs soldats, pour poursuivre l'ennemi avec plus d'ardeur, & achever

[a] Plut. *de Superstit.* p. 166. = *In Thes.* p. 17. = Pollux, l. 7. c. 2. segm. 13.
[b] Plaut. *in Casin.* act. 1. scen. 2.
[c] *In Catone*, p. 339. = Voyez aussi *de Solert. animal.* p. 970.
[d] Voyez Hérod. l. 7. n. 133.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

son entiere défaite [a]? Je pourrois citer encore d'autres traits aussi deshonorans pour les Athéniens: tels, par exemple, que la maniére également injuste & cruelle avec laquelle ils condamnerent Socrate à la mort. Ce jugement couvrira dans tous les siécles le peuple d'Athénes d'un opprobre que tout l'éclat de ses belles actions ne pourra jamais effacer. On ne peut attribuer une pareille infamie qu'à cette inconstance & à cette légéreté qui présidoit la plupart du tems à toutes les démarches des Athéniens, & rendoit ce peuple susceptible de toutes les impressions qu'on vouloit lui donner.

On ne peut sans doute avoir plus d'esprit qu'en avoient en général les Athéniens; mais, s'il est permis de le dire, ils en avoient trop, & au point que leur jugement en souffroit quelquefois. Ils n'étoient pas assez en garde contre leur imagination, qui les emportoit souvent au-delà des justes bornes. Delà vient ce penchant singulier qu'ils avoient pour les fables & les chiméres. Ils se plaisoient extrêmement à les entendre, pourvû qu'elles fussent présentées avec grace, & débitées avec esprit. On attribue communément, & avec assez de raison, à ce goût pour les faits extraordinaires & singuliers, une grande partie des contes qu'Hérodote a semés dans son histoire. Il connoissoit les Athéniens, & cherchoit à leur plaire. Dans cette vûe il n'a pas été aussi délicat ni aussi scrupuleux sur le choix des faits qu'il l'auroit probablement été, sans l'envie qu'il avoit de se faire lire & admirer d'un peuple naturellement avide du merveilleux & de l'extraordinaire. Ne sçait-on pas aussi que Démosthéne fut obligé plus d'une fois d'avoir recours à de pareils artifices pour capter l'attention de son auditoire, & dans des momens où il ne s'agissoit de rien moins que du salut de la patrie.

Pour définir en peu de mots les Athéniens, c'étoit un peuple doux, humain, bienfaisant, magnanime, généreux, très-brave & très-belliqueux, ayant d'ailleurs beaucoup d'intelligence pour le commerce & pour la marine; mais en même tems léger, vif, capricieux, emporté, inconstant, hautain; du surplus, fort poli & fort délicat sur les bienséances, eû égard aux

[a] Diod. l. 13. p. 623, &c. = Valer. Maxim. l. 1. c. 1. Extern. n. 8. = Xenoph. de Reb. gest. Græ. l. 1. rapporte ce fait un peu différemment.

tems dont je parle, sensuel & voluptueux, s'occupant d'un beau tableau, d'une belle statue, passionné pour les spectacles, amateur des sciences & des beaux arts de tout genre & de toute espéce. Curieux enfin à l'excès de nouvelles & grand discoureur, enjoué, railleur, aimant la plaisanterie & les bons mots, sentant enfin, & s'exprimant avec tout le goût & toute la finesse possible; ayant au reste produit beaucoup d'esprits aussi brillans que solides, & plusieurs génies grands & sublimes.

ARTICLE III.

Des Jeux de la Gréce.

JE CROIROIS omettre un article essentiel à la connoissance des Mœurs des Grecs, si je ne disois pas un mot des différens Jeux établis très-anciennement chez ces peuples. On sçait que par le terme de jeux, on doit entendre de grands & magnifiques spectacles où l'on voyoit plusieurs troupes de combattans se disputer le prix dans les différens exercices du corps qui faisoient le sujet des Jeux dont je parle. Il y en avoit un assez grand nombre établis dans différens endroits de la Gréce; mais les plus solemnels étoient les Jeux Olympiques, les Jeux Pythiens, les Jeux Néméens & les Jeux Isthmiques. Ces sortes de fêtes duroient plusieurs jours. Je ne m'arrêterai point à parler de tout l'appareil & de toutes les cérémonies qu'on y observoit, ni à faire l'énumération de tous les différens combats, tels que la lutte, le pancrace, le pugilat, la course, le disque, &c. auxquels on s'exerçoit. Je crois ne devoir insister que sur le but & les motifs qu'on s'étoit proposés dans l'établissement de ces Jeux.

J'ai déja remarqué ailleurs que chez presque tous les peuples policés il avoit été d'usage d'établir des fêtes & de ménager des divertissemens publics, pour tempérer la fatigue & la lassitude que causeroit une application continuelle au travail, ou pour remédier à l'ennui inévitable & nécessaire que causeroit un désœuvrement total. Mais les législateurs, persuadés avec raison

raiſon que la multitude étoit trop aſſervie aux ſens, & trop peu éclairée pour trouver de quoi s'amuſer & ſe délaſſer ſuffiſamment dans ce qui ne touche que l'eſprit, ont cherché à la remuer & à la diſtraire par des objets ſenſibles & frappans. C'eſt dans cette vûe qu'on a de tous tems penſé à divertir le peuple par des ſujets proportionnés à ſon entendement & à ſon goût; je veux dire par des ſpectacles dont l'appareil extérieur frappât vivement les ſens, & pût produire de fortes impreſſions; mais on voit auſſi que la plupart des légiſlateurs ont eû en même tems l'attention de rendre ces ſortes de divertiſſemens utiles & profitables.

Les deux motifs dont je viens de parler, ſont bien faciles à reconnoître dans l'établiſſement des Jeux de la Gréce. Ceux qui les inſtituerent n'avoient pas enviſagé uniquement le plaiſir & l'amuſement de la multitude. Il étoit entré dans ces établiſſemens des vûes d'une politique très-ſage & très-raiſonnée. La Gréce eſt en général un pays aſſez chaud. On ſçait que la température de ces ſortes de climats rend ordinairement les corps mols & efféminés. En attachant l'idée de la plus grande gloire à réuſſir dans des exercices qui demandent beaucoup de force & d'adreſſe, on s'étoit propoſé de rendre les corps plus ſouples, plus forts & plus vigoureux qu'ils ne le ſont ordinairement dans les pays chauds. On vouloit ainſi préparer de bonne heure la jeuneſſe aux travaux pénibles de la guerre, & la rendre en même tems plus propre à porter les armes. Au moyen des exercices dont je parle, on accoutumoit, dès l'enfance, les jeunes gens à la fatigue, on les rendoit auſſi plus fermes, plus aguéris, plus intrépides, & plus adroits ſur-tout dans les combats, où la force du corps & l'adreſſe décidoient preſque toujours, dans les ſiécles paſſés, de la victoire, parce que l'uſage des armes à feu étant inconnu, il falloit ordinairement s'approcher de très-près. L'avantage que les Grecs retirerent des différens exercices auxquels ils étoient habitués dès l'enfance, parut ſenſiblement dans les guerres qu'ils eurent à ſoutenir contre les Perſes. Avec une poignée de monde ils défirent des armées innombrables. Hérodote prétend qu'un ſeul Grec tenoit tête à dix Barbares [a]. Ce grand hiſtorien obſerve encore que

[a] L. 9. n. 61.

ceux qui se signalerent le plus dans les batailles de Marathon, de Salamine & de Platée, avoient presque tous auparavant remporté des prix dans les différens Jeux dont je viens de parler [a].

Remarquons encore avec quelle adresse les instituteurs de ces jeux avoient trouvé l'art d'exciter cette noble émulation & cette généreuse ardeur pour la gloire, qui font & feront toujours le meilleur rempart, & le plus ferme soutien d'un Etat. Dans l'origine les vainqueurs ne recevoient pour toute récompense qu'une simple couronne d'olivier sauvage aux jeux Olympiques, de laurier aux jeux Pythiens, d'Ache verte aux jeux Néméens, & d'Ache seche aux jeux Isthmiques [b]. Les Auteurs de ces établissemens avoient voulu faire sentir que l'honneur seul devoit être le but & la récompense de la victoire & non un bas & vil intérêt. On peut juger de quoi étoient capables des peuples accoutumés à être conduits par de pareils principes. Tygranes, l'un des principaux Officiers des troupes de Xercès, entendant parler de ce qui faisoit le prix des jeux de la Gréce, se tourna vers Mardonius qui commandoit en chef toute l'armée de ce Monarque, & s'écria, frappé d'étonnement: » Ciel! avec quels hommes nous » allez-vous mettre aux mains! Insensibles à l'intérêt ils ne com» battent que pour la gloire » : exclamation pleine de sens & de jugement dont Xercès ne sentit pas la force & la vérité [c].

Le principal motif, enfin, & celui qu'on doit le plus admirer dans l'établissement des jeux dont je viens de parler, étoit l'occasion que ces spectacles fournissoient à tous les habitants des différentes villes de la Gréce de se voir & de se trouver rassemblés pendant quelque tems dans les mêmes lieux. Il étoit, en effet, de la prudence & de la bonne politique de procurer à ces peuples tous les moyens possibles de se réunir. La nation Grecque composée d'une multitude de petits Etats jaloux & envieux les uns des autres, avoit besoin, pour sa conservation, d'un centre commun où tous ses habitans se trouvassent souvent réunis & mêlés indifféremment avec la plus parfaite égalité. C'est ce qui arrivoit dans ces jeux où il accouroit un nombre incroyable de spectateurs de tous les endroits de la Gréce. Par ce concours,

[a] L. 9. n. 104. == [b] Journ. des Sçav. Février, 1751, p. 117. == [c] Hérod. l. 8. n. 26.

sans qu'il y parût d'affectation, il se formoit une sorte de liaison, de correspondance, & si l'on peut dire, de confraternité entre les citoyens de toutes les différentes villes Grecques. On ne pouvoit donc leur ménager trop d'occasions d'être ensemble & de se voir familiérement. J'en ai déja fait la remarque en parlant de l'établissement du Conseil des Amphyctions [a].

Mais l'institution des jeux publics étoit beaucoup plus propre encore à opérer l'union & la concorde dont je parle. Les divertissemens qu'on goûtoit à Olympie & dans les autres endroits où se célébroient les jeux, disposoient naturellement les esprits à la douceur & à la gayeté. L'occasion de se voir & de se parler étoit journaliere. Il arrivoit même souvent que cette familiarité & ce commerce habituel engageoient plusieurs citoyens de différentes Républiques à se lier par les nœuds de l'hospitalité. C'est ainsi qu'on pouvoit, sans apparat, traiter avec amitié des intérêts réciproques de chaque ville. Les Grecs paroissoient dans ces momens n'être en quelque maniere que les habitans d'une seule & même cité. Ils offroient en commun les mêmes sacrifices aux mêmes Dieux & participoient aux mêmes plaisirs [b]. Par ce moyen on parvenoit à calmer les aigreurs & à terminer les querelles en assoupissant les animosités. On étoit à portée dans ces grandes assemblées de se défaire de ces préjugés populaires qu'on ne nourrit souvent que faute de bien connoître la nation contre laquelle on est prévenu.

D'ailleurs, afin qu'on pût assister à ces spectacles avec plus de tranquilité & de satisfaction, il y avoit pendant tout le tems qu'ils duroient, une suspension d'armes générale dans toute la Gréce. Toutes les hostilités cessoient alors & tout mouvement de guerre étoit interrompu [c]. Il est aisé de sentir combien un pareil usage devoit contribuer à réunir les cœurs & à faire cesser les troubles & les divisions. La célébration des jeux, en ramenant pour un tems la paix & la tranquilité, disposoit assez volontiers les esprits à s'en assurer irrévocablement les avantages. On peut regarder à tous égards l'institution des jeux de la Gréce comme un chef-d'œuvre de politique & de prudence.

[a] Voyez la seconde Part. L. I. chap. 3. art. 1. p. 26, &c.
[b] Voyez Strab. l. 9. p. 642.
[c] Thucyd. l. 5. n. 49. = Plut. in Lycurg. p. 54. C. = Pausan. liv. 5. chap. 20.

III. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

Il est vrai que par la suite des tems un établissement si sagement imaginé dégénéra bien de son institution primitive, & donna même lieu à d'étranges abus. L'idée de se rendre utile à la patrie & de se former par les exercices du corps à l'emploi & au maniement des armes, disparut. Les athlétes firent une profession à part qui se contenta de rapporter désormais tous ses talens au désir insensé d'acquérir une vaine gloire & des honneurs aussi stériles que frivoles. Ils ne descendirent plus sur l'arène que pour se donner en spectacle, pour faire montre de leur force ou de leur adresse, & s'attirer les applaudissemens du public, en le divertissant. Ils outrerent les exercices, & porterent l'excès au point de s'exposer continuellement à perdre la vie, ou au moins à être estropiés pour le reste de leurs jours [a]. C'est alors qu'on pouvoit appliquer, avec juste raison, aux Jeux de la Gréce ce bon mot si vanté chez les anciens : » Que si c'étoit sérieusement & tout de bon qu'on s'y battoit, on n'en » faisoit pas assez ; mais que si c'étoit pour rire & pour s'amu» ser, on en faisoit trop ». Remarquons encore que de pareils spectacles n'étoient propres qu'à familiariser les spectateurs avec les violences & l'inhumanité. Ces combats devoient laisser dans l'ame des impressions de barbarie & de cruauté, dont les suites sont toujours extrêmement à redouter (*).

Il arriva aussi que le peuple prenant trop de goût pour cette espece d'amusement, en vint jusqu'à négliger ses propres affaires. On passoit le tems à voir les combats particuliers des Athlétes, qui répétoient sans cesse leurs exercices pour paroître avec plus de succès dans les Jeux publics & solemnels. L'ambition d'y remporter la palme devint enfin une manie générale & universelle. On méprisa l'étude des arts les plus utiles & les plus nécessaires, pour s'occuper entiérement d'inutiles pratiques. Le goût pour la Gymnastique fut une espece de maladie épidémique qui se répandit dans toute la Gréce. La gloutonnerie & l'yvrognerie se joignirent bientôt à cette dépravation de mœurs. Ces vices devinrent, pour ainsi dire, l'appa-

[a] Voyez Lucian. *in* Anacharsi.

(*) Il est une nation célèbre dans l'Europe à laquelle on reproche une certaine dureté, disons même une certaine férocité dans les mœurs & dans la conduite ; ne pourroit-on pas attribuer l'esprit particulier qui regne chez la nation dont je parle, au goût qu'elle a conservé pour les spectacles des gladiateurs.

nage particulier des Athlétes. Ceux qui originairement s'étoient adonnés à cette profession, regardoient la frugalité comme le moyen le plus propre à maintenir leur vigueur & leur adresse. Ils ne se nourrissoient que de noix, de figues séches & de fromage [a]. Ce régime trop austére déplut aux maîtres de palestre qu'on vit insensiblement s'ériger dans toute la Gréce, & former enfin une profession particuliere. Ils permirent à leurs éleves l'usage de la viande. La plus solide & la plus succulente, celle, en un mot, qu'on croyoit la plus capable de fournir une nourriture forte & abondante, fut préférée à tout autre aliment [b]. On ne peut concevoir à quel excès les Athlétes, dans les derniers tems, portoient la voracité. L'histoire dit que Milon le Crotoniate n'étoit pas encore rassasié après avoir mangé 20 mines de viande (1) & autant de pain, & bû trois conges de vin [c]. Un autre Athléte mangeoit jusqu'à 80 gâteaux par jour [d]. Ces sortes de gens faisoient alors consister une partie de leur supériorité sur les autres hommes, dans une monstrueuse & excessive voracité [e].

On vit aussi disparoître ce désintéressement si noble, si pur & si entier, qui dans l'origine avoit animé les combattans. On n'avoit d'abord proposé aux vainqueurs qu'une simple couronne de laurier pour récompense. On accorda par la suite aux Athlétes victorieux le privilege d'être nourris aux dépens de la patrie. Ils ne tarderent pas à en abuser, au point même de devenir très à charge aux villes & aux peuples. Cet abus parut si fort à Solon, qu'il crut devoir y remédier, & réduire la pension des Athlétes victorieux. Il n'assigna que 500 drachmes à ceux qui avoient remporté le prix dans les Jeux Olympiques, cent à ceux qui avoient été couronnés aux Jeux Isthmiques, & ainsi des autres à proportion [f]. Ce légistateur trouvoit qu'il étoit hon-

[a] Plin. l. 23. sect. 63. p. 315. = Pausan. l. 6. c. 7. = A. Cornel. Celsus, l. 4. c. 6. = Diog. Laert. l. 8. segm. 12.

[b] Autores *suprà* laudati.

(1) Les 20 mines de viande reviennent à plus de 14 liv. poids de Paris; & les trois conges de vin à dix pintes & chopine environ, même mesure.

Je crois pouvoir regarder comme un conte fait à plaisir, ce que les anciens ont dit de ce taureau de quatre ans que Milon mangea tout entier dans une journée, après l'avoir porté sur ses épaules toute la longueur du stade. Athen. l. 10. c. 2. p. 412.

[c] Athen. *loco cit.*

[d] Theocrit. Idyll. 4.

[e] Voyez Athen. l. 10. c. 2. = Et Galen. *de* Dignost. Puls. l. 2. c. 2.

[f] Plut. *in* Solon. p. 91. = Diog. Laert. l. 1. segm. 55.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

teux de donner à de simples lutteurs des sommes qu'il étoit bien plus juste & bien plus utile d'employer à entretenir & récompenser les enfans de ceux qui mouroient les armes à la main pour le service de leur patrie [a]. Pour juger du juste mépris dans lequel étoient tombés les Athlétes, il faut entendre parler Euripide. » Parmi les maux infinis qui » régnent dans la Gréce, disoit ce fameux poëte, il n'en » est point de plus pernicieux que la profession des Athlétes; » car en premier lieu ils sont incapables de conduite. En effet, » comment un homme sujet à sa bouche, & devenu l'esclave » de son ventre, pourroit-il acquérir un fonds suffisant pour la » subsistance de sa famille. De plus les Athlétes ne sçavent ce » que c'est que de souffrir la pauvreté en s'accommodant à la » fortune; car n'étant point formés aux bonnes mœurs, diffi- » cilement changent-ils de caractere, même dans la disgrace. » Je ne puis approuver, continue Euripide, la coutume des » Grecs de former de nombreuses assemblées pour honorer des » divertissemens si frivoles; car qu'un Athléte excelle à la lutte, » qu'il soit léger à la course, qu'il sçache bien lancer un palet, » ou appliquer un vigoureux coup de poing sur la machoire de » son antagoniste, que sert à sa patrie ce beau talent & l'hon- » neur qu'il en remporte? Repoussera-t-il l'ennemi à coup de » disque, ou le mettra-t-il en fuite en s'exerçant à la course, » armé d'un bouclier? On ne s'amuse point à toutes ces fo- » lies, &c » [b]. C'est ainsi que l'institution des Jeux publics de la Gréce, c'est-à-dire, une des plus belles & des plus sages inventions se corrompit insensiblement, & finit par dégénérer, au point de devenir un abus très-pernicieux.

Je ne dois pas non plus dissimuler que les meilleurs écrivains de l'antiquité ont crû devoir attribuer au spectacle des Athlétes cette passion infame à laquelle les Grecs n'ont été que trop adonnés. Ces espéces d'acteurs ne paroissoient en public qu'entiérement nuds. Le genre de la plupart des exercices qui faisoient le sujet des Jeux dont je viens de parler, joint à la chaleur du climat & à la saison où on les célébroit (1), exigeoient nécessairement cette nudité. Les Athlétes étoient accoutumés

[a] Diogen. Laert. l. 1, segm. 55.

[b] Acad. des Inscript. t. 1. M. p. 217. = Voyez aussi Lucian. *in* Anacharsi. = Athen. l. 10. p. 413. 414. = Plut. Quæst. Rom. p. 274.

(1) C'étoit en été au mois de Juillet.

à cette indécence dès leur plus grande jeunesse; car pour réussir dans la profession qu'ils embrassoient, on ne pouvoit pas s'y prendre de trop bonne heure. L'habitude de paroître continuellement nuds les uns devant les autres, anéantit bientôt tout sentiment de pudeur, & introduisit chez les Grecs l'horrible déréglement qu'on leur a tant de fois reproché [a]; déreglement fomenté, au surplus, par le peu de commerce & de familiarité que, chez cette nation, les hommes avoient avec les femmes. J'en ai déjà parlé [b]. J'ajouterai seulement que les femmes n'assistoient point aux Jeux publics. Il leur étoit même défendu sous de griéves peines d'approcher du lieu où ils se célébroient [c].

Il me reste à dire encore un mot du théatre des Grecs, & du goût que les Athéniens particuliérement avoient pour cette sorte de divertissement. On sçait que les représentations théatrales ont pris naissance chez les Grecs, & que c'est à eux seuls qu'on en doit l'invention; on en peut fixer l'époque vers l'an 590 avant J. C. Ces spectacles n'avoient lieu qu'en certains tems de l'année, & particuliérement à la célébration des fêtes de Bacchus.

Je ne m'arrêterai point à examiner l'origine & les différens progrès du théatre chez les Grecs. On peut consulter sur ce sujet les auteurs qui en ont fait le principal objet de leurs recherches. Quelques idées sommaires suffiront, je crois, pour le but que je me suis proposé.

C'est aux Athéniens, sans contredit, que le théatre Grec est redevable du dégré de perfection auquel nous voyons qu'il a été porté. Ils n'épargnerent rien de tout ce qui pouvoit y contribuer. Ce peuple voluptueux, mais délicat dans ses plaisirs, établit un concours d'auteurs, & des commissaires nommés par

[a] *Mihi quidem hæc in Græcorum gymnasiis nata consuetudo videtur, in quibus isti liberi & concessi sunt amores.* Cicero Tuscul. Quæst. l. 4. n. 33.

Ennius avoit dit avant Cicéron, *Flagitii principium est nudare inter cives corpora. Apud* Cicer. *loco cit.* Voyez aussi Plut. t. 2. p. 274. 751.

[b] *Suprà*, p. 203.

[c] Ælian. Var. Hist. l. 10. c. 1. = Pausan. l. 5. chap. 6.

Il faut pourtant, à cet égard, rendre justice aux Grecs. La loi qui défendoit aux femmes d'assister aux Jeux publics, étoit fort sage, & très-conforme à la décence & à l'honnêteté publiques. La bienséance demandoit que le sexe ne fût point admis à la plupart de ces spectacles, où les acteurs ne se montroient qu'entiérement dépouillés de vêtemens.

l'État pour juger du mérite des piéces. On ne pouvoit en faire jouer aucune qu'on ne l'eût auparavant présentée à l'examen [a]. Celle qui obtenoit la pluralité des suffrages étoit déclarée victorieuse, couronnée comme telle & représentée, aux frais de la République, avec toute la pompe & toute la magnificence possibles. Il est aisé de sentir quelle ardeur & quelle émulation ces disputes & ces récompenses publiques excitoient parmi les poëtes, & combien un pareil usage a dû contribuer à la perfection des piéces Dramatiques dans la Gréce.

On ne peut à cet égard, qu'applaudir aux Athéniens sur le goût & la sensibilité qu'ils témoignoient pour les représentations théatrales, divertissement le plus ingénieux, le plus noble & le plus utile, peut-être, qu'on puisse procurer à la multitude : mais il faut condamner en même-tems l'excès dans lequel ce peuple tomba par la suite. Les Athéniens porterent bien-tôt leur vivacité & leur passion pour le théatre au point d'en faire leur unique occupation & d'y sacrifier même les intérêts de l'Etat. Les fonds destinés pour les armemens de terre & de mer furent employés & consumés à faire jouer des drames : » On est » plus assidu aux spectacles, dit Justin, qu'aux exercices militai- » res. Les théatres sont remplis, mais les camps sont déserts. » La bravoure, la capacité & la science des armes se comptent » pour rien. On n'applaudit plus aux grands Capitaines. Il n'y a » d'acclamations que pour les bons Poëtes & les excellens Co- » médiens [b]. »

Ces reproches ne sont point éxagérés. Il est certain par le témoignage unanime de l'antiquité que du tems de Periclès les Athéniens quittoient tout & négligeoient tout pour s'occuper entiérement du théâtre. On voit aussi que pour l'embellir & faire jouer les piéces qui leur plaisoient avec tout l'apparat & toute la magnificence dont elles étoient susceptibles, ils épuisoient le thrésor & les ressources de l'Etat [c]. Si Solon en avoit été crû ce goût pour les piéces dramatiques seroit bien-tôt tombé, ou du moins n'auroit pas causé tant de désordres. Thespis, qu'on regarde ordinairement comme l'inventeur du théâtre par les changemens qu'il fit aux premieres ébauches que la Grece avoit vû

[a] Voyez Plut. *in* Cimone. p. 483. E.
[b] L. 6. chap. 9.
[c] Demosthen. Philipp. 1. p. 52. C. Olynth. 3. p. 24. = Plut. t. 2. p. 348. 349. 710. 711.

de

de ce ſpectacle, floriſſoit du tems de Solon. Ce grand légiſlateur voulut juger par lui-même de cette nouveauté. Theſpis jouoit lui-même ſes piéces, ſelon l'uſage des poëtes anciens. Quand la repréſentation fut finie, Solon appella Theſpis, & lui demanda s'il n'avoit pas honte de mentir ainſi devant tant de perſonnes. Theſpis lui répondit, qu'il n'y avoit point de mal dans ces menſonges & dans ces fictions qu'on ne faiſoit que par jeu & par divertiſſement. » Oui, repartit Solon, en frappant fortement la terre de ſon bâton, mais ſi nous ſouffrons & approuvons ce beau jeu, il paſſera bien-tôt dans nos contrats & dans toutes nos affaires [a] ».

Il faut convenir néanmoins que les tragiques Grecs ont toujours conſervé beaucoup de reſpect pour la vertu, la juſtice, les bonnes mœurs & les bienſéances publiques. Leurs poëmes ſont remplis de quantité de maximes admirables; mais on ne peut trop ſe récrier ſur la licence qui régnoit dans la comédie Grecque. J'ai parlé ailleurs des obſcénités groſſiéres dont toutes les piéces d'Ariſtophane ſont remplies [b]. Je n'ai rien de plus à en dire. Je remarquerai ſeulement qu'outre l'indécence & la groſſiéreté, la ſatyre la plus impitoyable, la plus amère & la plus mordante y régne perpétuellement. Les poëtes comiques d'alors ſe permettoient tout. Ils n'épargnoient perſonne. Généraux, Magiſtrats, Gouvernement, Peuple, juſqu'aux Dieux mêmes (*), tout étoit livré à leur bile ſatyrique. L'excès étoit porté au point qu'ils ne prenoient pas même la précaution de déguiſer les noms des perſonnages qu'ils vouloient diffamer. Chacun étoit introduit ſur la ſcène ſous ſon véritable nom [c]. Il y a plus. De crainte que la reſſemblance des noms ne pût faire prendre le change & laiſſer quelque incertitude dans l'eſprit des ſpectateurs, on donnoit aux acteurs des maſques qui rendoient, autant qu'il étoit poſſible, le viſage & la phiſionomie de ceux qu'on vouloit expoſer à la riſée du public [d]. Telle fut pendant long-tems la comé-

[a] Plut. *in* Solon. p. 95.

[b] *Suprà*, p. 226.

(*) Faiſons cependant, à cet égard, remarquer une exception ſinguliére. Ariſtophane, le plus emporté ſans contredit de tous les poetes comiques de l'ancien théatre, n'a jamais oſé ſe rien permettre contre Cérès, ni en général contre tout ce qui pouvoit avoir rapport au culte de cette Déeſſe.

[c] Voyez Ariſtophan. *in* Nubib. *in* Equitib. &c.

[d] Voyez les Mém. de l'Ac. des Inſcript. t. 4. p. 134, &c.

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

die chez les Grecs, c'est-à-dire, un spectacle également licencieux & satyrique qui ne connoissoit ni décence ni retenue, pour qui il n'y avoit rien de sacré, qui ne respectoit personne, pas même les mœurs, & où l'on pouvoit diffamer ouvertement tous ceux que l'on jugeoit à propos de rendre l'objet du mépris public. Il fallut à la fin que le Magistrat réprimât ces abus pernicieux & contînt, par les défenses les plus sévéres, la licence effrénée des auteurs comiques [a]. Ces sages réglemens donnerent naissance à ce que les anciens ont appellé la *nouvelle Comédie*, qui ne fut plus qu'une imitation & une satyre fine & délicate de la vie civile. On ne mit plus sur le théâtre que des aventures feintes & des noms supposés. Comme ce changement avantageux n'arriva que dans des siécles bien postérieurs à ceux dont j'ai entrepris de tracer le tableau, je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet.

[a] Voyez Cicer. Philosophic. Frag. t. 3. p. 393. = [b] Horat. Ars Poet. v. 281, &c.



IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

RÉCAPITULATION.

EN rapprochant tout ce que j'ai dit sur l'état des anciens peuples dans les siécles qui se sont écoulés depuis le Déluge jusqu'à Cyrus, il est aisé de sentir combien les connoissances humaines étoient autrefois imparfaites & peu étendues. La politique, les loix, les arts, les sciences, le commerce, la navigation, l'art militaire, les mœurs même, c'est-à-dire les principes & les façons de penser les plus essentielles & les plus nécessaires à la conservation & au bonheur de la société, tous ces grands objets n'étoient, si on peut le dire, encore qu'ébauchés du tems de Cyrus; & le régne de ce Prince n'a précédé néanmoins l'Ere chrétienne que de 536 ans. Un léger détail va nous convaincre de la vérité de toutes ces propositions.

On n'a eû, pendant tout l'espace de tems que nous venons de parcourir que des notions fort imparfaites du grand art de gouverner les peuples. La plûpart des loix politiques & civiles étoient obscures & défectueuses, souvent même pernicieuses, ou ridicules, en un mot très-informes. Le droit des gens n'étoit seulement pas connû, & la morale étoit en général peu développée; souvent même elle autorisoit des principes qui conduisoient directement aux plus grands vices. A l'égard de ce systême politique qui embrasse & envisage aujourd'hui tout l'Univers, on peut assurer que les Anciens n'en avoient aucune idée. Il n'y avoit point alors de Puissance qui songeât à entretenir des correspondances suivies dans les différentes parties du monde connu. Les liaisons mêmes que des Etats voisins pouvoient avoir entr'eux n'étoient que momentanées. On n'envisageoit pour l'ordinaire que l'instant présent. Les suites & les conséquences d'un événement & d'une démarche étoient rarement prévûes & approfondies. On ne s'étoit point fait de systême politique. Chaque Etat vivoit isolé, & faisoit peu d'attention au mouvement général de la machine. Aussi n'étoit-on point dans l'usage d'avoir continuellement des Ambassadeurs dans les Cours étrangeres. Les Anciens n'étoient pas assez éclairés pour sentir l'utilité de

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

ces especes d'espions privilégiés (1). Attentifs aux moindres démarches, ils sont à portée de pénétrer les projets que pourroit former une Puissance trop entreprenante, & de les dévoiler. Aussi ce fameux systême d'équilibre, l'objet de la politique moderne, loin d'avoir été autrefois suivi dans aucune partie de l'Univers, ne paroît seulement pas s'être présenté à l'esprit d'aucun politique de l'antiquité.

On peut très-bien appliquer aux Arts ce que je viens de dire de la politique & des loix. Les peuples dont j'ai eû lieu de parler, n'avoient faits, à certains égards, que des progrès très-médiocres dans l'universalité des Arts. Ils avoient, à la vérité, des manufactures d'étoffes précieuses & recherchées : ils sçavoient travailler les métaux : ils avoient élevé des bâtimens d'une grandeur & d'une richesse étonnante : ils manioient enfin le ciseau, le poinçon & le burin. Ces mêmes peuples cependant manquoient de la plûpart des commodités de la vie, qu'on regarde aujourd'hui, & avec raison, comme très-essentielles, ou au moins, des plus agréables. Les anciens peuples ont absolument ignoré le secret de se les procurer. J'en ai donné des preuves suffisantes toutes les fois que j'ai eû occasion de traiter ce sujet.

Il en faut dire autant des Sciences. On ne peut refuser aux Egyptiens, aux Babyloniens, aux Phéniciens & aux Grecs des connoissances assez étendues en Astronomie, en Géométrie & en Méchanique. Cependant ils n'ont jamais pû s'élever au-delà d'un certain terme, faute d'avoir sçû se procurer plusieurs des secours absolument nécessaires aux progrès des Sciences dont je parle. Ils n'avoient, par exemple, ni pendules, ni lunettes, ni, en un mot, plusieurs des instrumens sans lesquels l'Astronomie & la Géographie ne peuvent acquérir absolument aucune espece de précision. Les anciens peuples manquoient même des moyens les plus ordinaires & les plus indispensables pour constater leurs découvertes. On peut se rappeller ce que j'ai dit sur la maniere longue & incommode dont on écrivoit dans les premiers tems, sur les inconvéniens de la forme des livres & sur la difficulté de les transporter & en général de s'en procurer la lecture *.

(1) C'est ainsi qu'un des plus grands politiques du siécle passé définissoit les Ambassadeurs & les Envoyés.

* Voyez la premiere Part. L. II. chap. 6. p. 176. L. III. chap. 2. art. 6. p. 261.

Ce n'étoit qu'à-force de voyager qu'on pouvoit autrefois acquérir quelques connoiſſances. A l'égard de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle, on ſçait qu'elles ont été preſque entiérement inconnues aux anciens peuples.

Quant au commerce & à la navigation, il eſt certain que les Phéniciens particuliérement y avoient fait des progrès & des découvertes aſſez conſidérables eû égard ſur-tout aux obſtacles qu'ils eurent à ſurmonter. Mais ſi l'on fait réflexion en même tems à la défectuoſité de leurs navires, à l'imperfection de leur manœuvres, au manque abſolu d'inſtrumens propres à diriger leurs navigations & à la groſſiéreté, en un mot, de toutes leurs pratiques, on admirera plûtôt le courage de ces peuples que leurs connoiſſances. Il faut les louer d'avoir oſé tant entreprendre avec ſi peu de ſecours, & reconnoître en même tems leur infériorité, par rapport aux découvertes dont nous jouiſſons à préſent. Il me paroît qu'en général les anciens peuples étoient fort entreprenans, mais très-peu éclairés.

La ſcience de la guerre étoit pour le moins auſſi informe que tous les objets dont je viens de parler. On ne finiroit point ſi l'on vouloit s'arrêter à relever en détail l'imperfection des manœuvres militaires des Anciens, dans les ſiécles qui ont fixé notre attention, & montrer tout ce qui leur manquoit du côté de l'art, de l'intelligence & de la capacité. Il ſuffit, je crois, de renvoyer à ce que j'ai dit ſur ce ſujet, dans les différentes Parties de mon Ouvrage.

J'en uſerai de même à l'égard des Mœurs. On a pû remarquer dans tous les articles où j'ai eu occaſion de traiter cet objet, à quel point les mœurs des premiers peuples étoient informes, barbares, groſſiéres & vicieuſes. Leur peu de délicateſſe & leur ignorance des premiers principes de la Morale, ſe fait ſentir à chaque inſtant où l'on conſulte l'Hiſtoire ancienne.

Je ne crains donc point d'aſſurer que dans tout l'eſpace de tems qu'on vient de parcourir, les connoiſſances humaines étoient encore des plus imparfaites & des plus bornées. Chez la plûpart des peuples, les Loix, les Arts & les Sciences ſortoient à peine de l'enfance. Les Egyptiens, les Babyloniens & les Phéniciens qu'on doit certainement mettre au rang des nations les plus policées qui ayent paru dans l'antiquité, n'avoient

IIIe. PARTIE. Dep. l'établ. de la Royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

fait que des progrès bien médiocres dans chacun des objets que je viens d'indiquer. A l'égard des Grecs qui par la suite ont surpassé en tout genre les Egyptiens, les Babyloniens & même les Phéniciens, les Grecs étoient encore fort ignorans du tems de Cyrus, époque de la troisieme & derniere Partie de notre ouvrage. Il s'est écoulé près de deux siécles depuis ceux qui terminent nos recherches, jusqu'au tems où les Grecs ont fait la plûpart des découvertes qui leur ont mérité cette gloire & cette juste estime, dont ils jouissent encore aujourd'hui, & que rien ne pourra jamais leur enlever. Personne ne les a encore surpassé dans la poësie, dans l'éloquence, ni dans l'art d'écrire l'histoire. Il n'en est pas tout-à-fait de même des Sciences exactes, ni même de plusieurs parties des Arts. Il faut convenir que, si l'on en excepte l'Architecture (*), la Sculpture & la Gravure en pierres fines, il n'y a nulle comparaison à faire entre tout ce que les Grecs ont pû sçavoir dans les objets que je viens d'indiquer & ce que nous en connoissons à présent.

(*) Observons néanmoins, par rapport à l'architecture, qu'à la vérité les Grecs ont eû un goût très-pur & très-juste sur la construction des grands édifices, mais je ne pense pas qu'il en ait été de même à l'égard des bâtimens particuliers. Je crois pouvoir assurer qu'ils n'ont point entendu l'art de les distribuer aussi gracieusement & aussi commodément que nous le pratiquons aujourd'hui.

Fin de la troisiéme & derniere Partie.



DISSERTATIONS.

PREMIERE



PREMIERE DISSERTATION.

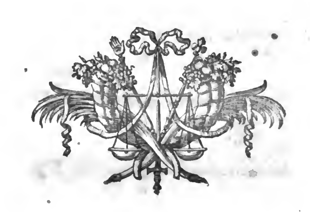
Sur l'évaluation des Monnoies & des Mesures Grecques.



'AI EU souvent occasion, dans le cours de l'ouvrage que je présente au public, de parler des Monnoies & des Mesures antiques. Comme c'est aux Grecs que nous sommes redevables de la plupart des connoissances qui nous restent sur l'antiquité profane, c'est presque toujours aussi aux Monnoies & aux Mesures grecques qu'il faut rapporter celles des anciens peuples. J'ai donc crû devoir donner une évaluation de ces Monnoies & de ces Mesures qui justifiât la proportion que j'ai établie entre elles & les nôtres. D'ailleurs, en consultant cette espéce de table, on sera en état de faire soi-même aisément les réductions que je pourrois avoir omises.

Il n'est peut-être point de matiere qui ait autant exercé les critiques que la détermination des Monnoies & des Mesures anciennes. Il n'en est peut-être point cependant qui soit encore enveloppée d'aussi épaisses ténébres. Je suis bien éloigné de me flatter

d'y répandre quelques lumiéres. Je me propoſe ſeulement de dire ce qui m'a paru de plus vraiſemblable ſur un objet ſi incertain, ſans prétendre, en aucune maniere, donner une excluſion abſolue aux évaluations qui ont déja été imaginées, & auxquelles je n'ai pas crû devoir m'arrêter.



CHAPITRE PREMIER.

Des Monnoies Grecques.

LA VALEUR des Monnoies dépend, comme on le sçait, de leur titre & de leur poids. Il se trouve encore aujourd'hui dans les cabinets des Antiquaires beaucoup de Monnoies grecques en général, & en particulier de Monnoies attiques. Ces dernieres sont celles dont il est fait mention le plus fréquemment dans les anciens auteurs, & auxquelles, pour l'ordinaire, ils ont rapporté toutes les autres. Nous suivrons leur exemple, & nous prendrons pour piéces de comparaison les Monnoies attiques. On en a mis plusieurs à l'essai, & on s'est assuré, par diverses expériences réitérées, que l'or & l'argent employés par les Monétaires d'Athénes étoient, à une très-légere différence près, au même titre que l'or & l'argent de nos Monnoies. Ce fait est donc bien constant, & l'on a sur cet article tous les éclaircissemens que l'on peut désirer.

Mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi facile de déterminer quel étoit le poids fixe & précis de ces Monnoies. Presque toutes celles qui nous restent aujourd'hui ont été plus ou moins altérées par l'usage que depuis tant de siécles on en a fait, ou par le laps de tems. Il est en quelque sorte moralement impossible de trouver deux drachmes attiques, par exemple, qui pesent précisément l'une autant que l'autre. Il a donc fallu avoir recours à quelque autre expédient pour s'as-

ſurer du poids des Monnoies antiques. De tous ceux que l'on a imaginés, le plus philoſophique ſans contredit eſt celui dont Gaſſendi fit uſage vers le milieu du dernier ſiécle. L'idée lui en avoit été ſuggérée par le célébre M. de Peireſc, à qui rien de tout ce qui peut contribuer à l'avancement des connoiſſances humaines n'échappoit, & qui n'épargnoit, à cet égard, aucune dépenſe.

On voit à Rome, au palais Farnéſe, un Conge antique parfaitement bien conſervé. Le Conge étoit chez les Romains une meſure de liquides qui devoit contenir dix livres romaines de vin [a]. Celui dont nous parlons eſt d'autant plus précieux, qu'il paroît, par l'inſcription dont il eſt chargé, que ce vaſe avoit été dépoſé au Capitole, ſous le regne de Veſpaſien, pour ſervir d'étalon de cette eſpéce de meſure. M. de Peireſc en fit faire un modele qu'on eut ſoin de vérifier exactement ſur l'original. C'eſt avec ce modele, qui n'arriva en France qu'après la mort de M. de Peireſc, que Gaſſendi fit l'expérience dont je vais parler.

Il remplit d'eau de puits, qu'il peſa très-ſcrupuleuſement, ce Conge, & trouva qu'il en contenoit ſix livres quinze onces ſix gros, poids de Paris. Gaſſendi, d'après cette expérience, conclut que l'ancienne livre romaine valoit la dixiéme partie de ce poids, c'eſt-à-dire, onze onces un gros $28\frac{4}{5}$ grains, & que par conſéquent l'once romaine, qui en étoit la douziéme partie [b], valoit ſept gros $32\frac{2}{5}$ grains [c].

[a] *Congius vini decem pondo ſiet.* Feſtus *voce:* Publica pondera. p. 402.

[b] *Uncia . . . . in librâ pars eſt quæ menſis in anno.* Fannius *in* carmine de Ponderibus & menſuris.

[c] Vid. Gaſſend. *in* vita Peireskii, l. 2. p. 73.

On ſçait que la drachme, qui étoit une Monnoie d'argent, peſoit la huitiéme partie de l'once romaine [a]. L'on connoît le rapport des autres Monnoies attiques à la drachme, ainſi la détermination de l'ancienne livre romaine emporte celle du poids des Monnoies grecques. Mais cette détermination, telle qu'elle a été faite par Gaſſendi, ne paroît devoir être admiſe qu'autant qu'on n'auroit rien de plus précis & de plus exact ſur l'objet dont il eſt ici queſtion. Elle ſuppoſe en effet que la peſanteur de l'eau de puits, dont ce philoſophe s'eſt ſervi pour connoître la capacité du conge Farnéſe, eſt égale à celle du vin, ſuppoſition démontrée fauſſe par l'expérience qui nous apprend que le vin eſt toujours plus léger que l'eau, & ſur-tout que l'eau de puits, qui de toutes les eaux douces eſt la plus peſante. Ajoutons que le modele du Conge Farnéſe dont Gaſſendi fit uſage, pouvoit bien n'être pas préciſément de la même capacité que le vaſe original.

Ce furent ces conſidérations qui ſans doute engagerent dans la ſuite M. Auzout, de l'Académie des Sciences, lors d'un voyage qu'il fit à Rome ſur la fin du ſiécle dernier, à répeter l'expérience de Gaſſendi ſur le conge même du palais Farnéſe. Au lieu d'eau de puits, dont Gaſſendi s'étoit ſervi, M. Auzout employa de l'eau de fontaine très-légere. Le Conge original ſe trouva, dans cette expérience, contenir ſix livres douze onces ſept gros & 48 grains, poids de Paris, d'eau de la fontaine de Trevi [b]. Je crois pouvoir conclure de ce fait que

[a] Δραχμὴ τὸ ὄγδοον τῆς οὐγκίας. Heſych. In voce Δραχμή.

Drachmæ octo latinam unciam faciunt. Hyeronim. *in* cap. 4. Ezech.

Uncia fit drachmis bis quatuor. Fannius, loco cit.

[b] Voyez le 6e. tom. des anc. Mém. de l'Acad. des Scienc. p.

l'ancienne livre romaine étoit de la dixiéme partie de ce poids, c'est-à-dire, de dix onces sept gros douze grains, & l'once précisément de sept gros dix-neuf grains. J'avoue néanmoins que l'argument tiré de la différence de gravité spécifique du vin & de l'eau, milite presque autant contre l'expérience de M. Auzout que contre celle de Gassendi. Le raisonnement sembleroit donc devoir noûs conduire à évaluer l'once Romaine environ à sept gros $\frac{359}{743}$. grains seulement (1). Voici néanmoins en deux mots les raisons qui me déterminent en faveur du patti que j'ai crû devoir embrasser.

Le même M. Auzout dont je viens de parler, s'assura que la livre romaine moderne étoit de dix onces sept gros douze grains, & l'once de sept gros dix-neuf grains. Il s'ensuit donc que la livre & l'once romaines d'aujourd'hui sont parfaitement égales à la livre & à l'once romaines antiques, en supposant, comme nous l'avons dit, que le Conge romain dût contenir précisément dix livres pesant d'eau de fontaine. Ce parfait rapport entre l'ancienne livre & la moderne (rapport qui ne peut être l'effet du hasard), semble démontrer que la livre romaine n'a reçu aucun changement depuis dix-sept siécles & davantage, sur-tout s'il y a lieu de soupçonner que les anciens Romains ignoroient la différence de pesanteur qu'il y a entre l'eau & le vin, ou qu'au moins ils n'y avoient point

(1) Cette détermination est une suite du rapport de la pesanteur spécifique de l'eau de riviere à celle du vin de Bourgogne, qui résulte des calculs de M. Eisenschmid dans son Traité *de Ponder. & Mensur. veter. Argentorati*, in-12. 1708.

d'égard dans l'étalonage de leurs meſures, & c'eſt ce dont on trouve la preuve la plus claire dans le poëme de Fannius, que nous avons déja cité pluſieurs fois [a].

La valeur de l'ancienne once romaine étant une fois bien déterminée, & par conſéquent le poids de la drachme attique (qui en étoit la huitiéme partie) l'étant auſſi, on aura facilement le poids des autres Monnoies grecques, telles que le talent, la mine & l'obole. La drachme en effet contenoit ſix oboles, la mine cent drachmes, & le talent ſoixante mines [b]. Tout peut donc ſe réduire à un calcul aſſez court qui donne les valeurs ſuivantes.

	marcs.	onces.	gros.	grains.
Le talent attique peſoit, poids de Paris,	85	0	7	66
La mine — — — — — —	1	3	2	57 $\frac{1}{2}$
La dragme — — — — — —	.	. .	. .	65 $\frac{3}{8}$
L'obole — — — — — —	.	. .	. .	10 $\frac{43}{48}$

D'après ce calcul, en ſuppoſant l'argent à cinquante livres tournois le marc,

	livres.	ſols.	deniers.	
Le talent attique valoit, ...	4256	3	8	/ $\frac{3}{8}$
La mine — — —	70	18	8	8 $\frac{71}{96}$
La dragme — — —		14	2	2 $\frac{95}{384}$
L'obole — — —	2			4 $\frac{863}{2304}$

[a] . . .' *Libræ ut memorant Beſſum Sextarius addit,*
Seu puros pendas latices, ſeu dona Lyæi.
Hæc tamen aſſenſu facili ſunt credita nobis,
Namque nec errantes undis labentibus amnes,
Nec merſi puteis latices, aut fonte perenni
Manantes par pondus habent: non denique vina,
Quæ campi, aut colles nuperve, aut ante tulêre.

[b] Τάλαντον ...... μνῶν ἐστιν ξ΄. ἡ δὲ μνᾶ δραχμῶν ρ΄. ἡ δὲ δραχμὴ ὀβολῶν ἕξ. Suid. voce Τάλαντον. t. 3. p. 425.

Voyez auſſi le commencement de l'Oraiſon de Démoſthéne contre Pantænetus.

C'eſt à cet abrégé très-ſommaire que je crois devoir borner ce que je me ſuis propoſé de dire ſur l'évaluation des Monnoies Grecques, & ſur le rapport qu'elles peuvent avoir avec les nôtres. Paſſons aux meſures.

CHAPITRE II.

Des Meſures Grecques.

IL EST au moins auſſi difficile de déterminer exactement la valeur des Meſures Grecques que celle des Monnoies. Le Stade, par exemple, étoit chez les Grecs une meſure itinéraire, dont il eſt parlé à chaque inſtant dans les auteurs anciens. Mais ils ne s'accordent en aucune façon ſur la détermination de cette Meſure. On voit en effet que la longueur du ſtade a très-fort varié ſuivant les tems & les lieux. Il n'y avoit pas plus d'uniformité chez les anciens, par rapport à cette meſure, qu'il n'y en a aujourd'hui parmi nous ſur la longueur de nos lieues, & en général ſur celle de toutes les Meſures itinéraires qui ſont actuellement en uſage dans l'Europe. Mais comme il y a chez nous une lieue moyenne, à laquelle on eſt convenu de rapporter toutes les Meſures du même nom, de même il y avoit chez les Grecs un ſtade commun & mitoyen à la détermination duquel je crois devoir me borner ici.

Le ſtade ordinaire & le plus univerſellement adopté, contenoit ſix cens pieds Grecs [a]. Le Plèthre, autre

[a] Τὸ στάδιον ἔχει πόδας χʹ. Suid. in voce Στάδιον. t. 3. p. 367.

eſpéce

eſpéce de Meſure, faiſoit la ſixiéme partie du ſtade [a]. L'arure étoit la moitié du plèthre [b]. L'orgie valoit ſix pieds [c], & la coudée enfin étoit d'un pied & demi [d]. On ſçait que le pied grec ſurpaſſoit le pied romain de la 24[eme]. partie de ce dernier [e]. La détermination des Meſures grecques eſt par conſéquent auſſi intimement liée à celle du pied romain, que la fixation des Monnoies attiques l'eſt à celle de la livre romaine.

Deux auteurs anciens nous apprennent que l'amphore romaine, eſpéce de meſure des liquides, puiſqu'elle contenoit huit conges, avoit préciſément un pied cube romain [f]. L'eau que cette meſure contenoit, devoit peſer, d'après l'expérience de M. Auzout, 54 livres 7 onces 5 gros & 24 grains, poids de Paris. En ſuppoſant, d'après les expériences de M. Eiſenſchmidt, que la peſanteur de l'eau de la fontaine dont M. Auzout ſe ſervit, fût de 371 $\frac{1}{4}$ grains par pouce cube, meſure de pied-de-Roi, la capacité de l'amphore devoit être telle que, ſelon les regles de la Stéréométrie,

[a] Ἔχει τὸ πλέθρον πόδας ρ'. Suid. *voce* Πλέθρον.

[b] ἡ ἄρουρα πόδας ἔχει ν'. Id. *voce* Ἀρουραῖα μάντις.

[c] Δέκα μυριάδες.... ὀργυιῶν... εἶεν χίλιοι σάδιοι. Herod. l. 4. n. 41.

[d] Πῆχυς.... ὁ εἷς καὶ ἥμισυ πούς. Hesych. *voce* Πῆχυς.

[e] *Stadium centum viginti quinque noſtros efficit paſſus, hoc eſt pedes ſexcentos viginti quinque.* Plin. l. 2. ſect. 21. p. 86.

Or le ſtade qui, ſelon qu'on vient de le voir, étoit préciſément de 600 pieds grecs, ne pouvoit valoir 625 pieds romains, qu'autant que le pied grec avoit au pied romain le rapport de 25 à 24.

[f] *Quadrantal vocabant antiqui amphoram, quod vas pedis quadrati octo & quadraginta cepit ſextarios.* Feſtus *voce* Quadrantal.

Quadrantal vini octoginta pondo ſiet, congius vini decem, pondo ſiet. Idem, *voce*, Publica pondera.

Pes longo ſpatio, atque alto, lateque notetur;
Angulus ut par ſit, quem claudit linea triplex.
Quatuor, & quadris, medium cingatur inane,
Amphora ſit cubus.... Fann. *carm. cit.*

ſon côté fût moindre que onze pouces $\frac{3}{4}$ de ligne, mais plus grand que onze pouces $\frac{2}{3}$ de ligne. Il faudroit par conſéquent évaluer le pied romain environ à onze pouces $\frac{17}{24}$ de lignes. Cependant je crois devoir faire avec M. de la Hire le pied romain antique précisément d'onze pouces de Roi. Je renvoie au Mémoire que cet Académicien a donné ſur ce ſujet, pour y voir les raiſons ſur leſquelles cette évaluation eſt fondée [a]. Je me contenterai ſeulement d'obſerver que les Romains n'ont jamais été grands mathématiciens. J'ai prouvé ci-deſſus qu'ils ne tenoient aucun compte de l'excès de la peſanteur de l'eau ſur celle du vin dans l'étalonnage de leurs meſures : ils auront donc bien pû négliger & compter pour rien les trois quarts de ligne ou environ, dont le côté du cube, qui ſervoit de matrice à leur amphore, ſurpaſſoit leur pied linéaire. Cette conjecture paroîtra moins difficile à croire, quand on conſidérera que, ſur la fin du ſiécle paſſé, M. Picard reconnut qu'il s'en falloit de plus de 1224 lignes cubes, que l'étalon de la pinte de Paris, dont on ſe ſervoit alors, eût la capacité à laquelle les ordonnances avoient fixé cette eſpéce de meſure [b].

Réſumons tout ce que nous venons de dire, & formons ce raiſonnement d'après les principes que nous avons poſés : puiſque le pied romain antique valoit 11 pouces de Roi, le pied grec valoit 11 Pouces 5 lignes & demie : ainſi

[a] Acad. des Scienc. ann. 1714. M. p. 397.

[b] Voyez le Traité de M. Picard, *De Menſur.*

	toises.	pieds.	pouces.	lignes.
Le Stade valoit	95	2	11	
Le Plèthre —	15	5	5	10
L'Arure —	7	5	8	11
L'Orgie —		5	8	9
La Coudée —		1	5	2 $\frac{1}{4}$

Il résulte de ce calcul que 24 stades ordinaires ne surpassoient que de 9 toises 1 pied 7 pouces, 2 $\frac{2}{5}$ de ligne notre lieue commune de 2282 toises $\frac{2}{7}$. Je ne dirai rien des autres stades, eû égard au peu d'utilité dont pourroit être une pareille discussion pour l'ouvrage que j'ai entrepris.

Ce seroit ici le lieu de parler des mesures de grains & de liquides, & des poids dont les anciens Grecs faisoient usage dans leur commerce. Mais nous manquons presque entiérement de points de comparaison pour fixer la valeur de ces poids & de ces mesures. Je crois donc ne devoir dire qu'un mot sur ce sujet.

Fannius, que j'ai déja cité tant de fois, nous apprend que la livre attique étoit à la livre romaine dans le rapport de 75 à 96, ou de 25 à 32 [a]. On voit encore dans le même poëte que l'amphore ou *Cadus* attique, qui étoit une mesure de liquides, valoit trois urnes romaines, ou une amphore romaine & demie [b]. Enfin on lit dans la vie d'Atticus par Cornelius-Népos, que le médimne attique, qui étoit une mesure

[a] *Uncia fit drachmis bis quatuor....*
Unciaque in libra pars est quæ mensis in anno.
Hæc magno latio libra est, gentique togatæ :
Attica nam minor est. Ter quinque hanc denique drachmis,
Et ter vicenis tradunt explerier unam.

[b] *Amphora fit cubus. . . . .*
Hujus dimidium fert urna. . . . .
Attica prætereà dicenda est amphora nobis
Seu cadus. Hanc facies, nostræ si adjeceris urnam.

de grains, valoit six boisseaux romains [a]. On sçait, par le témoignage de Fannius, que le boisseau étoit chez les Romains le tiers de leur amphore, ou pied cube [b].

En réduisant ces poids & ces mesures aux nôtres, par le moyen des évaluations de la livre & du pied des anciens Romains que j'ai données ci-dessus, on trouvera,

1°. Que la livre attique pesoit 8 onces, 4 gros, 7 grains, & $\frac{1}{3}$ poids de Paris.

2°. Que le *cadus* attique contenoit un pied 268 pouces cubes $\frac{1}{7}$, ou 41 pintes, une chopine, 2 pouces $\frac{4}{5}$ cubes, mesure de Paris.

3°. Enfin, que le médimne attique valoit un pied 934 pouces cubes, ou 4 boisseaux, un litron & demi & 9 pouces cubes $\frac{1}{7}$, mesure de Paris (1).

C'est à ces foibles notions que se réduit à-peu-près tout ce qu'il y a de plus constant sur la matiere que nous avions entrepris d'examiner. Le peu de monumens qui nous restent de l'antiquité, & l'inexactitude surtout des auteurs anciens, dans ce qu'ils disent sur les monnoies & les mesures eu usage de leur tems, ne permettent guères d'espérer de plus grands éclaircissemens.

[a] *Universos frumento donavit, ita ut singulis sex modii tritici darentur; qui modus mensuræ, medimnus Athenis appellatur.* cap. 2.

[b] *Amphora ter ..... capit modium.*

(1) On suppose ici le boisseau de 648 pouces cubes, c'est-à-dire qu'on le considere comme la 144.eme partie du muid de 54 pieds cubes. On suppose de même que le litron & le demi-litron sont précisément la seiziéme & la trente-deuxiéme partie du boisseau de 648 pouces cubes. Je dis au reste, on suppose, attendu que tous ces calculs ne sont point parfaitement conformes aux résultats que donnent les dimensions des étalons cylindriques des mesures dont je parle; dimensions relatives à la capacité que les réglemens ont assigné à ces mesures.

SECONDE DISSERTATION.

Sur les Périodes Astronomiques des Chaldéens.

On n'ignore point de quel usage & de quelle utilité sont les périodes astronomiques dans la supputation des tems. On sçait aussi que les anciens peuples en avoient imaginé plusieurs dont la durée étoit composée d'un certain nombre de leurs années. Ces périodes étoient différentes, relativement à l'usage auquel elles étoient destinées, & à la forme d'année établie chez les nations qui les avoient imaginées. On nous a conservé le nom de trois fameuses périodes dont l'invention étoit dûe aux Chaldéens : le *Saros*, le *Néros* & le *Sosos* [a]. Bérose s'en étoit servi pour composer ses calculs chronologiques, & fixer les époques de son histoire de Babylone [b]. C'étoit par ces mesures de tems qu'il avoit réglé & déterminé la durée de cet Empire, & la longueur des regnes des différens Souverains qui l'avoient gouverné.

La valeur du *Saros*, du *Néros* & du *Sosos* étoit certainement bien connue & bien déterminée dans le tems où Bérose composa son histoire. Mais les anciens monumens des Babyloniens ne subsistent plus aujourd'hui,

[a] Syncell. p. 17. = Abyden *apud* eumd. pag. 38. C. = [b] Syncell. pag. 17. A.

ni même depuis bien des ſiécles. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il regne beaucoup de contradictions entre les auteurs modernes, tant ſur le nombre d'années qui compoſoient ces fameuſes périodes, que ſur l'uſage auquel elles pouvoient être propres. Eſſayons néanmoins, en raſſemblant les différens traits qui ſe trouvent épars dans les auteurs anciens, de répandre quelques lumiéres ſur une queſtion ſi obſcure & ſi difficile.

Il eſt certain, par le témoignage de toute l'antiquité, que le *Saros*, le *Néros* & le *Soſos* étoient des cycles qui renfermoient un certain nombre d'années [a]. On ne doit pas écouter quelques écrivains aſſez récens qui, ſans aucun fondement, ont voulu inſinuer qu'on devoit réduire les périodes, dont je parle, à des périodes de jours ſeulement. C'eſt une chimére qui ne mérite nulle attention. Nous la réfuterons dans un moment. Sans vouloir donc nous y arrêter davantage, examinons quelle a pû être la valeur réelle de ces cycles, & leur uſage en aſtronomie. Commençons par le *Saros*; c'eſt de toutes les périodes des Chaldéens celle qui paroît avoir été la plus célebre dans l'antiquité. Pluſieurs auteurs en ont parlé [b]. Mais ils ne s'accordent point ſur la quantité d'années dont cette période étoit formée. Voyons s'il eſt poſſible de la déterminer aujourd'hui, & de faire connoître par ce moyen quel pouvoit être l'uſage de ce cycle.

Le Syncelle nous dit, d'après Béroſe, Abydéne, Alexandre Poly-Hiſtor, &c. que le *Saros* étoit une pé-

[a] Beroſ. Abyden. & Syncell. *locis cit.*

[b] Beroſ. Abyden. Syncell. *locis cit.* — Suidas *in* Σάροι t. 3. p. 289. = Heſychius *in* Σάρος = Phavorin, &c.

riode de 3600 ans [a]. Nous ne connoissons aucune opération astronomique à laquelle une période de cette espéce puisse s'appliquer. Suidas, auteur contemporain du Syncelle, ou du moins qui lui est peu antérieur, donne au *Saros* une valeur bien différente. Cet auteur dit que c'étoit une période composée de mois lunaires, dont la somme totale donnoit 18 ans & demi [b]. Suidas ne cite aucun auteur ancien pour garant de ce fait, & ne nous apprend point d'après quelle autorité il donne au *Saros* une valeur si différente de celle qu'on vient de voir. En accordant même à Suidas que le *Saros* pouvoit être composée de 222 mois lunaires, on ne voit point de quelle utilité pourroit être une pareille période.

On pourroit soupçonner, il est vrai, qu'il y a erreur dans le texte de Suidas, & qu'au lieu de 222 mois lunaires, on devroit y lire 223. On peut même invoquer un passage de Pline pour appuyer cette conjecture. Pline en effet a eû connoissance d'une période composée de 223 mois lunaires [c]. Dans toutes les éditions antérieures à celles du P. Hardouin, il s'étoit introduit une leçon vicieuse qui avoit empêché sans doute qu'on ne fît attention à la valeur & au mérite de cette période. On ne lisoit autrefois dans le texte de Pline que 222 mois. M. Halley, qui pour avoit été un des grands astronomes de son siécle, n'en étoit pas moins recommandable par sa profonde érudition, est le premier qui se soit apperçu de la leçon fautive des imprimés de Pline. Il proposa la restitution de ce passage vicié,

[a] P. 17. 28 & 39. = [b] *In* Σάρος t. 3. p. 289. = [c] L. 2. sect. 10. pag. 79.

& de lire 223 mois au lieu de 222 [a]. Ce qui n'étoit qu'une conjecture de la part de ce sçavant homme, s'est trouvé, par les recherches & les découvertes qu'on a faites depuis, être la véritable leçon de Pline [b]. Il n'est donc plus douteux aujourd'hui que Pline a eû connoissance d'une période astronomique composée de 223 mois lunaires synodiques. M. Halley a voulu identifier, d'après Suidas, cette période avec le *Saros* des Chaldéens, & voici la conclusion qu'il en tire.

En démontrant que la valeur du *Saros* devoit être fixée à 223 mois lunaires synodiques, c'est-à-dire, de 29 jours & demi chacun, il en résulte, dit M. Halley, que ce cycle renfermoit près de 18 de nos années; calcul, ajoute-t-il, qui s'accorde assez avec la valeur que Suidas donne au *Saros* [c]. Cette découverte, continue M. Halley, met dans tout son jour l'habileté des astronomes de Chaldée. En effet cette période fournit un moyen très-facile de prédire les éclypses de Soleil & de Lune entre les limites d'une demi-heure d'erreur seulement [d]. Diodore étoit donc peu instruit, quand il a avancé que les Chaldéens n'avoient qu'une théorie fort imparfaite des éclypses de Lune, & qu'ils n'osoient les déterminer ni les prédire [e].

Tel est le raisonnement de M. Halley; mais je crois ses conjectures beaucoup plus ingénieuses que solides. Le témoignage de Suidas n'étant appuyé du suffrage d'aucun auteur de l'antiquité, ne peut balancer celui

[a] Transf. Philos. N°. 194. ann. 1692. p. 535. = Acta Erudit. Lipf. ann. 1692. p. 529.

[b] Voyez la note du P. Hardouin, *loco cit.*

[c] *Suprà*, *loco cit.*

[d] Voyez l'éloge de Monsieur Halley, Acad. des Sciences, ann. 1742. H. pag.

[e] L. 2. p. 145.

de

de Bérose ni des autres écrivains qui donnent 3600 ans au *Saros*. D'ailleurs Suidas assigne à la révolution totale du *Saros*, non pas 18 ans, mais 18 & demi; & l'on sçait qu'en astronomie il faut beaucoup moins de six mois pour déranger tout le résultat d'une période. Enfin Suidas ne donne au *Saros* que 222 mois lunaires, & non pas 223. C'est envain qu'on veut corriger le texte de cet auteur par celui de Pline. Rien ne nous peut faire soupçonner que ce dernier ait eû en vûe le *Saros* des Chaldéens. Je suis persuadé que cette période étoit à la vérité composée d'un certain nombre de mois lunaires; son nom seul l'indique (1) : mais je ne vois pas qu'il soit possible aujourd'hui de déterminer quel étoit précisément ce nombre (2). Il faut donc abandonner la recherche du *Saros*, puisqu'on ne doit jamais espérer d'en connoître la valeur, & par conséquent l'usage. Passons à l'examen des autres périodes Chaldéennes, c'est-à-dire, du *Néros* & du *Sosos*.

La révolution du *Néros* étoit de 600 ans[a]. Indépendamment des Auteurs que j'ai déja cités, Josephe l'historien paroît avoir eû connoissance de cette période. Voici comme il s'exprime, en parlant de la longue durée de la vie des premiers Patriarches. » Entre autres » vûes que Dieu avoit eû, dit-il, en accordant aux

(1) Le nom de *Saros*, donné à cette période, suffiroit seul pour prouver qu'elle étoit composée de mois lunaires. Le mot *Saros* en effet répond exactement au mot Chaldéen *Sar*, qui signifie *menstruus*, ou *lunaris*.

(2) Quand même on accorderoit à M. Halley qu'il faut lire dans Suidas 223 mois lunaires, son raisonnement n'en feroit pas plus juste. M. le Gentil en effet a démontré l'imperfection totale & absolue de cette période si vantée par M. Halley. Acad. des Scienc. ann. 1756. M. p.

[a] Syncell. p. 17. = Abyden. *apud* eumd. p. 38. C.

» premiers Patriarches une vie auſſi longue que celle » qui nous eſt atteſtée par les Livres ſaints, il vouloit » leur fournir le moyen de perfectionner la Géométrie » & l'Aſtronomie qu'ils avoient inventées : car, ajoute-» t-il, ils n'auroient pû prédire avec ſûreté *les mouve-» mens des Aſtres*, s'ils avoient vécu moins de 600 ans, » attendu que c'eſt en cet eſpace de tems que s'accom-» plit la *grande année* [a] ».

Joſephe, comme on le voit, a donc eû connoiſſance de ce que les anciens appelloient une *grande année*, c'eſt-à-dire, d'une période aſtronomique qu'il dit avoir été compoſée de 600 ans. Tout nous porte à croire que c'eſt du *Néros* des Chaldéens dont Joſephe a voulu parler; car je ne vois aucun autre peuple dans l'antiquité chez lequel une pareille période ait été en uſage. Avant que de s'appliquer à développer la propriété de ce cycle de 600 ans, il eſt à propos d'examiner celle du *Soſos*, attendu que le *Néros* doit ſon origine au *Soſos*, comme je me flatte de le démontrer.

Les anciens nous diſent que le *Soſos* étoit compoſé de 60 années [b]. Cette période, la premiere ſans contredit

[a] Voici les termes dans leſquels Joſephe s'énonce : Ἅπερ οὐκ ἀσφαλῶς αὐτοῖς προειπεῖν μὴ ζήσασιν ἑξακοσίους ἐνιαυτούς· Διὰ τοσούτων γὰρ ὁ μέγας ἐνιαυτὸς πληροῦται. Antiq. l. 3. c. 3. p. 17.

» Leſquelles choſes (c'eſt-à-dire, la » *Géométrie* & l'*Aſtronomie*) ils (les » *Patriarches*) n'auroient pû prédire » avec certitude, s'ils avoient vécu » moins de 600 ans; car la *grande an-» née* s'accomplit en cet eſpace de tems.

Il eſt aiſé de s'appercevoir que Joſephe ne s'énonce pas exactement dans ce paſſage; car quoiqu'on voie bien que le verbe προειπεῖν, *prédire*, a rapport à l'aſtronomie dont il eſt parlé dans la phraſe précédente, comme il y eſt queſtion auſſi de la géométrie, cette maniere de s'exprimer préſente un ſens louche & défectueux; & c'eſt pour faire entendre la penſée de Joſephe, que j'ai ajouté *les mouvemens des aſtres*, dont on doit ſuppoſer qu'il a voulu parler.

[b] Syncell. p. 17. = Abyden. *apud* eumd. pag. 38. C.

dont les Chaldéens ayent fait usage, étoit fort imparfaite, puisqu'après sa révolution elle ne ramenoit les mois lunaires qu'à un 10eme de mois près. On aura donc cherché à la rectifier & à la perfectionner. Il ne fut pas difficile d'en trouver les moyens. En doublant le *Sosos*, c'est-à-dire, en donnant à cette période 120 ans, au lieu de 60, on avoit le retour des mois lunaires à deux 10emes de mois près. En multipliant ce cycle autant de fois qu'il fut nécessaire pour obtenir les retours précis du Soleil & de la Lune aux mêmes points du ciel, on parvint à former une période de 600 ans, c'est-à-dire, le *Néros*. Ce dernier cycle, en effet, n'est autre chose que le produit du *Sosos*, ou de la période de 60 ans multipliée par 10. Il n'a pas fallu, comme on le voit, beaucoup de réflexions sur la valeur, & la propriété du *Sosos*, pour en déduire le *Néros* (1).

L'illustre Jean-Dominique Cassini est, je crois, le premier qui ait apperçu le mérite du *Néros*. C'est, au jugement de ce grand astronome, une des plus belles périodes que l'on ait encore inventées. Il en résulte que les années solaires des Chaldéens étoient chacune de 365 jours, 5 heures, 51′ & 36″ [a]. Cette période nous fait connoître encore que les astronomes de Chaldée avoient déterminé, à une seconde près, la durée du mois lunaire, aussi exactement que les astronomes modernes l'ont pû faire [b]. En effet 600 années de 365 jours, 5 heures, 51′ & 36″, font 7421 mois lunaires, dont

(1) Tous ces faits sont beaucoup mieux développés, & exactement démontrés dans un Mémoire de M. le Gentil. Voy. Académie des Sciences, ann. 1756. M. p.

[a] Anciens Mém. de l'Acad. des Scienc. t. 8. p. 5.

[b] Id. Ibid.

chacun est de 29 jours, 12 heures, 44′ 3″, moins 7 tierces & 18 quartes. On doit donc regarder les 219146, jours ou, ce qui revient au même, les 7200 mois solaires, qui forment la période dont je parle, comme équivalents précisément à 7421 mois lunaires. Or c'est à cet espace de tems qu'on peut fixer l'époque du retour du Soleil & de la Lune aux mêmes points du ciel; en un mot, le *Néros* des Chaldéens étoit, par rapport aux mois solaires & aux mois lunaires, exactement ce qu'est la période Victorienne par rapport au *nombre d'or* & au *cycle solaire* [a].

Il n'est pas possible de déterminer précisément le siecle auquel les astronomes de Chaldée ont inventé & mis en usage le *Néros*. Je me contenterai simplement de faire remarquer que ce cycle devoit être connu & reçu dans la Chaldée quelque tems avant Bérose. Cet

[a] Anc. Mém. de l'Acad. des Sc. t. 8. p. 5.

Je suis obligé d'avertir que ce n'est pas au *Néros* des Chaldéens, que M. Cassini applique les calculs & les réflexions qu'on vient de lire; c'est à la *grande année* dont parle Josephe. Mais comme cette période me paroît être la même que le *Néros* des Chaldéens, & y avoir un rapport évident, j'ai crû pouvoir transporter & appliquer les recherches de ce grand astronome à cette période dont j'ai déja dit que l'invention semble être dûe aux Chaldéens, puisqu'on n'en trouve point de semblable chez aucune autre nation de l'antiquité.

M. Cassini même, pour le dire en passant, a voulu faire remonter jusqu'aux premiers âges l'usage de cette période de 600 ans. Mais Josephe ne le dit point, & quand il le diroit, on feroit toujours en droit de lui objecter qu'il a voulu se prévaloir d'une découverte très-postérieure pour l'appliquer contre toute espece de vraisemblance à des tems fort antérieurs. En effet, une pareille invention suppose une multitude de connoissances qui n'ont très-certainement pas pû être le partage des premiers âges. Ce qu'on a vû dans la premiere & dans la seconde Partie de cet ouvrage sur l'imperfection où étoit alors l'Astronomie, ne souffre pas, je crois, le doute le plus léger sur l'époque de cette période, qui probablement n'a été inventée que dans les derniers tems de la Monarchie Babylonienne.

historien, comme je le disois il n'y a qu'un moment, s'en étoit servi pour arranger ses calculs chronologiques, & l'on sçait que Bérose écrivoit dans le troisiéme siécle avant Jesus-Christ. [a] Je penserois donc que cette période aura pû être inventée sur la fin de l'Empire de Babylone. C'est au surplus la date la plus ancienne qu'on puisse lui donner [b]. On a vû ailleurs quelle avoit été, jusqu'au regne de Nabonassar, l'imperfection de l'astronomie dans la Chaldée [c].

Il me reste maintenant à dire un mot du sentiment des écrivains qui ont voulu contester la valeur que j'ai crû devoir assigner au *Saros*, au *Sosos* & au *Néros*. Ils ont prétendu que tous ces différens cycles étoient des périodes formées d'un certain nombre de jours plutôt que d'une certaine quantité d'années. Deux moines Grecs, nommés l'un Annianus & l'autre Panodorus, sont, je crois, les premiers qui aient voulu accréditer ce systême [d]. Ils écrivoient l'un & l'autre vers l'an 411 de l'Ere chrétienne [e]. Mais une simple réflexion va faire sentir que leurs idées à cet égard ne doivent être d'aucun poids.

Quelle comparaison en effet peut-on faire entre Bérose, qui dit formellement que le *Saros*, le *Néros* & le *Sosos* étoient des périodes d'années, & deux moines Grecs inconnus qui, 700 ans environ après le

[a] Tatian. *adverſ.* Grec. Orat. p. 273. = Syncell. p. 16. D.

[b] Voyez le Syncell. p. 207. Nabonassar régnoit vers l'an 747 avant J. C.

[c] Voyez la prem. Part. L. III. c. 2. art. 2. p. 215 & 216. = Voyez aussi la troiſ. Part. L. III. chap. 2. art. 1. page 95 & 96.

[d] *Apud* Syncell. p. 34 & 35. = Voyez aussi Scaliger, not. *in* Gr. Euseb. Chron. p. 446. Col. B.

[e] Voyez les notes du P. Goar *ad* Syncell. p. 33. Col. B.

ſiécle auquel cet auteur a écrit, veulent faire entendre le contraire, & inſinuer que tous ces différens cycles n'étoient compoſés que d'un certain nombre de jours. Béroſe, contemporain d'Alexandre, eſt né & a vécu dans la Chaldée. A portée de puiſer dans les ſources originales qui ſubſiſtoient encore de ſon tems, il étoit en état plus que perſonne de connoître la valeur des périodes qu'il employoit. C'eſt en un mot d'après les anciens monumens de ſa nation, qu'il en a compoſé l'hiſtoire; hiſtoire que Pline, Joſephe, Clément Alexandrin, Euſébe, le Syncelle & pluſieurs autres citent très-ſouvent dans leurs écrits. D'ailleurs Béroſe n'eſt pas le ſeul écrivain de l'antiquité qui ait dit que les périodes dont je parle, étoient des périodes d'années. Euſébe qui étoit ſi verſé dans l'hiſtoire des anciens peuples, l'a reconnu[a]. Joſephe, comme on l'a déja vû, dépoſe auſſi du même fait. On peut joindre à tous ces témoignages celui de Suidas. Il s'accorde avec tous les auteurs que je viens de citer, à dire que ces périodes étoient formées d'un certain nombre d'années[b].

Les deux moines Grecs dont il eſt ici queſtion, ne s'appuyoient ſur aucun monument de l'antiquité pour métamorphoſer les périodes dont je parle en cycles de jours. C'étoit de leur part une pure conjecture. Voici, à ce que j'imagine, ce qui pouvoit les avoir portés à propoſer cette idée.

Béroſe, en compoſant ſon hiſtoire, n'avoit pas oublié qu'il étoit Babylonien. On ſçait que pluſieurs peuples avoient alors la manie de vouloir être regardés chacun comme la plus ancienne nation qu'on connût

[a] Voyez Syncell. p. 17, 34 & 35. = [b] *In Σάροι* t. 3. p. 289.

dans l'univers. L'antiquité de date étoit envisagée, dans les siécles dont je parle, comme la distinction la plus glorieuse dont un peuple pût se prévaloir. On ne sçauroit concevoir, pour le dire en passant, combien cette folle ambition a fait de tort à la vérite de l'histoire, & quel dérangement elle a causé dans la chronologie des anciens peuples. Les Babyloniens étoient du nombre de ceux qui vouloient se piquer de la plus haute antiquité. A les entendre, ils subsistoient en corps de nation depuis 470000 ans [a]. Bérose s'attacha dans son histoire à soutenir & à faire valoir cette ridicule prétention. Pour y donner quelque couleur, & rendre probables les calculs énormes qu'il présentoit, il prétendit les appuyer sur les périodes astronomiques dont il est ici question. Il imagina en conséquence une suite de Rois fabuleux dont les regnes remplissoient la durée prodigieuse de siécles qu'il assignoit à l'empire Babylonien (1).

Les Moines Grecs dont je viens de parler, étoient révoltés, & avec raison, des calculs monstrueux que Bérose présentoit dans son histoire. Leur idée fut donc, pour ramener les annales de Babylone à quelque sorte de vraisemblance, de convertir les périodes dont Bérose appuyoit ses calculs, en de simples périodes de jours. Par ce moyen ils croyoient pouvoir tout concilier. Ils blâmoient même Eusébe de n'avoir pas usé d'une semblable méthode [b]. Mais si ces bons Moines avoient

[a] Diod. l. 2. p. 145. Je ferai voir le peu de fondement de cette ridicule prétention dans la Dissertation suivante.

(1) Je traiterai cet objet avec plus d'étendue & de discussion dans la Dissertation suivante.

[b] *Apud* Syncell. p. 34 & 35.

réfléchi un moment ſur le motif qui animoit Béroſe en écrivant, & ſur le but que cet impoſteur s'étoit propoſé, ils auroient reconnu aiſément que, quoique ſes calculs fûſſent abſurdes & monſtrueux, il n'y avoit cependant rien à changer dans la valeur des meſures de tems qu'il avoit employées. La preuve que ces périodes Chaldéennes étoient réellement compoſées d'années & non pas de jours, c'eſt que Béroſe s'en étoit ſervi. Car il auroit travaillé, contre ſa propre intention, à découvrir la chimére des Babyloniens ſur leur antiquité, ſi le *Saros*, le *Néros* & le *Soſos* n'euſſent été que des cycles de jours.



TROISIEME

TROISIEME DISSERTATION.

Sur les Antiquités des Babyloniens, des Egyptiens & des Chinois.

C'ÉTOIT, comme on l'a vû dans la Dissertation précédente, la manie de la plupart des anciens peuples de prétendre faire remonter leur origine à des tems infinis. Les Babyloniens, les Egyptiens & les Scythes étoient ceux qui particuliérement se piquoient de la plus haute antiquité. A les entendre, ils existoient en corps de nation depuis des milliers de siécles. Les Babyloniens se vantoient d'avoir observé le cours des astres depuis 473 mille ans [a], & les Egyptiens depuis cent mille [b]. A l'égard des Scythes, ils se prétendoient plus anciens que les Egyptiens [c]. On pourroit mettre encore dans cette classe les Phrygiens [d] & les Phéniciens [e]. Chaque peuple, en un mot, s'efforçoit autrefois d'entasser siécles sur siécles, & de faire montre de l'ancienneté de son origine. Mais lorsqu'on veut approfondir les fondemens de ces prétendues antiquités, on

[a] Diod. l. 2. p. 145.
[b] Augustin. *de* Civit. Dei, l. 18. chap. 40.
[c] Justin. l. 2. c. 1. p. 56.
[d] Voyez Hérod. l. 3. n. 2.
[e] Syncell. p. 17. D.

eſt fort étonné de voir qu'elles ne portent ſur rien de certain, ni même de vraiſemblable. Il y a plus. On voit que tous ces énormes calculs ſont d'une invention aſſez moderne.

Il ne paroît pas en effet que, juſqu'au tems des conquêtes d'Alexandre, les annales des Babyloniens, ni même celles des Egyptiens remontaſſent bien haut. C'eſt un fait qu'il eſt facile de prouver par le témoignage d'Hérodote, de Ctéſias, de Xénophon, de Platon, d'Ariſtote, & en un mot de tous les auteurs qui ont écrit avant les conquêtes d'Alexandre.

Il eſt bien ſouvent queſtion des Babyloniens dans Hérodote. Il avoit même voyagé chez ces peuples. On ne trouve cependant dans ſes écrits nul veſtige de cette prodigieuſe antiquité dont les Babyloniens, au rapport d'écrivains beaucoup plus récens, ſe vantoient. Au contraire il ne donne que 520 ans de durée à l'Empire Aſſyrien, qu'on ſçait avoir été autrefois confondu avec l'Empire Babylonien ; & il n'y a pas d'apparence qu'Hérodote en parlât autrement dans ſon hiſtoire particuliere de l'Aſſyrie. Car nous ne voyons pas qu'aucun écrivain ſe ſoit jamais appuyé ſur cet ouvrage pour faire remonter plus haut, l'origine de la Monarchie Aſſyrienne.

Ctéſias écrivoit peu de tems après Hérodote. On ſçait qu'il avoit fait un fort long ſéjour dans la Perſe. Cet auteur, celui de toute l'antiquité qui ait aſſigné à l'Empire Aſſyrien la plus longue durée, ne la fait monter cependant qu'à un peu plus de mille quatre cens ans [a].

[a] Diod. l. 2. p. 142.

Xénophon, qui a eû tant de fois occasion de parler des Assyriens & des Babyloniens, ne dit rien qui puisse donner à penser que de son tems on regardât l'origine de ces peuples comme si prodigieusement ancienne. On doit tirer la même induction des écrits de Platon & de ceux d'Aristote. L'un & l'autre de ces philosophes parlent souvent des Assyriens & des Babyloniens; mais il n'est fait nulle mention dans leurs écrits de ces milliers de siécles dont j'examine ici l'existence & la réalité. On voit même à l'égard d'Aristote qu'en général il étoit assez porté à mettre au rang des fables tout ce qu'on débitoit sur l'histoire d'Assyrie & de Babylone [a]. Enfin, je le répete, on ne trouve nulle trace de ces antiquités chimériques dans les auteurs qui ont précédé les conquêtes d'Alexandre.

Je crois en pouvoir dire à-peu-près autant des antiquités Egyptiennes. Quelques auteurs, comme on vient de le voir, parloient d'une durée de cent mille ans. Platon cependant nous dit que du tems de Solon ceux des prêtres Egyptiens qui se prétendoient le mieux instruits des antiquités de leur nation, n'en faisoient remonter l'origine qu'environ à neuf mille ans [b]. Hérodote voyagea en Egypte cent ans environ après Solon. Cet espace de tems avoit suffi pour donner à la vanité & à l'erreur lieu de faire du progrès. Il rapporte en effet que de son tems les prêtres de Thébes donnoient à la durée de leur Monarchie 11340 ans [c]. Ces deux calculs, tels que Platon & Hérodote les présen-

[a] *De* Rep. liv. 5. chap. 10. pag. 404. E. = [b] *In* Tim. pag. 1044. = [c] L. 2. n. 142.

tent, sont certainement de beaucoup trop forts. Il y a de l'erreur, & nous en expliquerons la cause dans un moment. Néanmoins quelle comparaison peut-on faire entre cette durée & celle dont, au rapport de quelques écrivains postérieurs, les Egyptiens se vantoient ? Il est donc prouvé par le témoignage de la plus haute & de la plus saine antiquité, que c'est dans les tems modernes seulement que les Babyloniens & les Egyptiens ont commencé à faire parade de ces milliers de siécles dont j'ai parlé çi-dessus. Il s'agit maintenant d'indiquer la source, & de marquer l'époque de ces ridicules prétentions.

Bérose d'un côté, & Manéthon de l'autre, sont incontestablement les auteurs, & si on peut le dire, les fabricateurs de toutes ces merveilleuses antiquités. Ce n'est en effet que depuis la publication de leurs ouvrages qu'on commence à trouver dans les auteurs anciens des traces de cette durée excessive attribuée à la Monarchie des Babyloniens & à celle des Egyptiens. Bérose, prêtre Chaldéen, écrivoit environ vers l'an 280 avant J. C., un peu avant le regne d'Antiochus Soter [a]. Manéthon, prêtre d'Egypte, étoit contemporain de Bérose, puisqu'il dédia son histoire à Ptolomée Philadelphe [b], qui monta sur le trône d'Egypte l'an 284 avant l'Ere chrétienne. Il est assez vraisemblable néanmoins que l'ouvrage de Manéthon n'a paru qu'après celui de Bérose. Je serois même très-porté à croire avec le Syncelle que Manéthon n'a songé à étendre la durée de l'Empire Egyptien qu'à l'imitation de Bérose,

[a] Tatian. *adversf.* Græc. Orat. p. 273.

[b] Syncell. p. 16.

& pour ne pas faire paroître sa nation trop moderne en comparaison des Babyloniens[a]. Disons encore que Bérose & Manéthon avoient écrit en Grec, circonstance qui n'est point à négliger dans la question que nous agitons, comme on le verra dans un moment. Reste à développer les motifs qui ont pû déterminer ces deux écrivains à fabriquer la chronologie monstrueuse qui résultoit de leurs annales, ou pour mieux dire, du simple catalogue des Rois qu'ils disoient avoir occupé le trône d'Egypte & de Babylone; car, ainsi que je le démontrerai plus bas, Bérose & Manéthon, pour appuyer leurs chiméres, ne produisoient point d'autres titres qu'une simple liste de Rois.

Je crois, sans hésiter, pouvoir attribuer à une vanité mal entendue cette antiquité incroyable à laquelle Manéthon & Bérose faisoient remonter l'origine de leur nation. Dans le tems que ces deux écrivains composerent leurs annales, les Egyptiens & les Babyloniens étoient également soumis à la domination des Grecs. Bérose & Manéthon chercherent vraisemblablement à se dédommager par la prééminence d'origine & par le mérite de l'ancienneté, de l'avantage réel que les Grecs avoient alors sur les peuples de l'Asie & de l'Egypte. Car selon que je l'ai déja fait remarquer plus d'une fois, on étoit alors fort jaloux de l'ancienneté d'origine. Chacun vouloit s'en attribuer la préférence : c'étoit à qui dateroit de plus loin. Bérose & Manéthon, en choisissant la langue Grecque préférablement à leur langue

[a] Voyez Syncell. p. 16.

naturelle pour écrire leurs histoires, vouloient donc mettre les Babyloniens & les Egyptiens à portée de reprocher à leurs vainqueurs la nouveauté d'origine, en opposant au peu d'étendue qu'avoit l'histoire de ces habitans de l'Europe, des milliers de siécles [a].

Mais il faut en convenir, le stratagême dont ils userent étoit bien grossier, & ne pouvoit faire illusion qu'à des peuples aussi peu instruits de l'antiquité que l'étoient les Grecs. Voici le moyen qu'employa Bérose pour attribuer à sa nation une durée de 473000 ans. Les astronomes de Chaldée avoient imaginé certains cycles pour déterminer le retour périodique des astres aux mêmes points du Ciel. Ces cycles, comme on l'a vû dans la Dissertation précédente, embrassoient plusieurs siécles. Que fit Bérose? Pour établir l'antiquité qu'il vouloit donner à sa nation, au lieu de dire qu'un Roi avoit régné tant d'années, il dit qu'il avoit régné pendant tant de *saros*. C'est ainsi qu'il fit monter la durée des regnes des dix premiers Rois Babyloniens à 436000 ans [b]. De pareils calculs annoncent assez par eux-mêmes ce qu'on en doit penser. Leur peu de vraisemblance a frappé même les auteurs payens. Voici comment Diodore de Sicile s'en explique. »On n'ajoutera » pas aisément foi, dit-il, à ce que les Chaldéens » avancent sur l'ancienneté de leurs premieres obser- » vations astronomiques; car ils disent qu'elles ont » commencé 473 mille ans avant le passage d'Alexan- » dre en Asie [c]«. Joignons au témoignage de Diodore celui d'Epigénes, que Pline assure avoir été un auteur

[a] Voyez Syncell. p. 16. = [b] Syncell. p. 17, 18 & 39. = [c] L. 2. pag. 145.

d'un très-grand poids (1). Cet Epigénes, qui écrivoit vraisemblablement sous Auguste, assuroit que les observations astronomiques des Chaldéens ne remontoient pas au-delà de 720 ans [a]. On voit donc que les bons esprits de l'antiquité même profane ont eû assez de critique pour sentir l'imposture de Bérose.

Cet auteur avoit cependant cherché à étayer ses calculs du mieux qu'il lui avoit été possible. Afin de leur donner plus de crédit, il se vanta d'avoir trouvé à Babylone des mémoires qui remontoient à 150 mille ans d'antiquité [b]. Cependant, malgré cette belle découverte, Bérose n'avoit pû parvenir à remplir par des faits & par des événemens détaillés, l'espace qu'il prétendoit s'être écoulé depuis la fondation de la Monarchie Babylonienne jusqu'à Nabonassar, qui ne monta sur le trône que l'an 747 avant J. C. C'en étoit assez pour rendre plus que suspect tout ce que Bérose vouloit faire remonter au de-là de cette époque. L'imposture a ses ressources, & ne manque pas ordinairement de défaites. Pour se tirer d'un pas si embarrassant, & afin de justifier le vuide immense que présentoit l'histoire de Babylone, Bérose avança que Nabonassar entêté d'un fol orgueil, & dans l'idée de passer chez la postérité pour le premier Souverain de Babylone, avoit supprimé tous les monumens historiques de sa nation [c]. C'est ainsi que Bérose crut pouvoir justifier les lacunes & le manque de faits qu'on étoit bien en droit de lui reprocher.

(1) *Epigenes gravis auctor imprimis.* l. 7. sect. 57. p. 413.

[a] *Apud* Plin. *loco cit.*

[b] Syncell. p. 14 & 28.

[c] *Apud* Syncell. p. 207.

Les imposteurs sont sujets à se déceler eux-mêmes. D'un côté Bérose s'excuse du vuide qu'on trouve dans son histoire, sur ce que Nabonassar avoit détruit tous les monumens des Rois ses prédécesseurs, & de l'autre il assure avoir trouvé à Babylone des mémoires qui remontoient à 150 mille ans d'antiquité. L'un de ces deux récits est certainement faux & controuvé. Disons mieux: La suppression de tous les monumens historiques des Babyloniens, faite par Nabonassar, est un conte imaginé par Bérose pour colorer l'impossibilité où il s'étoit trouvé de remplir d'une maniere satisfaisante les tems antérieurs au regne de ce Prince. Mais c'est trop insister sur une chimére inconnue, selon que je l'ai déja dit, à la plus haute & à la plus saine partie de l'antiquité. Il paroît au contraire prouvé que les Babyloniens ont été fort peu soigneux d'écrire leur histoire. Leurs observations astronomiques ont même été fort inexactes jusqu'au regne de Nabonassar. C'est depuis ce Monarque seulement que les Babyloniens ont commencé à mettre quelque ordre dans leur chronologie, & à écrire exactement la date & la suite de leurs observations célestes [a]. Ces faits paroissent constans, non-seulement par le témoignage des anciens historiens, mais encore par celui des plus célébres astronomes de l'antiquité. Hipparque, Timocharès, Aristylle, Ptolémée, &c. qui avoient examiné avec beaucoup de soin les monumens des anciens peuples, ne parlent d'aucune observation astronomique antérieure au regne de Nabonassar [b].

[a] Voyez Syncell. p. 207. = [b] Voyez Marsh. p. 474. = Stanley *de* Chald. Philos. sect. 1. c. 1. p. 1110.

Discutons

Discutons à présent la source des antiquités Egyptiennes. Elle n'est ni plus pure ni plus authentique que celle des antiquités Babyloniennes. Elle ne remonte pas même absolument aussi haut. C'est, comme je crois l'avoir déja prouvé, Manéthon qui en est inconteſtablement l'auteur [a]. Ce prêtre Egyptien, pour donner couleur à ses impostures, a employé un autre artifice que celui dont Bérose avoit fait usage; mais il n'est pas plus difficile d'en découvrir le foible.

Les Egyptiens, ainsi que la plupart des anciens peuples, prétendoient avoir été gouvernés originairement par les Dieux. Manéthon profita de cette opinion populaire pour établir les antiquités de sa nation. Selon lui l'Egypte avoit d'abord été gouvernée par un grand nombre de Dieux [b], dont quelques-uns avoient regné chacun plus de 1200 ans [c]. Manéthon faisoit même une époque particuliere du regne de Vulcain, le premier de ces Dieux, qui, selon sa chronique, avoit gouverné l'Egypte pendant neuf mille ans [d]. C'est d'après ce calcul sans doute, que Diodore a dit que les Egyptiens assignoient au regne des Dieux un espace de 18 mille ans [e]. Encore le terme est-il modeste, car selon d'autres chroniques, le Soleil, auquel on faisoit honneur d'avoir gouverné le premier l'Egypte, y avoit régné pendant 30 mille ans [f]. Ce regne des Dieux étoit, comme on le sent, une ressource excellente pour allonger la durée de l'Empire Egyptien autant qu'on le jugeoit à propos. Car je l'ai déja dit, les uns la portoient à cent mille ans [g], d'autres à 48863 [h];

[a] *Suprà*, p. 276.
[b] Syncell. p. 18.
[c] Diod. l. 1. p. 30.
[d] Syncell. p. 18.
[e] L. 1. p. 53.
[f] Syncell. p. 51.
[g] August. *de* Civit. Dei. l. 18. chap. 40.
[h] Diog. Laert. *in* Proem. segm. 2.

quelques-uns à 36525[a], & enfin à 33 mille, à 23 mille, à 10 mille, &c.[b]. Il est vrai que les prêtres Egyptiens, pour autoriser leurs mensonges, avançoient que depuis l'origine de leur Monarchie ils avoient observé 373 éclipses de Soleil, & 832 de Lune[c]. Mais la réflexion que j'ai faite ci-dessus sur le peu de ressources qu'Hipparque, Ptolémée, &c. avoient trouvées dans les mémoires astronomiques des Babyloniens, suffit pour détruire toutes ces fausses allégations. On n'a point connu en effet dans l'antiquité de plus anciennes observations que celles des Babyloniens[d]. Elles ne remontoient néanmoins qu'environ à l'an 747 avant l'Ere chrétienne[e].

Le second moyen que Manéthon mit en œuvre pour allonger la durée de la Monarchie Egyptienne étoit un peu moins grossier que celui dont je viens de parler. On a vû ailleurs qu'originairement l'Egypte, de même que toutes les autres contrées de l'Univers, avoit été partagée en plusieurs petits Etats[f]. Au lieu de nous instruire de ce fait, & de nous donner séparément la liste des Princes qui avoient régné en même tems sur les différentes parties de l'Egypte, Manéthon trouva plus à propos de réunir le tout dans un seul & même catalogue. Il voulut en conséquence faire croire que chacun de ces Princes avoit régné successivement sur toute l'Egypte. C'est ainsi que cet imposteur parvint à fabriquer cette liste étonnante de dynasties successives dont parlent quelques auteurs qui ont écrit depuis Manéthon. Mais il y a long-tems qu'on s'est apperçu de l'artifice, & qu'on en a donné

[a] Syncell. p. 51. C.
[b] Diod. l. 1. p. 53. 30. 26. 28.
[c] Diog. Laert. *loco cit.*
[d] Symplicius *in* lib. 1. Aristotel. *de* Cælo. fol. 27. *Recto. in* l. 2. fol. 117. *verso.*
[e] Marsh. p. 474.
[f] Prem. Part. L. I. p. 13.

la preuve d'une maniere qui ne souffre point de réplique [a]. On sçait enfin que Manéthon n'avoit imaginé toute cette belle chronologie qu'à l'exemple & à l'imitation de Bérose [b].

Parlons maintenant des 11340 ans que, selon Herodote, les prêtres d'Egypte donnoient à la durée de leur Monarchie. On voit d'abord qu'il y a une grande différence entre ce calcul & celui qui est énoncé dans Platon, puisque selon ce philosophe, les Egyptiens du tems de Solon ne comptoient qu'environ neuf mille ans d'antiquité; & cependant il ne s'en est écoulé que cent de Solon à Hérodote. Mais je l'ai déja dit, ce dernier calcul même péche encore beaucoup du côté de la fidélité & de l'exactitude. Quelques réflexions fort simples suffiront, je crois, pour démontrer le peu de créance qu'on doit y ajouter.

Ressouvenons-nous de cet entêtement que les Egyptiens ont eu de tous les tems pour l'ancienneté de leur origine [c], & de l'affectation qu'ils avoient d'en faire parade [d], sur-tout vis-à-vis des Grecs [e]. Ce principe posé, tout nous porte à croire que les prêtres d'Egypte n'auront pas manqué l'occasion de présenter à Solon & à Hérodote des calculs propres à soutenir leur ridicule prétention. Il

[a] Voyez Marsh. p. 23, 25 & 29. = Pezron, Antiq. des tems. c. 13. p. 165. = Newton, Chronol. des Egypt. pag. 216, 217 & 277. = Lenglet, Methode. t. 1. p. 173. = Acad. des Inscript. t. 19. p. 14. 15. 17. 23. 24. 29.

Observons qu'il n'est fait aucune mention de ces prétendues Dynasties dans Hérodote, le plus ancien historien qui nous soit resté de l'antiquité profane, & qui d'ailleurs paroît si bien instruit de l'histoire d'Egypte. Il ne paroît pas même avoir connu le mot de *Dynasties*. Il n'en est point aussi question dans Diodore.

[b] Voyez Syncell. p. 16.

[c] Voyez Hérod. L. 2. n. 2.

[d] Voyez Isaïe, c. 19. ℣. 11.

[e] Voyez Plat. *in* Tim. p. 1043 & 1044.

leur étoit bien facile au surplus d'en imposer sur cet article. Les Grecs en général n'étoient pas disposés à contredire les Egyptiens. D'ailleurs les anciens peuples s'appliquoient peu aux discussions chronologiques. Chacun avoit autrefois beau jeu pour débiter sur son origine les fables & les contes les plus absurdes.

La plus légére attention néanmoins auroit suffi à Hérodote pour lui faire sentir que la narration des prêtres Egyptiens se détruisoit d'elle-même. Ils comptoient en effet depuis leur premier Roi jusqu'à Séthon 341 générations, 341 Rois, & 341 Pontifes [a]. Un pareil concours n'est pas dans l'ordre de la nature; il ne falloit donc pas beaucoup de critique pour s'appercevoir combien un tel fait étoit contradictoire. Mais, je l'ai déja dit, les Grecs n'y regardoient point de si près, sur-tout vis-à-vis des Egyptiens. Au surplus, il n'y a pas même d'apparence qu'on ait été originairement en état de tenir un compte exact de la durée des premiers regnes, eû égard au peu de soin & même de moyens qu'avoient les premiers peuples de conserver exactement le souvenir des événemens [b].

J'ajouterai qu'à l'égard des Egyptiens en particulier, leurs anciennes annales devoient être fort en désordre. l'histoire ne permet pas d'en douter. On y voit que, lorsque Cambyse fils de Cyrus se fut rendu maître de l'Egypte, il persécuta les prêtres, c'est-à-dire, les sçavans du pays, & fit mettre le feu aux temples [c]. C'étoit, comme on ne l'ignore pas, dans ces édifices que les Egyptiens conservoient leurs annales, dont le dépôt étoit confié

[a] Hérod. l. 2. n. 142.

[b] Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet dans le chapitre où je traite de l'origine de l'écriture, prem. Part. L. II. chap. 6.

[c] Hérod. l. 3. n. 29 & 37. = Diod. l. 1. p. 55. = Plin. l. 36. sect. 14. pag. 735. = Strab. l. 17. p. 1170. C.

aux prêtres[a]. Qu'on juge du dégré de certitude que, depuis cet événement, l'histoire d'Egypte a pû mériter. Artaxercès-Ochus y donna par la suite une atteinte pour le moins aussi funeste. Ce Prince fit enlever & transporter en Perse tous les exemplaires des archives sacrées[b]. Bagoas, un de ses eunuques, procura, dit-on, quelque tems après aux prêtres la permission de les racheter. Mais ce dernier fait me paroît fort suspect. Il pourroit bien n'avoir été inventé que pour donner quelque apparence de vérité aux antiquités Egyptiennes, en voulant faire croire qu'elles étoient appuyées sur des monumens authentiques, tels que les archives sacrées qui contenoient toute l'histoire de la nation. Quoi qu'il en soit, en supposant même que ces anciens dépôts aient été rendus aux Egyptiens, on sent qu'ils ne l'auront pû être qu'en assez mauvais état. Ceux qui les enleverent n'avoient vraisemblablement pas pris toutes les précautions nécessaires pour que ces manuscrits ne souffrissent pas de leur transport en Perse, & ils dûrent s'altérer encore lorsqu'on les retransporta de Perse en Egypte. Tous ces voyages devoient immanquablement avoir gâté & endommagé considérablement les anciens régistres.

Enfin, & c'est ici une réflexion à laquelle je ne vois pas qu'on puisse rien opposer de solide, si les Babyloniens & les Egyptiens avoient conservé des mémoires aussi précis & aussi exacts qu'ils vouloient le persuader, pourquoi regne-t-il tant de confusion & d'incertitude dans leur chronologie ? Pourquoi les calculs, que présentent les écrivains de l'antiquité, different-ils les uns des autres au point excessif qu'on a vû ? Pourquoi enfin les annales de

[a] Plato, p. 1043. = Diod. l. 1. p. 84. l. 16. p. 122. = Syncell. p. 40. B.
[b] Diod. l. 16. p. 122.

Babylone & de l'Egypte n'offroient-elles pendant des milliers de ſiécles que de ſimples catalogues de Rois, ſans rapporter d'ailleurs le moindre événement, le moindre fait ? Mais, dira-t-on, la plupart de ces Rois ont été des Princes fainéans, dont les actions ne méritoient pas d'être tranſmiſes à la poſtérité. Soit ; mais ſous ces Rois fainéans il a dû néceſſairement arriver des événemens, ſur-tout pendant une auſſi longue ſuite de ſiécles que celle dont il eſt ici queſtion. D'où vient le ſilence profond qu'on remarque à cet égard dans les hiſtoires d'Egypte & de Babylone ; hiſtoires qui rapportent néanmoins le nom de tous ces Souverains, & même la durée préciſe de chacun de leurs regnes ? La mémoire des principaux événemens arrivés ſous ces regnes n'étoit-elle pas incomparablement plus aiſée à retenir que les noms de tant de Souverains, & ſur-tout que le nombre d'années qu'ils étoient dits avoir occupé le trône ? Une comparaiſon va faire ſentir toute la force de cette objection.

On reproche, par exemple, aux derniers Rois de la Race Mérovingienne d'avoir paſſé leur vie dans une honteuſe oiſiveté, qui les a fait même ſurnommer les *Rois fainéans*. Le détail de leurs actions nous eſt aujourd'hui entiérement inconnu. La durée préciſe de la plupart de leurs regnes ſouffre même beaucoup de difficultés. On n'ignore pas néanmoins les principaux événemens qui ſe ſont paſſés alors dans la France. On perd, il eſt vrai, les Monarques de vûe, mais on voit agir leurs Maires du palais. L'hiſtoire de France fournit en un mot ſous ces regnes obſcurs le détail de pluſieurs événemens, tels, par exemple, que des batailles, des fondations de Monaſtéres, des diſſentions, des troubles, des actes, &c. Il n'en étoit pas de même des chroniques Egyptiennes &

Babyloniennes. On y trouvoit les noms de quantité de Rois, & la durée précise de leurs regnes; mais du surplus, nul détail, nulle mention des événemens arrivés alors en Egypte ou à Babylone. Cette seule réflexion suffit, je crois, pour démasquer l'imposture de Bérose & de Manéthon. Il n'est pas mal-aisé de forger au hasard une liste de Rois, & d'assigner à leurs regnes telle durée qu'on le juge à propos : mais il n'est pas aussi facile d'arranger une suite d'événemens non interrompus, relatifs les uns aux autres, liés enfin, & continués pendant des milliers de siécles. Aussi voyons-nous que les bons esprits de l'antiquité ont été les premiers à tourner en ridicule ces chroniques fabuleuses qui ne présentoient aucun fait, aucun événement.

Cicéron s'en explique dans les termes les plus formels [a]. Diodore n'y ajoutoit nulle foi [b]. Aristote, à ce qu'il paroît, n'étoit rien moins que convaincu de cette haute antiquité dont les Egyptiens aimoient tant à faire parade [c]. Plutarque la combat formellement [d]. Varron, l'un des plus sçavans hommes qui aient peut-être jamais paru, ne faisoit remonter l'origine de ce peuple qu'à un peu plus de 2000 ans avant le tems auquel il écrivoit [e], c'est-à-dire, à l'an 2120 environ, avant l'Ere chrétienne. Hérodote lui-même ne semble pas avoir ajouté une grande croyance aux 11340 ans dont lui parloient les prêtres

[a] *Contemnamus etiam Babylonios.... Condemnemus inquam hos, aut stultitiæ, aut vanitatis, aut imprudentiæ, qui CCCCLXX. millia annorum, ut ipsi dicunt, monumentis comprehensa continent, & mentiri judicemus, nec sæculorum reliquorum judicium, quod de ipsis futurum sit pertimescere.* De Divin. l. 1. n. 109.

[b] L. I. p. 30. L. II. p. 145.

[c] Metereolog. l. 1. chap. 14. p. 547. D.

[d] *In* Numa, p. 72. B.

[e] *Apud* Augustin. de Civit. Dei, l. 18. c. 40. = Voyez aussi A. Gell. l. 14. c. 1. p. 633.

d'Egypte. J'en juge ainsi par la maniere dont il en use à l'égard des successeurs de Ménès, qu'il dit avoir été le premier Souverain de l'Egypte. Il passe une suite de Rois au nombre de 330, en avertissant qu'il ne s'y arrête pas[a]. Hérodote, sans doute, regardoit cette liste comme apocryphe & controuvée, d'autant mieux que de l'aveu même des prêtres Egyptiens, on ne trouvoit dans toute la durée des regnes de ces prétendus Rois aucun événement dont il fût possible de parler[b]. Diodore en a usé à-peu-près de même. De 470 Rois & 5 Reines, que les annales disoient avoir occupé successivement le trône[c], il ne parle que de quinze ou seize. Enfin, je le répete, on voit bien clairement que, ni Hérodote ni Diodore n'ont pû extraire des annales Egyptiennes une suite de faits capables de remplir seulement l'espace de tems qu'on sçait s'être écoulé depuis le déluge jusqu'à la destruction de l'ancien Empire Egyptien par Cambyse[d]. Cette réflexion tombe encore plus fortement sur les antiquités des Babyloniens. On apperçoit dans leur histoire des lacunes & un vuide encore plus immense. Il ne reste même aucun monument de ces peuples; au lieu que les Obélisques, les Pyramides & les ruines de quantité d'autres grands édifices attestent encore aujourd'hui que les Egyptiens ont subsisté autrefois avec éclat.

J'ai vû au reste quelques personnes prétendre que la construction des monumens dont je viens de parler, supposoit nécessairement que la Monarchie Egyptienne devoit avoir subsisté pendant un très-grand nombre de siécles. Je suis bien éloigné, je l'avoue, d'être d'un pareil sentiment. Il n'a point fallu des milliers de siécles pour

[a] L. 2. n. 100, 101 & 102. = [b] *Ibid.* n. 101. = [c] L. I. p. 53. = [d] Voyez la chronologie de Newton.

parvenir

parvenir à élever ces monûmens de beaucoup trop vantés. Une simple réflexion va, je crois, nous en convaincre.

Les Incas, c'est-à-dire, les premiers Souverains du Pérou, avoient construit quantité d'ouvrages, dont plusieurs égalent, s'ils ne surpassent pas même les plus fameux monumens Egyptiens. Je mettrai dans ce nombre les deux chemins qui conduisoient de Cusco à Quito; l'un pratiqué à travers les rochers & les précipices des montagnes de la Cordiliere, & l'autre le long de la côte de la mer, sur un sable mouvant, pendant près de 500 lieues de pays: le temple du Soleil, la citadelle & le palais de Cusco, une autre maison Royale dont les ruines se voient encore aujourd'hui auprès de Cannar [a], l'ancien temple de Cayambé [b], une grande quantité de canaux, dont un entre autres avoit 12 pieds de profondeur, & plus de 120 lieues de longueur, &c. [c]. On peut bien comparer, pour la grandeur du travail, pour la difficulté & pour la dépense, ces monumens aux obélisques, aux pyramides, aux temples & aux palais de l'Egypte. La Monarchie fondée par les Incas n'a subsisté cependant qu'environ 350 ans sous 13 Rois [d]. Je pourrois parler aussi des Souverains du Mexique, qui ont pareillement exécuté des ouvrages surprenans [e], & dont l'Empire néanmoins n'a pas subsisté aussi long-tems que celui des Incas.

Les monumens élevés par les premiers habitans de

[a] Voyez Garcilasso de la Véga, Hist. des Incas, l. 9. c. 13. l. 3. c. 20. 21. &c. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 364 & 365. = Acosta, Hist. des Ind. Occidend. l. 6. c. 14. = Hist. gén. des Voyages, t. 13. p. 571 & 579. = Hist. des Incas, t. 1. p. 264. 265. 292. 293.

[b] Journal des Sçav. Juin, 1757. p. 351.

[c] Voyage de D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 422. = Hist. des Incas, t. 1. p. 166 & 167.

[d] Acosta, Hist. Nat. des Ind. l. 6. c. 19. fol. 300. *verso*.

[e] Hist. gén. des Voyag. t. 12. p. 430, &c. = Gemelli, t. 6. l. 2. c. 8.

l'Egypte ne peuvent donc servir en aucune maniere à prouver l'antiquité de ces peuples. On peut d'autant moins les alléguer que, selon toutes les apparences, ils auront été exécutés en fort peu de tems. L'Egypte étoit autrefois extrêmement peuplée : c'est un de ces faits qu'il n'est pas possible de révoquer en doute. Tous les écrivains de l'antiquité s'accordent à l'attester [a]. C'est même à la faveur de cette multitude immense d'habitans que, selon leur témoignage, les anciens Monarques d'Egypte sont parvenus à élever la quantité de monumens qui ont rendu cet Empire si célebre [b]. D'après cette réflexion, on sent aisément que les Egyptiens ont pû terminer en très-peu d'années leurs plus fameuses entreprises. Ils employoient jusqu'à trois cents mille hommes à la fois pour exécuter un ouvrage [c]. Tel a été en général le goût de tous les anciens peuples : ils vouloient jouir promptement. Bérose dit que le superbe palais de Babylone avoit été bâti en quinze jours [d]. Les Chinois n'ont employé que cinq ans à perfectionner leur grande muraille [e]. On pourroit citer plusieurs autres exemples d'entreprises immenses exécutées en très-peu de tems par les Orientaux [f]. Il en aura été certainement de même chez les Egyptiens. Ainsi leurs obélisques, leurs pyramides, leurs palais, leurs temples, &c. ne peuvent en aucune maniere autoriser les conjectures qu'on voudroit tirer de ces monumens pour établir l'an-

[a] Voyez les Mém. de Trev. Janv. 1752. p. 32, &c.

[b] Diod. l. 1. p. 36. & 37.

[c] Voyez Hérod. l. 2. n. 124. = Diod. l. 1. p. 73. = Plin. l. 36. sect. 14 & 17.

[d] *Apud* Jos. antiq. l. 10. c. 11. *sub fin.* Ce fait, sans doute, est exagéré; mais il prouve toujours l'usage constant dans l'Asie d'employer très-peu de tems à la construction des ouvrages les plus immenses.

[e] Martini, Hist. de la Chine, l. 6. t. 2. p. 40 & 41.

[f] Voyez l'Hist. gén. des Huns par M. de Guignes, t. 4. p. 208 & 209.

tiquité de l'Empire Egyptien. Toutes ces allégations tombent d'elles-mêmes. Les faits qu'on vient de lire les détruisent absolument.

Il me paroît même démontré que les Egyptiens n'avoient guères plus de connoissance de l'architecture[*], de la sculpture & des beaux arts en général, que les Péruviens & les Mexicains. Par exemple, les uns & les autres ignoroient également le secret de construire des voûtes[a]. Ce qui nous reste en ouvrages de fonte ou de sculpture exécutés chez tous ces peuples, est également maussade & incorrect. Je crois cette observation absolument essentielle. En effet, ces sortes de connoissances ne peuvent s'acquérir que par la longueur du tems. La Monarchie Egyptienne, quoique de beaucoup plus ancienne, & continuée pendant beaucoup plus de siécles que celle des Péruviens & des Mexicains, n'a pas subsisté néanmoins assez long-tems pour que ces peuples pûssent acquérir les lumieres & les connoissances qui leur ont toujours manqué dans quantité de parties des arts. Les Egyptiens même, ainsi que les Péruviens & les Mexicains étoient privés de certains arts, auxquels leur bassesse apparente & l'habitude sur-tout où nous sommes d'en jouir, empêche de faire attention, mais dont l'invention cependant a fait plus d'honneur à l'esprit humain, que tous les prodigieux monumens dont je viens de parler.

On réussiroit encore moins à établir l'antiquité prétendue des Egyptiens par les progrès que ces peuples avoient faits dans les sciences exactes. Leurs connoissances à cet

[a] Voyez la troisiéme Part. L. II. c. 2. p. 56 & 57. = Acosta, *loco cit.* fol. 292. *verso.* = Hist. gén. des Voyag. t. 13. p. 580. = Garcilasso de la Véga, l. 7. c. 11. t. 2. p. 192. = Hist. des Incas, t. 1. p. 167. = Mém. de l'Acad. de Berlin, t. 2. ann. 1746. p. 448. 451. 452.

égard étoient des plus imparfaites. On peut se rappeller les détails dans lesquels je suis entré à ce sujet dans l'article des Sciences [a]. Un seul exemple suffit pour se convaincre du peu d'étendue de leurs découvertes. Du tems d'Hérodote, c'est à-dire, environ l'an 450 avant l'Ere chrétienne, les astronomes d'Egypte ne sçavoient pas encore que la durée de l'année solaire est de plus de 365 jours [b]. On peut juger par ce fait, qui est bien certain & bien constamment prouvé, du progrès que les anciens habitans de l'Egypte avoient faits dans les sciences exactes. Enfin, & c'est ici une réflexion sur laquelle on ne peut trop insister; près de 500 ans avant J. C. Démocrite & plusieurs autres philosophes, qui soutenoient que le monde avoit eû un commencement, s'étoient attachés à en prouver la nouveauté par tous les moyens que l'histoire & la critique pouvoient leur fournir. On ne voit pas néanmoins qu'on ait jamais entrepris de les réfuter solidement [c]. Rien cependant n'eût été plus facile, si les prétendues antiquités des Babyloniens & des Egyptiens eussent porté sur quelque fondement raisonnable.

Finissons par jetter un coup d'œil sur les antiquités des Scythes. Elles ne nous occuperont qu'un moment. Ces peuples, au rapport de Trogue-Pompée & de Justin son abbréviateur, furent reconnus pour être d'origine plus ancienne que les Egyptiens [d]. Les Scythes cependant ne comptoient du tems d'Hérodote que mille ans d'antiquité [e].

On peut au surplus parfaitement bien appliquer aux antiquités Chinoises les réflexions que je viens de faire

[a] Seconde Part. L. III. c. 2. Troisiéme Part. L. III. c. 2. art. 2.

[b] Voyez *suprà*, L. III. c. 2. pag. 97 & 98.

[c] Voy. Jaquelot, Differt. sur l'existence de Dieu, t. 1. p. 265, &c.

[d] L. 2. c. 1. p. 60.

[e] L. 4. n. 5. & 7.

ſur les antiquités des Egyptiens & des Babyloniens. Selon les idées populaires des Chinois l'origine de cette nation remonteroit à des milliers de ſiécles. Je dis ſelon les idées populaires, car les ſçavans de la Chine ſont les premiers à ſe mocquer de cette antiquité fabuleuſe & à l'abandonner [a]. Cette prétention même n'eſt pas fort ancienne à la Chine ; elle eſt née dans des tems aſſez modernes [b], autre conformité avec les antiquités Egyptiennes & Babyloniennes, inconnues, comme je l'ai fait voir, aux plus anciens & aux plus ſçavans écrivains de la Gréce & de Rome. D'ailleurs, quel fonds peut-on faire ſur la certitude de la chronologie Chinoiſe pour les premiers tems, lorſqu'on voit ces peuples avouer unanimement qu'un de leurs plus grands Monarques, ennemi par intérêt des traditions anciennes & de ceux qui pouvoient les ſçavoir, fit brûler tous les livres qui ne traitoient, ni d'agriculture, ni de médicine, ni de divination, anéantit tous les monumens, & s'attacha pendant pluſieurs années à détruire tout ce qui pouvoit rappeller la connoiſſance des tems antérieurs à ſon regne (1). Quarante ans environ après

[a] Martini, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 7. = Lettr. édif. t. 21. p. 119. 120. = Hiſt. des Huns par M. de Guignes, t. 1. part. premiere, p. 2 & 3.

[b] Voyez l'Hiſtoire abrégée de l'Aſtronomie Chinoiſe par le P. Gaubil, dans les Obſervations Mathém. du P. Soucies, t. 2. p. 16 & 17. & l'Hiſt. des Huns par M. de Guignes, t. 1. part. premiere, p. 2.

(1) Cet événement arriva 213 ans avant l'Ere chrétienne, par l'ordre de Chi-Hoâm-ti. Ce Monarque, à ſon averſion près pour les lettres, fut un très-grand Prince. Son habileté & ſa fermeté étoient égales, & il vint à bout d'exécuter ſon projet de la ſuppreſſion de tous les livres hiſtoriques. Cette deſtruction fut d'autant plus grande & d'autant plus complette, qu'alors l'uſage du papier n'étoit pas connu. On peignoit les caractéres ſur des tablettes, ou ſur de petites planches de bambou, ce qui rendoit le moindre écrit d'un volume très-conſidérable, & par conſéquent très-difficile à cacher. Acad. des Inſcrip. t. 10. p. 381. t. 15. p. 529. = Relat. du Royaume de Siam, par la Loubére, t. 2. p. 376 & 377.

sa mort, on voulut rétablir les monumens historiques. Pour cet effet on recueillit, dit-on, les oui-dire des vieillards ; on déterra, ajoute-t-on, quelques fragments de livres échappés à l'incendie général. On rejoignit comme l'on put, ces différents lambeaux, & du tout on tâcha d'en composer une histoire suivie. Ce ne fut néanmoins que plus de 150 après la destruction de tous les monumens, c'est-à-dire, l'an 37 avant J. C. qu'on vit paroître un corps complet de l'ancienne histoire. L'auteur même, Ssé-ma-tsiène, qui la composa eut la bonne foi d'avouer qu'il ne lui avoit pas été possible de remonter avec certitude 800 ans au-delà du tems auquel il écrivoit.

Tel est l'aveu unanime que font les Chinois [a]. Je laisse à juger, après un pareil fait, de la certitude de leur ancienne histoire (1). Aussi éprouve-t-on, lorsqu'on veut la traiter, des difficultés & des contradictions insurmontables. Les différences qu'on remarque dans les époques

[a] Acad. des Inscript. t. 10. pag. 381. 382. 383 & 388. t. 15. p. 506. 528. 529. 532. 543. 552 & 561.

(1) Les seuls monumens sur lesquels on puisse établir l'ancienne histoire des Chinois sont,

1°. Quelques fragmens des ouvrages moraux de *Confucius*, & une chronique très-séche & très-abrégée de l'histoire de sa Province. Cette chronique ne remonte qu'à l'an 722 avant J. C. Confucius vivoit vers l'an 450 avant l'Ere chrétienne. Acad. des Inscript. t. 10. p. 382. t. 15. p. 540.

2°. Un ouvrage moral du philosophe *Meng-tzé*, qui vivoit vers l'an 320 avant J. C. *Ibid.* t. 18. p. 206 & 207.

3°. Le *Tschou-chou*, chronique très-abrégée, composée vers l'an 299 avant J. C. & retrouvée l'an 264 de l'Ere chrétienne. *Ibid.* t. 15. p. 537. t. 18. M. p. 215. 218 & 228.

4°. Le corps d'histoire composé par *Ssé-ma-tsiene*, & publié l'an 37 avant J. C. *Ibid.* t. 15. p. 543. Ssé-ma-tsiene est regardé comme le pere de l'histoire chez les Chinois.

Le recueil des faits compris dans tous ces monumens formeroit à peine un petit volume *in*-12 d'impression ordinaire.

Tous les autres écrivains Chinois sont bien postérieurs à ceux que je viens de nommer. Il est cependant très-certain qu'ils n'ont point eu d'autres secours, & que depuis on n'a découvert aucun autre monument ancien. Acad. des Inscript. t. 18. M. p. 194.

principales[a], prouvent que l'histoire des Chinois n'a aucune supériorité, ni aucun avantage sur les autres histoires profanes. Il y regne une incertitude semblable à celle que les chronologistes éprouvent dans leurs recherches sur l'histoire des Babyloniens, des Egyptiens, & sur celle des premiers Rois de la Gréce. D'ailleurs elle est également dénuée de faits, de circonstances, & de détails.

A l'égard des observations astronomiques dont on a cherché à étayer les prétendues antiquités Chinoises, il y a long-tems que le célébre Cassini[b], & plusieurs autres écrivains de mérite[c], en ont assez dit pour décréditer tout cet appareil visiblement inséré après coup. La supposition même est si sensible, qu'elle a été apperçûe par quelques Lettrés[d], malgré le peu d'idée qu'en général les Chinois ont de la critique. On peut assurer hardiment que jusqu'à l'an 206 avant J. C. leur histoire ne mérite aucune croyance[e]. C'est un tissu perpétuel de fables & de contradictions[f]; c'est un cahos monstrueux dont on ne sçauroit rien extraire de suivi & de raisonnable.

Ce que l'on sçait sur l'origine de la plus grande partie des arts & des sciences, suffiroit seul pour démontrer la fausseté & le ridicule de toutes les fabuleuses antiquités dont je viens de parler. On voit très-clairement les dé-

[a] Voyez l'Hist. gén. des Huns par M. de Guignes, t. 1. p. 5. 6. 10. 14, &c. = Acad. des Inscript. t. 10. p. 381. 388. 393, &c. = Journ. des Sçav. Décembre 1757. p. 817 & 818.

[b] Anc. Mém. de l'Acad. des Scienc. t. 8. p. 284. 303. 307.

[c] Jaquelot, Differt. sur l'existence de Dieu, t. 2. p. 97. 102 & 103. = Ancien. Relat. des Ind. & de la Chine, p. 350. 354. 358. = Spectacle de la Nature, t. 8. p. 37. = M. Freret, dans les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 10. p. 393. 394. 395. 396. t. 18. p. 198. 210. 221. 280. Il est vrai que dans la suite M. Freret semble abandonner cette idée; mais j'avoue que les raisons auxquelles il paroît s'être rendu, ne me persuadent nullement. Voy. t. 18. p. 242 & 247, &c.

[d] Acad. des Inscrip. t. 10. p. 396. t. 18. M. p. 220. 221. 239.

[e] Acad. des Inscript. t. 10. p. 380. 381. 388.

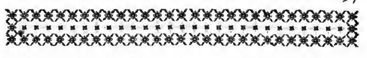
[f] Jaquelot, *loco cit.* p. 98, &c. = Spectacle de la Nat. t. 8. p. 35 & 36.

couvertes les plus essentielles, les arts les plus nécessaires naître, ou s'introduire successivement dans les différentes parties de l'univers. On peut même en suivre le progrès jusqu'à un certain point, & on en apperçoit assez pour se convaincre que toutes nos connoissances ne sont pas bien anciennes. La nouveauté des arts & des sciences prouve sensiblement celle du monde. Il ne resteroit pas aujourd'hui la moindre trace, le moindre vestige de leur origine, si elle étoit aussi éloignée de nous, que les prétendues chroniques de certains peuples vouloient le faire entendre. Cependant on a pû remarquer que nous ne sommes nullement dépourvûs de lumieres & de connoissances sur tous ces objets. Cette réfléxion est d'autant plus forte, & prouve d'autant mieux la nouveauté du monde, que la tradition des premiers événemens n'a pû se conserver que de mémoire. C'est une preuve, au surplus, dont la force a frappé ceux des anciens philosophes qu'on peut le moins soupçonner de crédulité. La nouveauté des arts & des sciences a toujours été le principal argument dont ils se sont servis pour soutenir celle du monde [a].

On pourroit tirer une preuve également victorieuse de l'imperfection de quantité d'arts dans l'ancien monde, & de toutes les sciences qui dépendent de la longueur du tems & de l'expérience. Je pourrois parler aussi de l'ignorance absolue où ont été les anciens peuples, même les plus policés, d'un grand nombre de découvertes très-utiles & très-importantes dont nous jouissons aujourd'hui. Mais je pense en avoir dit assez sur tous ces objets dans le cours de mon ouvrage, pour me croire dispensé d'y insister plus long tems.

[a] Voyez Lucret. l. 5. v. 331, &c. = Macrob. *in* Somm. Scipion. l. 2. c. 10. p. 153. = Voyez aussi Jacquelot, Diss. sur l'existence de Dieu, t. 1. c. 12.

QUATRIEME



QUATRIEME DISSERTATION.

Examen d'un paſſage d'Hérodote, tiré du ſecond Livre de cet Hiſtorien, n°. 142.

LE FAIT que nous allons examiner dans cette Diſſertation, a un rapport intime avec les antiquités des Egyptiens, dont nous nous ſommes occupés dans la Diſſertation précédente. C'eſt par cette raiſon, & pour ne rien laiſſer à déſirer ſur cette matiére, que j'ai crû devoir y donner une attention particuliére. On ſentira aiſément que ſans une pareille conſidération, ce paſſage en lui-même ne mériteroit pas la moindre réflexion.

Le paſſage dans lequel Hérodote nous a tranſmis la tradition du fait, qui fait l'objet de cette Diſſertation, a donné bien de la peine aux critiques modernes, ſans que perſonne juſqu'à préſent ſoit parvenu à l'éclaircir d'une maniére ſatisfaiſante. Nous ne nous flattons pas d'être plus heureux. Au contraire, le peu de réflexions que nous allons propoſer aura pour but de faire voir, qu'il eſt moralement impoſſible de former un ſens raiſonnable des expreſſions d'Hérodote dans ce paſſage.

Le texte dont il s'agit a été juſqu'à préſent mal rendu dans toutes les traductions dont on ſe ſert ordinairement. C'eſt pourquoi nous croyons devoir commencer par en donner une verſion littérale & fidelle.

» Ils (les Prêtres Egyptiens) disoient que pendant ce » tems (il s'agit de 11340 ans, qui selon la tradition fa- » buleuse des Egyptiens, s'étoient écoulés depuis l'origine » de la Monarchie Egyptienne jusqu'au regne de Séthon) » les Prêtres Egyptiens disoient donc que pendant cet » intervalle de tems, le Soleil s'étoit levé *quatre fois*, » où il a coutume de se lever ordinairement. Sçavoir, » que *deux fois* cet astre s'étoit levé où il se couche » aujourd'hui, & que *deux fois* il s'étoit couché où il » se leve présentement : mais que cela n'avoit rien occa- » sionné d'extraordinaire dans l'Egypte, soit par rapport » aux productions de la terre, soit par rapport aux dé- » bordemens du Nil, soit par rapport aux maladies, soit » par rapport à la mortalité ». Telle est la traduction lit- térale du passage qu'il s'agit de discuter. Nous avons absolument négligé le style & l'élégance, crainte de manquer à la fidélité.

Il est, je crois, peu de personnes qui du premier coup d'œil ne trouvent quelque chose de louche dans cette narration d'Hérodote. Le sens le plus naturel qu'on puisse donner aux paroles de cet Historien, c'est que pendant les onze mille trois cens quarante ans en ques- tion, la direction du mouvement diurne du Soleil avoit changé à deux reprises différentes, & étoit ensuite rede- venue à autant de reprises différentes, la même qu'elle étoit avant la premiére des deux variations que je suppo- se, de sorte que dans le cours des 11340 ans dont il s'agit, on avoit vu, pendant quatre différentes parties de cette période, le Soleil se mouvoir dans un sens, & pendant deux autres parties se mouvoir dans le sens contraire, & cela alternativement.

Voilà précifément en quoi confifte la grande difficulté du paffage que nous examinons. Si Hérodote eût dit que pendant le cours des 11340 ans en queftion, le Soleil s'étoit levé trois fois où il a coutume de le faire, & que deux fois cet aftre s'étoit levé où il fe couche aujourd'hui, le fait eût été certainement des plus extraordinaire, cependant il ne feroit pas abfolument parlant inconcevable. Mais que deux changemens d'état, qui n'amenent précifément que deux retours à la pofition primitive, puiffent, par leur combinaifon avec l'état primordial, fournir pendant un tems quelconque *quatre* alternatives de cet état primordial, c'eft ce qui implique contradiction. Un exemple des plus fimples va le faire fentir avec la derniére évidence.

Que l'on obferve un arbre pendant deux années confécutives : fi l'obfervation commence en été, on verra trois fois cet abre garni de fes feuilles, & deux fois dépouillé de feuilles pendant cet efpace de tems ; & cela alternativement. Si l'obfervation commence en hyver, on verra au contraire ce même arbre dépouillé de fes feuilles à trois reprifes différentes, & il ne fera vû garni de fes feuilles, que pendant deux des cinq alternatives qu'il éprouve, dans le cours des deux années dont il s'agit; être dépouillé de fes feuilles, fera l'état primordial de cet arbre dans ce fecond cas. Ce fera le contraire dans le premier. Mais dans l'un & dans l'autre cas deux changemens d'état n'opérent que trois alternatives de l'état primordial. Il eft par conféquent abfurde & contradictoire, que deux changemens de la direction du mouvement diurne du Soleil, pendant une période quelconque, puiffent jamais opérer quatre alternatives

de l'état où étoit cette direction lors du commencement de la période en question.

C'est sans doute cette absurdité qui a porté le commun des interprêtes d'Hérodote à traduire le passage que nous discutons, d'une maniére entiérement différente de la nôtre. Ils font dire à Hérodote « que pendant le cours des onze mille trois cens quarante ans, » qui avoient, disoit-on, précédé le regne de Séthon, » le Soleil s'étoit lévé *quatre fois* d'une maniére extraordinaire : sçavoir, que deux fois il s'étoit levé où il se » couche présentement, & que deux fois il s'étoit couché » où il a coûtume aujourd'hui de se lever.

Mais, pour parer un écueil, ces interprêtes n'ont-ils pas été se briser contre un autre, pour le moins aussi dangereux que celui qu'ils vouloient éviter, en mettant Hérodote en contradiction avec lui-même dans la même phrase. Selon eux cet Historien dit d'abord que pendant les 11340 ans dont il parle, le Soleil s'étoit levé *quatre* fois d'une maniére extraordinaire, ce qui emporte nécessairement que cet astre s'étoit couché aussi *quatre* fois d'une maniére extraordinaire ; & tout de suite ils font dire à Hérodote que pendant ce même tems le Soleil s'étoit levé *deux* fois où il se couche ordinairement, & couché *deux* fois où il a coutume de se lever ; c'est-à-dire, que *deux* fois *seulement* le Soleil s'étoit levé & couché d'une maniére extraordinaire. Y eût-il jamais contradiction plus palpable ?

Indépendamment des deux explications que nous venons d'examiner, qui l'une & l'autre sont au fonds également contradictoires & absurdes, à cela près néanmoins que dans l'une la contradiction est moins frap-

pante que dans l'autre quelques Commentateurs en ont proposé une troisiéme interprétation.

Si l'on en croit ces nouveaux critiques, Hérodote a dit, non pas que le Soleil s'étoit levé *quatre* fois d'une maniére extraordinaire, pendant la période en question, mais que le cours de cet astre avoit éprouvé *quatre* changemens; sçavoir, deux dans son lever & deux dans son coucher. Cette explication, comme on le voit, n'est guéres plus satisfaisante que toutes celles dont je viens de rendre compte. Lorsque le Soleil se leve où il se couche d'ordinaire, il est nécessaire qu'il se couche où il a coutume de se lever, ainsi que nous l'avons déja fait observer plus d'une fois, par conséquent deux changemens dans le lever du Soleil, & deux changemens dans son coucher, ne feront jamais que *deux*, & non pas *quatre* changemens dans son mouvement diurne. D'ailleurs ce sens est absolument contraire au texte d'Hérodote qui se sert d'un terme qui ne peut signifier exactement autre chose que le lever du Soleil, (1) & jamais le mouvement, où le cours de cet astre.

De toutes ces réflexions on doit conclure nécessairement que le passage en question, à le prendre selon les expressions propres d'Hérodote, n'est susceptible d'aucune explication raisonnable. Cependant j'y crois entrevoir une tradition ancienne sur un événement extraordinaire, & qui mérite bien que nous nous arrêtions à la discuter; c'est uniquement sur cet objet que vont porter nos réflexions.

Quelque beau genie qu'Hérodote eût reçû de la nature, & quelque étendues qu'ayent été, à bien des égards,

(1) Ἀνατεῖλαι.

ses connoissances, on peut très-facilement se convaincre qu'il étoit très-foible du côté de l'Astronomie. Lorsqu'il raconte, par exemple, cette expédition maritime que des Phéniciens entreprirent par ordre de Néchos, Roi d'Egypte, autour de l'Afrique, à partir des ports de la Mer rouge, & à revenir ensuite par la Méditerranée, il ne peut se persuader que ces voyageurs eussent vû, comme ils le rapportoient, le Soleil à leur droite [a], c'est-à-dire, qu'ils l'eussent vû atteindre, & même passer leur zénith, & se trouver successivement des deux côtés de leur premier vertical (1); ce fait néanmoins n'a rien d'étonnant pour quiconque a les plus foibles teintures de Cosmographie.

Il ne seroit pas difficile de trouver d'autres preuves du peu de connoissance qu'Hérodote avoit de l'Astronomie [b]. Ce que nous venons de dire suffit pour faire voir qu'il ne seroit pas surprenant que cet Historien eût avancé un paradoxe astronomique. On pourroit même ajouter que les Prêtres Egyptiens de qui Hérodote dit tenir le

[a] L. IV. n°. 42.

(1) L'intelligence de ce passage dépend d'un point de fait qui consiste à sçavoir que les anciens, pour déterminer la position des quatre points cardinaux par rapport à un spectateur quelconque, le supposoient tourné du côté de l'occident. De cette maniére le septentrion se trouvoit à sa droite, & le midy à sa gauche. On peut voir dans le premier Livre des Météores de Cléomédes, p. 13, sur quoi étoit fondée à cet égard la supposition de anciens. D'après cet usage, il est aisé de voir que ceux qui habitent dans la partie septentrionale de la Zone Torride, ont le Soleil à leur droite, c'est-à-dire, au septentrion, pendant tout le tems que cet astre employe à parcourir les signes septentrionaux. Ceux au contraire qui sont dans la partie méridionale, n'ont le Soleil à leur gauche, c'est-à-dire, au midi, que lorsque sa déclinaison méridionale excéde la latitude de leur habitation.

[b] Voyez L. 1. n°. 32, le calcul monstrueux de mois embolismiques que cet Auteur fait faire à Solon. Voyez aussi *Supra*, l. 3. chap. 2. art. 2. p. [illegible] & 99.

fait qu'il raconte, le lui avoient sans-doute exposé selon leur usage ordinaire, c'est-à-dire, d'une maniére très-enveloppée & absolument énigmatique : ne comprenant pas le langage des Prêtres Egyptiens, Hérodote aura achevé de l'obscurcir en le rapportant.

Si l'on pouvoit envisager dans ce sens le passage que nous examinons, il seroit aisé de sortir d'embarras, en disant, qu'Hérodote ayant voulu parler d'une matiére qu'il n'entendoit pas, & qu'il étoit difficile même qu'il entendît, inutilement chercheroit-on à l'entendre lui-même aujourd'hui. Mais ce passage, tel qu'il nous est parvenu, ne choque pas moins le bon sens que l'Astronomie, ainsi que nous l'avons fait voir ci-dessus. Hérodote, quoique peu versé dans cette science, n'en étoit pas moins une génie du premier ordre, un des esprits les plus judicieux de toute l'antiquité ; ce seroit donc, à notre avis, faire outrage à sa mémoire, que de regarder ce même passage, comme étant encore aujourd'hui tel qu'il est sorti des mains de son auteur. Il y a toute apparence, au contraire, que le texte est considérablement altéré dans cet endroit, comme dans une infinité d'autres, où les fautes des copistes étoient pourtant bien moins à craindre. Personne, je crois, n'ignore qu'il est peu d'Auteur ancien dont le texte ait autant souffert des injures du tems & de l'ignorance des copistes, que celui d'Hérodote. Il seroit par conséquent nécessaire de restituer le passage en question, sur l'autorité de quelque manuscrit, tel qu'il ne s'en trouve peut-être plus, avant que d'entreprendre de l'expliquer d'une maniére satisfaisante.

Manque d'un pareil secours, les critiques modernes

se sont livrés à quantité de conjectures, qui pour la plûpart n'ont besoin que d'être proposées pour que l'on en sente le foible, & souvent même le ridicule; c'est pourquoi nous croyons devoir les passer sous silence.

Il en est une néanmoins qui étant exactement ingénieuse, mérite, par cette raison, une attention particuliére, quoiqu'à dire le vrai, elle ne soit pas plus solide que toutes les autres conjectures par lesquelles on a déja tenté d'expliquer le passage en question. Un auteur moderne, à qui l'union de divers talens, qu'il est bien rare de rencontrer dans une seule & même personne, a mérité la plus brillante réputation, a mis en dernier lieu cette conjecture dans tout son jour; nous aimons mieux renvoyer ceux qui voudront avoir connoissance de ce systême, à ce qu'il en dit, que d'en donner un détail qui n'auroit jamais l'élégance & l'aménité que cet ingénieux écrivain a sçû répandre sur tous les sujets qu'il a entrepris de manier. On trouvera dans son ouvrage tout ce qui peut être dit en faveur de cette opinion, & même quelques-unes des raisons qui peuvent la rendre problématique [a].

Au reste, si la tradition d'un changement dans le mouvement du Soleil, n'étoit rapportée que par Hérodote, je crois que les critiques auroient fait moins d'attention au passage de cet auteur. Mais on retrouve cette même tradition dans plusieurs autres écrivains, toujours, à la vérité, d'une maniere assez confuse.

Platon raconte, dans un de ses Dialogues, que du tems d'Atrée le mouvement du firmament avoit changé, de

[a] Elémens de la Philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde par M. de Voltaire.

maniere

maniere que le Soleil & tous les astres avoient commencé à se lever où ils se couchoient auparavant, & à se coucher où ils avoient coutume de se lever ; en un mot que la machine du monde s'étoit mue tout-d'un-coup, dans un sens contraire à celui dans lequel elle l'avoit fait jusqu'alors. Il accompagne ce recit d'un détail si bisarre des effets de ce boulversement, & d'explications physiques si singuliéres, qu'il est aisé de voir qu'il ne parloit que d'après une tradition extrêmement confuse & embrouillée [a]. On peut conclure aussi d'un passage de son Timée, où il rappelle en deux mots ce même événement, que Solon, qui le premier en avoit donné connoissance aux Athéniens, l'avoit puisée en Egypte, c'est-à-dire, à la même source qu'Hérodote [b]. Pomponius Méla parle aussi de la même tradition [c], ainsi que Plutarque [d], Diogene Laërce & plusieurs autres écrivains de l'antiquité [e]. Ils paroissent tous avoir eu quelque connoissance d'un phénomene approchant de celui dont il s'agit dans cette Dissertation ; mais aucun des auteurs que je viens de citer n'en a parlé d'une maniére intelligible : ils s'expriment pour la plupart aussi peu exactement qu'Hérodote.

Enfin, en rassemblant les différens témoignages de l'antiquité qui peuvent avoir quelque rapport au passage que nous examinons, ils s'accordent tous à nous dire, que les Egyptiens, & peut-être même quelques autres peuples de l'antiquité avoient conservé une tradition

[a] In Politico, p. 535.
[b] In Tim. p. 1043, &c.
[c] Liv. I. chap. 9. p. 60.
[d] De Placit. Philosophos. l. 2. c. 24. p. 890 & 891.
[e] Achill. Tatius de Arati Phœnom. c. 24. p. 147. = Solinus, chap. 32. p. 44. G. &c.

confuse d'un ou de plusieurs changemens qu'avoit éprouvé le mouvement diurne du Soleil, quoique la plupart de ces témoignages différent d'ailleurs du tout au tout par rapport à la nature, au nombre, au tems, & à la durée de ces changemens. Cet accord sur le point fondamental de la narration d'Hérodote, est sans doute ce qui a piqué la curiosité des Sçavans ; cela leur a fait croire qu'on pourroit peut-être découvrir ce qui avoit pû donner cours à la créance d'un fait aussi extraordinaire. Comme le peu de conformité des auteurs anciens par rapport à la maniére dont ce phénomène s'étoit opéré, joint aux circonstances qui l'avoient accompagné, laissoit le champ libre à l'imagination de nos écrivains modernes, ils se sont abandonnés à des conjectures plus hardies les unes que les autres : je crois que leur exemple me met en droit d'en hazarder aussi une qui, outre la nouveauté (1), aura du moins l'avantage d'avoir pour fondement des faits authentiques & non des suppositions douteuses ou des connoissances astronomiques trop relevées pour les tems dont il s'agit dans cette Dissertation.

L'Ecriture Sainte nous a conservé l'histoire de deux événemens miraculeux concernant le mouvement journalier du Soleil ; le premier arriva sous Josué, lorsque le cours de cet astre fut suspendu pendant un jour, ou environ [a] ; le second se passa sous le regne d'Ezéchias,

(1) L'explication que je vais proposer m'étoit venue en pensée avant que de lire ce que dit en peu de mots sur ce passage d'Hérodote le P. Calmet dans une Dissertation préliminaire à la tête du quatriéme Livre des Rois. Il n'en a posé au surplus que les fondemens & les principes : je crois avoir développé davantage cette idée.

[a] Josué, c. 10. ℣. 12 & 13. = Ecclesiastic. c. 46. ℣. 5.

Peu importe pour la réalité du mi-

lorsqu'on vit le Soleil rétrograder considérablement & vraisemblablement d'environ 150 degrés[a].

L'un & l'autre de ces événemens est antérieur au regne de Sethon ; le premier même de ces prodiges a précédé d'environ 200 ans le regne d'Atrée. Celui-ci a dû allonger le jour pour une moitié de la terre, & la nuit pour l'autre moitié de l'hémisphére d'une maniére trop sensible, pour n'avoir pas été remarquée principalement par les peuples qui avoient déja quelques teintures d'Astronomie.

Les circonstances du second miracle ont dû être encore beaucoup plus frappantes. Supposé que la rétrogradation du Soleil ait été alors de 150 degrés, il est nécessaire que cet astre se soit levé sur plus de trois mille lieues de pays successivement, & cela au même point de l'horison, où il venoit de se coucher quelques heures auparavant : qu'ensuite il ait repris son premier cours. Par la même raison on l'aura vû dans l'étendue de plus de trois mille autres lieues de notre Globe, se coucher où il venoit de se lever, & se lever de nouveau où il s'étoit couché en dernier lieu. A l'égard du reste

racle en lui-même qu'on admette le nouveau systême qui fait tourner la terre autour du Soleil, ou qu'on suive l'ancienne opinion qui prétendoit que c'étoit cet astre au contraire qui tournoit à l'entour de la terre. Quelque systême qu'on embrasse, l'événement dont je parle, n'en sera ni moins réel, ni moins miraculeux à l'extérieur.

[a] 4. Reg. c. 20. ℣. 9. &c. = 2. Paral. c. 32. ℣. 24. = Isaïe, c. 38. ℣. 7 & 8. = Ecclesiastic. c. 48. ℣. 25 & 26.

Le Texte sacré dit, que l'ombre rétrograda de dix degrés sur le cadran d'Achaz. Il y a bien de l'apparence que chacun de ces degrés indiquoit une heure, & que par conséquent le Soleil rétrogada de 150 degrés du parallelle qu'il décrivoit ce jour-là. Mais comme cette évaluation n'est pas absolument constante, je n'ai pas voulu déterminer précisément quel intervalle de tems répondoit à chacun de ces degrés.

de la terre, le jour aura été considérablement allongé dans une partie, & la nuit en aura d'autant plus duré dans la partie opposée. Il y avoit (en supposant toujours la rétrogradation du Soleil de 150 degrés) dix heures pour le moins que le Soleil étoit levé sur l'horison de Jérusalem, quand le miracle dont je parle arriva. Par ce moyen ses effets les plus sensibles tombérent sur l'Océan. C'est pour cela sans doute que les Auteurs profanes n'en ont eû qu'une notion extrêmement confuse. De toutes les régions de notre continent, celles où ce prodige dût se manifester d'une maniére plus frappante sont les Indes orientales, & la partie la plus occidentale de l'Afrique, pays dont il ne nous reste aucun monument historique.

Il se peut faire aussi que le Soleil ayant rétrogradé par rapport à la Judée précisément jusqu'au point de son lever, se soit réellement couché pendant quelques minutes pour l'Egypte, & pour les pays plus occidentaux, au même point où il s'étoit levé, & relevé peu après en reprenant son cours ordinaire, précisément où il venoit de se coucher. Dans l'Egypte où l'air est toujours serain, on aura vû que ce prodige étoit opéré par une rétrogradation réelle du Soleil : en Gréce, où dans cette supposition le phénomène eût dû être plus sensible, il suffit que les nuages ayent dérobé la vûe de son disque, pour faire attribuer à une éclipse [a], les ténèbres subites qui dûrent pendant quelque temps couvrir tout le pays. En un mot, on peut trouver mille raisons du silence de la plûpart des Auteurs profanes, de même que des altérations différentes que ceux qui parlent

[a] Voy. Plut. de Placit. Philosophos. l. 2. c. 24. p. 890 & 891.

d'un changement du mouvement diurne du Soleil, ont pû faire à la tradition de ce mémorable événement. D'ailleurs je ne trouve point de motif qui puiſſe empêcher d'y reconnoître le fondement & le principe de cette même tradition (1).

Ce qu'on peut alléguer de plus fort contre l'explication que je propoſe, c'eſt ſans doute le ſentiment de pluſieurs interprétes, & commentateurs de l'Ecriture ſainte, qui veulent reſtraindre le miracle opéré ſous Ezéchias à une ſimple rétrogradation de l'ombre du Soleil, indépendamment du cours de cet aſtre, & cela uniquement encore ſur le cadran d'Achaz. Mais je ne vois pas pourquoi on veut que cette rétrogradarion de l'ombre n'ait pas été l'effet naturel & phyſique de la rétrogradarion actuelle du Soleil; pourquoi la même puiſſance qui âvoit réellement ſuſpendu le cours de cet aſtre, pour donner à Joſué le tems d'achever la défaite des ennemis de ſon peuple, ne l'auroit-il pas réellement changé en conſidération d'un Prince juſte & religieux? L'Ecriture nous apprend que Bérodach-Baladan, Roi de Babylone, envoya complimenter Ezéchias ſur le retabliſſement de ſa ſanté. [a] Perſonne n'ignore quelle étoit dans ces tems la puiſſance des Rois de Babylone, & combien ils ſe croyoient au-deſſus des autres Souverains. On ſçait auſſi à quel état de foibleſſe

(1) On doit remarquer qu'une rétrogradation actuelle du Soleil, telle que celle qui s'opéra ſelon nous, ſous le regne d'Ezéchias, eſt le ſeul moyen de produire les phénomènes rapportés par Hérodote, ſans cauſer d'altération à la température des lieux qui les éprouvent. Au contraire, le mouvement des pôles, explication pour laquelle quelques critiques modernes ſemblent pencher, feroit éprouver ſucceſſivement aux mêmes lieux les températures les plus oppoſées.

[a] 4. Reg. c. 20. ỳ. 12.

étoit alors réduit le royaume de Juda. D'où pouvoit donc venir cette démarche d'un Monarque, tel que Bérodach-Baladan envers Ezéchias ? N'est-il pas vraisemblable que le miracle opéré en faveur de ce Prince en étoit la principale cause, miracle auquel les Babyloniens, chez qui l'Astronomie étoit alors très-cultivée, n'avoient pû s'empêcher de faire une attention particuliére. Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part, c'est un fait dont l'Ecriture Sainte ne permet pas de douter : elle nous apprend que les Ambassadeurs du Monarque Babylonien, étoient chargés spécialement de s'informer du prodige qui étoit arrivé sur la terre [a].

Je suis donc persuadé que le miracle opéré du tems de Josué, joint à celui qui le fut quelques siécles après en faveur d'Ezéchias, ont été l'origine & la source de toutes ces traditions confuses, rapportées dans les écrivains de l'antiquité sur le changement qu'avoit éprouvé autrefois le cours du Soleil. (1)

[a] 2. Paral. chap. 32. ℣. 31. *Attamen in legatione principum Babylonis qui missi fuerant ad eum, ut interrogarent de portento quod acciderat super terram, &c.*

(1) Pour se former une juste idée des effets que dût produire la rétrogradation du Soleil telle que nous l'entendons, nous supposerons que cet astre étoit dans l'Equateur le jour que ce miracle arriva, que sa rétrogradation fut de 150 degrés, & qu'il étoit quatre heures du soir à Jérusalem, au moment où l'ombre commença à rétrograder ; ou ce qui revient au même, que le Soleil y étoit en ce moment éloigné de 150 degrés du point de son lever, & que par conséquent sa rétrogradation le ramena jusqu'à ce même point. Alors en posant Jérusalem avec le commun des Géographes au 57[e] degré de longitude, les 87[e] & 267[e] degrés séparoient la partie de notre globe qui avoit le jour, de celle qui avoit la nuit, au moment où la rétrogradation du Soleil commença, c'est-à-dire, que l'Amérique, l'Afrique, l'Europe & l'Asie, jusqu'à l'embouchure de l'Indus, ou environ, jouissoient alors de la lumiére du Soleil, pendant que le reste du monde étoit plongé dans les téné-

bres de la nuit. Au contraire dans le moment où la rétrogradation du Soleil le ramena au même point d'où il étoit parti dix heures auparavant, le méridien qui passe par le 57e degré de longitude, fit la séparation de l'hémisphére éclairé d'avec l'hémisphére obscur. Par-là, toute l'Asie, à l'Anatolie près, & presque toute la mer Pacifique, eurent alors le jour; mais l'Amérique de même que l'Europe & l'Afrique eurent la nuit dans presque toute leur étendue. Les habitans du Mogol, des Indes, de la Chine, du Japon, &c. en un mot, tous les peuples qui habitent entre le 87e & le 237e degrés de longitude dûrent voir le Soleil se lever de nouveau sur leur horison au même point où il s'étoit couché quelque tems auparavant, & se coucher après qu'il eût repris sa direction primordiale au même endroit où son mouvement rétrogradé l'avoit fait lever en dernier lieu.

Au contraire des deux côtés du premier méridien jusqu'au 57e degré de longitude d'une part, & jusqu'au 264e de l'autre, en comptant suivant un ordre rétrograde; c'est-à-dire, en Egypte, en Gréce, en Italie, &c. on dût voir le Soleil revenant sur ses pas se coucher précisément où il s'étoit levé, & peu après reprendre sa route ordinaire & se lever de nouveau où il venoit de se coucher. Entre le 57e & le 87e degré, comme en Arabie & en Perse, le jour aura duré dix heures de plus qu'à l'ordinaire. L'effet le plus sensible du miracle aura été une espéce de balancement du disque solaire.

Nous sommes extrêmement éloignés, au surplus, de donner cette explication comme préférable en elle-même à aucune des autres hypothéses, qui, peuvent en assez grand nombre, satisfaire également au texte de l'Ecriture Sainte. On peut assigner au Soleil telle déclinaison septentrionale ou méridionale qu'on voudra. On peut dire, qu'il étoit plus de quatre heures du soir à Jérusalem, lorsque la rétrogradation du disque solaire commença. On peut même à la rigueur faire cette rétrogradation moindre de 150 degrés, &c. Mais de tous les cas proposables nous avons choisi celui-ci comme le plus simple, comme celui qui fournit la plus grande uniformité qu'on puisse concevoir dans les effets du miracle que nous examinons par rapport aux habitans de toutes les zones, & qui donne le calcul le plus facile de ses Phénomènes. Il sera fort aisé d'en appliquer le détail, & d'en étendre l'explication aux autres hypothéses que l'on voudra choisir, en faisant seulement quelques légers changemens qui ne pourront jamais être sujets à beaucoup de difficulté.

FIN DES DISSERTATIONS.

EXTRAITS

EXTRAITS

DES

HISTORIENS CHINOIS.

Par M. LE ROUX DES HAUTES-RAYES,
Professeur Royal.

AVERTISSEMENT.

M. DES HAUTES-RAYES *que j'ai consulté sur les tems auxquels, à peu près, certains Arts pouvoient avoir été connus à la Chine, m'a fait la réponse suivante, & je profite d'autant plus volontiers de la permission qu'il m'a donné de la rendre publique que j'ai fait assez fréquemment usage de ses savantes recherches.*



EXTRAITS
DES HISTORIENS CHINOIS.

MONSIEUR,

VOUS me faites l'honneur de me demander quel est le Livre Y-TSE, vous voudriez ſçavoir l'époque à laquelle les Chinois ont connu l'art de travailler le fer, & ſous lequel de leurs Empereurs il eſt dit que le ſoc des charrues n'étoit encore que de bois. Il n'eſt pas difficile de vous ſatisfaire ; mais lorſque l'on cite quelque choſe de l'Hiſtoire Chinoiſe, il eſt abſolument néceſſaire de faire attention, 1°. aux tems fabuleux & purement mythologiques, 2°. aux tems douteux & incertains, 3°. enfin aux tems où l'Hiſtoire Chinoiſe conſtatée par des monumens inconteſtables, commence à marcher ſûrement.

On ne peut faire remonter les tems Hiſtoriques de la Chine tout-au-plus qu'à l'Epoque d'*Yao*, les tems douteux & incertains, commencent à *Fou-hi* & finiſſent

à *Yao* exclusivement. Les Empereurs qui les précédent n'ont jamais existé ; il ne reste aucun monument ancien qui puisse nous attester la vérité des faits dont leur histoire est composée. On n'a aucune certitude de la durée de leurs regnes ; & par le tissu de fables & de choses incroyables qu'on en débite, il est, je crois, très-permis de rayer ces Empereurs du nombre de ceux qui ont réellement existé. Tout homme qui pense & qui lit avec réflexion, ne pourra s'empêcher d'en convenir. Enfin tout ce qui précede *Fou-hi* est entiérement fabuleux & ne mérite aucune créance.

Comme vous avez crû devoir faire attention dans votre Ouvrage aux tems fabuleux des anciennes nations ; je parcourrai avec plaisir ces tems chez les Chinois ; ravi, si je puis vous être de quelque utilité, & contribuer, par rapport à la Chine, à l'exécution du plan que vous avez suivi. Je commence donc par l'examen des tems fabuleux ou mythologiques.

1°. *Des tems fabuleux.*

TIENE-HOANG. Quelques-uns *attribuent* à Tiene-hoang, un *Livre en huit Chapitres, qui contient l'origine des Lettres : on ajoûte que les caractéres dont se servoient les Sane-hoang étoient naturels, sans aucune forme déterminée, qu'ils n'étoient qu'or & pierres précieuses.*

Lieou-jou, l'Auteur du Ouai-ki, dit, que *Tiene-hoang, donna les noms aux dix* KANE *& aux douze* TCHI *pour déterminer le lieu de l'année :* il s'agit des caractéres cycliques.

Tiene-hoang signifie l'Empereur du ciel. On le nomme encore *Tiene-ling*, le ciel *intelligent : Tsëe-jun*, le fils

qui nourrit & embellit toutes choses, & enfin *Tchong-tiene-hoang-kiune*, le souverain Roi du ciel du milieu, &c. ce Tiene-hoang succéda à Pouane-cou.

Le *Ouai-ki*, dit que *Ti-hoang* (l'Empereur de la terre) successeur de Tiene-hoang, *partagea le jour & la nuit, & régla que 30 jours seroient une Lune*. Le Livre Tong-li, cité dans Lopi, ajoûte encore que cet Empereur *détermina le solstice d'hyver à la 11[e] Lune*. TI-HOANG.

Une preuve que l'année Chinoise a été originairement très-informe, & que le cours n'en étoit réglé que par celui des saisons, c'est que pendant bien long-tems, *pour dire un an, on disoit, un changement de feuilles*.

Ce Ti-hoang étoit, dit-on, pere de Tiene-hoang & de Gine-hoang qui va suivre.

On donne à Gine-hoang (le souverain des hommes) neuf freres, & on prétend qu'ils partagerent entr'eux le gouvernement; *ils étoient neuf freres* (dit Yuene-leao-fane) *qui partagerent entr'eux la terre, & bâtirent des Villes qu'ils entourerent de murailles*. Ce ne fut que sous ce Prince qu'il *commença*, (dit Lopi) *à y avoir de la distinction entre le Souverain & le Sujet: on but & on mangea, & les deux sexes s'unirent*. GINE-HOANG.

Après ces trois Empereurs que nous venons de nommer, on place la période nommée OU-LONG (les cinq *Long* ou dragons) composée de cinq familles différentes, mais on ne nous dit point leurs noms, ni la durée de leurs regnes. *Dans ce tems-là* (dit un Auteur) *les hommes habitoient le fond des antres, ou se perchoient sur les arbres comme dans des nids*; fait qui contredit l'invention de bâtir des Villes & de les entourer de murailles, qu'on place sous le regne de Gine-hoang; mais vous trouverez Le second Ki, ou la 2[e] période nommée OU-LONG.

dans la suite bien d'autres contradictions semblables.

Le 4e Ki, ou période, appellée des Ho-lo.

On ne dit rien du 3e Ki. Sur le 4e nommé *Ho-lo*, & composé de trois familles, on dit, *que les Ho-lo apprirent aux hommes à se retirer dans le creux des rochers*. On n'en dit pas davantage; on ne dit rien non plus du 5e Ki, nommé Liene-tong, & composé de six familles, du 6e Ki, nommé Su-ming, & composé de quatre familles.

C'est une folie de s'attacher aux époques de ces six Ki, rien n'est plus absurde : Lopi cite un écrivain qui leur donne liberalement 1100750 ans, Lopi lui-même dit, que les cinq premiers Ki, après Gine-hoang font en tout 90000 ans.

Le 7e Ki, appellé Sune-fei.

Le 7e Ki, se nomme Sune-feï, & comprend vingt-deux familles. Mais on ne dit rien sous tous ces regnes qui ait rapport aux Sciences & aux Arts. Seulement sous le 22e & dernier, nommé, *Tsëé-che-chi*, on dit, *que ce ne fut qu'alors qu'on cessa d'habiter les cavernes*. N'est ce pas une absurdité manifeste qu'au bout de tant de siécles & sous des Rois dont on raconte tant de merveilles, on n'eût pas encore trouvé l'art de construire quelques cabanes pour se garantir des vents & de la pluie.

Le 8e Ki, appellé Yne-ti.

Le 8e Ki, nommé Yne-ti, renferme treize familles, ou Dynasties. Tchine-fang-chi, le premier de cette période, régna après Tsëe-che-chi, & fonda la premiére famille. *On dit, qu'au commencement, les hommes se couvroient avec des feuilles & des herbes; les serpens & les bêtes étoient en grand nombre, les eaux débordées n'étoient point encore rentrées dans leur lit, & la misére étoit extrême.* Tchine-fang *apprit aux hommes à préparer des peaux, à en ôter le poil avec des rouleaux de bois, & à s'en servir contre les vents & les frimats qui les incommodoient fort. Il leur*

apprit encore à faire comme un tissu de leurs cheveux, pour leur tenir lieu de parapluie. On lui obéissoit avec joie; il appella ses sujets, Peuples habillez de peau; *il regna 350 ans.* A *Tchine-fang-chi* succéda *Chou-chane-chi*, ensuite *Hai-kouei-chi*, dont on ne dit rien qui ait rapport à notre objet.

Le 4e Prince & celui qui succéda à Hai-kouei-chi, se nomme *Hoene-tune*, il fonda la 4e Dynastie, (car chacun de ceux que nous venons de nommer sont autant de chefs de famille ou Dynasties.) A l'occasion de ce Roi, Lopi cite Lao-chene-tsëé, qui parle ainsi:

Les anciens Rois alloient les cheveux épars & sans ornement de tête. Ils n'avoient ni sceptre ni couronne, & ils gouvernoient l'Empire en paix. D'un naturel bien-faisant, ils nourrissoient toutes choses, & ne faisoient mourir personne. Donnant toujours & ne recevant rien, les peuples, sans les reconnoître pour maîtres, portoient au fond du cœur leur vertu. Alors le ciel & la terre gardoient un ordre charmant, & toutes choses croissoient à l'envi. Les oiseaux faisoient leurs nids si bas qu'on pouvoit les prendre avec la main; tous les animaux se laissoient conduire à la volonté de l'homme. On tenoit le juste milieu, *& la concorde régnoit par-tout. On ne comptoit point l'année par les jours. Il n'y avoit ni dedans ni dehors, ni* mien *ni* tien. *C'est ainsi que gouvernoit* HOENE-TUNE. *Mais quand on eut dégénéré de cet heureux état; les oiseaux & les bêtes, les vers & les serpens, tous ensemble & comme de concert firent la guerre à l'homme.*

A la Dynastie de *Hoene-tune*, succéda celle de Tong-hou-chi, qui compte dix-sept Rois qu'on ne nomme point; à cette 5e Dynastie succéda la 6e qui a pour chef Hoang-tane-chi.

La 7e. La Dynastie de Ki-tong-chi. *

La 8e. La Dynastie de Ki-y-chi. *

La 9e. La Dynastie de Ki-kiu-chi. *

La 10e. La Dynastie de Hi-ouei-chi. *

La 11e. La Dynastie de Yeou-tsao-chi.

La 12e. La Dynastie de Soui-gine.

La 13e & derniére. La Dynastie de Yong-tching-chi.

De ces sept Rois ou fondateurs de Dynasties, dont il nous reste à parler pour completer le nombre des Dynasties renfermées dans cette 8e période, on ne dit rien de ceux que j'ai notés d'une * qui aye rapport à notre objet.

Quand à Yeou-tsao-chi, fondateur de la 11e Dynastie, dont le regne a, dit-on, duré plus de 300 ans, & dont la famille, ajoûte-t-on, a eu plus de cent générations pendant l'espace de 12 ou de 18000 ans : voici ce que l'on trouve.

Hane-tsée dit, *que dans ces premiers âges du monde, les animaux se multiplioient beaucoup, & que les hommes étant assez rares, ils ne pouvoient vaincre les bêtes & les serpens.*

Yene-tsëe fut Ministre d'État sous trois Rois de Tsi, il étoit contemporain de Kouane-tse.

Yene-tsëe, dit aussi, *que les anciens, ou perchés sur les arbres, ou enfoncés dans des antres creux, possédoient l'univers* (Tiene-hia, c'est-à-dire, la Chine.) *Ces bons Rois,* (continue-t-il), *ne respiroient que charité sans aucune ombre de haine. Ils donnoient beaucoup & ne prenoient rien. Le peuple n'alloit point leur faire la cour chez eux, mais tout le monde se rendoit à leurs vertus.*

Lopi & le Ouai-ki, disent presqu'en mêmes termes, *que dans l'antiquité la plus reculée, les hommes se cachoient au fond des rochers, qu'ils peuploient les déserts & vivoient en société avec toutes les créatures. Ils ne songeoient point à faire aucun mal aux bêtes, & les bêtes ne songeoient*

ne songeoient point à les offenser. Mais dans les âges suivans, on devint trop éclairé, ce qui fit révolter tous les animaux : armés d'ongles, de dents, de cornes, & de venin, ils attaquoient l'homme, & l'homme ne pouvoit leur résister. Alors Yeou-tsao régna, & ayant fait le premier des maisons de bois en forme de nids d'oiseaux, il porta le peuple à s'y retirer, pour éviter les bêtes sauvages. On ne sçavoit point encore labourer la terre, on vivoit d'herbes & de fruits. On buvoit le sang des animaux, on dévoroit la chair toute crue, on avaloit le poil & les plumes. Voilà ce qu'on dit sur Yeou-tsao-chi : après lui vient Soui-gine, fondateur de la 12e Dynastie.

Soui-gine-chi, passe pour l'inventeur du feu. SOUI-GINE-CHI.

Sur le sommet du mont Pou-tcheou, dit un Auteur, *se voyent les murs de la Justice. Le Soleil & la Lune ne peuvent en approcher ; il n'y a là ni différence de saisons ni vicissitudes de jours & de nuits. C'est le royaume de la lumiére, qui confine avec Si-ouang-mou* [a]. *Un Saint*, (un grandhomme) *alla se promener au-delà des bornes de la Lune & du Soleil : il vit un arbre, & sur cet arbre un oiseau, qui, en le becquetant faisoit sortir du feu. Il en fut frappé, il prit une branche de cet arbre & en tira le feu ; c'est de-là, qu'on appella ce grand personnage* Soui-gine. Invention du Feu.

D'autres Auteurs disent aussi, que *Soui-gine fit du feu avec un certain bois, & enseigna à cuire les viandes. Par ce moyen il n'y eut plus de maladies, l'estomac & le ventre ne furent plus dérangés : il suivit en cela les ordres du ciel, & de-là, il fut nommé Soui-gine.*

[a] *Si-ouang-mou*, signifie mot à mot, *la mere du Roi d'Occident*. C'est le nom d'un Roiaume que les Chinois placent à l'occident du *Ta-thsine*, du lac nommé, l'*eau foible* & du désert ; nommé les *sables coulans*. Si l'*eau foible* est la mer morte, le *Si-ouang-mou* pourroit être l'Egypte.

Invention de la Pêche.

On dit encore, que du tems de Soui-gine, il y avoit beaucoup d'eau sur la terre, & que ce Prince apprit au peuple à pêcher. Il faut conséquemment qu'il ait inventé les filets ou la ligne, ce qui se dira par la suite de Fou-hi.

Invention de l'écriture.

Un Long-ma, *ou Dragon-cheval, apporta une espéce de table, & la tortue les lettres.* Soui-gine est le premier à qui on prête cet événement, mais la même chose se dira encore dans la suite de bien d'autres.

Impofition des noms.

Les poids, les mesures.

Soui-gine imposa le premier des noms aux plantes & aux animaux, & ces noms étoient si expressifs, (dit-on) *qu'en nommant une chose on la connoissoit; il inventa les poids & les mesures, pour mettre de l'ordre dans le commerce, ce qui ne s'étoit point vû avant lui.*

Régle le tems des mariages.

Anciennement (dit un Auteur) *les hommes se marioient à 50 ans & les femmes à 30: Soui-gine avança ce tems, & régla que les garçons se marioient à 30 ans & les filles à 20.*

Enseigne l'urbanité & la politesse.

Enfin le Liki dit, que c'est Soui-gine, qui a le premier enseigné aux hommes l'urbanité & la politesse.

YONG-TCHING-CHI.

Il nous reste à parler maintenant de Yong-tching-chi, fondateur de la 13e & derniére Dynastie de cette période.

Ecriture faite par le moyen des cordelettes nouées

De son tems, on se servoit de petites cordes qu'on marquoit de divers nœuds, & cela tenoit lieu d'écriture (1). Mais comment, après l'invention des caractéres, pût-on revenir à ces cordelettes, dont l'usage est fort grossier & infiniment borné. Tout cela, comme vous le sentez, implique contradiction.

9e Ki ou Période nommée CHENE-TONG.

Je viens maintenant au 9e Ki ou à la 8e période nommée Chene-tong, cette 9e période nous conduira jusqu'au tems de Fou-hi. Elle comprend vingt-un Rois, dont voici les noms.

(1) Les habitans du Pérou avoient l'usage de cette sorte d'écriture, avant que les Espagnols eussent fait la conquête de leur pays.

1. Sse-hoang *ou* Tſang-hie.	8. Tching-hoei-chi.	15. Tſune-liu-chi.
2. Pe-hoang-chi.	9. Li-lou *ou* Hoei-chi.	16. Tcho-jong.
3. Tchong-hoang-chi.	10. Sohoang-chi.	17. Hao-yng.
4. Taï-ting-chi.	11. Nuei-toüane-chi.	18. Yeou-tſao-chi.
5. Kouene-liene.	12. Hiene-yuene.	19. Tchu-ſiang-chi.
6. Yene-chi.	13. He-ſou.	20. Yne-khang-chi.
7. Taï-chi.	14. Kai-tiene.	21. Vou-hoai-chi.

Liu-pou-ouei, dit clairement que Sse-hoang a fait les lettres. Ce Sse-hoang ſe nomme encore *Tſang-hie.* Des Hiſtoriens le placent ſous Hoang-ti, dont ils le font Miniſtre, pendant que d'autres le font Prince ſouverain, & bien antérieur à Hoang-ti comme vous voyez : mais c'eſt un point que je laiſſe à débrouiller aux Chinois. SSE-HOANG, les caractéres.

Le premier inventeur des lettres c'eſt Tſang-hie, enſuite le Roi Vou-hoai les fit graver ſur la monnoie, & Fou-hi les mit en uſage dans les actes publics pour le gouvernement de l'Empire. Mais remarquez que ces trois Empereurs ont été même avant Chine-nong ; comment donc vouloir que les lettres n'ayent été inventées que ſous Hoang-ti! Tel eſt le raiſonnement de Lopi, à qui tous ces tems fabuleux avoient brouillé la cervelle.

On peut répondre à ce Critique : vous nous avez dit que les lettres avoient été inventées ſous le regne de Soüi-gine, 12e Roi de la 8e. période, comment donc prétendez-vous en faire honneur à Tſang-hie, qui, ſelon votre témoignage, n'a parû que dans la 9e période ? Quoi qu'il en ſoit, Sſée-hoang ſçavoit (diſent quelques exagérateurs) former des lettres au premier moment qu'il naquit. Il étoit doué d'une grande ſageſſe, &c. *Après qu'il eut reçû le Ho-tou* (1), *il viſita le midi, alla ſur le mont Yang-yu, & s'arrêta au bord du fleuve Lo.* Reçoit le Ho-tou.

(1) Le Ho-tou eſt une eſpéce de table, ſur laquelle ſont repréſentés différents traits ou fils, dans leſquels ſe trouvent de diſtance en diſtance de petits cercles blancs & noirs.

Les caractéres écrits sur le dos de la tortue.

Une divine Tortue, portant sur ses écailles des lettres bleues, les lui donna: alors Ssée-hoang pénétra tous les changemens du ciel & de la terre; en haut il observa les diverses configurations des étoiles; en bas, il examina toutes les traces qu'il avoit vûes sur la tortue: il considéra le plumage des oiseaux, il prit garde aux montagnes & aux fleuves qui en sortent, & de tout cela il composa les lettres. De très-habiles Chinois croyent que c'est l'ancienne écriture nommée *Ko-teou-chu*, qui dura, disent-ils, jusqu'au regne de l'Empereur Suene-ouang, c'est à dire, jusqu'à l'an 827 avant J. C.

Mais Cong-yng-ta remarque très-bien qu'*encore que la figure extérieure des lettres ait plusieurs fois changé en quelque chose, les six régles sur lesquelles Tsang-hié les forma, n'ont jamais souffert de changement.* (1)

Alors (continue Lopi) *il y eut de la différence entre le Roi & le Sujet, du rapport entre le fils & le pere, de l'ordre entre le précieux & le vil: les loix parurent, les rites & la musique régnerent. Les châtimens furent en vigueur, ainsi Ssëe-hoang jetta les fondements du bon gouvernement, il établit des Officiers pour chaque affaire,*

(1) En général, je pense (contre le sentiment de M. Fréret) que les caractéres Chinois étoient représentatifs des objets signifiés; les six regles même dont il est parlé dans ce passage en fournissent la preuve: & d'ailleurs c'est l'idée la plus simple & la plus naturelle que les hommes ayent pû imaginer; en un mot, les caractéres Chinois & les Hiéroglyphes des Egyptiens, sont les mêmes quant à leur formation. On sçait que l'Ecriture sacrée dont les Hiérogrammes ou Ecrivains sacrés des Egyptiens se servoient, se sous-divisoit en Κυριολογικὰ & en Συμβολικὰ, c'est-à-dire, en caractéres représentatifs des objets signifiés & en caractéres allégoriques, à quoi peuvent se rapporter les six regles Chinoises dont il est parlé ici. De même encore que les Chinois disent des inventeurs de l'écriture, qu'ils considérerent le ciel, pour avoir des modéles de cette écriture, de même aussi Sanchoniathon dit de Thaaut ou Mercure, qu'il imita le ciel pour faire les caractéres sacrés. *Apud* Euseb. Præp. Evang. l. 1. c. 10.

les plus petites ne lui échappérent pas, & ainsi le ciel & la terre acquirent leur entiére perfection.

On ne dit rien du successeur de Ssëe-hoang qui ait rapport à notre objet ; mais on dit, que *sous le regne de Tchong-hoang-chi*, 3e Roi de cette période, *on se servoit encore de petites cordes pour l'écriture.* TCHONG-HOANG-CHI. Cordelettes.

De ce Prince nous sautons tout-d'un-coup à Hiene-yuene, le 12e en ordre de cette période, parce qu'on ne dit rien de ses prédécesseurs. HIENE-YUENE.

On trouve beaucoup de choses sous le regne de ce Prince, parce qu'il est le même qu'Hoang-ti, ou du moins qu'on a confondu ces deux Princes ensemble.

On attribue à Hiene-yuene *l'invention des Chars : il joignit ensemble deux piéces de bois, l'une posée droit & l'autre en travers, afin d'honorer le Très-Haut* (1) *; & c'est de-là qu'il s'appelle Hiene-yuene.* Le bois traversier se nomme *hiene*, & celui qui est posé tout droit, s'appelle *yuene :* Hiene-yuene *fit battre de la monnoie de cuivre, & mit en usage la balance pour juger du poids des choses. Par ce moyen il gouverna l'univers en paix. Ho*, signifie marchandises en général. Autrefois on écrivoit simplement *hoa*, qui veut dire *échange*. Ces marchandises consistoient, dit-on, en métal, *kine*, en pierres précieuses, *yu*, en yvoire *tchi*, en peaux, *pi*, en monnoie battue *tsuene*, & en étoffes *pou*, &c. Les Chars. Monnoie de cuivre. Les balances.

On distinguoit alors la monnoie (comme cela se fait encore) par le nom de la famille régnante. Celle de Hiene-yuene avoit un pouce sept lignes, & pesoit douze *tchu* [le tchu est la 20e partie d'un yo, & un yo pesoit 1200 petits grains de millet] : on gravoit des lettres

(1) C'est ainsi qu'originairement étoient construits les monuments Religieux des Grecs. *Voyez* Plut. t. 2. p. 478. A.

ſur la monnoie comme on fait encore, aujourd'hui c'eſt pourquoi ven-tſée, *lettres*, veut dire auſſi, piéce de monnoie qu'on nomme encore kine & tſuene & tao.

TCHO-JONG.

Tcho-jong (16e Empereur de la 9e période) *écoutant à Cane-tcheou le concert des oiſeaux, fit une muſique d'union, dont l'harmonie pénétroit par-tout, touchoit l'eſprit intelligent, & calmoit le cœur de l'homme, de maniére que les ſens extérieurs étoient ſains, les humeurs dans l'équilibre, & la vie très-longue*, il appella cette muſique, *Tſié-ouene*, c'eſt-à-dire, la tempérance, la grace & la beauté. (1)

Muſique.

Mais le but & en quelque ſorte l'unique objet de l'ancienne muſique des Chinois, à les entendre, étoit l'harmonie des vertus, l'urbanité extérieure, la modération des paſſions, en un mot, tout ce qui peut contribuer à la perfection d'un bon & ſage gouvernement, &c. Car ils ſe perſuadoient que la muſique étoit capable d'opérer tous ces miracles; nous avons peine aujourd'hui à les en croire, ſur-tout, lorſque nous conſidérons la muſique, qui eſt à préſent en uſage chez eux : mais j'en appelle aux Grecs, qui racontoient des effets auſſi ſurprenans de cette agréable invention; pendant que les Grecs d'aujourd'hui, comme la plûpart des Orientaux, n'ont pour toute muſique qu'une miſérable monotonie qui nous fait pitié. Au ſurplus, nous aurons occaſion ailleurs de traiter un peu plus amplement de la muſique.

HAO-YNG.

Le 17e Roi de la 9e période ſe nomme Hao-yng.

(1) C'eſt ainſi que Lucrece dit que la muſique fut modélée ſur le chant des oiſeaux.

At liquidas avium voces imitarier ore
Ante fuit multò, quam lenia carmina cantu
Concelebrare homines poſſent, aureſque juvare.

De son tems, on coupoit des branches d'arbres pour tuer les bêtes Il y avoit peu d'hommes. On ne voyoit par-tout que vastès forêts, & ces bois affreux étoient remplis de bêtes féroces. Que cela est contradictoire, & convient peu au tems où l'on veut que ce Prince ait régné!

Le 18e Roi de la 9e Période se nomme *Yeou-tsao-chi*, nous avons vû dans la période précédente un Prince qui portoit le même nom; le Ouai-ki place ce Roi au commencement du dernier Ki, & lui donne pour successeur Soui-gine : ensorte qu'il se seroit écoulé neuf Périodes ou Ki entiers, avant que les hommes eussent pû avoir des cabanes pour se retirer, & eussent connu l'usage du feu. Lopi suit une autre méthode, il a rangé Yeou-tsaochi & Soui-gine dans le Ki précédent; & bien que le Roi dont il s'agit maintenant porte le même nom, il en parle tout autrement.

Le 19e Roi de la 9e période se nomme *Tchu-siang-chi*.

Instrument de musique à cordes.

On dit, qu'*il ordonna à Ssëe-kouei, de faire une espéce de guitare à cinq cordes, nommee sé, pour remédier au dérangement de l'univers, & pour conserver tout ce qui a vie.*

Le 20e Roi de la 9e période se nomme Yne-khang-chi.

De son tems, les eaux ne s'écouloient point, les fleuves ne suivoient plus leur cours ordinaire; ce qui fit naître quantité de maladies.

La danse.

Yne-khang institua les danses nommées Ta-vou (grandes danses.) Il les institua par principe de santé; car, comme dit Lopi, *lorsque le corps n'est point en mouvement, les humeurs n'ont plus un libre cours, la matiére s'amasse en quelque partie, & de-là, les maladies qui ne viennent toutes que de quelque obstruction.*

Les Chinois croyent aussi qu'on connoît la vertu d'un homme par la maniére dont il touche du luth & dont il tire de l'arc, &c.

Ainsi les Chinois rapportent les danses au bon gouvernement comme nous avons vû qu'ils y rapportent la musique, & le *Liki* dit, *qu'on peut juger d'un regne par les danses qui y sont en usage.*

Le 21e & dernier Roi de la 9e Période, se nomme Vou-hoai-chi; mais on ne rapporte rien de ce prince qui mérite d'être remarqué.

Voilà tout ce que contiennent les tems fabuleux. Si ces tems ne peuvent servir à fixer au juste l'époque des diverses inventions, (les Chinois, étant si fort en contradictions sur le tems de ces différentes découvertes,) on voit au moins par-là, que l'origine en a été à peu-près la même chez eux que chez les autres peuples. Nous voici enfin arrivés à Fou-hi, que les Historiens Chinois regardent comme le fondateur de leur Monarchie; ce que l'on rapportera de ce Prince & de ses successeurs, a un peu plus de solidité que ce que l'on a vu jusqu'à présent.

FOU-HI.

Voici comme le Ouai-ki, cité dans les annales Chinoises, décrit les mœurs des hommes d'alors: » Dans le commencement, la vie que les hommes menoient, ne différoit point de celle des animaux; & comme ils étoient errans çà & là dans les forêts, & que les femmes étoient communes, il arrivoit de-là que les enfans ne connoissoient que leurs meres & jamais leurs peres: ils se livroient à l'amour sans pudeur, & sans connoître les loix de la bienséance. Ils ne songeoient qu'à dormir & » à ronfler,

» à ronfler, puis ils se levoient & soupiroient : la faim » les pressoit-elle ? ils cherchoient de quoi manger, & » lorsqu'ils étoient bien rassasiés, ils jettoient les restes ; » ils mangeoient jusqu'aux plumes & au poil des ani- » maux dont ils buvoient le sang. Ils se couvroient de » peaux toutes velues. L'Empereur Fou-hi commença » d'abord par leur apprendre à faire des filets pour pêcher » les poissons, & des lacets pour prendre les oiseaux ; » c'est pourquoi ce Prince fut surnommé *Fou-hi-chi :* il » leur apprit encore à nourrir des animaux domestiques & » à les engraisser pour les tuer ensuite ; c'est la raison pour » laquelle on lui donna aussi le surnom de *Pao-hi-chi.*

La Pêche.

La Chasse.

L'Art d'apprivoiser les animaux domestiques.

Il paroît constant que les premiers Chinois n'eurent d'abord pour toute habitation que les antres, le creux des rochers & les souterreins naturels : ils étoient alors incommodés d'une sorte d'insecte ou reptile nommé *iáng* ; & lorsqu'ils se rencontroient, ils se demandoient les uns aux autres, s'ils n'étoient pas incommodés des *iángs*. On se sert encore aujourd'hui de ce terme, pour s'informer de la santé d'une personne : *Couëi-iáng ?* Quelle maladie avez-vous ? Comment vous portez-vous ? *Vôu-iáng*, je suis sans *iáng*, c'est-à-dire, je suis gai & en parfaite santé, sans maladie.

Il seroit superflu de rapporter ici ce que les Chinois disent dans les annales, de l'invention des caractéres & des *Coúa*, après ce que le P. Couplet & tant d'autres en ont dit. J'ajoûterai simplement que le Traité *Hi-tsée* (1) porte qu'*au commencement on gouvernoit les peuples par*

Les Coúa & l'invention des caractéres.

(1) C'est le Traité en question. Il est de Confucius, c'est un Commentaire sur l'Y-king ; on nomme ce Commentaire par honneur pour son Auteur, Ta-tchoüene, *la grande tradition.* On doit écrire Hi-tsëé & non pas Y-tsée.

le moyen de certains nœuds qu'on faiſoit à des cordelettes. Qu'enſuite le Saint mit à la place l'écriture, pour ſervir aux Mandarins à remplir tous leurs devoirs, & aux peuples à examiner leur conduite; & que c'eſt ſur le Symbole ䷪ *Kouai qu'il ſe regla pour exécuter ſon ouvrage.*

Lopi, cet Ecrivain que nous avons déja cité tant de fois, dit *que Fou-hi* tira du Symbole des ſix lignes tout ce qui concerne le bon gouvernement. Par exemple : ䷝ Li *lui donna l'idée de faire les filets pour la chaſſe & pour la pêche, & ces filets furent une nouvelle occaſion d'inventer la toile pour faire des habits.* Lopi ajoûte : *C'eſt ſe tromper que de croire que, du tems de Fou-hi, on ſe ſervit encore de cordes liées & nouées, & que l'uſage des livres ne vint que ſous Hoang-ti.*

Les habits.

Fou-hi apprit au peuple à élever les ſix animaux domeſtiques [a], non-ſeulement pour avoir de quoi ſe nourrir, mais auſſi pour ſervir de victimes dans les ſacrifices qu'il offroit au *Chine* & au *Ki* (1). On prétend que c'eſt Fou-hi qui régla les Rits *Kiao-chene.*

Sacrifices.

Fou-hi régla auſſi les mariages; auparavant, les deux ſexes ſe mêloient indiſtinctement; il ordonna les cérémonies avec leſquelles les mariages devoient ſe contracter, afin de rendre reſpectable ce premier fondement de la ſociété. Il ordonna que les femmes porteroient des habits différens de ceux des hommes, & ne permit pas qu'un homme ſe mariât avec une femme de même nom, parente ou non, Loi qui eſt encore actuellement en vigueur.

Réglement pour les mariages & la diſtinction de l'un & l'autre ſexe.

[a] Les ſix animaux domeſtiques, ſont ſuivant les Chinois, le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien, le mouton.

(1) *Chine*, l'eſprit du ciel & *Ki*, l'eſprit de la terre.

Fou-hi créa divers Ministres & Officiers pour l'aider à gouverner l'Empire.

L'un de ces Officiers fit les Lettres, l'autre dressa le Calendrier, un 3e bâtit les Maisons, un 4e exerça la Médecine, un 5e cultiva les campagnes, un 6e fut maître des Eaux & Forêts.

On prétend que Fou-hi travailla beaucoup sur l'Astronomie. Le *Tcheou-pi-souane* dit qu'il divisa le ciel en dégrés. Lopi avertit que le ciel n'a point proprement de dégrés, mais que cela se dit par rapport au chemin que le Soleil fait en une année.

La période de 60 ans passe pour être dûe à Fou-hi. Le Tsiene-piene dit clairement que ce Prince fit un calendrier pour fixer l'année, & qu'il est l'auteur du *Kia-tse*. Le Sane-fene dit la même chose, & le Hane-li-tchi dit que Fou-hi a fait le premier calendrier par le Kia-tse; mais le Chi-pene l'attribue à Hoang-ti; c'est une de ces contradictions si ordinaires dans les historiens Chinois.

Le même Fou-hi fit, dit-on, des armes & établit des supplices. Ces armes étoient de bois, celles de Chin-nong furent de pierre, & Tchi-yeou en fit de métal. Loix pénales.

Fou-hi fit écouler les eaux & entoura les villes de murailles; cependant comme Chin-nong passe pour avoir été le premier qui en fait de pierres, il faudroit dire que les murs qu'éleva Fou-hi n'étoient que de terre battue ou de briques.

Fou-hi donna les regles de la musique. Ceux qui attribuent ce bel art à Hoang-ti se trompent donc (*aut vice-versâ*). Après que Fou-hi eut institué la pêche, il fit une chanson pour les Pêcheurs. C'est à son exemple que Chin-nong en fit une pour les Laboureurs.

Fou-hi prit du bois de Tong, le creusa, & en fit un *kine* (une lyre, ou comme il vous plaira de traduire) long de 7 pieds 2 pouces : les cordes étoient de soie & au nombre de 27 ; il voulut qu'on nommât cet instrument *Li.* D'autres disent qu'il n'avoit que 25 cordes, d'autres 10, & enfin d'autres 5, (lesquels croire) ? D'autres encore ne donnent à cet instrument que 3 pieds 6 pouces 6 lignes.

Instrument de musique nommé *Li.*

Fou-hi fit cet instrument, disent quelques-uns, pour détourner les maléfices, & pour bannir l'impureté du cœur. Il prit du bois de *sang* & fit aussi une guitarre à 36, ou bien 50 cordes. Cet instrument servoit à orner de vertus la personne, & à régler le cœur, &c. Enfin il fit un troisiéme instrument de terre cuite nommé *huene*, après quoi, dit-on, les rites & la musique furent dans une grande élevation.

La monnoie dont Fou-hi voulut qu'on se servît étoit de cuivre, ronde en dedans, pour imiter le ciel, & quarrée en dehors, pour imiter la terre. [a]

Il fit sur lui-même l'épreuve de plusieurs plantes médicinales. (Cela se dit plus souvent de Chin-nong. Mais on prétend que Chin-nong acheva ce que Fou-hi avoit commmencé).

[a] Les Chinois, représentent la terre quarrée ; cette ignorance, sur la conformation de notre globe, n'a rien d'étonnant, eû égard au peu de progrès que l'Astronomie a fait chez les Chinois. J'envisage au surplus cette erreur perpetuée dans le vulgaire Chinois, comme venant de ce que l'Empire de la Chine porte des dénominations qui ne conviennent qu'au globe entier de la terre. Telle est, par exemple, l'expression de *Thiene-hia*, mot à mot *Ciel inférieur* ou *ce qui est sous le Ciel*, nom par lequel on distingue communément cet Empire dans les livres. Or sous les Empereurs Yao, Chune & Yu, on fit plusieurs divisions de cet Empire, & une entr'autres, par laquelle on le représentoit parfaitement quarré, afin de fixer par ce moien la quantité & la nature des redevances. Les Chinois n'en sçavoient pas davantage.

Voilà tout ce qui se lit de *Fou-hi*. Vous remarquerez quantité de contradictions dans la plûpart de ces traditions, & sur-tout lorsque vous verrez, par la suite, presque toutes ces inventions attribuées aux successeurs de Fou-hi. Je laisse à votre pénétration & à votre saine critique, à juger le cas qu'on doit faire des commencemens de l'histoire Chinoise.

Il me reste encore quelques regnes à parcourir pour terminer les tems fabuleux & incertains.

On dit de *Koung-koung*, qu'il employa le fer pour fabriquer des coutelas & des haches. KOUNG-KOUNG.

On attribue à *Niu-oua* (qui est l'Eve des Chinois) plusieurs instrumens de musique. Les instrumens *seng* & *hoang* lui servoient, dit-on, pour communiquer avec les huit vents. Par le moyen des *koüene* ou flutes doubles, elle réunit tous les sons à un seul, & accorda le Soleil, la Lune & les Etoiles, ce qui s'appelle une harmonie parfaite. *Niu-oua* avoit une guitarre (*se*) à cinq cordes, elle en fit une autre à 50 cordes, dont le son étoit si touchant qu'on ne pouvoit le soutenir, c'est pourquoi, elle réduisit ces cinquante cordes à 25, pour en diminuer la force. NIU-OUA.

L'Empereur *Chin-nong* est très-fameux chez les Chinois, par les grandes découvertes qu'il fit, dit-on, dans la Medécine & l'Agriculture, & même dans l'Art militaire, puisqu'on croyoit, du tems des *Han*, avoir un livre de ce Prince sur l'Art militaire. CHIN-NONG.

L'amour du merveilleux a fait dire à quelques-uns, qu'à l'âge de trois ans, il sçavoit tout ce qui regarde l'agriculture. Le nom même de *Chin-nong*, signifie en Chinois, *esprit laboureur*; Chin-nong prit du bois fort

dur dont il fit le coutre de la charrue, & du bois plus tendre dont il fit le manche. Il enseigna aux hommes à cultiver la terre. On lui attribue l'invention du vin. Il sema les cinq sortes de bled au midi du mont Ki, & les peuples apprirent de lui à en faire leur nourriture.

Chin-nong ordonna qu'on fût diligent à recueillir les fruits que la terre produit. Il enseigna tout ce qui regarde le chanvre, les mûriers & l'art de faire les toiles & les étoffes de soie. On doit aussi à Chin-nong la poterie & la fonte; d'autres cependant attribuent la poterie à Hoang-ti, & l'art de fondre les métaux à Tchi-yeou.

Origine du commerce.

Chin-nong *inventa les foires au milieu du jour*, de-là l'origine du commerce, & les échanges mutuels. Il se servit de monnoie pour faciliter le commerce. Il institua des fêtes.

Chin-nong distingua les plantes, détermina leurs diverses propriétés, & s'en servit habilement pour guérir les maladies. On dit que dans un seul jour il fit l'épreuve de 70 sortes de poisons, parla sur 400 maladies, & enseigna 365 remédes; c'est ce qui fait la matiére d'un livre intitulé *Pouene-tsáo*, qu'on lui attribue, & qui contient quatre Chapitres. D'autres prétendent & avec raison que ce livre n'est point ancien. On dit, avec aussi peu de vérité, que Chin-nong fit des livres gravés sur des planches quarrées.

Chin-nong ordonna à Tsiou-ho-ki, de mettre par écrit ce qui concerne la couleur des malades, & ce qui regarde le pouls, d'apprendre à bien examiner si son mouvement est réglé & bien d'accord, & pour cet effet de le tâter de suite & d'avertir le malade.

Chin-nong composa des vaudevilles ou chansons sur

la fertilité de la campagne. Il fit une très-belle lyre & une guitarre ornée de pierres précieuses, pour former la grande harmonie, mettre un frein à la concupiscence, élever la vertu jusqu'à l'esprit intelligent, & ramener l'homme à la vérité céleste.

Chin-nong monté sur un char traîné par six dragons, mesura le premier la figure de la terre, & détermina les quatre mers. Il trouva 900000 Lys est-ouest, & 850000 Lys nord & sud. Il divisa tout ce vaste espace en Royaumes (1).

Parmi les successeurs de Chin-nong, on place *Hoang-ti*, & le rebelle *Tchi-yeou*, qu'on fait l'inventeur des armes de fer, & de plusieurs supplices. Tchi-yeou avoit le pouvoir d'exciter des ténébres & des brouillards extrêmement épais. *Hoang-ti* ne savoit comment l'attaquer & le vaincre. Il en vint cependant à bout, en fabriquant un char, sur lequel étoit une figure dont le bras se tournoit toujours de lui-même vers le midi, afin d'indiquer les quatre regions (2). Hoang-ti se servoit de la lance & du bouclier. HOANG-TI.

Tchi-yeou fit faire des sabres, des lances, des arbalêtres. On attribue à Hoang-ti le *kia-tse* ou cycle de 60 ans, ou du moins Ta-nao le fit sous ses ordres.

Le mandarin Tsang-kiai, fut chargé de composer l'histoire. Yong-tcheng fit une sphére qui représentoit les

(1) Sous ces mesures exagérées on parle de la Chine, ce qui est très-certain par les quatre points cardinaux qu'on donne à cet Empire tels que Kiao au midi, Yeou au nord, Yang-cou à l'orient, & San-ouei à l'occident, puisque c'étoient là, au tems de Yao & de Chune, les limites ou extrêmités de la Chine.

(2) Quelques Auteurs modernes croient voir ici l'invention de la Boussole.

orbes céleſtes, & découvrit l'étoile polaire.

Li-cheou régla les nombres, & inventa un inſtrument pour ſupputer, tel, ou le même que celui qui eſt encore aujourd'hui en uſage à la Chine & aux Indes, & dont Martini, dans ſes Décades, & la Loubére, dans ſon Voyage de Siam, nous ont donné le deſſein & la deſcription.

Ling-lûne, natif de Yuène-yu à l'occident du Ta-hia (c'eſt le Khoraſſan) prit des roſeaux dans la vallée Hiài-ki, il en coupa deux également, & ſouffla dedans, ce qui donna lieu d'inventer les cloches. Il en ajuſta douze pour imiter le chant du fong-hoang oiſeau royal (c'eſt un des oiſeaux fabuleux des Chinois). Il diſtingua ces roſeaux en douze *lu ;* ſix ſervoient à imiter le chant du mâle, & ſix celui de la femelle. Enfin cet homme perfectionna la muſique, & expliqua l'ordre & l'arrangement des divers tons. *Par le moyen de ces lu-lu, il gouverna le Khi de l'Yne & du Yâng, détermina le changement des quatre ſaiſons, & donna des calculs pour l'Aſtronomie, la Géométrie & l'Arithmétique, &c.*

Yong-yuene, par ordre d'*Hoang-ti*, fondit douze cloches de cuivre qui correſpondoient aux Lunes ſervoient à accorder les cinq tons, à fixer les ſaiſons, &c, fables :

Invention de la teinture des étoffes.

Hoang-ti inventa un eſpéce de Diadême, ou bonnet royal, appellé *Miène*. Il ſe fit faire une robe bleue & jaune pour imiter la couleur du ciel & de la terre. Ayant vû l'oiſeau *Hóei*, & conſidéré la variété de ſes couleurs, ainſi que celle des fleurs, il fit teindre des habits de différentes couleurs, pour mettre de la diſtinction entre les grands & les petits, les pauvres & les riches.

Nin-fong & Tche-tſiang, inventerent le mortier, pour

pour broyer le ris, des marmites ou chaudieres;on inventa la fabrique des ponts, l'art de faire des chaussures; on fit des cercueils pour les morts; & les peuples retirerent un grand avantage de toutes ces inventions. *Hoei* inventa l'arc : *Y-méou* les fléches : *Khy-pe* donna le tambour, qui faisoit un bruit semblable à celui du tonnerre, des trompettes & des cors qui imitoient la voix du Dragon.

Kóng-kōu & Hòa-hû, par ordre de l'Empereur *Hoang ti*, creuserent un arbre dont ils firent un navire, des branches de ce même arbre ils firent des rames, & par ce moyen on put pénétrer dans les lieux qui paroissoient inabordables & où l'on n'avoit point encore été.

Pour le transport des marchandises par terre, on inventa encore sous ce regne les charriots, & on dressa les bœufs & les chevaux à les tirer.

Hoang-ti tourna aussi ses vûes du côté des bâtimens & en donna des modéles. Il fit élever un Temple appellé *Ho-kong* dans lequel il sacrifioit au *Chang-ti*, ou à l'Etre souverain.

Dans la vûe de faciliter le commerce, Hoang-ti fit battre la monnoie appellée kine-tao, *couteau de métal*, parce qu'elle avoit la forme d'une lame de couteau.

Hoang-ti ayant vû que les hommes mouroient avant le tems fixé par la nature, à cause des maladies qui les emportoient, donna ses ordres à Yu-fou, Ki-pe & Lei-kong, trois célébres Docteurs d'alors, pour l'aider à déterminer les remédes propres à chaque maladie.

Si-ling-chi, principale épouse de cet Empereur, contribua de son côté au bien de l'Etat, & enseigna au peuple la maniere d'élever les vers à soie, & de filer les coucons, pour en faire des étoffes.

Le Ouai-ki, de qui je tire presque tout ceci, marque que Hoang-ti fit mesurer la Chine, qu'il partagea en Provinces ou Tcheou. Chaque *Tcheou* étoit composé de dix *Che*, chaque *Che* étoit composé de dix *Tou*, & chaque *Tou* contenoit dix *Ye* ou dix Villes ; ces *Ye* ou Villes avoient chacune cinq *ly* ou rues, &c.

Cet Empire d'Hoang-ti, qui paroit avoir été considérable suivant cet Historien, s'étendoit du côté de l'orient jusqu'à la mer, & du côté de l'occident jusqu'à *Khong-tong*. Il étoit borné au midi par le Kiang, & au nord par le pays de *Hoene-jo*.

On ne dit rien qui ait rapport aux arts sous le régne des trois Princes qui suivent Hoang-ti. C'est-à-dire, sous les régnes de *Chao-hao*, qui régna 84 ans, de Tchouene-hio qui regna 78 ans, & enfin de Cao-sine qui en regna 70. On marque seulement que Chao-hao fit battre les veilles avec un tambour, ce qui suppose qu'on avoit dès-lors l'usage de quelque instrument pour marquer les heures. Le Se-ki, ajoûte que cet Empereur applanit les chemins pour pénétrer sur les montagnes, & qu'il rendit libre le cours des rivieres. Il fit aussi une nouvelle musique appellée *Ta-yuene*, pour unir les hommes & les genies, & accorder le haut avec le bas.

Le P. Gaubil & d'autres Sçavans, ont assez parlé des connoissances Astronomiques de l'Empereur *Tchouene-hio*, & des changemens qu'il fit dans la maniére d'observer les mouvemens célestes, en inventant une machine qui servoit aux équations, aux ascensions, &c. ainsi je me contenterai de vous renvoyer à leurs Ouvrages, dans lesquels vous verrez ce que les Chinois pensent, tant de cette ancienne Astronomie, que de la prétendue con-

jonction des cinq planettes dans la constellation *Che* arrivée, dit-on, sous ce Prince.

Après avoir dévoré l'ennui de toutes ces traditions fabuleuses, me voici enfin arrivé aux tems historiques ; mais avant que de les entamer, il ne sera pas hors de propos de faire ici quelques réflexions absolument nécessaires, pour montrer le peu de cas qu'on doit faire de ces sortes de traditions. Je crois ces réflexions d'autant plus essentielles, qu'elles contribueront à détromper quantité de gens de l'erreur où ils sont au sujet des antiquités Chinoises.

La Monarchie Chinoise a commencé par trois Princes désignés, sous le titre de *SANE-HOANG*, c'est-à-dire, les *trois Augustes*. Ces *trois Augustes*, suivant l'opinion la plus généralement reçue, sont *Fou-hi*, *Chine-nong* & *Hoang-ti*. Les cinq Empereurs successeurs des Sane-hoang, sont désignés par le titre de *OU-TI*, c'est-à-dire, les *cinq Empereurs*. Ces cinq Empereurs sont *Chao-hao*, *Tchouene-hio*, *Tico*, *Yao* & *Chune*. Cette division a été suivie par *Cong-ngane-coué*, arriere petit fils de Confucius, à la huitiéme génération, & l'un des plus célébres écrivains de la Dynastie des Hane. Elle a été adoptée aussi par *Hoang-fou-mi*, & par la plûpart des meilleurs Ecrivains. Les preuves de cette opinion se tirent, d'une part, du livre *Tcheou-li*, ancien Rituel ou Etat de l'Empire, que quantité de personnes attribuent au célébre Tcheou-cong, Ministre & frere de Vou-vang, qui jetta les fondemens de la Dynastie Impériale des Tcheou, onze cent & quelques années avant l'Ere chrétienne, & de l'autre des Commentaires de Tso-kieou-mine, sur le Tchune-tsieou de Confucius son maître. Dans ces deux ouvrages,

il est parlé des livres *Sane-fene* & *Ou-tiene*, qu'on dit être l'histoire des trois *HOANG*, & des cinq *TI* : Or les deux premiers Chapitres du Chou-king, qui contiennent un extrait des Histoires de Yao & de Chune, portoient le titre de *Tiene-yao*, & de *Tiene-chune*, d'où l'on conclut que Yao & Chune étoient deux des cinq *Ti*, consequemment que Fou-hi, Chin-nong & Hoang-ti étoient ce qu'on appelloit les trois Hoang ; & Chao-hao, Tchouene-hio, Tico, Yao & Chune, les cinq Ti.

Pour la certitude d'un fait historique tel que celui-ci, vous trouverez sans doute les preuves assez foibles, mais ceux qui sont d'un sentiment contraire n'apportent rien qui autorise à les en croire préférablement à Cong-nganecoué & à Hoang-fou-mi.

Hou-choüang-hou, dans une préface mise à la tête du Tsiene-piene de Kine-gine-chane, avoue qu'on trouve dans le Tcheou-li, l'existence du livre des trois Hoang, & de celui des cinq Ti ; mais il ajoûte qu'on n'y trouve point les noms de ces huit Monarques ; que sous les Tsin, on parla de Tiene-hoang, de Ti-hoang & de Gine-hoang, que Cong-ngane-coué, dans sa préface du Chou-king, donne Fou-hi, Chine-nong, Hoang-ti, pour les trois Hoang, & qu'il prend Chao-hao, Tchouene-hio, Ti-co, Yao & Chune pour les cinq Ti; mais qu'on ne sçait sur quoi il se fonde, puisque Confucius dans le *Kia-yu*, désigne par le titre de *Ti*, tous les Rois depuis Fou-hi. La même chose se prouve par quelques passages du Tso-chi & du Liu-pou-ouei, d'où l'on conclut que Fou-hi, Chine-nong & Hoang-ti, ne sont point les trois Hoang, & qu'il n'y a point d'autres Hoang, que le Ciel, la Terre & l'Homme.

Tchine-hiuene retranchant Hoang-ti du nombre des Sane-hoang, mit à sa place Niu-oüa, qu'il rangea entre Fou-hi & Chine-nong. D'autres retranchent Niu-oüa & mettent Tcho-yong au lieu d'Hoang-ti. Niu-oüa étoit sœur de Fou-hi, & Fou-hi régna, dit-on, 115 ans: à quel âge voudroit-on que cette Princesse eût monté sur le Trône, car on la fait succéder à son frere ?

2de Opinion sur les San-hoang & les Outi.

Le fameux *Sse-ma-tsiene*, auquel les Chinois ont accordé par estime le surnom de *Taï-sse-cong* ou de *Pere de l'Histoire*, vouloit qu'Hoang-ti, Tchoüene-hio, Cao-sine, Yaô & Chune fussent les cinq Ti; & il donnoit à ces Princes pour prédécesseurs Soüi-gine-chi, Fou-hi & Chine-nong qui, selon lui, étoient les trois Hoang; opinion qui depuis lui, a été embrassée par plusieurs autres Ecrivains qui se sont reposés plus sur son autorité que sur des preuves qu'ils ne pouvoient produire.

3e Opinion sur les San-hoang & les Outi.

Confucius dit dans son *Kia-yu*, que les Princes qui ont gouverné l'Empire, ont commencé à Fou-hi à prendre le nom de *Ti* ou d'Empereur; le même Philosophe dit de plus dans le Traité *Hi-tsée*, ou Commentaire sur l'Y-king, qu'anciennement Fou-hi gouverna la Chine, que Chine-nong lui succéda, qu'après eux Hoang-ti, Yao, & Chune furent mis sur le Thrône. Sur un témoignage aussi décisif, Hou-ou-fong & plusieurs autres avec lui, n'ont pas douté que ces Princes nommés par Confucius ne fussent les *Ou-ti* ou les cinq Empereurs. Quant aux *Sane-hoang*, ils admettoient les Tiene-hoang-chi, Ti-hoang-chi & Gine-hoang-chi, comme trois chefs du peuple qui avoient gouverné l'Empire avant Fou-hi.

4e Opinion sur les San-hoang & les Ou-ti.

Comme c'est des Tao-sse que les différens Auteurs qu'on vient de citer ont emprunté l'idée de cette division

5e Opinion sur les San-hoang & les Ou-ti.

chimérique des huit premiers Empereurs Chinois, en trois *Hoang* & en cinq *Ti*, il eſt néceſſaire de rapporter ce que ces Religieux en penſoient eux-mêmes. Ils ont, ſur ces premiers tems de la Monarchie, des opinions qui leur ſont particuliéres. Ils croient qu'il y eût au commencement trois Auguſtes, *Sane-hoang:* enſuite cinq Empereurs, *Ou-ti:* puis trois Rois, *Sane-vang:* & enfin cinq Pa, *Ou-pa:* c'eſt-à-dire, cinq Chefs de *Regulos*.

Cet ordre ſi réguliérement obſervé de trois & puis de cinq qui revient par deux fois, montre aſſez que tout cela n'a aucune réalité, & que c'eſt un ſyſtême bâti à plaiſir : c'eſt pourquoi Tong-tchong-chu, qui vivoit ſous les Hane, expliquoit cela d'une maniére allégorique;les trois Hoang étoient, ſelon lui, les trois puiſſances; (c'eſt-à-dire, le ciel, la terre & l'homme); les cinq Ti étoient les cinq devoirs (c'eſt-à-dire, les devoirs du Roi & du Sujet, du pere & du fils, du mari & de la femme, des freres aînés & des cadets, des amis); les trois Vang étoient les trois clartés, c'eſt-à-dire, le Soleil, la Lune & les Etoiles; enfin les cinq Pa étoient les cinq montagnes, dont quatre ſont ſituées aux quatre points cardinaux de l'Empire, & la cinquiéme au centre. C'eſt ainſi que Tong-tchong-chu, allégoriſoit cette prétendue ſucceſſion des Rois; mais Lo-pi qui rapporte cette explication, ajoûte qu'elle n'eſt point de lui; ce point de critique nous importe fort peu, qu'on l'attribue, ſi l'on veut, à un aurre que *Tong-tchong-chu*, il ſera toujours vrai de dire, qu'elle vient de quelque écrivain, qui vivoit dans un ſiécle peu éloigné de celui de Tong-tchong-chu, ce qui nous doit ſuffire pour le préſent, puiſque nous voyons par-là le peu de cas qu'on faiſoit alors de cette

division qu'on regardoit comme chimérique.

On entréprendroit vainement de concilier tant d'opinions contradictoires ; tous ces regnes imaginaires sont de la façon des *Tao-sse*, qui ont obscurci l'origine de la Monarchie Chinoise par leurs fables & leurs mystagogies ; les dix *ki* ou périodes sont de leur invention ; ils leur donnent des deux & trois millions d'années de durée. Mais avant ces dix périodes ils placent trois Dynasties, sçavoir, la Dynastie des Thiene-hoang-chi, celle des Ti-hoang-chi, & enfin celle des Gine-hoang-chi ; si l'on a égard à la signification de ces noms, il faut les interprêter par le *Souverain* du *ciel*, *le Souverain* de la *terre* & le *Souverain* des *hommes ;* on voit par-là que l'explication allégorique de Tong tchong-chu, qui faisoit envisager les trois Hoang, comme les trois puissances, c'est-à-dire, le ciel, la terre & l'homme, n'est pas denuée de vraisemblance.

Ces trois Hoang succéderent à Pouane-cou, autrement Hoene-tune, le cahos, l'origine du monde, que plusieurs de ces Taosse prennent pour le premier homme ou le premier Roi qui ait gouverné la Chine.

La Dynastie des Thiene-hoang-chi, eut XIII. Rois, qui régnerent, dit-on, 18000 ans, ensuite vint la Dynastie des Ti-hoang-chi, dont les Rois au nombre de XI. donnent une pareille durée de 18000 ans. Enfin aux Ti-hoang-chi succéderent les Gine-hoang-chi, dont la Dynastie composée de IX. Rois, fournit une durée de 45600 ans. Ces trois sommes réunies nous donnent précisément 81600 ans ; mais si l'on ajoute à ces trois Dynasties, celles qui sont comprises dans chacun des dix Ki, & qui se montent, selon le calcul de quelques-

uns, à plus de 230, on trouvera que les prétentions des Chinois l'emportent de beaucoup sur celles des Chaldéens & des l'Egyptiens. Car si l'on en croit le calcul de divers Auteurs, depuis *Pouane-cou* jusqu'à la mort de Confucius, arrivée l'an 479 avant J. C. il s'est écoulé 276000 ans, ou 2276000, ou 2759860, ou même 3276000, ou enfin ce qui fait bien d'avantage 96961740 années; car on trouve tous ces différens calculs.

Il est assez visible que ces nombres extravagans ne peuvent être autre chose que des périodes astronomiques, imaginées pour donner la conjonction des planetes dans certaines constellations, ou enfin des calculs qui peuvent avoir rapport aux idées des Tao-sse, concernant la fixation des destructions & des renaissances perpetuelles des mondes. Quelques-uns en effet, ont tâché de faire accorder ces nombres avec la période de Tchao-cang-tsie, fameux Philosophe du tems des Song, qui avoit entrepris de déterminer la période de la durée du monde; car le systême de la destruction & de la reproduction des mondes a beaucoup de cours, non-seulement dans la secte des Jû ou des Lettrés, mais encore chez les Bonzes Hochang ou Religieux de Fo, & chez les Tao-sse ou Sectateurs de Lao-kiune, c'est-à-dire, dans les trois grandes sectes qui sont les plus autorisées dans l'Empire. Tchao-cang-tsie établit donc une grande période de 129000 ans appellée *Yuene*, composée de 12 parties appellées *hoei* ou conjonctions qui étoient chacune de 10800 années. Dans la premiére conjonction, le ciel, disoit-il, se forma peu-à-peu par le mouvement que le *Tai-ki* ou l'Etre supréme imprima à la matiére auparavant dans un repos parfait. Pendant la seconde conjonction, la terre se produisit de la

de la même maniere. Au milieu de la troisiéme conjonction l'homme commença à naître, & tout le reste des êtres, de la maniere que les plantes & les arbres sont produits dans les îles, qui conservent ensuite leurs espéces par leurs semences. Au milieu de l'onziéme conjonction, toutes choses se détruiront, & le monde retombera dans son premier chaos, d'où il ne ressortira qu'après la douziéme conjonction expirée.

Il n'est pas difficile à présent de concevoir que les Tao-sse n'ont inventé ce nombre prodigieux de regnes antérieurs à Fou-hi, que pour remplir l'intervalle qui, selon eux, s'est écoulé depuis la production de l'homme jusqu'aux premiers commencemens de la Monarchie Chinoise, c'est-à-dire, jusqu'au regne de Fou-hi : le même Calculateur déterminoit la moitié du *yuene* ou de sa grande période de 129000 années, au régne de Yao.

Ces Tao-sse, comme je l'ai déja dit, posoient pour fondement incontestable dix âges ou dix Ki, chaque Ki comprenoit plusieurs Dynasties, dont ils fixoient la durée à leur volonté, & suivant les calculs dont ils s'étoient prévenus ; mais s'ils avoient la liberté d'augmenter ou de diminuer la durée des dix Ki, il n'en étoit pas ainsi de ce nombre de dix Ki, qui étoit en quelque sorte un des points fondamentaux de leur Secte, dont il ne leur étoit pas permis de s'écarter.

Quelques Missionnaires, auxquels cette Doctrine des Tao-sse n'étoit point inconnue, crurent entrevoir dans ces dix Ki, les dix générations antérieures à Noé ; & comme des Ecrivains cités par Lo-pi & par Cong-ing-ta, disent que de ces dix Ki, six sont antérieurs à Fou-hi, & que les quatre autres lui sont postérieurs, ces mêmes Mis-

ſionnaires ſe ſont imaginés que Fou-hi étoit Hénoch. Il faut dire cependant que *Tchine-huene* & pluſieurs autres n'obſervent pas le même ordre, qu'ils mettent Chine-nong dans le 9e Ki, Hoang-ti dans le 10e, &c. A ce compte Hoang-ti ſeroit Noé, & Fou-hi Mathuſalé, ce qui contredit leur hypothéſe.

L'opinion qui fait enviſager les dix Ki des Chinois, comme les dix générations qui ont précédé Noé, eſt très-ingénieuſe, & ne manque point de probabilité. Vers la fin du régne des Tchéou, environ 300 ans avant l'Ere chrétienne, il paſſa des Juifs à la Chine, qui ont pû y faire connoître les écrits de Moïſe, & par conſéquent les dix générations qui ont précédé le déluge : d'ailleurs cette connoiſſance étoit commune aux Chaldéens, qui ont pû pénétrer dans la Chine antérieurement aux Juifs.

FIN des Extraits des Hiſtoriens Chinois.



TABLE GÉNÉRALE
DES LIVRES,
CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,

Contenus dans les trois Parties de cet Ouvrage.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

LIVRE QUATRIEME.

LIVRE CINQUIEME.

LIVRE SIXIEME.

DISSERTATIONS.



SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIEME.

LIVRE QUATRIEME.

LIVRE CNQUIEME.

LIVRE SIXIEME.

DISSERTATIONS.



TROISIEME

TROISIEME PARTIE.

LIVRE QUATRIEME.

LIVRE CINQUIEME.

LIVRE SIXIEME.

DISSERTATIONS.

Fin de la Table générale des Livres, Chapitres, &c.

TABLE
DES NOMS DES AUTEURS
Cités dans cet Ouvrage.

A.

D.

E.

antiqui, *in-8°. Pariſ.* 1675.

HISTORIÆ Auguſtæ Scriptores, *in-fol. Pariſ.* 1620.

HOMERE (traduction d')avec des Remarques, par M^de^ DACIER, *in-12, Paris*, 1741.

HOMERI Ilias & Odyſſæa & in eaſdem Scholia, *in-4°. Cantabrigiæ*, 1711.

HORA-POLLINIS Hieroglyphica, &c. *in-4°. Trajecti ad Rhenum*, 1727.

HORNIUS de originibus Americanis, *in-8°. Hagæ*, 1652.

HYGINUS, in Mytograph. Latin. *in-8°. Amſtelodami*, 1681.

I.

JAMBLICHUS, de Myſteriis, Ægypt. cum notis, Thom. Gale, *in-fol. Oxonii*, 1678.

JAMBLICHUS de Vita Pythagorica, *in-4°. Amſtelodami*, 1708.

JAQUELOT, Diſſertations ſur l'Exiſtence de Dieu, *in-12. Paris*, 1744.

JAQUELOT, Traité de la vérité & de l'inſpiration des Livres du vieux & du nouveau Teſtament, *in-12. Amſterdam*, 1752.

JOURNAL (le) des Savans, *in-4°. Paris, nouvelle Edition*, 1723, &c. &c.

JOURNAL économique, *in-12, Paris, Janvier, &c.&c.&c.*

JOURNAL des Obſervations Phyſiques &c, par le P. Feuillée, *in-4°. Paris*, 1714-1725.

JOURNAL du voyage dans la Guyane, par les PP. GRILLET & BECHAMEL, Jéſuites, *in-12, Paris*, 1682.

JOSEPHI opera omnia, *in-fol. Amſtelodami*, 1726.

S. ISIDORI opera omnia, *in-fol. Coloniæ Agrippinæ*, 1617.

ISOCRATES, *in-fol. Baſileæ*, 1750.

JUGEMENS ſur quelques Ouvrages nouveaux, *in-12. Avignon*, 1745.

JULIUS AFRICANUS, *apud Syncellum.*

JULIUS FIRMICUS, *in-fol. Romæ*, 1499.

JUNIUS, de Pictura veterum, *in-fol. Roterodami*, 1694.

JUSTINI Hiſtoriæ (variorum) *in-8°. Lugduni Batavorum*, 1719.

K.

KIRCHER (Athanaſ.) la Chine illuſtrée, *in-fol. Amſterd.* 1670.

Ejuſdem OBELISCUS Pamphilius, *in-fol. Romæ*, 1658.

KUHNÏUS in notis, *ad Æliani*, var. Hiſt. *in-4°.*

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

VIRGILII opera, *in-4°. Amſtelodami* 1746.

VITRUVE (traduction de) par Perrault, *voyez* Perrault.

VOPISCUS *inter* Hiſtoriæ Auguſtæ Scriptores, *in-fol. Paris*, 1620.

VOSSIUS, de Idololatria, *in-fol. Amſtelodami*, 1700.

VOYAGE à l'Equateur, par M. de la CONDAMINE, *in-4°. Paris, de l'Imprimerie Royale*, 1751.

VOYAGE au Pérou, par D. ANTOINE D'ULLOA, *in-4°. Amſterdam*, 1752.

VOYAGE D'ANSON, *in-4°. Amſterdam*, 1749.

VOYAGE de BENJAMIN de *Tudéle*, dans le Recueil des Voyages publiés par Bergeron, *in-4°. la Haye*, 1735.

VOYAGE de BERNIER, *in-12, Amſterdam* 1699.

VOYAGES de VINCENT LE BLANC, *in-4°. Paris*, 1649.

VOYAGE de la Baye de Hudſon, *in-12, Paris*, 1749.

VOYAGE de PLAN CARPIN, dans le Recueil des Voyages publiés par Bergeron, *in-4°. la Haye*, 1735.

VOYAGES de CORÉAL, *in-12, Bruxelles*, 1736.

VOYAGES de DAMPIER, *in-12, Amſterdam*, 1701.

VOYAGE de FREZIER, *in-4°. Paris*, 1716.

VOYAGE d'Egypte, par GRANGER, *in-12, Paris*, 1745.

VOYAGES de LA BOULLAYE-LE-GOULZ, *in-4°. Paris*, 1657.

VOYAGE de J. DE LERY, *in-12, Paris*, 1580.

VOYAGES de LA HONTAN, *in-12, la Haye*, 1706.

VOYAGES de FRANÇOIS PYRARD, *in-4°. Paris*, 1679.

VOYAGE des Indes Orientales, par CARRÉ, *in-12, Paris*, 1699.

VOYAGE de SCHAW, *in-4°. la Haye*, 1743.

VOYAGE de WAFER, à la ſuite des Voyages de Dampier.

VOYAGES d'OWINGTON, *in-12, Paris*, 1725.

VOYAGE du Levant, par P. LUCAS, *in-12, Rouen*, 1719-1724.

URANOLOGION, D. Patavii, *in-fol. Paris*, 1630.

W.

WEIDLER, Hiſtoria Aſtronomiæ, *in-4°. Vittemb.* 1741.

X.

XENOPHONTIS opera omnia, *in-fol. Paris*, 1581.

Fin de la Table des Noms des Auteurs.

ERRATA.

TOME PREMIER.

PAGE.

11. *lig.* 8. rendioent, *lis.* rendoient.
21. *lig.* 23. ôtez le point.
29. *lig.* 29. Gin-hoand, *lis.* Gin-hoang.
37. *lig.* 1. les *lis.* le.
64. *lig.* 2. ôter la virgule après Pomponius.
82. *lig.* 15. ôter les deux points, & mettre une virgule.
352. *lig.* 13. rappeller, *lis.* se rappeller.
385. note (1) au lieu de p. 253. *lis.* p. 270.

TOME SECOND.

138. *lig.* 2. ville de Troye, *lis.* guerre de Troye.
180. *lig.* 8. de, *lis.* des.
185. *lig.* 33. l. 23. *lis.* l. 24.
Ibid. *lig.* 28. λιεραίοντα, *lis.* λιεριόεντα.
407. *lig.* 22. n'on avoit, *lis.* on n'avoit.

TOME TROISIEME.

294. *lig.* 35. le Tschou-chou, *lis.* Tsou-chou.
301. *lig.* 1. ôter le mot *en.*
304. *lig.* 5. exactement, *lis.* extrêmement.
382. *lig.* 32. Symplicius *lis.* Simplicius.



APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un manuscrit qui a pour titre : *De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples*, &c. Il m'a paru que le Public devoit l'accueil le plus favorable à un Ouvrage fondé sur les monumens les plus authentiques, & sur les recherches les plus exactes ; orné de détails très-intéressans sur les Loix, les Arts & les Sciences ; rempli de réflexions aussi sages qu'instructives ; accompagné de Dissertations très-savantes & très-curieuses. Nous croyons donc que l'impression de ce grand Ouvrage ne peut être que très-utile & très-avantageuse. Fait à Paris, ce premier Avril 1757.

DEGUIGNES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs & Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre Amé le Sieur ***, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *De l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples*; &c. s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *six* années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; & que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le S^r DE LAMOI-

GRON, le tout à peine de nullité des Présentes, Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le dix-neuviéme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cens cinquante-huit, & de notre régne le quarante-troisiéme. Par le Roi en son Conseil.

LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. fol. conformément aux anciens Réglemens de 1725. qui font défenses, art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires-Imprimeurs, de vendre, debiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit Exemplaires prescrits par l'art. CVIII. du même Réglement. A Paris le Janvier 1758.

P. G. LE MERCIER, *Syndic.*



